

Claude CHALAGUIER

MERCI DE NE PAS
REPARER LES LIVRES
VOUS-MEMES

DES DROITS DE LA DIFFÉRENCE AUX DROITS DE LA RESSEMBLANCE POUR LES HANDICAPÉS MENTAUX

La geste fossile, mémoire des origines :
le point de voir autrement la relation éducative
entre handicapé et travailleur social

THESE

présentée
devant l'Université Lyon II
pour l'obtention du Doctorat des Sciences de l'Éducation

632496

Département des sciences et pratiques éducatives et sociales

Directeur de recherche
Pierre COLLIN



UNIVERSITÉ LUMIERE
Lyon II 1988

A Guy AVANZINI : Avec mon amitié. Il est celui qui m'a donné les moyens de trouver autre chose que dire. Sans lui cette thèse n'aurait jamais vu le jour.

A Francis JEANSON : Avec admiration parce qu'il sait au prix de sa liberté, et au péril de sa vie, ce que différence veut dire.

A Fernand DELIGNY : Le reclus de MONOBLET. A celui qui de son pensoir Cévenol tisonne, et tisonnera encore pour longtemps, la bonne conscience des éducateurs.

A Pierre COLIN : Mon directeur de recherche, modèle de savoir et de modestie que je remercie infiniment.

A TOUS LES MEMBRES DU GROUPE SIGNES : Ceux qu'on dit handicapés et ceux dont on ne le dit pas. Ensemble, nous avons mis au monde une autre idée de la marge, qui nourrit la norme, et la transforme.

Seule la poésie, tient les bras de
l'humanité, et en justifie l'existence
précaire."

Pierre LEGENDRE.

AVANT PROPOS

- AVANT - P R O P O S -

"Ces gens-là"

- OÙ S'ORIGINE MON INTÉRÊT POUR LE SUJET.

Que ce soit hier, dans ma pratique d'éducateur spécialisé ou aujourd'hui, dans celle d'animateur de formation au Centre de Formation du C.R.E.A.I. de Caluire, j'apprécie toujours autant la recherche de communication avec l'autre, mais aussi avec le groupe.

Dans le droit fil de mes recherches antérieures, j'ai d'une part, traité de ce centre d'intérêt, de cette passion en mettant l'accent sur le sens de la communication avec l'enfant à partir du jeu et de l'imaginaire. D'autre part, j'ai tenté d'approfondir la compréhension du langage du corps en formation d'adultes.

Or, dans ce domaine de prédilection, peu avant d'entreprendre ma thèse, j'ai buté sur une déception, un échec auprès d'adultes "infirmes moteurs cérébraux". En réalité, le problème a surgi du côté des éducateurs spécialisés, qui m'ont manifesté leur opposition à ma proposition d'un projet d'Expression-Communication, jugé trop ambitieux auprès de "leurs clients".

Il est certain que la sexualité qu'ils avaient choisie comme thème, pouvait compliquer leur tâche éducative. Aussi, rien ne s'est fait. C'est pourquoi, porteur de cette frustration, j'ai compris une fois de plus que l'éducateur enferme plus qu'il ne libère l'autre éduqué. Je crois bien que cette attitude fut un des moteurs de mon désir de vouloir instaurer la communication, là où elle est la plus difficile à établir, c'est à dire auprès des handicapés mentaux.

A cela, je me dois d'ajouter mon vif intérêt à vouloir traiter du rapport existant entre le travail et la culture.

Le titre de ma recherche s'est précisé au fil du temps, mais surtout au fur et à mesure du corpus constitué. C'est ainsi que j'ai réalisé que le travailleur social, l'éducateur en particulier, par le vocable "ces gens-là !" tient à distance celui qu'il prétend intégrer.

Cette observation, qui parmi beaucoup d'autres constituera mon travail, m'a incité à placer en avant-propos l'éclairage du vocable "ces gens-là !"

Le genre humain serait divisé en trois espèces :

- La première rassemble ceux qui soutiennent que $2 + 2$ font 5 et se satisfont d'un tel résultat.
- La deuxième admet que cela fait 4, mais ne peut pas le supporter.
- La troisième méprise les états d'âme des psychopathes et névropathes précités en donnant à un vulgaire résultat le rang d'évidence.

A traiter de l'handicap mental, à coup sûr je me rangerai dans la deuxième espèce, mais à quel prix ? Celui d'explorer une contrée imaginaire, mais avant tout tragiquement bien réelle. Pays de souffrances qu'endurent à différents niveaux un grand nombre d'hommes et de femmes, que l'on rencontre dans les C.A.T., population hétérogène où cohabitent malades et déficients mentaux, sous le terme d'handicapés mentaux.

Je tenterai de clarifier la complexité de cette population hétérogène au cours du chapitre que je consacrerai à la notion d'handicap mental, et précisément à son évolution depuis le XIX ème siècle avec le début du XX ème, les travaux de A. BINET en 1905 jusqu'aux découvertes de LEJEUNE et TURPIN ces dernières années.

Mais dès à présent, j'affirme que nous assistons actuellement au double phénomène suivant :

D'une part, à ce concept d'Handicap Mental est lié un statut juridico-administratif, qui présente et classifie l'handicapé mental indépendamment des critères psychologiques personnels, ce qui, du même coup, conduit à constituer une population hétérogène dans les établissements.

D'autre part, on tend vers une homogénéisation des tâches dans les C.A.T. allant dans le sens de l'industrialisation. Ceci sans toujours tenir compte de la ligne de clivage entre ceux qui saisissent et ceux qui ne saisissent pas les consignes de travail. Dès lors, je me pose la question pour ce qu'il en est du désir des Handicapés Mentaux, mais aussi de celui des éducateurs techniques à leur égard ? Et partant, je m'interroge pour savoir si ces deux partenaires se rencontrent dans un espace de communication.

INTRODUCTION

- INTRODUCTION -

Aujourd'hui, la place accordée dans la société à l'handicapé mental nous en dit plus long sur notre mode de vie et dévoile assurément notre projet de société, avec plus de clarté, que les discours des responsables politiques. En effet, souvent, une des meilleures façons d'appréhender l'ensemble d'une culture est de l'aborder par le particulier. A cet égard, si nous traitons de l'handicap mental, il nous appartiendra, au cours de notre recherche, d'en préciser le concept. Ce faisant, à partir de cette singularité, cela nous éclairera peut être sur le fait qu'un tel problème peut ouvrir sur l'ensemble du social, et par là, nous permettre de découvrir des voies nouvelles pour d'autres questions majeures. Celles-ci ne manquent pas et, en période de crise économique, elles sont révélatrices de positions extrémistes. C'est ainsi que dans les années 1919, un des lauréats du prix NOBEL le professeur Charles RICHEL (1), membre de l'Académie de Médecine, exprime dans le journal illustré "Le pays de France" sa position pour la "sélection humaine" - Arrêtez ! N'augmentez pas la proportion des anormaux, des non-valeurs qu'il faudra entretenir à grands frais, sans profit pour personne"...

En 1935, le docteur Alexis CARREL affirme :

"Il est indispensable que les classes sociales soient de plus en plus biologiques" (2). Et puis, il y a eu 1939/45, la guerre et ses horreurs, ses expérimentations et ses génocides, suivis de grands bouleversements et des avancées fondamentales que nous connaissons sur le plan social. Plus tard, c'est autour de 1968, la remise en question de toutes les valeurs liées à l'interpellation des personnes et des institutions.

Dans le Sud du pays, l'une d'entre elles, crée l'évènement autour de la personnalité de son directeur. Une pensionnaire d'un I.M.P, âgée de 13 ans, ISABELLE, handicapée mentale, meurt attachée à des arceaux scellés dans le mur d'une pièce appelée "Isoloir" (3).

(1) RICHEL (Charles). La sélection humaine.
Le pays de France. (PARIS), 1919, p.8

(2) CARREL (Alexis).
L'homme cet inconnu. (PARIS), Plon, 1935, 439p. p.408

Pour ce directeur, ISABELLE était un "HUNORS", néologisme signifiant pour lui : "HUMAIN NON RAISONNANT".

La pédagogie de son établissement était basée sur le concept : "D'HUNORS".

"Quand on est un "Humain non raisonnant", c'est-à-dire un "HUNORS", on peut avoir sa place dans cette société mais on ne peut qu'y souffrir de sa différence; on y est fondamentalement inadaptable. La seule attitude pédagogique intelligente n'est donc pas vouloir l'adapter à tout prix, mais au contraire d'adapter pour lui les meilleurs éléments de ce que nous avons, à commencer par notre propre personne !" (4).

Exposées en quelques lignes, ces positions extrêmes, illustrent parfaitement la nécessité d'éclairer d'une manière radicalement différente, le concept d'Handicap Mental.

(3) (4) Champ social. Paris Maspéro, (Petite collection Maspéro)
1976, 300 p. 161, p 264

PREMIÈRE PARTIE

PREMIERE PARTIE : Recherche de mise en forme du sens

INTRODUCTION

A l'heure actuelle sous ses deux aspects nostalgiques ou reproducteurs, le travail éducatif auprès des adultes handicapés mentaux est insatisfaisant. En effet, il laisse entrevoir l'impact des idées passéistes et parfois encore très dangereuses. Comme pour ISABELLE, afin d'éviter cela, il est souhaitable nous semble-t-il, d'élargir hors les murs des institutions, la recherche d'une compréhension mieux partagée par tous, de la notion d'handicap mental.

Dépasser les histoires bleuettes racontées à un public crédule, par un corps de techniciens inconfortablement installés dans une société en reconquête de valeurs, devient indispensable.

En effet, si l'éducation et ses acteurs perdent leur mordant ce seront les dentistes qui entreront en lice. Il va de soi que nous faisons ici, référence à la vague de racisme contemporain. Or, cette inversion de situation nous concerne, car nous n'y sommes pas étrangers.

Etrangers au fait, que les handicapés mentaux risquent précisément de souffrir de leur différence. Afin de contribuer à lever ce risque d'injustice, dans la première partie de notre thèse, nous allons proposer d'éclairer autrement le concept d'handicap mental. En premier lieu, nous prendrons en compte la personne humaine et en second lieu son insertion sociale par paliers dans le dispositif de production.

Pour cela, nous nous situerons dans le champ éducatif afin d'y trouver un point d'appui pour argumenter notre réflexion.

S'appuyer sur l'hypothèse de l'existence d'une geste fossile inhérente à l'espèce humaine nous semble alors nécessaire pour affirmer le concept de ressemblance.

.../...

Pour ce faire, nous construirons notre étayage conceptuel à partir des fondements des Sciences de l'éducation, reposant sur des finalités, la représentation du sujet son éducatibilité et enfin, sur les procédés didactiques induits par les trois premiers points.

La méthodologie retenue reposera quant à elle d'une part :

- Sur la pratique d'animation culturelle auprès des handicapés mentaux en dehors des lieux de soins et de travail et d'autre part :
- Sur des matériaux archivés, élargissant la connaissance des problèmes des handicapés mentaux dans leur globalité.

Approche de la notion de culture mais aussi de celle de travail dans 3 C.A.T de la région Rhône - Alpes. Tout cela, à l'aide de questionnaires après avoir redéfini le concept d'handicap mental ainsi que celui de travail tels qu'ils sont retenus ou devraient l'être dans les Centres d'Aide par le Travail (C.A.T.).

Après quoi, nous lirons l'ensemble de ce corpus dans une dimension anthropologique, où la part de l'immuable dans le comportement humain interroge la longue renfermerie de l'homme selon Fernand DELIGNY.

Tout ceci devrait nous éclairer sur les concepts de différence et de ressemblance.

Occasion peut-être, d'être dans un signifiant, autrement dit comme l'écrivait Roland BARTHES de tenter de trouver un sens en se plaçant dans le recul infini des signes. (1)

(1) BARTHES (Roland) L'empire des signes PARIS, Ed. Flammarion, 1980.

I PRESENTATION DE LA RECHERCHE

=====

A) - Objet principal de la recherche :

L'HANDICAPE MENTAL

Les définitions profondément réductrices et négativistes que nous avons citées dans notre introduction nous incitent à nous situer tout autrement dans notre conception de l'Handicapé Mental.

L'objet de la recherche sera précisément de pointer un regard sur la différence, de tenter de l'entendre et de la considérer. C'est ainsi que nous sommes amenés à définir le concept de différence comme valeur fondamentale qui serait le fait "d'être quelqu'un" en étant différent de "quelqu'un d'autre".

Ceci dit, d'entrée, nous tenons à préciser qu'il n'est aucunement question en ce qui nous concerne de faire le panégyrique de la différence et encore moins de tomber dans l'ambiguïté qui consisterait à la laisser en friche. Nous tenons également à écrire que nous sommes persuadés que la différence crée des inégalités et précisément pour cela nous ne tenons pas à la canoniser. Autrement dit, nous distinguons bien les concepts de différence et d'inégalité et de ce fait souhaitons ne pas manquer de dénoncer toute forme d'exploitation et d'atteinte de l'autre dit différent, car dans et au-delà de cette différence, il est une personne.

Ceci étant posé, face à la différence, il n'est nullement question de se renier soi-même, mais plutôt de tenter de comprendre ce que la différence représente en marge de la norme. L'étudier ainsi, c'est aussi explorer comment elle la modifie et la transforme d'une manière dialectique.

Au delà des idées reçues, il s'agira d'approfondir cette perspective porteuse de renouveau et d'éviter une pédagogie de la reproduction. On pourrait nommer cette voie "Espace de communication", espace dans lequel l'un apprend de l'autre, quels que soient son handicap et ce qui le marginalise. La question sera de savoir s'il est possible d'investir cet "Espace de communication" et quel serait alors le bénéfice éventuel d'un tel comportement, face à la mise au travail de l'handicapé mental.

B) Objet secondaire de la recherche

TRAVAIL ET HANDICAP MENTAL

Si l'on accepte qu'il existe un espace de communication entre les handicapés mentaux et les techniciens des C.A.T, il nous semble qu'il est possible de proposer une alternative au travail répétitif offert dans la plupart des Centres d'Aide par le Travail (C.A.T). Les textes constitutifs disent à ce propos que ces structures accueillent dans des conditions de travail aménagées, des personnes momentanément ou durablement handicapées, incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production. Ces ouvriers sont classés dans la catégorie C, c'est-à-dire, travailleurs dont le rendement est censé être inférieur de 30% à celui d'un ouvrier normal.

Au cours de notre recherche nous reviendrons sur un plan socio-économique, à la signification des C.A.T et à la loi de 1975 concernant la formation et l'emploi des personnes handicapées. En effet, s'il apparaît clairement que le travail est lié à l'insertion sociale de l'homme, on ne peut manquer de s'interroger sur le prix et le sens de cette fonction économique, productive.

Partant de là, l'objet de la recherche sera également de clarifier le rapport entre mise au travail et professionnalisation des handicapés mentaux. En effet, si la nécessité de l'insertion professionnelle est affirmée par tous, les avis divergent non seulement sur les moyens à mettre en oeuvre, mais aussi sur ce qu'on entend par insertion.

Ainsi, arrive-t-il qu'on entende parler d'insertion professionnelle à propos de l'ouverture d'un C.A.T, comme si l'important était que les handicapés trouvent leur place dans le circuit de production, quelle qu'en soit la manière.* A notre avis, nous estimons nécessaire de poser les questions suivantes afin de porter diagnostic et remède judicieux :

- Comment les handicapés mentaux sont-ils mis au travail ?
- Existe-t-il des tentatives de formation professionnelle à même de servir un projet tremplin, vers le milieu ordinaire ?
- Ou bien va-t-on dans le sens de la législation actuelle qui ne fait que confirmer la mise à l'écart des personnes qui ne correspondent pas aux normes de plus en plus restrictives de la société :
Chômeurs, immigrés, échecs scolaires, handicapés ?

* Nous nous posons la question de savoir si la croissance est uniquement l'accumulation de biens matériels ? En réalité, beaucoup de nos contemporains réagissent comme si l'on perdait de vue que toute le phénomène d'abondance n'a eu lieu que pendant 27 ans, de 1945 à 1972 et dans sept pays Européens seulement.

Mais puisqu'ici l'histoire pointe son nez, nous ne résistons pas au plaisir de citer 1914-1918 et L.F CELINE dans son pessimisme du "Voyage au bout de la nuit". Faut-il lui donner raison dans son nihilisme et son réflexe de "sauve qui peut", acquis à la guerre et que l'on pourrait appliquer à la période d'opulence aujourd'hui enterrée; "A moins de fermer le monde pendant deux ou trois générations, pour pratiquer on ne sait quelle hygiène, il n'y a de vérité, de liberté que dans le pognon. Parler d'autre chose à qui en manque, prêcher la morale notamment est la pire des duperies. Nous nous battons pour nous élever au-dessus de notre immondice financier et nous y retombons !"

Pour nous, et cette recherche devrait y contribuer, il est urgent de poser la question du mieux être soit en termes pécuniaires soit en termes humains, anthropologiques. En la matière, notre choix est clair, sans hésitation nous choisissons l'homme.

C) Globalité de la recherche :

L'EQUIPE EDUCATIVE ET LA CRISE IDENTITAIRE DES C.A.T

Avec cette interrogation sur le sens et la valeur du travail, nous apparaissent clairement posées la place et les options des différentes personnes qualifiées constituant l'équipe éducative des C.A.T. Celle-ci, tout au long de notre démarche, apparaîtra comme globalité de la recherche. Nous prendrons appui sur le discours tenu et les actes posés par les techniciens travailleurs sociaux, face à ce que des auteurs ont appelé : "la crise identitaire des C.A.T" (1)

En effet, le C.A.T, nous semble t-il, est pris dans le paradoxe suivant : Il produit trop pour être un groupe thérapeutique et pas assez pour être une organisation productive. De façon générale, il souffre d'une difficulté d'insertion dans la réalité socio-économique, a du mal à se situer en tant qu'institution et à offrir une image cohérente de sa double visée. Partant de là, nous chercherons les issues possibles que pourraient explorer les travailleurs sociaux. Mais ces solutions existent-elles seulement ou ceux-ci peuvent-ils les entrevoir : les saisir à l'occasion pour avancer, ou bien, sont-ils piégés d'entrée ? (2)

Tout cela nous renvoie à la représentation que les éducateurs se font de la population avec laquelle ils travaillent. Cela nous incite à interroger le désir qu'ils ont par rapport au sujet Handicapé Mental. La question de l'existence et de l'objectif du désir qui habite le sujet handicapé mental doit également être posée, ainsi que celle de notre propre désir créatif allié à notre volonté de réflexion et de changement dans la mise au travail du sujet handicapé mental. (3) *

(1) DAHAN (Gérard), IGUBAT (Jean-René)
Etude micro-sociologique d'un C.A.T
Relation, (LYON, CREAT), n°31, avril 1983.

* Voilà bien tout un train de questions que nous nous devons notamment de confronter avec l'équipe de la revue "Champ social" qui prétend que les travailleurs sociaux ne peuvent pas être des révolutionnaires dans le cadre exclusif de leur travail parce que la fonction objective du travail social est essentiellement répressive. (3)

(2) Le modèle des entreprises intermédiaires et le texte de loi de 1985 n'est pas ici abordé, compte tenu de notre population d'étude qui n'est pas considérée comme "cas sociaux".

(3) Champ social. Paris, Maspéro, (Petite collection Maspéro)
1976, 300 p p161 p.264

D) Spécificité de la recherche

POUR UNE ALTERNATIVE AU TRAVAIL REPETITIF

Entre autres choses, après le questionnement sur le processus de reproduction et d'enfermement inhérents aux systèmes vivants, nous privilégions de façon spécifique la tentative de travail créatif de l'handicapé mental. Cela, nous souhaitons le faire en évitant le piège fatal des sciences humaines qui, partant toujours du concret vers l'abstrait, sans souci de retour, ne parlent jamais à la fin du voyage ni des paysages mirifiques traversés ni des gens peu ordinaires rencontrés.

Pour moi, ce sont même des gens extraordinaires, les handicapés mentaux. Notre première rencontre s'est faite il y a presque un quart de siècle, mais c'était hier, au pavillon ITARD ou peut être SEGUIN. A coup sûr, c'était à l'hôpital psychiatrique du VINATIER à Lyon.

— Je me souviens qu'en entrant dans la salle commune, je fus saisi d'épouvante. La vue et l'odeur me submergeaient. Cris et mouvements m'assaillaient. Ils m'affolaient, le mot dit bien ce qu'il veut dire. Là, en plein ventre, se sont lovées insidieusement, telles d'énormes couleuvres, trente secondes de vision intolérable. Elles durèrent tant et tant que j'ai fui au fond du corridor, vomir sur le carrelage d'un blanc douteux.

Pendant plusieurs années, j'ai cru bon de tourner le dos à tout cela. Et puis, il y a eu l'expérience de l'IMPRO "Le Grappillon." à Sainte Foy les Lyon. Tout un travail d'expression et de communication à partir du corps avec des adolescents, précisément handicapés mentaux. (2 bis)
L'intérêt de cette expérience, allié au fait d'avoir surmonté une partie de mon angoisse face à la folie, mais aussi d'avoir peut-être compris, ce qu'écrit R. MUSIL dans "L'homme sans qualité" à propos de la culture. "La culture ne peut que se déployer glorieusement dans le vide contre lequel elle nous protège en le dissimulant".

C'est ainsi que chacun à sa façon déploie son oeuvre au-dessus du vide et ressent un sentiment d'étrangeté, véritable langue blanche de pure façade ripolinée, à laquelle s'en prend précisément l'handicapé mental. Dans cet espace vide où il ne se passe rien de prévisible, d'actuel, et pourtant où est contenue l'odeur tonique et indéfinissable du futur, pointe un espace de communication. Lieu où peut prendre forme dans un processus de théâtralisation, la parole du sujet qui peut jouer la différence.

(2bis) CHALAGUIER (Claude), MALLIEN (Gérard) -
Le jeu d'expression et l'imaginaire, communiquer avec l'enfant
Paris, Fleurus, 1979, 218 p.

Toutes ces observations et ces réflexions s'intègrent dans le droit fil de notre préoccupation constante sur l'Expression - Communication et sont évoquées en partie dans des travaux antérieurs. (3) Aujourd'hui cela nous permet de saisir l'articulation, mais aussi la compréhension de nos retrouvailles, cette fois-ci sereines, avec les jeunes adultes handicapés mentaux du groupe "SIGNES"* fréquentant trois C.A.T de la région Lyonnaise. Point précis que nous développerons dans un chapitre de la présente recherche, sur une alternative au travail répétitif, ceci d'une manière concomitante avec le travail original du C.A.T de "L'Oiseau-mouche" à LILLE. C.A.T qui propose une insertion socio-professionnelle par le théâtre aux handicapés mentaux.

II. ORIGINE ET PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE

=====

Dans la proximité de l'an 2000, à moins de 15 ans de l'horizon tant annoncé et enfin tangible d'une civilisation des loisirs et de la culture, peut-on raisonnablement envisager un autre mode de rapport au travail ? Plus précisément en ce qui concerne les handicapés mentaux, la société est-elle à même de clarifier les concepts de professionnalisation et de mise au travail ? Peut-elle leur proposer un modèle différent de celui d'aujourd'hui ? En d'autres termes, existe-t-il pour les handicapés mentaux une alternative à la structure d'accueil du travail de type de reproduction aliénante ? Une structure de type créatif à volonté d'expression - communication est-elle possible dans les C.A.T ? Mieux encore dans le milieu ordinaire ?

* "Le Groupe SIGNES" : Association loi 1901 : concourt par une pratique du théâtre vivant à combattre la ségrégation provoquée par l'handicap mental. Contribue à la recherche d'un langage contemporain dans lequel la marge nourrit la norme et la transforme.

Par opportunité, afin de ne pas alourdir, nous n'en parlerons pas davantage ici. On le retrouvera beaucoup plus développé au chapitre 3.

(3) BOSSU (Henri), CHALAGUIER (Clarke)

L'expression corporelle ; approche méthodologique,

Paris, Centurion, 1974, 222 p.

Poser ce questionnement dans une période de crise économique peut apparaître superfétatoire aux uns, essentiel aux autres. Pour nous, c'est une grave interrogation car, dans le champ socio-économique, cela pose le problème de la "ségrégation sociale" en tant qu'action visant à séparer les personnes d'origines, de races ou de normes non conformes au plus grand nombre d'individus composant une société à l'intérieur d'un même pays.

Cette interrogation à partir du problème particulier des handicapés mentaux, ne serait-elle pas le lieu d'émergence ou de cristallisation d'un questionnement plus large ? Débat, qui commence à poindre à propos du type de collaboration assignée aux travailleurs des entreprises : Déclarés exécutants sans responsabilité d'intelligence et sans capacité de créativité ? (1)

Des auteurs, comme D. KARLIN et T. LAINE (2) ont bien montré comment le racisme et le fascisme prennent appui sur ce qu'ils nomment les deux scènes :

- La scène sociale et politique
- La scène individuelle

A) Le champ éducationnel et ses 4 grands axes :

Sur la scène sociale et politique chaque citoyen tient consciemment, ou à son insu, un rôle collectif.

Le concept de scène sociale et politique nous permettra d'analyser à travers le fonctionnement des C.A.T, les rapports existant entre l'instauration du travail, les handicapés mentaux et les équipes éducatives, de prendre ainsi en compte la crise économique et ses répercussions inévitables sur l'handicapé mental, sa place dans la Société et les choix posés sur lui.

Sur la scène individuelle se joue l'histoire originale de l'être :

Pour nous, elle est fondamentale et unique. A fortiori, lorsqu'il s'agit d'handicapés mentaux, il nous apparaît d'autant plus nécessaire d'en approfondir le concept. Pour ce faire, nous opterons pour le champ éducationnel qui devrait éclairer les finalités, les contenus, les représentations et les procédures mises en oeuvre dans les équipes éducatives.

(1) ARCHER (Georges), SEREYX (Hervé), l'entreprise du 3ème type
Paris, le Seuil, 1984, 222 p.

PEIER et WATERMAN, le prix de l'excellence
Paris, Intéréditions, 1983.

(2) KARLIN (Daniel), LAINE (Tony) La raison du plus fou. Paris, Editions sociales 1977, 345 p.

Au fond y-a-t-il des alternatives possibles ? D'une part les établissements spécialisés sont-ils prêts à les assumer, face au travail répétitif et à quelles conditions ? D'autre part, quel type de formation cela exigerait-il pour les éducateurs ?

Ce type d'interrogation s'organisera donc, autour des 4 axes proposés par Guy AVANZINI (1) en Sciences de l'éducation :

1er AXE : Les finalités - Anthropologie et autonomie de la personne
(la geste fossile)

2ème AXE : La représentation du sujet - Le niveau d'éducabilité du Handicapé
Mental

3ème AXE : Les contenus mis en oeuvre - L'éducativité et ses illustrations

4ème AXE : Les procédures didactiques - Induites par les trois premiers
points qui les fondent

PRESENTATION DES HYPOTHESES

Nous avons organisé cette recherche relative à l'espace de communication entre handicapés et éducateurs, effet de leur ressemblance en-deçà de leur différence, autour de deux hypothèses, l'une principale, l'autre secondaire.

a) Hypothèse principale : La geste fossile, mémoire des origines

A la veille de l'an 2000, le concept de culture énonce clairement que l'accumulation des acquisitions, des connaissances livresques, ne sont qu'une partie de ses composantes.

Par contre, il est notoire qu'un poids déterminant est attribué au "Savoir Faire" qui permet une compréhension active et donne des atouts pour contribuer à l'élaboration de la culture. Dans cette optique, il est important de permettre à chacun d'affirmer ses potentialités, ses manières d'être et de faire, originales, susceptibles d'apporter du nouveau, ou de remémorer des aspects oubliés ou négligés du patrimoine commun à tous.

(1) AVANZINI (Guy) Sciences de l'Education et Education Permanente
Archives de sciences sociales de la coopération et du développement

Comme l'écrit Annick DREVET (1) à propos de l'empreinte, on a peut-être oublié que la culture, chacun la porte en soi, inscrite dans son corps, ses gènes et chromosomes, que chacun participe aux mythes, aux archétypes, à une sorte de mémoire collective.

C'est là l'Hypothèse Principale que nous formulons de l'existence d'une Geste fossile, mémoire des origines chez l'homme, chez tout homme) qu'il soit en milieu protégé ou en milieu ordinaire.(2) A partir de ce constat, un espace de Communication et d'Education entre les handicapés mentaux et les éducateurs serait mobilisable et devrait être utilisé.

La condition sine qua non, est celle d'un désir chez l'handicapé et par voie de conséquence d'un désir sur lui de l'éducateur.

Mais, à l'encontre de l'empreinte qui ne se manifeste pas, tant que l'on n'a pas accès aux couches profondes de son imaginaire, d'un imaginaire où le subjectif rencontre le collectif comme dans certains rêves, la plupart des manifestations de la Geste Fossile apparaissent incontrôlées.

C'est le cas, entre autre du signe du "Pouce du panda", observé chez certains sujets dits psychotiques : rythmies semi-circulaires de la main avec le pouce et l'index non dissociés, comme du temps où l'homme ne se servait pas encore de sa main en guise d'outil. (3) Dans ce même ordre d'attitudes chacun a pu observer le balancement de type masturbatoire du corps debout, voire assis.

Annick DREVET insiste sur l'importance à faire revivre ces rythmes sonores, graphiques et gestuels, biologiques qui constituent la trame sous-jacente à bien des oeuvres d'art.

(1) DREVET (Annick) "Les origines corporelles de la culture"
bulletin Atelier n°3 C.R.E.A.I. Rhône-Alpes NOV. 84 p. 22-23

(2) Geste fossile : Geste premier dans la mémoire des origines de l'espèce humaine.

Terme par lequel nous nomons la manifestation motrice ou gesticque décrite par SPITZ (rythmies) dans ses observations des enfants hospitalisés dits régressés. Un exemple en est le balancement ou "rythmies" d'avant en arrière du haut du corps. Attitude que nous retrouvons dans la prière qui engage le corps, c'est ce que tous les fidèles juifs font lorsqu'ils balancent le leur, face au mur des lamentations à Jérusalem. Plus avant et notamment à propos du "Groupe Signes" nous reviendrons sur ce concept.

Le peintre Jean DUBUFFET dans sa quête des commencements n'a jamais fait autre chose a propos de l'art brut, il parlait d'oeuvres exécutées par des personnes indemmes de culture artistique, ou bien encore de productions issues de la haute fièvre, de gestes archaïques, d'attelages avec le hasard, de valeurs sauvages comme dans l'expression des malades mentaux. Il formulait cette richesse sous le vocable de matériologies désertiques et cataclysmiques, pour donner sens à ce qu'il a appelé : "L'HOURLOUPE. Ce créateur qui disait aussi que peindre n'était pas un mécanisme productif, mais une investigation de l'inconnu par les voies de l'esprit, avait très bien compris la Geste Fossile.

Par delà l'esprit, cette voie s'aventure sur les terres du domaine où les relations entre NATURE et CULTURE, mémoire génétique, personnelle et collective, contribuent pour une part à l'expression artistique, tout en posant la question des origines corporelles de la culture. Cette conception s'ouvre aussi à notre avis sur un point de voir autrement la relation éducative entre handicapé mental et travailleur social. Or, si nous réalisons que la Geste Fossile n'est pas repérée par l'éducateur, par voie de conséquence, on peut écrire qu'elle n'est pas analysée. Nous nous posons alors la question de savoir, si ce n'est pas au détriment de ce qui pourrait être possible dans l'éducatif ?

Pourtant, empreinte et geste fossile sont des manifestations existentielles de l'apport de "la marge" qui nourrit "La norme" et la transforme.

Je pourrais parler du port d'AMSTERDAM où cohabitent splendeur et décadence, haute bourgeoisie et basse pègre. De cette ville où les extrêmes se modulent harmonieusement pour donner vie à la plus dynamique des cités, la rendre unique et plus originale pour les grands amoureux ...

Mais lorsque nous parlons de la marge, nous ne pensons pas à celle qui est choisie librement, pas plus que nous faisons référence à l'exclusion qui recouvre la notion de victime.

(3) André LEROY GOURHAN - Le geste à la parole T2 Paris, Albin Michel, 1984

Nous pensons plutôt à "L'ailleurs" dont parle F. DELIGNY :

"Ce mot là est la clé de ma recherche et quelle clé extraordinaire que cet adverbe au-delà du verbe. De quoi peut être fait cet "Ailleurs" où un enfant psychotique vivrait de plain-pied, et à pleines mains pour ne pas parler du reste de son corps et de sa parole." (4)

De cet Ailleurs, de cette marge là qui nous distingue, n'attendant pas le moindre geste, je crois moi, à l'inscription d'un grand cercle et peut-être à l'entrée dans la ronde, pour se rapprocher avant de se prendre dans les bras, y trouver l'espace de communication, et ensuite se quitter, en se sachant "Etre quelqu'un" tout en étant différent de quelqu'un d'autre.

Cet espace de communication existe-t-il effectivement? Est-il repérable? Educateurs et handicapés peuvent-ils s'y cotoyer, s'y rencontrer, s'y appuyer pour des échanges et des prises de conscience.

b) Hypothèse secondaire : l'Effet rétention

Toute pratique éducative professionnelle, gagnerait à rationaliser l'affectivité, or, notre propre pratique d'éducateur, point de départ de la présente recherche, est nourrie de maints exemples où les motivations n'ont pas été conscientisées par les travailleurs sociaux, car très souvent elles ont été éludées par un envahissement affectif mal maîtrisé.

Dans ce cas de figure, l'avancée de l'éduqué est paralysée, et ce qui est pire il ne mesure pas sa propre aliénation. Ainsi notre surprise, à propos de l'exemple de Bénédicte que nous allons synthétiser ici :

Enfant, elle fût dans ses premiers jours abandonnée, et confiée à une institution religieuse excentrée de la ville.

(4) DELIGNY (Fernand) le croire et le craindre

Paris, ed. Stock, 1978 266 p. (collection les grands auteurs)

Adolescente, quasi mutique, elle est placée à la ville dans une autre institution accueillant des handicapés mentaux dits débiles profonds. Jeune adulte, elle travaille en C.A.T et vit dans un foyer d'accueil, c'est là que nous la rencontrons lorsqu'elle adhère au groupe "SIGNES". Aujourd'hui, elle a 29 ans elle parle très peu mais vit manifestement reliée à l'environnement. Très épanouie et passionnée par l'activité culturelle et théâtrale, elle est un des éléments dynamiques du groupe. Elle fait partie du bureau de l'association, loi 1901 du groupe SIGNES.

HERVEZ Luc, directeur du C.A.T "L'Oiseau-mouche" à LILLE, cherchant une personne à même de remplacer un comédien dans sa compagnie théâtrale, fait appel de candidature. Persuadé que Bénédicte peut saisir cette chance, nous en parlons avec elle.

Après son accord enthousiaste, nous demandons au responsable du foyer qui l'héberge actuellement à LYON de faciliter son éventuel départ. C'est le fiasco, le responsable refuse, nous argumente sa décision en citant les risques encourus par Bénédicte dans une telle rupture :
"Elle va quitter un emploi (collage d'échantillons sur un catalogue de papiers peints), une insertion stable pour une aventure hypothétique". Et puis, ajoute-il :
"on y est attaché, depuis le temps qu'elle est avec nous !"

Bénédicte est sous curatelle* elle approche donc la trentaine, dans un environnement social et éducatif qui illustre bien l'hypothèse que nous formulons à propos de l'incidence du poids de l'affectif, mais aussi de la fonction répressive de l'éducateur spécialisé, travailleur social.

* CURATELLE : c'est une mesure de justice que l'on peut situer entre la sauvegarde de justice et la tutelle; plus protectrice que la sauvegarde de justice, elle est moins contraignante que la tutelle.

Cela revient à écrire que le travailleur social en général, l'éducateur spécialisé en particulier est normalisant : il concourt au processus de répétition qui conduit à l'enfermement du sujet handicapé mental.

Par là, l'éducateur ne se démarque-t-il pas trop radicalement de l'handicapé mental pour renforcer son pouvoir, en ce que d'autre appellerait sa toute puissance ?

Et partant, nous pouvons nous demander si l'effet rétroaction de l'éducateur ne s'inscrit pas aussi dans la geste fossile ?

Ne manifeste-t-il pas ainsi l'existence d'un territoire très personnel de type "chasse gardée"? Une sorte de lien obscur, non résolu, dangereux peut-être, et qu'il estime devoir ne pas communiquer pour garder du pouvoir sur l'autre. A l'étroit dans la relation éducative et, de même, pour ce qui est l'ordre du travail, l'handicapé mental ne va t-il pas, de la réalité possible de l'enfermement, passer à la notion plus subtile de normalisation à la tâche forcée et répétitive ?

Compte tenu du champ social défini précédemment, de la problématique adoptée et des hypothèses énoncées, le fondement de notre recherche pourrait se libeller dans les termes suivants :

TITRE :

DES DROITS DE LA DIFFERENCE
AUX DROITS DE LA RESSEMBLANCE
POUR LES HANDICAPES MENTAUX.

SOUS-TITRE :

LA GESTE FOSSILE, Mémoire des origines :

Le point de voir autrement
La relation éducative entre
HANDICAPE et travailleur social.

III METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

1 - Présentation de la méthodologie adoptée :

"Ce n'est pas parce que l'arbre est différent qu'il produit moins de fruits" (1)

Cette très belle image par la force de son assertion fait émerger la question des pédagogies mises en oeuvre pour cueillir les fruits de la différence. Cependant, pour les repérer mais aussi pour infirmer ou confirmer nos hypothèses cette recherche s'appuie sur des matériaux nécessaires et sur leur traitement que nous avons souhaités les plus rigoureux possibles.

2 - Moyens méthodologiques mis en oeuvre

2.1 MATERIAUX nécessaires et leur TRAITEMENT

a) Matériaux observés

Observation directe

D'une part, au cours d'une pratique d'animation depuis 3ans sur le terrain auprès des membres du groupe SIGNES : * Jeunes adultes, hommes et femmes, participant sous notre direction à un travail de création artistique en expression théâtrale, trois heures par semaine, tout au long de l'année civile. D'autre part, à l'occasion du passage des 10 entretiens que nous avons enregistrés auprès des personnels techniciens et lors de la remise des questionnaires en direction des 308 ouvriers handicapés mentaux. Tout ce matériel sera explicité ultérieurement dans le corpus de la recherche.

(1) COMPAIN (Jean-Pierre) Ti-Jean, mon Jean :
Nouvelle suivie de notes chantées, déchantées et rechantées de l'oeuvre d'Emmanuelle.
La Roche sur Yon, le Cercle d'Or, 1981, P. 95

* "Groupe SIGNES" : création en 1983 à l'initiative du ministère de la culture. La pratique d'animation sera développée dans les chapitres 3 et 4.

B) Matériaux archivés :

Dépouillement de documents

- CAT de "L'oiseau-mouche" à LILLE : historique projet - dossier de presse :
échange de correspondances avec HERVEZ Luc (fondateur) et Alain MULLER (éducateur chef)
- CAT "DU TALLUD" dans les Deux Sèvres : travaux du L.I.E. de POITOU - CHARENTES :
échange de correspondances avec J.C COURT (attaché aux affaires économiques) district de PARTHENAY
- La loi N°75.534 du 30 Juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées
- La circulaire N°60 A.S du 8 Décembre 1978 relative aux centres d'aide par le travail.

C) Matériaux construits :

Mise en place d'une série d'entretiens pour faire expliciter d'une part les représentations des handicapés mentaux par les techniciens des C.A.T. D'autre part, pour permettre l'émergence de l'existence d'un espace de communication ainsi que la notion de désir des différents partenaires.

Construction d'un questionnaire pour infirmer ou confirmer nos hypothèses sur l'existence de la geste fossile contenue dans ce que nous appelons la renfermetude *.

Les enjeux de ces outils nous apparaissent décisifs. Nous les développerons d'une manière précise et approfondie au cours de leur utilisation dans le corpus constitué.

D) Matériaux bibliographiques :

Comme pour les matériaux construits, nous consacrerons plus avant, un travail non exhaustif et assurément arbitraire, au classement des sources bibliographiques consultées.

Nous tenterons de les présenter dans leurs différents champs d'approche du problème posé par la mise au travail des handicapés et par celui de leur insertion socio culturelle.

* Renfermetude : en l'état de tentative de forger un concept issu de "la longue renfermerie" dont parle F. DELIGNY, éducateur, créateur d'un réseau dans les Cévennes pour les enfants psychotiques.

3) Espace géo-historique de la recherche

Pour nous donner les moyens de pouvoir infirmer ou confirmer nos hypothèses, il nous apparaît également nécessaire, sur le plan méthodologique, de fixer un cadre historique ou temporel et géographique.

C'est à partir de la constitution du groupe "SIGNES" :

Association du type loi 1901, ayant pour but de promouvoir des activités culturelles auprès d'adultes handicapés mentaux, que nous pensons pouvoir préciser cet espace géographique.

En effet, les membres du groupe "SIGNES" travaillant dans 3 C.A.T de la région Lyonnaise, ce sont ceux-ci que nous retiendrons :

le C.A.T "Jacques CHAVENT"
 VENISSIEUX - RHONE
 Etablissement mixte : 71 ouvriers.

le C.A.T "Léon FONTAINES"
 DECINES - RHONE
 Etablissement mixte : 154 ouvriers.

le C.A.T "LA COURBAISSE"
 SAINT-PRIEST - RHONE
 Etablissement mixte : 83 ouvriers.

Uniquement en ce qui concerne les entretiens, afin d'éviter le cloisonnement du discours au sein de la même association (A.D.A.P.E.I.), nous les avons ouverts pour moitié aux C.A.T de SAINT-PRIEST EN JARRET (Loire), de la ROCHE TARARE (Rhône), de PENNESUY (Ain), de SAINT LEONARD, de COUZON AU MONT D'OR (Rhône), et de LAGARDE (Ardèche). Ce qui correspond à 5 entretiens sur un total de 10 réalisés.

Par ailleurs, compte tenu de son originalité, nous ferons référence à titre exemplaire au C.A.T de "L'Oiseau-Mouche" à LILLE, ainsi qu'au groupe "SIGNES" de LYON pour sa pratique à volonté créatrice et émancipatrice.

Sur le plan historique, il nous apparaît nécessaire de préciser au lecteur que c'est pour des raisons d'opportunité que nous avons retenu les années de 1982 à 1985. En effet, pendant cette période, l'occasion était particulièrement favorable, pour mener à bien notre enquête de terrain.

4) Typologie

En faisant le choix des 3 C.A.T Lyonnais dans lesquels travaillent les handicapés mentaux, membres du groupe "SIGNES", nous établissons une typologisation. Ce faisant, nous fabriquons un outil pour interroger notre objet d'étude :

"L'HANDICAPE MENTAL ET LE TRAVAIL"

Autrement dit, nous tentons de prendre les moyens adéquats pour poser, nous l'espérons, les questions pertinentes à la réalité observée sur ce thème, dans les C.A.T et le groupe "SIGNES".

A travers le questionnaire et les entretiens, notre objectif n'était pas de recueillir des idées sur la question, mais essentiellement de déceler des virtualités, voire un potentiel hypothétique de ressources chez l'handicapé mental, face au travail.

Ces questionnaires et ces entretiens sont par ailleurs l'occasion de repérer les discours sur la représentation du travail pour l'handicapé mental et finalement à l'égard de leur handicap au travail.

5) Les entretiens

Ils se sont déroulés sur la période du 25 Février 1985 au 13 Juin 1985. Recueillis au magnétophone et dactylographiés dans un deuxième temps. En plus, des techniciens des trois C.A.T apparentés au groupe "SIGNES", nous avons pu en fonction de ce que nous avons expliqué plus haut, interroger d'autres techniciens de la région Rhône-Alpes.

Afin d'obtenir des éléments qualitatifs, à même de permettre d'analyser les discours tenus sur le désir de l'handicapé mental et celui des techniciens, ainsi que pour pouvoir pointer les ressources virtuelles des uns et des autres, nous avons construit un guide d'entretien. Outil d'analyse nous permettant de croiser les éléments ainsi mis à jour, avec nos propres observations et le résultat quantitatif du questionnaire. Cet outil recoupe en cinq points sous forme qualitative, l'ensemble des préoccupations présentes dans le questionnaire que le lecteur trouvera plus avant.

La volonté de mettre en évidence l'existence de la geste fossile et celle d'un espace de communication entre les techniciens et les handicapés mentaux est clairement affirmée. La visualisation de ce questionnement sera réalisée à l'aide de tableaux à même d'illustrer d'une part, les différents points de vue et d'autre part, de traduire la perception de l'image sociale de l'handicapé mental par les techniciens.

L'ensemble de ce matériel donnera lieu à une analyse de contenu et à la confection d'un index pour inventorier la fréquence d'utilisation des mots repérés dans le vocabulaire employé.

Guide d'entretien, tableaux et index seront proposés ultérieurement à la lecture tandis que les entretiens seront livrés en annexe.

6) Le questionnaire

Au cours du traitement des résultats obtenus, nous préciserons comment fut élaboré et traité cet important outil de travail. En effet, comme il s'adressait à une population qui ne possède pas toujours le langage parlé et moins encore, celui de l'écrit il exigeait d'être créé :

Compte tenu de cette particularité, il devrait, à l'aide de dessins, mettre en évidence les différentes affirmations à même de vérifier notre hypothèse.

IV L'HANDICAP MENTAL :

=====

- Immuabilité ou éduabilité ?

Les essais de définition de l'handicap mental se superposent avec ceux qui concernent la débilité. Dans tous les cas, les auteurs renvoient dos à dos les tenants de l'immuabilité pour ce qui est de la débilité, autrement dit des fonctions cognitives altérées. Et d'autre part, ceux qui soutiennent l'éduabilité en prônant le fait de dépasser l'aspect global de la débilité sous le seul angle du manque, pour atteindre une conceptualisation dynamique du sujet. Dans ce cas, il est important de resituer le facteur efficace intellectuelle au sein de l'ensemble de l'organisation psychopathologique d'un individu. Dans cette optique l'handicap mental n'est plus une caractéristique d'une classe structurelle unique, mais n'est qu'un symptôme témoin de structures mentales sous jacentes. Celles-ci peuvent être très différentes les unes des autres, sans être nécessairement reliées à une étiologie organique précise. En effet, quand une origine organique est repérable, elle n'est plus dans ce contexte l'élément déterminant et explicatif unique de la débilité.

C'est pourquoi, il nous apparaît nécessaire de clarifier ce qui concerne immuabilité et éduabilité à propos de l'handicap mental. Cette condition étant remplie, il nous appartiendra d'exprimer nos finalités et notre position sans lesquelles il n'y a pas de pratique éducative. C'est là, le premier axe de notre recherche selon Guy AVANZINI.

Ceci étant posé, c'est tout d'abord par une approche historique qu'il nous semble important d'analyser la catégorie sociale qualifiée d'handicapés mentaux. Vocabulaire qui recouvre comme nous l'avons vu : Maladie et handicap

La compréhension du concept d'Handicap mental nous permettra d'illustrer notre deuxième axe de recherche dans l'ordre de la représentation du sujet et de son éducativité. Ensuite seulement, nous traiterons du concept de TRAVAIL, dans la perspective des 3^{ème} et 4^{ème} axes, qui représentent les contenus et les procédures didactiques mis en oeuvre, traitant de L'EDUCATIVITE

A) AXES 1 ET 2 : Finalités et représentation du sujet

- Le concept d'handicap mental

Les uns semblent taraudés par le refoulement, sculptés par la douleur, tandis que les autres paraissent sourire. Souvent aux antipodes et malgré cela, ensemble ils ont la bouche meurtrie lorsque l'imprononçable monte au bord des lèvres du fond de l'handicap mental.

En effet, si la folie est née comme un discours, un langage plus ou moins partagé par tous et dont il convient de retrouver le sens ; l'ARRIERE profond, c'est le degré zéro de l'humanité, celui qui ne permet les identifications que dans l'ordre du monstrueux, du danger. C'est pour cela qu'il dérange ou qu'il terrifie. (1)

Plus tard, à propos du groupe "SIGNES" nous verrons que le thème du monstre est présent fondamentalement dans la thématique proposée par les handicapés mentaux. Le personnage central de la première création publique : "Une ardoise de silence" est le RAT MONSTRE rouge. Comment ne pas voir là une tentative naturelle d'interrogation du "refoulé collectif". Lettre mémoire qui, comme l'écrit M. ZAFIROPOULOS (2) a toujours tendance à retourner de l'oubli, travaille les phantasmes des uns et des autres et réapparaît périodiquement de manière incontrôlée sous la forme de scandales divers ; produisant émotion, redécouvertes et paroles. Le dernier en date, bien après celui d'ISABELLE et des "HUNORS" entre autres est celui du "CORAL". (3)

(1)-(2) (Markos) ZAFIROPOULOS - Les arrières de l'asile à l'usine
Ed. PAYOT, PARIS, 1981 p 48 et 78

(3) LE MONDE : 21.10.1982

Pour la société, "Ses monstres" ou "Ces monstres là" mouraient tôt dans l'anonymat du monde asilaire. Ceci jusqu'au début des années 1950 où avec la première enquête sur le dépistage systématique des enfants déficients mentaux sous l'égide du professeur Georges HEUYER de Paris et la construction de l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (l'U.N.A.P.E.I.) se créent les premiers centres d'Education Spécialisée : les Instituts Médico Educatif (I.M.E.). Hier, il faut les citer, car la rééducation leur doit beaucoup, les précurseurs Lyonnais contribuaient aussi à une révolution en matière d'handicap mental. Pour la France, c'est en 1948, à LYON, sous l'impulsion du docteur Claude KOLHER que maître André PERRET GAYET fonda la première association de parents : l'A.L.A.P.E.I.

Le docteur Claude KOLHER spécialiste de neuropsychiatrie infantile est à l'initiative des premières classes de perfectionnement professionnel de LYON : "Les Ateliers de Gerland" dirigés par Maria DUBOST, mais avant ?

Bien avant un médecin nommé Jean ITARD va s'interroger et se consacrer pendant 5 ans à la prise en charge éducative de VICTOR le sauvage de l'Aveyron, avec au bout, l'échec. Malgré cela d'autres médecins persistent et tentent la scolarisation des idiots à la Salpêtrière en 1824. On passe alors de la notion d'idiotie, qui pour ESQUIROL était une caractérisation d'un déficit sensoriel et intellectuel, à celle des idioties qui recouvrent notamment pour VOISIN toutes les facultés ou déficits multiples mises à jour par ses recherches en phrénologie. En 1837, E.SEGUIN instituteur tente sa première expérience à l'hôpital de BICETRE en créant la méthode dite médico-pédagogique en direction de l'éducation des idiots.

Pour Markos ZAFIROPOULOS (3) la mise au pluriel de la figure de l'idiot opérée par VOISIN prend le terme de "Nébuleuse des idioties", terme qui démontre à l'évidence pour les aliénistes la complexité de l'handicap mental, qui touchait à l'époque d'autres sphères du fonctionnement psychique que l'intelligence.

(3) Markos ZAFIROPOULOS Op. Cit. page 30

Ainsi la notion de débilité n'est inventée qu'au début du XXème siècle suivant, quelques années après la généralisation de l'obligation scolaire et l'apparition des psychopédagogues. (4)

"Longtemps on a cru qu'il n'y avait rien à faire pour lutter contre cette dépression de l'intelligence. L'expérience a aujourd'hui démontré que, s'il était chimérique de prétendre ramener tous les idiots au niveau des êtres doués d'une intelligence même moyenne, on pouvait cependant, obtenir une amélioration considérable dans leur état, équivalent, pour quelques uns, à une réintégration absolue. Un assez grand nombre peuvent, tout au moins, grâce à des soins bien entendus, arriver à apprendre un métier et à vivre du produit de leur travail".

(Fernand BUISSON, agrégé de l'université, inspecteur général de l'enseignement primaire) (5).

En 1905, BINET imagine avec SIMON une échelle métrique de l'intelligence ; c'est le premier instrument de mesure permettant de dépister la débilité mentale. Dans "Les enfants anormaux" guide d'admission pour les classes de perfectionnement en 1907, à propos de la définition de l'idiotie, il substitue à la nébuleuse des idioties du XIXème siècle, une chaîne des arriérations mentales qui sera ordonnée par la psychologie :

(4) Markos ZAFIROPOULOS Op. Cit. page

(5) Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire - Librairie HACHETTE
ET Cie 1887 P. 83

"La classification de l'idiotie est une classification clinique à faire par la psychologie.

Ces états intérieurs sont en nombre indéfini, composés par une série continue de degrés qui s'échelonnent depuis les états les plus profonds de l'idiotie, jusqu'à ceux qui se confondent avec l'intelligence normale". (6)

Les classifications des aliénistes seront remplacées par la classification suivante :

- Est idiot : Celui qui n'arrive pas à communiquer par la parole avec ses semblables, c'est-à-dire qui ne peut exprimer verbalement sa pensée, ni entendre la pensée verbalement exprimée par d'autres, alors que ni un trouble de l'audition, ni un trouble des organes phonateurs n'expliquent cette pseudo aphasie qui est due entièrement à une déficience intellectuelle.

- Est imbécile : Celui qui n'arrive pas à communiquer par écrit avec ses semblables, c'est-à-dire qui ne peut pas exprimer sa pensée par l'écriture, ni lire l'écriture ou l'imprimé, ou, plus exactement, comprendre ce qu'il dit, alors qu'aucun trouble de la vision ou aucune paralysie motrice du bras n'expliquent la non acquisition de cette forme de langage, défaut d'acquisition qui est due à une déficience intellectuelle.

- Est débile : Celui qui sait communiquer avec ses semblables par la parole et par écrit, mais qui montre un retard de deux ou trois ans dans le cours de ses études, sans que ce retard soit dû à une insuffisance de scolarité. (7)

Pour BINET : "A coup sûr, l'idiot est pour l'hospice, à coup sûr le débile est pour l'école (classe de perfectionnement). Reste l'imbécile au sujet duquel on peut hésiter ... on recherchera dans quelle mesure il profitera de l'enseignement spécial". (8)

(6) (7) (8) - A. BINET et Th SIMON

Les enfants anormaux - Toulouse, PRIVAT, réédition 1978

Pour les psychologues, les idiots ne relèvent donc pas de la pédagogie spécialisée. Ils limitent l'utilisation de la notion d'idiotie et en font une affectation spécifique de l'intelligence.

La question de la scolarisation de l'enfance arriérée au sein de l'hôpital étant tranchée, les modifications que va connaître l'arriération mentale ne viendront pas de là. Ce seront surtout les bouleversements que va traverser la maladie mentale, qui par contamination joueront un effet sur elle.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les jeunes psychiatres ne supportent plus, après les épreuves des camps et les atrocités du nazisme, la similitude, les analogies avec l'espace carcéral psychiatrique.

C'est tout le mouvement de la psychiatrie institutionnelle de l'école de St ALBAN avec des médecins comme TOSQUELLES, GENTIS, BALVET de Lyon, OURY, GUATTARI, DELIGNY⁽¹⁾ à la clinique de Laborde et d'autres moyens, tels l'apport du psychodramé de MORENO, ainsi que l'usage des neuroleptiques.

La camisole chimique remplaçant la camisole de force, plus récemment il faut citer la sectorisation, les 4 plus grandes révolutions en psychiatrie sont accomplies :

- 1) PINEL enlève les chaînes aux malades .
- 2) Les neuroleptiques et les anti-dépresseurs suppriment la folie hurlante
- 3) La psychanalyse et les thérapies proposent un nouvel espace de traitement
- 4) L'extra hospitalier et la création de la psychiatrie de secteur en 1973 "referment la boucle"

En ce qui concerne l'arriération mentale :
S'amorce donc une évolution des attitudes et des conceptions, qui devient patente après la seconde guerre mondiale.

(1) DELIGNY : instituteur

La peur recule en raison même des progrès de la connaissance, tant il est vrai que ce type de peur dérive d'abord de l'inconnu.

On a accès progressivement à une meilleure connaissance des étiologies de FOELLING qui déjà en 1934 avait isolé l'oligophrénie phénylpyruvinique*. Plus récemment les professeurs LEJEUNE et TURPIN mettent en évidence les irrégularités chromosomiques liées à certains types de déficiences, notamment en ce qui concerne les recherches sur le chromosome X fragile. Même si cette connaissance des étiologies ne peut encore être pratiquement utilisable sur le plan thérapeutique qu'en un petit nombre de cas, une voie est ouverte qui paraissait auparavant inaccessible. Cette mise en évidence de nombreuses causes "accidentelles" de déficience mentale porte d'ailleurs une conséquence très importante : Même dans le cadre des étiologies constitutionnelles, la transmission héréditaire (au sens strict du potentiel génétique insuffisant) n'apparaît plus comme la grande responsable. (9)

Malgré cela, l'arriération mentale reste encore une énigme et d'après M. ZAFIROPOULOS (10) largement contournée par les énoncés analytiques centrés autour de la folie. Il relève un développement inégal entre le discours analytique et le discours de la médecine du corps qui laisse l'arriération mentale dans l'ordre des pathologies à étiologies organiques. Il cite à l'appui que dans sa population d'analyse (11) 85% des arriérations mentales sont rapportées à des causes organiques seules, alors que la catégorie d'autisme infantile précoce apparaît dès 1943 dans les travaux de Léo KANER et que les notions les plus récentes d'arriération à structure psychotique et de psychose à expression déficitaire apparaissent dans les travaux de MISES et de BORANDE au début des années 1960.

(9) R. FERRON, Les débilités mentales - R. ZAZZO
équipe HR, et. A. COLIN, 1969 - p. 58,59

(10) (11) M. ZAFIROPOULOS, Les arrières de l'asile à l'usine, Op. Cit. p. 45 et 46

* Oligophrénie phénylpyruvinique : Schizophrénie de forme fruste ou psychologique déficitaire

Aujourd'hui en 1984, en ce qui concerne les causes de l'autisme et ses modes de prise en charge, l'accord n'est nullement réalisé. S'agit-il d'une maladie organique, d'une perturbation innée de l'appareil psychique à laquelle peuvent seules porter remède, des méthodes qui s'apparentent au dressage ? S'agit-il d'un trouble profond dans l'établissement des premières relations du nouveau né avec son entourage immédiat ?

Des psychanalystes dont les travaux sur l'autisme font autorité, tels les professeurs Colette CHILAND, René DIATKINE, Serge LEBOVICI, Roger MISES et Michel SOULE pour la France, le professeur Donald MELTZER (U.S.A) et le Docteur Frances TUSTIN (Grande Bretagne) ne nient nullement l'importance des troubles physiologiques qui accompagnent l'autisme et souhaitent une intensification de la recherche biologique. Cependant, ils contestent une vision manichéenne d'un trouble aussi manifeste de la personnalité (12).

F. DELIGNY "L'homme aux 50 ans d'asile", s'il admet un problème organique, pense qu'il y aurait aussi une autre voie, celle de l'espèce humaine par opposition à l'espèce animale. Pour lui, l'enfant autiste est de la même espèce que nous. L'autisme mettrait à jour la mémoire des origines et l'immuable, qu'il prend personnellement en compte, dans son action d'éducateur à MONOBLET dans les Cévennes, depuis 1967 (13). Là-bas, depuis le temps, à distinguer l'être humain de l'homme, il en vient à parler de symbiose.

(12) Claire BRISSET L'enfant au regard perdu : trouble psychique ou anarchie chromosomique ? on ne sait pas d'où vient l'autisme -
Le Monde , 8 juillet 1984

(13) Fernand DELIGNY 50 ans d'asile

J.M CAILLAUD ARIHAUD - Claude CHALAGUIER - L. Pierre JOUENET
P.32 - A paraître Ed. PRIVAT

Pour lui au bout de sa vie, les deux vivent en symbiose, phénomène remarquable sous lequel pointe dit-il : la longue renfermerie de l'espèce humaine. Cette observation il l'exprime magistralement dans son film "LE MOINDRE GESTE" tourné en 1973. Pour l'illustrer nous nous permettons de reproduire dans sa quasi totalité le présent commentaire de Fernand DELIGNY :

"Reste ce film, "Le moindre geste", film d'une heure quarante cinq, marié à ce qui a pu être retenu de ce discours si fascinant, écho de tout ce qui se dit, y compris la messe, qu'YVES, à s'écouter, penser, laisse ses mains débrayées en revenir d'elles-mêmes, à ces gestes des premiers âges et bien malin qui me dira s'il s'agit là de l'enfant ou de cet être que je persiste, malgré tout, à dire humain, alors que la parole n'était pas de ce monde. Ceci dit, je crains fort que ce sacré mur qui renvoie en écho à chacun sa parole, ne vienne resurgir entre l'écran et ceux qui verront ce document. Car mon projet, en guidant la prise d'images, était de donner à ceux qui le verraient, leur part de cet être là que je voyais et entendais vivre avec nous depuis six ou sept ans, tel qu'en ses attitudes, gestes et propos, il était familier et superbe, parole vacante et tout à coup loquace et vitupérant et, dans le flot parlé, je reconnaissais à s'y méprendre, cette parole qui nous fait ce que nous sommes et qui règne, universelle, démonstratrice, cocasse, meurtrière". (14)

Parole vacante ou meurtrière, lorsque l'imprononçable monte au bord des lèvres du fond de l'HANDICAP MENTAL.

(14) F. DELIGNY tiré à part de Jeune Cinéma, n°55 - 1973

Le moindre geste

Ainsi au XIXème siècle, avec les médecins aliénistes, au début du XXème siècle, avec les psychopédagogues et à l'approche du XXIème siècle : la longue renfermerie de l'homme subsiste.

Nous avons envie d'écrire "renfermetude" (en l'état de) et de créer ainsi, un concept dans le traitement de notre problématique sur l'handicap mental et le droit au travail créatif dans les C.A.T, concept que nous ne manquerons pas de développer plus avant.

En l'état des connaissances, on peut écrire aujourd'hui pour ce qui est du concept porteur d'HANDICAP MENTAL :

Les handicapés mentaux sont des enfants, des adolescents, des adultes qui se caractérisent par une défaillance congénitale, acquise ou lésionnelle, de leurs fonctions intellectuelles.

L'insuffisance mentale doit être différenciée de la démence qui est une évolution régressive.

HANDICAPE MENTAL : le terme est préférable à celui d'infirme parce qu'au delà de la notion de déficit, il évoque l'idée d'un désavantage à compenser.

Cette différence se traduit chez celui que l'on nomme handicapé par un retard mental sensible, par rapport à la moyenne des sujets de son âge. L'handicap peut être global ou n'affecter qu'une partie du psychisme. On distingue de ce fait l'arriération intellectuelle communément appelée arriération mentale, et l'arriération affective.

L'arriération affective :

Peut aller de pair avec l'arriération intellectuelle ou se rencontrer chez des personnes d'intelligence normale. Elle correspond à une fixation à un stade de l'enfance, et se manifeste essentiellement par la persistance d'une conduite infantile, une absence d'autonomie, un grand besoin de sécurité, une fixation excessive aux images parentales, une attitude égoïste et un jugement puéril. Au contraire de l'arriération intellectuelle qui est définitive, l'arriération affective peut évoluer sous l'influence d'une action psychothérapique.

L'arriération intellectuelle :

C'est l'expression d'un déficit des fonctions intellectuelles, se révélant précocement et ne pouvant être, en principe, jamais comblé. bien que tous les arriérés présentent un certain nombre de caractères communs, l'arriération mentale n'est pas une "entité clinique" en ce sens que tous les cas ne manifestent pas les mêmes caractéristiques, le même rythme de développement, le même début, la même cause et ne nécessitent pas les mêmes méthodes de soin, de traitement ou de rééducation.

Les statistiques relatives à l'arriération intellectuelle manquent de précision et d'homogénéité surtout en ce qui concerne les formes légères de cet état assez difficile à apprécier. Selon les auteurs, il y aurait en France, 1 à 2 milliers d'arriérés.

Selon l'importance du retard intellectuel, on distingue classiquement :

- Les idiots : Inéducables

- Les imbéciles : Semi-éducables mais incapables d'indépendance sociale

- Les débiles : Educables

D'autres classements hiérarchiques fondés sur l'utilisation des tests psychométriques et des quotients d'intelligence sont encore employés pour permettre des subdivisions plus fines dans l'arriération mentale.

- COMPARAISON ENTRE LES CLASSIFICATIONS AMERICAINES ET FRANCAISES

pour désigner et classifier les différentes débilitez.

	CLASSIFICATION FRANCAISE	CLASSIFICATION AMERICAINE (Adoptée par l'Organisation mondiale de la santé)	
		Echelles de	
		Wechsler	Teman
80 — 75 — 70 —	débilitez légère : 65 < QI < 80	intelligence limitée : 69 < QI < 80	68 < QI < 80
65 — 60 — 55 — 50 —	débilitez moyenne : 50 < QI < 65	arriération légère : 55 < QI < 68	52 < QI < 67
45 — 40 — 35 —	débilitez profonde ou imbécillitez 30 < QI 50	arriération modérée ou moyenne : 40 < QI < 54	36 < QI < 51
30 — 25 — 20 —	arriération profonde ou idiotie : QI égal ou inférieur à 30	arriération sévère : 25 < QI < 39	20 < QI < 35
15 —		arriération profonde : QI égal ou inférieur à 24	QI égal ou inférieur à 19

L'approfondissement du concept porteur d'handicap mental nous permet donc d'en saisir son poids et sa complexité.

Nous soulignons l'importance qu'il met à jour chez le sujet tant sur le plan de l'efficience que sur celui de l'affectivité.

Et cela, sans oublier que les catégories indiquées ont été créées pour des facilités administratives et qu'il ne faut les utiliser qu'avec beaucoup de réserve.

Au niveau supérieur, se trouvent les DEBILES LEGERS :
Ce sont des déficients de l'intelligence, éducatibles, aptes - après avoir bénéficié d'une pédagogie spéciale - à une vie autonome et à une adaptation au monde normal du travail. Leur quotient intellectuel est habituellement situé entre 0,65 - 0,70 et 0,80 - 0,85. Enfants, adolescents, ils relèvent soit des classes de perfectionnement, soit d'instituts médico-pédagogiques lorsqu'ils présentent des troubles sensoriels, moteurs ou même caractériels. Adultes, ils peuvent s'adapter à un travail normal.

LES DEBILES MOYENS sont des sujets largement semi-éducatibles pouvant aboutir, après rééducation, à une autonomie partielle et à un poste de travail, mais dont on peut prévoir qu'ils auront besoin d'une aide psychologique ou matérielle en fonction non seulement de leur quotient intellectuel qui se situe entre 0,50 et 0,70 mais encore d'autres déficiences telles que : insuffisance motrice, épilepsie, troubles endocriniens, troubles du comportement, etc ... et pour lesquels il faut prévoir des instituts médico-pédagogiques et des instituts médico-professionnels.

Devenus adultes, ils bénéficient, pour la majeure partie, d'un emploi en milieu protégé.

LES DEBILES PROFONDS, quotient intellectuel de 0,30 à 0,50 sont des sujets partiellement éducatibles, relevant d'un traitement en instituts médico-pédagogiques et en instituts médico-professionnels, et pouvant participer à un travail collectif, mais dans des centres d'aide par le travail (C.A.T).

Enfin LES ARRIERES PROFONDS, dont le quotient intellectuel est inférieur à 0,30, sont des sujets seulement adaptables à une certaine vie collective. (1)

La complexité de l'handicap mental par sa référence à l'arriération mentale nous renvoie à la psychiatrie et d'une même manière précise à la politique sociale et économique - c'est le cas où l'handicapé mental présente également d'autres handicaps :

Souvent ces enfants, adolescents ou adultes sont atteints de plusieurs handicaps : cécité, surdité, troubles moteurs, épilepsie, infirmité motrice cérébrale, etc.

"Les arriérations mentales n'excluent pas non plus des troubles psychotiques, et plus ces troubles sont précoces, plus la distinction se révèle difficile". (Dr KOHLER). Le Pr DUCHE relève, de son côté, la fréquence des traits psychotiques de la personnalité chez les arriérés profonds et il estime que l'arriération mentale a un rôle favorisant dans l'apparition de ces symptômes.

(1) Michel LEIBOWICZ - Guide des personnes handicapées, de leurs parents et de leurs amis.
Édition J.B BAILLIERE, 1978 - 326 p. 20

En ce qui concerne la psychose :

un peu de ce qui a été vu

"Il ne s'agit pas d'une déficience intellectuelle ou de manifestations caractérielles réactionnelles à des facteurs d'environnement, il s'agit d'une organisation pathologique très précoce de la personnalité de l'enfant. Le développement de l'enfant est altéré dans son unité, il se fait de façon dysharmonique. Le potentiel intellectuel peut être normal, mais les fonctions cognitives risquent de se développer de façon aberrante et de retentir sur les acquisitions intellectuelles et la sociabilisation de ces enfants." (Dr Bianca LECHEVALLIER 1971) ;

L'enfant mongolien "trisomie 21 " est classé dans l'échelle des débiles moyens ou profonds. Sur le plan social, tout enfant débile mental doit pouvoir être considéré comme atteint d'une incapacité permanente de 80% si son quotient intellectuel est égal ou inférieur à 0,65, étant entendu qu'un battement de 5 points en plus ou en moins peut intervenir.

En dernière analyse, nous pouvons écrire que la notion "d'handicap mental" est récente. Ce concept n'a pris corps que dans ces dernières années, et comme tel se réfère à l'histoire.

- le Moyen Age identifiait déficience mentale à folie (influence du malin).
- Au siècle des lumières : l'idiot, le simple d'esprit, a remplacé le fou du Moyen Age.
- Au XIXème siècle avec l'essor des sciences sociales le simple est commué en débile.
- Au XXème siècle, apparaît la notion ou l'usage d'handicapé mental.

A ce point de notre travail nous constatons que depuis le Moyen Age et jusqu'à la fin de notre XXème siècle l'existence de la différence est manifeste. C'est une longue errance mais aussi l'affirmation de l'importance et de la complexité de l'handicap mental. Toute cela concourt à contenir la face cachée des finalités qui sous tendent tout projet d'éducation.

Processus qui occulte peut-être en cela la part d'ombre qui préside à la production sociale des établissements de type C.A.T où travaillent côte à côte, des hommes différents, dits débiles moyens et débiles profonds. Ceux là même représentant notre population ciblée. A son égard, compte tenu de la Représentation que des éducateurs se font aujourd'hui de l'handicapé mental, nous serons amenés à partir du corpus constitué, à clarifier l'existence du concept d'EDUCABILITE. Selon Guy AVANZINI, il est constitué de deux courants :

L'un de type NORMATIF qui s'appuie sur des idéaux de type politique, philosophique ou théologique.

L'autre de type DESCRIPTIF qui prend essentiellement en compte les conditions du déroulement de l'action éducative et contribue en cela à l'élaboration scientifique de théories. Un premier point d'accord consisterait à faire se rencontrer ses deux courants sur le postulat d'EDUCABILITE de l'handicapé mental.

Le second point quant à lui, devrait porter sur les MEDIATIONS, autrement dit sur les moyens mis en place pour atteindre l'EDUCATIVITE, que représente par exemple, le TRAVAIL pour le sujet handicapé mental.

Là encore, toute tentative aussi révolutionnaire soit-elle, mérite notre analyse. C'est là, l'enjeu de notre réflexion sur l'handicap mental et le travail.

Avant de définir ce que recouvre le concept de travail il nous apparaît logique de rappeler qu'il s'inscrit sur ce que des auteurs comme KARLIN et LAINE désignent comme étant la scène sociale et politique. (1)

Là où chaque citoyen tient consciemment ou à son insu, un rôle collectif.

Ce concept de "scène sociale et politique" nous conforte à vouloir clarifier :

(1) KARLIN (Daniel), LAINE (Tony). La raison du plus fou Paris, Ed. sociales, 1977, 345 p.

Le champ socio-économique de la loi de 1975 pour les handicapés

Ceci nous incite à étudier ce que signifie la volonté d'insérer les handicapés mentaux par le travail, alors que la valeur de celui-ci est en baisse. A cet égard, il est essentiel de rappeler l'évolution historique de ces trente dernières années qui nous ont conduits au développement industriel et à son déclin, que nous vivons présentement.

Lorsqu'en 1926, de manière expérimentale le premier C.A.T fut créé en Hollande, nous n'en étions pas là. Par contre, en France il faudra attendre 1959 et toujours à LYON pour voir naître Les Ateliers "Denis Cordonnier" à Dardilly, comme premier C.A.T *

En 1963 le professeur LAFON, président de l'UNAR, encourage les différentes associations de parents, à développer la construction des C.A.T, dont le nombre passe de 3 en 1960 à 80 en 1970, pour atteindre le chiffre de 200 en 1974 employant plus de 10.000 ouvriers.

Ces dernières années, le bureau S.E.F du ministère des Affaires Sociales, dans un recensement des établissements pour handicapés adultes datant de Novembre 1981 nous révèle l'existence de 683 C.A.T pour un effectif de 44.526 personnes. L'évolution de la situation de 1978 à 1981 s'est fortement accrue en 3 ans: les résultats donnent à penser que cette progression est loin d'être terminée et que l'on atteindra 100.000 places en C.A.T dans les années 1990. (CF tableau n°1 et 2).

* A l'époque nous étions dans une société de plein emploi et certains pionniers, telle MARIA DUBOST adhéraient à l'idéologie MARXISTE. Le travail gardait toute sa valeur et les futurologues étaient incapables d'imaginer la crise économique dont nous assumons encore aujourd'hui le prix.

S.E.F : Service d'Etudes et de financement

Il nous apparaît intéressant de révéler également, toujours d'après la même source, que l'ILE DE FRANCE, la région RHONE-ALPES et le NORD - PAS DE CALAIS détiennent les capacités les plus fortes, respectivement : 4810 - 4558 - 4272 postes de travail.

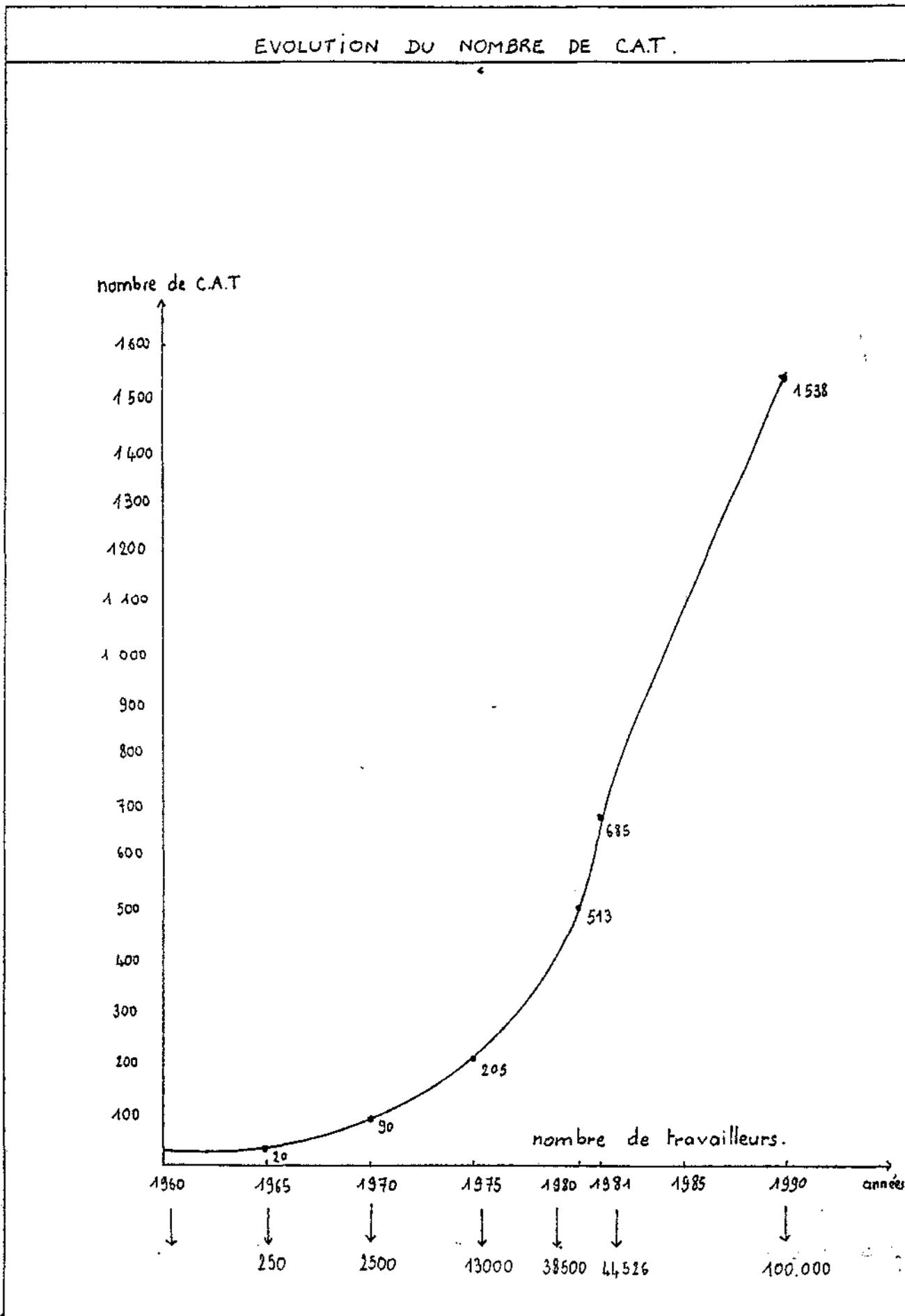
A la lecture de ces chiffres, nous ne pouvons nous empêcher de penser et d'écrire; Quelle grande et généreuse idée que d'avoir pu imaginer un jour, qu'un handicapé pouvait prétendre à travailler et concourir, par là, à une reconnaissance sociale.

L'évolution historique l'éclaire fort bien et aujourd'hui exige une aussi grande honnêteté pour que cet acquis ne se retourne pas contre ses bénéficiaires et en fasse des victimes, les pénalise; cela juste au moment où se prend un nouveau virage dans une direction de politique plus développementaliste, philosophique, voire anthropologique.

Tout cela nous pousse à réfléchir sur ce que le travail représente pour les équipes éducatives des C.A.T, à un moment où l'on parle de temps libre, d'horaire à la carte, de nouvelles techniques, de robotique bouleversant l'univers de l'entreprise. C'est à dire où l'on commence à prendre un certain recul par rapport aux formes taylorisées du travail et aux normes sociales qui en furent les conséquences pendant plus de cent ans.

CF -Tableau n°1
Tableau n°2
Pages suivantes

Tableau n° 1



- TABLEAU DE RECENSEMENT DES C.A.T EN FRANCE EN 1981 -				
Région	Nombre d'établissements	Capacité moyenne	Capacité totale	Places en C.A.T pour 1000 ha.
Alsace	12	85	1 018	
Aquitaine	43	65	2 799	0,65
Auvergne	19	61	1 159	1,09
Bourgogne	17	70	1 191	0,88
Bretagne	38	62	2 346	0,75
Centre	31	49	1 508	0,88
Champagne-Ardenne	12	94	1 129	0,68
Franche-Comté	14	74	1 033	0,47
Ile de France	85	57	4 840	0,95
Languedoc-Roussillon	40	61	2 438	0,48
Limousin	12	64	765	1,33
Lorraine	32	66	2 105	1,04
Midi-Pyrénées	33	69	2 266	0,91
Nord-Pas de Calais	38	112	4 272	1,00
Haute Normandie	15	71	1 060	1,09
Basse Normandie	25	79	1 982	0,58
Pays de Loire	36	57	2 034	1,51
Picardie	29	65	1 874	0,71
Poitou-Charentes	23	62	1 417	0,76
Provence-Cote d'Azur	45	57	2 572	0,92
Rhône-Alpes	78	58	4 558	0,66
Corse	1	22	22	0,92
D.O.M	5	34	168	0,10
France entière	683	65	44 526	0,83

B) AXES 3 et 4 : Les contenus et les procédures mises en oeuvre.

Le travail : Un acte de naissance

- Le concept de travail et la définition de
C.A.T

D'après le dictionnaire LAROUSSE, le mot "travail"
est issu de l'étymologie latine :

Tripalium, instrument de torture à trois pieds, servant au
maréchal ferrant pour immobiliser les chevaux, afin de les ferrer

La définition est étonnante et cependant très parlante.
Pourtant, qu'il soit handicapé mental ou qu'il ne le soit pas,
cette phrase d'André MALRAUX, extraite de "La condition humaine"
garde tout son sens pour l'homme :

"Une civilisation se transforme lorsque son élément le plus douloureux -
l'humiliation, chez l'esclave, le travail chez l'ouvrier moderne - devient
tout à coup une valeur, lorsqu'il ne s'agit plus d'échapper à cette humili-
ation, mais d'en attendre son salut, d'échapper à ce travail, mais d'y
trouver sa raison d'être".

"De l'asile à l'usine" d'après l'image choc de M. ZAFIROPOULOS, l'handi-
capé mental trouve-t-il dans le travail au sein des C.A.T sa raison d'être ? que
recouvre le concept de Travail et comment se définissent les C.A.T ? Le travail
par son côté contraignant suscite des attitudes paradoxales, c'est ainsi qu'une
activité librement choisie comme les disciplines sportives du type cyclisme ou
foot-ball se transforme en labeur dès lors qu'elle prend le statut de profes-
sionnel; inversement une activité pénible du type vendanges ou chantier de re-
construction, peut devenir un loisir lorsqu'elle est choisie librement.

A la différence du jeu, le travail engage la personne. On joue pour se distraire, on travaille pour gagner sa vie et subvenir à ses besoins, et à ceux dont on a la charge. Dans le travail il y a notion de sérieux et de responsabilité qui n'existe pas dans la gratuité du jeu; au contraire, on doit rendre des comptes à ses responsables hiérarchiques, à ses clients voire à son public. Le travail implique des rôles définis et un statut social, en cela on mesure dans cette période de chômage la souffrance et la déstabilisation de ceux qui ne trouvent pas de travail.

De même que lorsqu'il est librement choisi en répondant au goût et aux capacités de l'individu il peut être épanouissant, inversement, l'émiettement des tâches tendant vers l'automatisation, la robotique, est cause de troubles psychiques ou psychosomatiques.

C'est ici toute la question de la professionnalisation qui est posée, l'interrogation sur le sens du mot profession, mais aussi de celui du travail.

Etymologiquement, "profession" vient du latin *professio* de *profitéri* : "Déclarer hautement" (1) Pour celui qui a une compétence reconnue, sanctionnée par une qualification la chose est possible. Dans le cas contraire, la proclamation à haute voix a rarement lieu à propos du travail, aujourd'hui en 1985. En effet, d'une part, la désaffectation à l'égard du travail est manifeste. Elle est particulièrement sensible chez les jeunes générations pour qui le travail n'est qu'un moyen de s'assurer un certain niveau de vie. Une enquête du Centre d'Etudes et de Recherche sur les conditions de l'emploi en 1970 déjà donnait les résultats suivants :

- pour 54%, le travail n'est qu'un moyen de s'assurer un certain niveau de vie.
- pour 22%, seul est envisagé l'angle du salaire qu'il procure.
- pour 10%, affirmation qu'il est une contrainte insupportable.
- 14% disent qu'il constitue une valeur en soi.

D'ailleurs dans les années 60, la lecture des ouvrages sur la question parlait de la désaffectation du travail par les jeunes. Renaud SAINSAULIEU (2), notamment, explique pour cette époque le retrait des jeunes face au travail

(1) SILLAMY (Norbert) : Dictionnaire de psychologie
Paris, BORDAS, 1980, T.1, 656 p.

(2) SAINSAULIEU (Renard) : Rapport au travail et identité sociale.
APPROCHES (PARIS) cahier n°39, 3ème trimestre 1983, 119 P.

par le décalage entre l'absence d'intérêt de leurs tâches et leurs perspectives d'action pour plus tard. Mais en fait, la situation a évolué depuis le milieu des années 70, entre autres avec l'apparition d'un large courant culturel d'évolution de la mentalité des femmes au travail sous l'effet cumulé de la scolarisation comparable à celle des hommes. De plus la crise économique de 1971 et la montée du chômage sont venues d'autant plus dramatiser le problème, provoquant pour les jeunes un rétrécissement des marges de manoeuvre pour définir une orientation professionnelle.

La valeur de l'emploi, tend à prendre le pas sur celle de projet personnel, car conclut Renaud SAINSAULIEU, l'avenir paraît lourd de trop de contraintes non maîtrisables.

Aujourd'hui, nous pénétrons donc, dans un monde de contradictions au sujet du travail dont Jacques ELLUL (3) donne deux exemples : Avec l'action des syndicats, on a ramené le travail à sa seule fonction rémunératrice et on a ainsi réduit d'autres possibilités de motivation au travail, avec la multiplication des machines, on a réduit les motivations du travail humain, le rendant moins nécessaire, parfois même inutile. Il devient indispensable de s'orienter dans deux directions :

Redonner au travail humain sa singularité de producteur d'oeuvre où l'homme puisse s'incarner et s'exprimer et susciter un intérêt pour le travail à partir de nouvelles valeurs.

"C'est dans un ensemble de valeurs neuves que l'homme peut redécouvrir des motivations à son travail, mais différentes de ce qu'elles étaient dans les sociétés traditionnelles, et pour un travail également devenu différent".

"Travail différent" "Le travail autrement" en voyons-nous en 1985 pointer les signes ? en réalité nous constatons que le concept de travail, reste en constante recherche d'équilibre entre sa définition première de "tripalium" et sa quête de sens telle que MALRAUX la prophétise dans "La condition humaine".

(3) APPROCHES : Opus cité P. 52

Sans vouloir conclure, il est donc nécessaire que les travailleurs sociaux restent vigilants dans leur analyse du rapport de l'homme au travail, à fortiori en ce qui concerne les handicapés mentaux à la tâche, dans les C.A.T.

CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL :

"Les gestes à 10 sous et la mesure du travail."

Chacun sait que la division du travail en tâches simples permet d'évaluer le rendement de 2 ouvriers placés dans des conditions identiques. Chaque tâche étant standardisée, c'est-à-dire parfaitement définie dans son étendue et dans la manière de l'exécuter.

L'idéologie sous jacente à la mesure du travail, est que personne ne donne le maximum de ses possibilités. Autrement dit, la mesure du travail qui implique des normes de travail et de chronométrage des opérations est contestable.

Markos ZAFIROPOULOS dans son étude (2) dénonce à ce propos la réorganisation du travail dans un C.A.T pour obtenir le meilleur rendement : "Mise en place d'une chaîne de travail où l'activité sera étudiée et décomposée par gestes, parce que c'est maintenant la force de travail qui sera mise en vente directement et non plus, le produit. Les techniciens nouvellement recrutés vont rationaliser les gestes des travailleurs pour en tirer le meilleur rendement. C'est cette suite de gestes qui va être facturée aux industriels."

La directrice du CAT observé confirme les faits en ces termes :

(2) (Markos) ZAFIROPOULOS Opus cité p. 176

"Quand on a de l'entraînement, on décompose en gestes; nous estimons que ça vaut un ou deux centimes le geste, et nous comptons combien il y a de gestes à faire. Par exemple, pour un catalogue, on a calculé qu'il fallait prendre le catalogue, ouvrir le catalogue, prendre la feuille, mettre la feuille reposer sur un autre tas; on a considéré qu'il y avait dix gestes et on a demandé dix ou sept centimes, on demande le prix d'un homme normal."

Assurer le meilleur rendement, c'est assurer la reproduction en série de ce scénario de dix gestes à dix sous qui sera vendu au donneur d'ouvrage, en essayant d'éviter les gestes parasites qui en sortent.

Markos ZAFIROPOULOS ajoute (3) que le travail parcellisé à l'extrême, remplace le travail complexe aboutissant à une production artisanale. Travail parcellisé dont le rythme, la nature et la durée échappent au C.A.T, puisque totalement déterminés par le contrat passé avec le donneur d'ouvrage sur le marché de la sous traitance.

L'industrialisation est ici donc en plein développement !

Constat qui ne manque pas de surprendre et de faire réagir lorsque l'on connaît les textes qui définissent l'existence des C.A.T et leur mode de fonctionnement.

A cet égard, il nous apparaît important de citer en référence la loi n°75-534 du 30 Juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées, notamment son article 30 - décret n°77-1546 du 31 Décembre 1977 (J.O du 12 Janvier 1978).

(3) Markos ZAFIROPOULOS Opus cité p. 176

TITRE 1er : GENERALITES

100 Sous ce titre, il est traité de la vocation des centres d'aide par le travail, du contenu de leur action et de la spécificité qui les marque, des personnes qu'ils sont destinés à accueillir et de l'exercice de la tutelle des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales pour garantir la protection de celles-ci.

110 Vocation des centres d'aide par le travail : Les centres d'aide par le travail ont une double finalité : faire accéder grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle, des personnes handicapées momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production ou en ateliers protégés; permettre à celles d'entre ces personnes qui ont manifesté par la suite des capacités suffisantes, de quitter le centre et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à un atelier protégé.

Tout en étant juridiquement des établissements sociaux, relevant à ce titre de l'ensemble des dispositions de la loi relative aux institutions sociales et médico-sociales, notamment de la procédure de coordination des établissements et services qu'elle institue, les centres d'aide par le travail sont simultanément une structure de mise au travail - ils se rapprochent à cet égard d'une entreprise et une structure médico-sociale dispensant les soutiens requis par l'intéressé et qui conditionnement pour lui toute activité professionnelle.

Cette dualité constitue le fondement même des centres d'aide par le travail, aucun des deux aspects ne saurait disparaître sans que la vocation de l'établissement soit gravement altérée.

Deux extrêmes doivent donc être également proscrits :

110-1 Celui d'un établissement qui ne développerait aucune activité productive, et où les personnes accueillies ne seraient pas mises en mesure d'effectuer un véritable travail (voir cependant les nuances qu'il convient d'apporter à cette notion, au paragraphe 120 et 430). Quelle que soit la qualité de l'action éducative qui serait menée dans ce cas, il ne s'agirait assurément pas d'un centre d'aide par le travail et un tel établissement ne saurait être agréé à ce titre ni valoir aux personnes qu'il accueille le bénéfice de la garantie de ressources.

Cela ne signifie pas que des structures d'accueil ne doivent pas être conçues et développées pour des personnes incapables d'exercer l'activité professionnelle minimum requise dans un centre d'aide par le travail ; encore moins que ces personnes doivent nécessairement être renvoyées dans leur famille ou à des formes d'hébergement très lourdes.

Seulement, la gamme de solutions d'accueil avec activités, qu'elles soient proprement thérapeutiques ou occupationnelles à visée d'épanouissement, aptes à répondre aux besoins de ces personnes ne peuvent prétendre relever du statut des centres d'aide par le travail.

110-2 Celui d'une entreprise dans laquelle aucune action de soutien ne trouverait place : on peut craindre alors que les personnes handicapées qui y sont admises ne reçoivent pas l'aide dont elles ont besoin et que le défaut de surveillance médicale ou de soutien psychologique ou socio-éducatif, joint à une exigence de travail excédant leurs capacités physiques et mentales ne porte gravement préjudice à leur santé et à leur épanouissement. L'attention est appelée sur ce point au § 150.

L'absence de soutien dans un établissement peut encore résulter du fait que les personnes admises n'en ont pas besoin.

Dans les deux cas, l'établissement considéré ne justifierait pas du statut du centre d'aide par le travail, sous réserve des nuances apportées au § 121-3 pour le cas de centre d'aide par le travail accueillant des handicapés physiques.

La loi est claire en la matière, elle condamne la prescription "des gestes à 10 sous". Il était important de bien pointer cet éclaircissement sur la question de l'industrialisation des C.A.T et en corollaire du travail répétitif, compte tenu de mon objet de recherche.

en conclusion :

Le C.A.T présente une double structure : A la fois une entreprise qui offre des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel et à la fois un soutien médico-social et éducatif. La finalité étant de faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, des personnes handicapées à une vie sociale et professionnelle et pour certaines à l'atelier protégé, ou au milieu ordinaire de travail. Les frais de fonctionnement de l'établissement et de l'encadrement sont pris en charge en grande partie par un prix de journée. Les travailleurs handicapés perçoivent en plus de l'A.A.H* un complément de rémunération, leur assurant ainsi une garantie de ressources.

NB : Atelier protégé : Structure d'entreprise sans encadrement spécialisé. Le déficit d'exploitation éventuel est couvert par une subvention d'équilibre. La finalité de l'atelier protégé étant de faciliter, grâce à une structure aussi proche que possible de l'entreprise, l'insertion en milieu professionnel ordinaire. Les travailleurs handicapés bénéficient d'une garantie de ressources.

* A.A.H : Allocation Adulte Handicapé
Au 1er Novembre 1985, le montant de l'allocation s'élève à 2.537 Francs mensuel.

Caractéristiques de la population accueillie en C.A.T :

La population n'est pas homogène compte tenu, d'une part de la présence de troubles associés pour 50% d'entre elle : sensoriels, épileptiques, psychomoteurs, d'autre part, en fonction de la genèse du déficit intellectuel et de sa complexité notamment comme nous l'avons vu à propos des troubles de la personnalité. Ceci dit, mises à part les causes organiques, congénitales ou traumatiques, de nombreux auteurs ont également montré que la notion de débilité déborde largement le cadre des facteurs constitutionnels.

D'après Pierre BLANC (4) pour de nombreux ressortissants de C.A.T, la débilité apparaît plus comme le symptôme de carences affectives, sociales et culturelles. S'il est vrai comme nous l'avons vu, qu'historiquement la débilité est une notion pédagogique, on peut concevoir que l'augmentation constante du niveau des exigences socio-professionnelles puisse aboutir, à travers la sélection scolaire et les mutations technologiques, à marginaliser ceux qui en relèvent ?

A cet égard, Pierre BLANC démontre à l'aide d'une enquête de l'INED en 1970 une sur-présentation des personnes classées "débiles moyens" parmi les enfants des familles d'ouvriers et de salariés agricoles. Plus récemment, en 1980 dans sa propre enquête Markos ZAFIROPOULOS, compte tenu de la population prise en charge dans les institutions qu'il a étudiées, diffère de point de vue :

(4) Pierre BLANC Les structures de travail protégé et les populations accueillies .
Travail protégé n°26 4ème trimestre 1982, p. 27

"Mise à part une sensible sur-représentation des enfants de la classe ouvrière dans notre échantillon, nous pouvons conclure, à la lecture des chiffres, qu'il existe une tendance à l'égalité sociale devant la fréquence d'apparition de l'arriération mentale moyenne et profonde lorsque l'analyse est faite du point de vue de l'origine socio-économique des sujets." (5)

Lors du dépouillement de notre propre enquête, nous pourrons comparer les différents tableaux de résultats.

Dès maintenant, nous pouvons écrire que, bien que très hétérogène, la population des travailleurs de C.A.T présente des caractéristiques communes d'inhibition, d'angoisse, d'hyper émotivité, de troubles temporo-spatiaux et d'ambivalence prononcée. Tout ceci implique des degrés d'autonomie sociale très différents et nécessite des actions de soutien individuel différenciés, selon qu'il s'agit de difficultés perceptives, d'adaptation ou de comportement. C'est là que réside une des fonctions de l'équipe médico éducativé.

L'encadrement et l'équipe éducative du C.A.T :

Il est constitué par d'anciens ouvriers professionnels ayant pour la plupart suivi une formation d'éducateur technique spécialisé, depuis que celle-ci a été officialisée par le décret ministériel du 16 Janvier 1976. Avec eux se retrouvent des travailleurs sociaux, psychologues et autres techniciens. Sur les uns et les autres, nous reviendrons amplement au cours de l'analyse.

(5) Markos ZAFIROPOULOS - Opus cité

De l'asile à l'usine' p.106

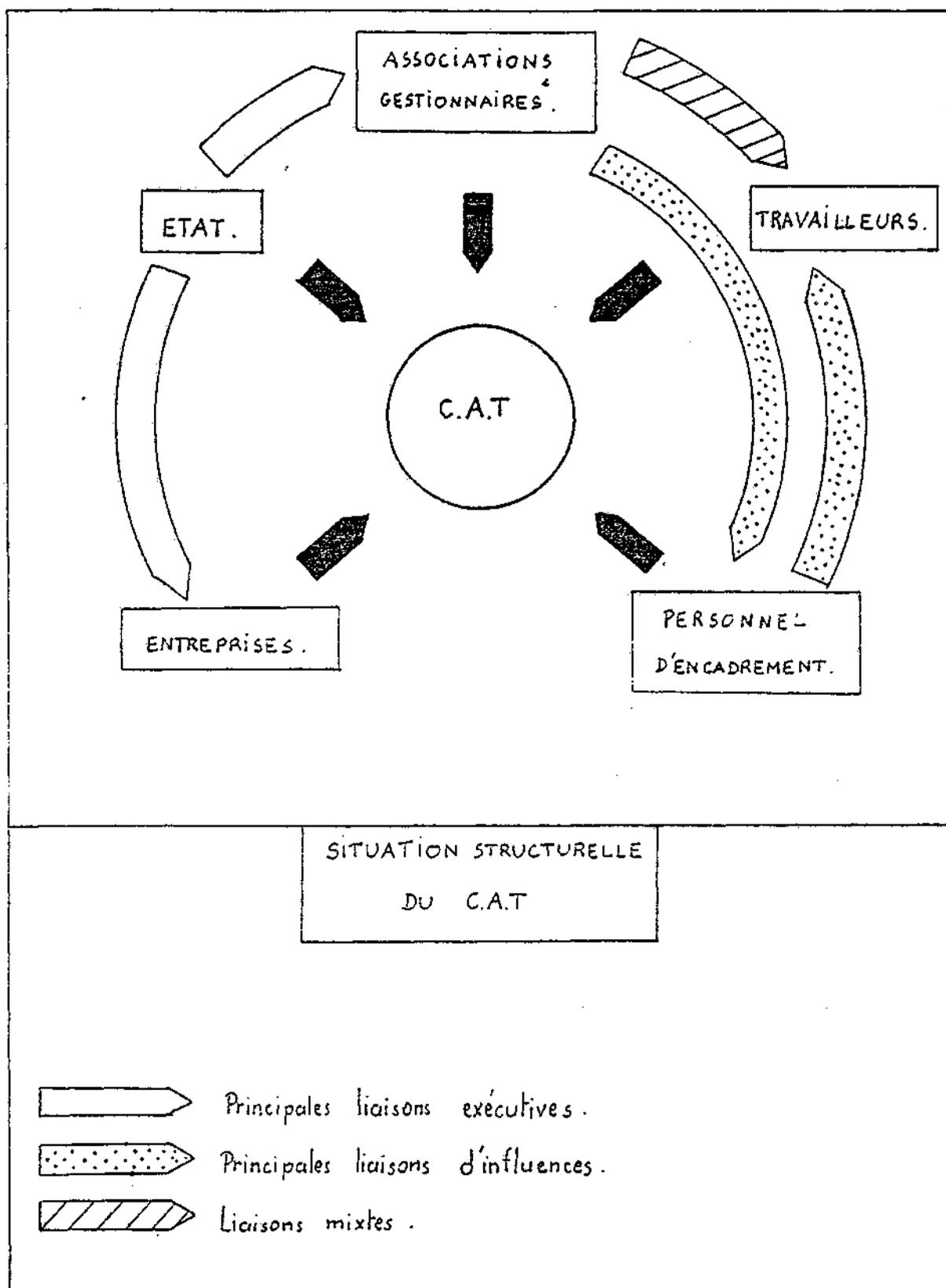
Pour l'instant, il nous apparaît important de pointer que le C.A.T est le lieu d'affrontement de théories et de concepts éducatifs contradictoires de la part des personnels qu'ils soient éducateurs ou techniciens, compte tenu de leurs formations et de leurs pratiques professionnelles antérieures, mais aussi, de leurs conceptions et de leurs représentations propre du travail.

Avec la question de l'enjeu pédagogique et éducatif se pose obligatoirement la question économique. En effet, nous ne pourrions faire l'impasse sur la politique et la dynamique de l'institution C.A.T par rapport à la promotion des travailleurs les plus productifs à même d'être intégrés en milieu ordinaire.

Leur départ risque de pénaliser l'outil de production et représente un prix de journée en moins entraînant une perte non négligeable de la plus value.

A ce propos, la loi d'orientation de Juin 1975 a permis d'opérer un transfert budgétaire au niveau des dépenses d'aide sociale en réduisant d'une part, les charges qui incombent aux collectivités locales et d'autre part, celles qui pèsent sur la production (charges sociales des entreprises) en les faisant émarger au budget de l'état, plus précisément au niveau de l'impôt national.

En contre partie, l'attribution du prix de journée est soumis à un contrôle très serré. Autre contrôle également, c'est celui des associations gestionnaires des C.A.T qui sont à 75% des associations de parents. Le C.A.T représente une réponse institutionnelle sécurisante au devenir de leurs enfants. Elles sont en majorité fédérées en associations nationales qui définissent la politique des établissements.



Elles assurent la gestion et se trouvent en position d'employeur vis à vis des travailleurs et du personnel d'encadrement. Paramètre important dans l'optique de notre objet de recherche.

Autre point déterminant dans notre réflexion; les entreprises qui fournissent des travaux de sous-traitance, (cartonnage, conditionnement, emballages divers, petits assemblages mécaniques et électriques), maintiennent les C.A.T dans une situation économique précaire compte tenu de leur propre fluctuabilité. Du coup, les associations ont développé des groupements d'intérêt économique régionaux afin de régulariser la situation commerciale des C.A.T et ainsi promouvoir leurs fabrications propres, voire des travaux de prestations de services et, du coup, améliorer les prix de vente.

L'adaptabilité des associations gestionnaires des C.A.T et l'affinement des stratégies mis en oeuvre pour, à juste titre, se maintenir sur le marché ne sont pas neutres. (CF le tableau illustrant la situation structurelle des C.A.T).

La pression de la compétitivité mobilise comme nous l'avons vu dans certains C.A.T des procédés didactiques inspirés du béhaviorisme :

Pour mémoire nous citerons ici la nom de SKINNER (Burrhus Frédérick) psychologue et psycho-linguiste Américain né en 1904. En partant de l'observation du comportement animal, SKINNER élabore une théorie de l'apprentissage dont l'application pratique est l'enseignement programmé. Pour ce faire, il a emprunté deux idées au béhaviorisme (1).

D'une part, l'inutilité d'expliquer le comportement par référence à la "vie intérieure" d'un sujet, cette notion ne reposant que sur des hypothèses mal fondées, et n'ayant pas de valeur explicative.

D'autre part, pour lui, il faut se limiter à l'observation du comportement visible dans sa relation avec le milieu, sans se préoccuper du fonctionnement organique, en particulier nerveux et hormonal. Seul est important "l'organisme comme un tout". Comme PAVLOV (1849-1936), il ne s'attache uniquement qu'au conditionnement du comportement par le milieu.

(1) Béhaviorisme : Human behavior : comportement humain

Pour lui à toute réussite correspond une récompense qui vient renforcer le comportement du sujet. C'est là, ce que d'aucuns ont appelé : "le comportement opérant" . Si l'on peut aisément saisir l'intérêt pédagogique d'une telle méthode, notamment si elle est associée à d'autres moyens, on ne peut pas en sous estimer les limites et les risques.

Dans son ouvrage : "Par delà la liberté et la dignité" (1971), SKINNER écrit que la fonction ultime du psychologue, serait de déterminer quelles doivent être chez l'homme les conduites "pertinentes" du point de vue de l'intérêt de la société et de les imposer aux citoyens par des "programmes de renforcement". Dans une telle perspective ajoute-t-il des notions comme celles de liberté et de dignité humaine ne peuvent être que perturbatrices, puisqu'elles conduisent à remettre en question les principes scientifiquement établis (1). Liberté, c'est le plus joli mot de la langue Française, mais nous, justement nous croyons qu'être libre ça ne se donne pas, ça s'apprend et ce pas dans les "programmes".

A l'opposé du béhaviorisme, des auteurs autorisés tel Henri BISSONNIER (2) professeur à l'université de LOUVAIN, concourt depuis 1935 à partir d'une pratique de terrain, à défendre les droits des personnes handicapées. Pour lui, les C.A.T trop souvent proposent des travaux où la répétition indéfinie des mêmes automatismes déprécie la personne et lui renvoie la conviction d'incapacité à créer, à réfléchir, à choisir, à discerner dans tout ce qu'engendre ce pseudo travail.

Il affirme que cela va à l'encontre de la prise de conscience du handicap chez un handicapé quel qu'il soit. Prise de conscience, qui ne peut être que bénéfique, si elle est accompagnée d'une prise de conscience des capacités, des richesses subsistantes, des compensations qu'un tel handicap permet.

(1) SILLAMY (Norbert) Opus cité page 1110

(2) BISSONNIER (Henri) l'adulte handicapé. Questions et propositions pour sa vie.

Fleurus, 1977 290 p.

Parmi ses richesses subsistantes il y en a une qui nous apparaît comme fondamentale, celle de la ressemblance, et notre thèse va consister à en argumenter le droit. En effet, si les droits de la différence sont acquis et reconnus, les droits de la ressemblance quant à eux, restent à être démontrés. Pour ce faire, nous parlerons de la mémoire des origines de l'homme, contenue dans sa renfermetude.

C) FINALITES ET ANTHROPOLOGIE

- La ressemblance : la renfermetude

"La longue renfermerie de l'homme"

Pour Fernand DELIGNY, "la longue renfermerie de l'homme" illustre l'image d'un palimpseste sur lequel l'agir pour le corps, serait ce que sont "les mots écrits l'un sur l'autre" pour l'esprit. C'est aussi l'existence de deux mémoires :

celle pour attendre de type animal, et celle pour apprendre, de type mémoire de l'homme.

D'après DE QUINCEY, la mémoire serait un palimpseste. Un mot qui est toujours écrit sur l'autre et notre mémoire contiendrait notre passé.

Qu'en est-il pour l'handicap mental ? Pour l'autisme ?

L'immuable et sa "Grande renfermerie" ne joueraient-ils pas pour "l'agir" et le corps selon DELIGNY, ce que les mots font pour l'esprit ?

Dans les deux cas, il faut, nous semble-t-il, à tous coups, certains stimulants pour provoquer, remuer la tourbe qui sédimente tout notre passé, enterré au fond de notre mémoire que pourrait être ce palimpseste.

Palimpseste, mot très riche :

Il l'est de plusieurs écritures superposées qui se cachent et se renouvellent perpétuellement. Ainsi donc, aurions-nous une espèce d'édifice, de textes écrits l'un sur l'autre. C'est peut-être là l'histoire de la littérature, mais d'abord, n'est-elle pas celle de l'homme ? de la symbiose dans laquelle comme le dit F. DELIGNY vivent l'homme et l'humain. Pour cerner ce phénomène nous allons tenter de forger le concept de "RENFERMETUDE".

LE CONCEPT DE RENFERMETUDE

La présentation de ce concept, telle une fenêtre éclairée le long d'un couloir obscur devrait mettre en lumière le caractère singulier de la geste fossile.

Celle-ci comme le précise le suffixe 'TUDE' de Renfermetude, nous renvoie à "un état de".

Par là, la geste fossile diffère de "l'homme classique" qui se voudrait clarté, ordre et harmonie dans le comportement et la pensée. Tragiquement, elle ne lui renvoie qu'une image de l'homme de l'abîme, de l'inachevé, peut être même qu'un cri ?

Il en est ainsi de l'anamnèse du visible d'un paysage perdu d'avant mémoire, qu'est celui des archétypes Jungiens et de l'archéopallium.

D'après le médecin anesthésiste, chef de l'hôpital de BRUXELLES que nous avons consulté ; le MENS et le SOMA sont des opposés complémentaires.

Le Mens est formé d'un ancien cerveau et d'un nouveau cerveau dénommé : archéopallium et néopallium. L'archéopallium représente l'ancestralité génétique avec les archétypes Jungiens - pour rappel JUNG (1)1875-1961, au cours de ses nombreux voyages en Europe, en Afrique du Nord, au nouveau Mexique, au Kenya et en Ouganda, aux Indes et ailleurs, étudia les contes, les arts, les rites, les mythes primitifs, les religions orientales et les doctrines ésotériques comme l'alchimie. Il y retrouva les schémas éternels de l'âme humaine, tels qu'ils s'expriment dans toutes les œuvres d'imagination et les croyances jusqu'aux rêves. Cela le confirma dans l'idée que l'humanité possède un fond commun universel qu'il nomma "inconscient collectif producteur "d'archétypes", images et symboles indépendants du temps et de l'espace.

JUNG distingue trois niveaux dans la psyché :

- LA CONSCIENCE

- L'INCONSCIENT PERSONNEL : Ensemble de souvenirs perdus, de représentations ou impressions pénibles refoulées, de désirs confus.

(1) SILLAMY (Norbert) Ous cité p. 642

- L'INCONSCIENT COLLECTIF : Constitué par les instincts et les archétypes c'est-à-dire un ensemble de contenus universels, apparaissant régulièrement en tous lieux. Cet inconscient collectif exprime sous une forme imagée les tendances que ne perçoit pas la conscience. C'est le cas par exemple de l'attirance pour les quatre éléments : l'eau, l'air, la terre, et le feu, que nous avons utilisés dans le questionnaire et sur lesquels nous reviendrons. Nous en ferons de même pour les formes et les lignes au cours de l'analyse.

L'archéopallium est focalisé dans le diencéphale, lui même constitué par le thalamus et l'hypothalamus. Ce dernier est le grand chef d'orchestre des réactions affectives, de l'auto-défense, de toute l'architecture hormonale et de plus, possède un des centres du sommeil.

Le néopallium se trouve placé essentiellement dans la substance grise du cortex et dans le "locus NIGER" pour l'élaboration des mouvements automatiques.

L'archéopallium contient les trésors de l'entité humaine. Il est dépositaire des activités fondamentales multiples, telles que les réactions affectives, les évasions culturelles et créatrices, les archétypes junguiens mythiques. Il travaille constamment en plus ou en moins, avec le néopallium, pour constituer à tous moments la psyché de l'individu.

Le néopallium et l'archéopallium récupèrent tous les deux dans le sommeil profond. Mais, au moment du sommeil paradoxal*, l'archéopallium momentanément libéré du néopallium, siège à l'état "éveillé" de l'inconscient il induit alors au moyen du rêve "le conscient" endormi, qui est à ce moment plus perméable, et moins inhibiteur. C'est l'illustration du phénomène évident d'une manifestation nécessaire pour l'équilibre mental de l'homme.

* Sommeil paradoxal : 5ème phase du sommeil, phase d'activité où l'on rêve et qui est en même temps la plus profonde. Cycles qui évoquent une intense activité à l'EEG.

Cette digression sur le terrain de la médecine nous permet d'éclairer en partie le concept de renfermetude : état, où siège la mémoire des origines, dans lequel comme l'affirme F. DELIGNY l'humain et l'homme vivent en symbiose.

Une image qui illustre la symbiose et ses avantages pourrait être le mariage des champignons et des algues unicellulaires. Seuls, ils ne peuvent vivre dans certains endroits, mais en symbiose ils deviennent les lichens : lesquels s'accommodent des sites les plus inhospitaliers, endurent les froids polaires, les chaleurs tropicales et les longues périodes de sécheresse des déserts. Phénomène remarquable sur l'ouverture du champ des possibles pour l'être au monde et l'avancée dans cet espace de communication avec l'autre dit, handicapé mental.

A cet égard, pour compléter le concept de renfermetude et confirmer sa liaison avec les archétypes Jungiens il nous apparaît décisif de citer F. DELIGNY lors de nos échanges en Mai 1984 à MONOBLET dans les Cévennes (2)

- Les baleines chantent, les pigeons discutent, les abeilles font de la physique... l'homme n'est pas le seul animal savant.

Pour F. DELIGNY l'être humain, évoque une espèce, la race, les racines spécifiques donc animales de l'homme :

"Le faire et l'agir, est une bonne formule, on peut dire que c'est bien trouvé de distinguer les deux choses, en effet, ça se distingue fort bien quand on a affaire à des gamins autistes. Si on poursuit un peu la démarche on tombe sur l'existence de deux mémoires."

(1) DELIGNY (Fernand) 50 ans d'asile

2ème partie C. CHALAGUIER p.33 à paraître Ed. PRIVAT

- La mémoire pour attendre - La mémoire pour apprendre :

"Un type de mémoire animale et un type de mémoire de l'homme qui sont tout à fait différents, la mémoire animale étant d'attendre, si on peut dire, et la mémoire de l'homme étant d'apprendre, ce qui est tout à fait autre chose et "faite pour apprendre" c'est la mémoire pour apprendre ! Et ça apprend beaucoup, ça apprend bien !

Mais il est flagrant qu'un gamin autiste, qui n'est pas d'une autre espèce, a une forme de mémoire tout à fait différente de la mémoire d'un gamin qui parle. C'est tout à fait une autre mémoire. Une mémoire où rien ne s'oublie. On dirait que ce qui compte au niveau des gestes, ce qui distingue l'agir du faire, c'est que les gestes d'agir, semblent bien être agis, sous l'impulsion, disons, d'une certaine mémoire, et que l'agir n'a pas d'autre but que celui-là. Je veux dire que l'agir n'a pas pour fin le sujet ou l'individu ! Il n'a pour fin que de satisfaire à la mémoire. C'est à dire, si ça a été repéré là, c'est là que ça est, cinq ans après, c'est toujours, c'est là. Et puis, une fois la chose est revenue là où elle a été repérée, tout va bien ! Rien d'autre ; ce qui est une mémoire."

Les observations de F. DELIGNY, comme nous l'écrivons plus haut, illustrent précisément l'image d'un palimpseste, dans lequel l'agir pour le corps, serait ce que sont les mots écrits l'un sur l'autre, pour l'esprit.

De même F. DELIGNY * confirme la symbiose de l'homme et de l'humain à travers les archétypes de JUNG notamment pour l'eau, lorsqu'on l'interroge :

Question : Que pensez-vous de l'importance de l'eau ?

* Entretiens avec F. DELIGNY : MONBLET Avril 1984
CAILLOT Arthur J.M - CHALAGUIER Claude - JOUVENET L.P

F. DELIGNY : - Bon ! Prenons l'eau : nous allons penser, nous, que l'eau, c'est pour boire, ou l'eau, c'est pour ...ça n'existe pas dans le mode de pensée autiste, il n'y a jamais assez de "pour". Ce qui n'empêche pas qu'il y a un attrait extraordinaire pour l'eau. Mais y a pas besoin de "pour" ! l'attrait envers l'eau joue d'une manière spécifique, c'est à dire de la même manière que chez les termites qui vont forer cinquante mètres dans le sable, pour trouver de l'eau ! C'est pas intelligent un termite, enfin c'est pas ... Relisez Fabre, relisez tous les gens qui s'occupent d'insectes, c'est faramineux, comme intelligence, c'est fantastique ! Bon ! pourquoi voulez-vous qu'on n'en ait pas hérité du tout ? Bizarre cette cassure entre un castor et ... Imaginez-vous qu'un petit castor, petit est encore aveugle. Vous le mettez de côté, et puis hop ! Vous chopez une femelle. Les yeux fermés, elle a rien vu ! Vous la mettez de côté. Trois, quatre générations comme ça, et à la cinquième génération, vous sortez le petit et vous le mettez au bord du lac : trac ! Il vous fait une hutte, une digue, impeccable ! On ne peut pas les faire, les digues comme ça, qui laissent toujours le niveau de l'eau, et ces huttes, on ne peut pas les faire ! c'est de l'agir.

Allez voir chez les guêpes, c'est fantastique et je me suis dit que là, consciencieusement, c'était pas possible qu'il y ait l'espèce animale, et que, brusquement, arriverait une espèce complètement dépourvue, de ça. Ca va pas, c'est pas possible, c'est pas pensable."

Dans cet ordre d'idée F. DELIGNY nous stimule pour progresser dans cet espace de communication entre l'handicapé mental et l'éducateur. Mais par là, c'est aussi "l'ailleurs" qu'il nous révèle et à travers le concept de "renfermetude" il nous parle de la geste fossile, mémoire des origines.

A partir de la méthodologie mise en place et de l'analyse des matériaux recueillis, il nous appartiendra d'en vérifier l'existence, et par voie de conséquence de fournir des arguments, favorisant l'accès, au travail créatif pour les handicapés mentaux.

CONCLUSION de la première partie

Le travail, qu'il prétende être créatif ou bien qu'il ne le soit pas, représente dans les deux cas pour l'handicapé mental une conquête.

Il va de soi à l'issue de cette première partie, traitant de l'handicap mental, que nous avons soulevé beaucoup plus de questions, que nous n'en avons résolues. Cependant, si nous sommes convaincus que l'intégration sociale de l'handicapé mental passe par le travail, nous affirmons que la restauration de son image sociale est tout aussi importante et mérite notre vigilance.

En effet, au risque d'être à contre courant de la pensée actuelle en la matière, compte tenu de notre conviction quant aux droits de la différence, nous pensons qu'il faut proposer une alternative au travail répétitif des handicapés mentaux dans les C.A.T. Ceci d'autant plus, lorsqu'on relève dans des revues spécialisées telle que celles du C.T.N.R.H I des positions aussi extrémistes que nous évoquons à propos de 1919 (Charles RICHET) et 1935 (Alexis CARREL) sur la notion de différence. Aujourd'hui en 1987 la scission inévitable de ceux que l'on nomme les "Rationalistes productivistes" et par ailleurs les "idéalistes naturalistes" reste de mise.

Les uns sous la plume de Michel FONTAN (1) confortent les positions des spécialistes de la rééducation inféodés par les considérations économiques lorsqu'il écrit :

"Il importe de savoir si les personnes handicapées gardent quelques atouts pour être participants à la vie économique du pays ? A ce titre, l'instant paraît bien venu de mettre l'accent non plus sur le versant déficitaire de la personne handicapée, mais sur ses ressources originales".

Jusque là nous serions d'accord, seulement voilà, il rajoute :

"Des handicapés moteurs surcompensent leur défaut cinétique par des affinements sensoriels.

(1) FONTAN (Michel) Quel travail pour quels handicapés

Editorial C.T.N.R.H.I (Paris) n°33, Février Mars 1986.

Nombre de déficitaires sur le plan cognitif ont des facilités à assurer un travail répétitif. La précision des obsessionnels les rend inégalables dans les travaux méticuleux. Le besoin du regard des autres, des hystériques leur permet d'exceller dans les activités en vue, surtout si elles sont théâtralisables. Les handicapés ne le sont pas pour toutes les activités.

Plus que jamais, l'emploi reste un des soucis de notre groupe social, l'instant paraît donc indiqué pour pointer quelques facettes vives des interfaces du handicap et du travail aujourd'hui" (Sic)

Nous ajouterons que ce monde là rejoint un texte de 1943 où sous le gouvernement de VICHY, on pouvait lire :

"Le débile mental montre un rendement professionnel en fonction de son quotient intellectuel. Dans les niveaux les plus élevés, il peut encore faire un ouvrier ou un artisan qualifié. Dans les niveaux les plus bas, un robot dressé à une fonction simple. L'avantage des débiles réside dans leur soumission, le débit régulier de leur automatisme, leur fidélité canine. La taylorisation du travail s'applique parfaitement à eux et ils sont capables de se plier à des besoins qui répugnent à des ouvriers normaux ..."

VICHY 1943; C.T.N.R.H.I 1986 c'est pratiquement la même confusion.

Aussi, a-t-il été aisé à l'aide de la grille des quatre axes proposés de décrypter :

Les finalités, les représentations, les moyens mis en oeuvre et les procédures didactiques que nous devons proscrire, si nous voulons maintenir les droits de la différence, et prétendre avancer dans la compréhension des droits de la ressemblance. En cela, la présentation du corpus constitué et son analyse pour atteindre cet objectif devraient y contribuer.

BIBLIOGRAPHIE DE LA PREMIERE PARTIE

OUVRAGES :

ARCHER (Georges), SERIEYX (Hervé), L'entreprise du 3ème type
Paris, le Seuil, 1954, 222 p.

AVANZINI (Guy), Introduction aux sciences de l'éducation.
Toulouse, Ed. Privat, 1976. 200 p.

AVANZINI (Guy), Histoire de la pédagogie du 17ème siècle à nos
jours. Toulouse, Ed. Privat, 1981. 395 p.

BARTHES (Roland). L'empire des signes. Paris, Ed; Flammarion, 1980.

BINET (Alfred) et SIMON (Théodore). Les enfants anormaux
Toulouse, Privat réédition 1978

BISSONNIER (Henri). L'adulte handicapé : questions et propositions
pour sa vie. Paris, Fleurus, 1977. 290 p.

BOSSU (Henri), CHALAGUIER (Claude). L'expression corporelle :
approche méthodologique, perspectives pédagogiques. Paris,
Centurion, 1974. 222 p.

CAILLOT-ARTHAUD (Jean-Michel) CHALAGUIER (Claude) JOUVENET (Louis-Pierre)
F. DELIGNY, 50 ans d'asile. Toulouse Ed. Privat 1988. 220 p.

CARREL (Alexis). L'homme, cet inconnu. Paris, Plon, 1935. 439 p.

COMPAIN (Jean-Pierre). Ti-Jean mon Jean : nouvelle suivie de notes
chantées, déchantées et rechantées de l'Oeuvre d'Emmanuelle. La Roche sur Yon
Le Cercle d'or, 1981. 95 p.

DELIGNY (Fernand). Le croire et le craindre. Paris, Ed. Stock,
1978. 266 p. (collection les Grands auteurs).

Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire
Librairie Hachette et Cie 1887

JUNG (Carl). Les types psychologiques. Genève, Georg, 1968

KARLIN (Daniel), LAINE (Tony). La raison du plus fou. Paris,
Ed. Sociales, 1977. 345 p.

KOHLER (Claude). Déficiences intellectuelles de l'enfant.
Paris, P.U.F, 1954

LEGENDRE (Pierre). La passion d'être un autre. Etude pour la danse
Paris, Seuil, 1978. 220 p.

LEIBOVICI (Michel). Guide des personnes handicapées, de leurs parents
et de leurs amis. Editions J.B Baillièrre, 1978. 326 p.

LEROI-GOURHAN. le geste et la parole T2. Paris, Albin-Michel, 1984.

MALRAUX (André). La condition humaine, Paris, Ed. Gallimard 1982. 495 p.

PERRON (René) ZAZZO (René). Les débilites mentales. Equipes H.H.R.
Ed. A. Colin, 1969

PETERS et WATBERMANN. Le prix de l'excellence
Paris, Interéditions, 1983.

RICHELLE (Marc). B.F Skinner ou le péril béhavoriste.
Bruxelles. Ed. P. Margada 1977. 262 p.

SAINSAULIEU (R.). L'identité au travail. Paris, Presses de la fondation
nationale des Sciences Politiques, 1977. 487 p.

SYLLAMY (Norbert). Dictionnaire de psychologie. Paris, Bordas,
1980. T.1 656 p.

ZAFIROPOULOS (Markos). Les arriérés : de l'asile à l'usine
Paris, Payot, 1981. 271 p. (Médecine et société).

REVUES - ETUDES - TRAVAUX - CONFERENCES -

DE LA PREMIERE PARTIE

ALFANDARI (E.). Institutions sociales C.A.T. Conditions de fonctionnement et rapports avec les travailleurs handicapés. (Conseils des familles des centres de rééducation). Revue trimestrielle de droit sanitaire et social (Paris), n°69, Janvier-Mars 1982.

BLANC (Pierre). Les structures de travail protégé et les populations accueillies. Travail protégé n°26 - 4ème trimestre 1982.

DAHAN (G.), LOUBAT (J.R). Etude micro-sociologique d'un C.A.T Relations (Lyon, C.R.E.A.I.), n°31, Avril 1983, p.5.

DELIGNY (Fernand). Entretiens de Monoblet. Avril 1984.

DELIGNY (Fernand). Le moindre geste, tiré à part de Jeune cinéma n°55 1973

DREVET (Annick). Les origines corporelles de la culture, bulletin d'atelier n°3 C.R.E.A.I. Rhône-Alpes, Novembre 1984.

ELLUL (Jacques), Rapport au travail et identité sociale. Approches, Paris, cahier n°39 - 3ème trimestre 1983, 119 p.

Etudes et législation :

L'année des handicapés et après ? Dossiers pour notre temps (Paris), n°10, septembre-octobre 1981.

Arrêté du 10 Juin 1983 relatif à la création du Comité de liaison pour l'insertion des personnes handicapées ou dépendantes dans la ville et l'habitat et arrêté portant nomination à ce comité. J.O -NC, 151 Juillet 1983, p60-67.

Convention collective nationale du travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 Mars 1966. Annexe 10 fixant les dispositions particulières aux personnes des établissements et personnes handicapées adultes. Agréé par l'arrêté ministériel du 25 Mars 1982. B.O.S.N.S. 82/21.

Institutions sociales et médico-sociales. Loi n°75-535 du 30 Juin 1975 et textes règlementaires concernant les institutions et leur gestion. J.O. (Paris), fascicule n°1450, 1981, 163 p.

L'intégration des personnes handicapées et la loi : quelques réflexions au regard des législations européennes : exposé aux journées d'études, Lyon, 1982. C.T.N.E.R.H.I. (Paris), n°18, 1982.

Loi n°75-534 du 30 Juin 1975 et ensemble des textes réglementaires concernant la formation et l'emploi des personnes handicapées. Classement analytique et chronologique. Textes relatifs aux C.A.T. J.O (Paris), fascicule n°1494, 1981, 375 p.

40 mesures en faveur des personnes handicapées. A.S.H. (Paris), 25 Décembre 1982.

Respecte-t-on les droits du déficient mental ? Compte-rendu du 7ème congrès mondial de la ligue internationale des associations d'aide aux handicapés mentaux. proclamation de la déclaration des droits du déficient mental assortie d'une série de questions d'un groupe de travail de la ligue. Courrier de l'UNESCO (Paris) Juin 1981.

Loi d'orientation 30 Juin 1975 : personnes handicapées. Montpellier, Ed. Actif, 1975.

FONTAN (Michel). Quel travail pour quels handicapés
Editorial C.T.N.R.H.I Paris n°33 Février-Mars 1986

LAFON (Rémy) . mise au travail des débiles profonds adultes
sauvegarde de l'enfance n°4, Avril 1963.

Le Monde du 21.10.1982, L'AFFAIRE DU CORAL

Le Monde du 8.7.1984, Claire BRISSET, l'enfant au regard perdu,
trouble psychique ou anarchie chromosomique ? on ne sait pas d'où
vient l'autisme.

RICHEL (Charles). La sélection humaine, le pays de France, Paris, 1919.

SAINSAULIEU (Renaud). Rapport au travail et identité sociale.
Approches Paris, cahier n°39 3ème trimestre 1983, 119 p.

Vivre ensemble. Rapport de la Commission de développement des responsabilités locales, présidée par O. GUICHARD (Rapport Guichard). 2 T. Paris, La Documentation française, Septembre 1976.

Le déficient mental et ses possibilités de travail. Psychocinétique et motivation (ce que peuvent faire les éducateurs techniques pour créer des conditions favorables au travail du déficient mental souvent angoissé et passif dans l'atelier). Travail protégé, (Montreuil), n°92, 1981.

Un emploi pour les travailleurs handicapés : colloque organisé par le Ministère du travail. A.S.H. (Paris), 13 Février 1982.

Une expérience de mise en place de soutien en C.A.T. Une dynamique d'insertion sociale et professionnelle à Grande Synthe. Epanouir (Paris) n°118, 1982.

Les handicapés et le travail. ANDESI, n°29, 1978, 56 p.

Handicaps et emplois : travailler ou vivre d'allocations ?
les aides techniques et l'autonomie dans le
travail
l'insertion professionnelle.

Réadaptation (Paris), n°289, 1982.

40 mesures en faveur des personnes handicapées (Conseil des Ministres du
8.12.1982). A.S.H (Paris), 25 Décembre 1983.

40 mesures en faveur des personnes handicapées. MINISTRE DES AFFAIRES
SOCIALES et de la SOLIDARITE NATIONALE. A.S.H. (Paris), 8 Décembre 1982.

Politique en faveur des personnes handicapées : loi d'orientation du
30 Juin 1975 et bilan. A.S.H. (Paris), n° spécial (supplément au n°1200),
7 Mars 1980.

Le travail de la personne handicapée mentale (formation professionnelle,
nature du travail, contribution à la vie économique). Epanouir (Paris),
n°127, 1983.

DEUXIÈME PARTIE

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

INTRODUCTION

Pour présenter les différents éléments qui constituent, et illustrent le corpus de notre recherche, il nous faut en rappeler l'esprit.

Ecrire, que la volonté d'enquêter sous forme d'entretiens auprès des techniciens et de questionnaires en direction des ouvriers handicapés mentaux et de leurs éducateurs, relève de notre désir de tenter de battre en brèche les édifices conceptuels. Constructions qui tournent trop souvent "au prêt à penser" à propos du sujet handicapé mental.

Mais c'est surtout, afin de pouvoir se situer de façon argumentée du côté des tenants de ce que nous appelons le droit de la ressemblance. Dans le cadre de notre recherche, nous répondrons que cela signifie, que nous nous essayons, à une définition qui va dans le sens de l'instauration d'un espace de communication : passerelle qui nous relierait à l'autre, mais aussi avec le monde environnant et les 4 éléments, l'air- la terre - l'eau et le feu et ceci sans omettre notre propre intériorité, débarrassée de la tyrannie du langage. Autrement dit, comme le propose Fernand DELIGNY (1) partir de la vacance du langage des enfants autistes, afin d'éviter la péroration, le verbe et ses artifices. Occasion de découvrir une autre voie que celle de l'inconscient, selon l'école Lacanienne. Etre ainsi entraîné ailleurs, sur une autre piste que celle du langage qu'y vient s'y briser et s'y perdre. A partir d'une geste fossile, mémoire des origines, se mettre en quête de la ressemblance. Trouver des repères pour baliser l'enfant autiste, l'enfant des extrêmes et, cependant au corps ressemblant, qui, comme le dit F. DELIGNY, n'en est pas moins commun à toute l'espèce humaine, quelles qu'en soient par ailleurs les nuances modulées par les cultures langagières.

(1) DELIGNY (Fernand) Nous et l'innocent Paris, François Maspéro, 1975, 141 p.

C'est pourquoi, l'élaboration, puis l'étalonnage des 15 planches tests du questionnaire s'inscrivent dans la perspective de vouloir mettre à jour : "La mémoire pour attendre" dans ses manifestations de la geste fossile que ce soit tant auprès des sujets handicapés mentaux, que chez les personnels qui les entourent. Tout cela dans la volonté de faire apparaître l'éventuel espace de communication entre les uns et les autres.

Espace corroboré par les entretiens qualitatifs avec le risque encouru : "De la parole maîtresse, celle qui nous dicte ce qu'il faut voir, pour que ne soit rompu en aucun point le monde auquel on ne peut rien".
(F. DELIGNY)

Mais paroles qui ont aussi le privilège de nommer, d'approfondir les choses et faire communiquer les hommes.

Précisément à cause de cela, celles du philosophe F. DELIGNY nous incitent à un approfondissement vigilant du corpus constitué.

I ANALYSE DES RESULTATS DES ENTRETIENS AVEC DES TECHNICIENS

A) - Présentation du corpus constitué et de son ordonnancement au service de la thèse

A BALI dit-on, le gain ne prime pas ! seul subsiste le souvenir du jour où le coq "pan loh" a été estourbi.

A ce point de notre recherche, l'histoire ne dit pas encore lequel des partenaires en lice recevra le coup.

D'ailleurs nul ne sait s'il y aura matière à estourbir. C'est ce que dit autrement Guy AVANZINI, lorsqu'il explique que l'aspect de la recherche échappe au désir que l'on a, à son propos : qu'il est à même de nous décevoir par son inconduite, comme l'enfant autonome.

Il n'empêche que l'enjeu demeure. L'analyse comparée du vocabulaire employé dans les différentes structures observées et analysées, nous éclairera sur le sens accordé ou non à la reconnaissance de la différence, que représente l'handicap mental. De même, l'exploitation sous forme de tableaux des matériaux des entretiens et du questionnaire devraient, en passant au crible les pédagogies avouées, employées et mises en oeuvre, nous révéler les discours sur l'éducation et les procédés didactiques utilisés qui précisément fondent ces pédagogies.

Il nous importera alors, face à ces pédagogies, d'en saisir les méthodes repérables. Nous ne manquerons pas dans chacune de ces structures observées de mettre à jour la réflexion ou l'absence de réflexion sur leur pédagogie. Ceci nous permettra de dire d'une part, si elles sont porteuses d'un projet pédagogique et d'autre part, quel type de production sociale elles proposent aux handicapés mentaux. Tout cela devrait nous renseigner sur une alternative possible au travail répétitif dans les C.A.T et nous clarifier sur les chances d'y approfondir la créativité.

Pour ce faire, le corpus constitué au service de la thèse s'ordonnera de la façon suivante :

- * Tableau récapitulatif des 10 techniciens interrogés
- * Présentation du guide utilisé au cours des entretiens des 10 techniciens
- * 12 tableaux synoptiques d'analyse des 10 entretiens
- * 4 planches des décryptages des 10 entretiens sous forme d'index
- * Relevés des caractéristiques des 4 index établis planche par planche
- * Caractéristiques relevées d'après les 10 entretiens
- * Le questionnaire
 - ses objectifs
 - son élaboration
 - son fonctionnement dans le temps et l'espace
 - son protocole de passation
 - Présentation des 15 planches
 - Résultats statistiques des 15 planches

* L'analyse des résultats de l'enquête par questionnaire et son croisement avec le contenu des entretiens.

- Conclusion dégagée de ce corpus et ses éclairages compte tenu des 4 axes retenus dans le champ éducationnel :

* Finalités : Contenus idéologiques et philosophiques

* Représentation
du sujet : Educabilité et anthropologie

* Contenus et
programmes : Educativité et production

* Procédures didactiques : Moyens mis en oeuvre
méthodes utilisées

1) - Introduction aux tableaux d'analyse des entretiens et clefs de lecture.

Livrer une avalanche d'informations ordonnées en colonnes de mots ou de chiffres, sans en donner clairement le code de lecture, pourrait inciter le lecteur à rompre les rangs. Peut-être même, lui donner l'envie de les franchir cavalièrement quitte à sauter l'obstacle. Pour lui éviter toute fausse manoeuvre, ~~si~~ le brider, afin de le conserver, rappelons ici que les entretiens visent la mise en évidence de l'existence de la geste fossile. Ils prétendent également interroger sur l'existence d'un espace de communication, entre les techniciens des C.A.T, et les handicapés mentaux.

Le lecteur trouvera successivement le tableau récapitulatif des techniciens interrogés, le guide des entretiens, les différents tableaux visualisant l'ensemble des réponses et leur traitement simultané.

Celles-ci seront également décryptées sous forme d'index et analysées dans leurs caractéristiques. Enfin, une synthèse des entretiens ponctuera ces différentes analyses.

Tableau récapitulatif des techniciens interrogés.

		Année d'ouverture des C.A.T	Moyenne d'ancienneté d'existence.
Directeur/trice ♀ 1	♂ 1+1	1977 1978 1979	8 ans 7 ans 6 ans } 7 ans
Educateur/trice technique spécialisé ♀ 1	♂ 1+1+1+1	1981 1971 1968 1965 1974 1977	4 ans 14 ans 17 ans 20 ans 11 ans 8 ans } 12 ans
Chef d'atelier ♀ 0	♂ 1	1979	6 ans } 6 ans
TOTAL = 2	8	TOTAL DES INTERVIEWS 10	

<p>Guide d'entretiens repérage des thèmes à aborder</p>	<p>LIBELLE DES THEMES</p>	<p>CIBLE Chef de service Educateur Tech. Educateur Sp. Autre ... ①</p>	<p>Durée globale 30 MN</p>
<p>1) Historique du CAT et objectifs poursuivis :</p>	<p>* Y-a-t-il une insatisfaction majeure en CAT ? Laquelle ?</p>		<p>3 MN</p>
<p>2) * Le rapport au travail de l'handicapé mental : * Les aspirations de l'handicapé mental face au travail :</p>	<p>* Ont-ils dans le travail une satisfaction majeure ? * Ont-ils une insatisfaction majeure ? * A votre avis le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance sociale de l'handicapé mental ? * Le travail est-il répétitif ? Epanouissant ? Déprimant ? Créatif ? * Pour vous un autre rapport au temps et à l'espace est-il signifiant chez le travailleur handicapé mental ? * Partagez-vous dans le travail, l'identique condition de l'handicapé mental ? Autrement dit, vous sentez vous colonisé au même titre que l'handicapé mental ? * Cela vous semble t-il non fondé ? Vous même vous sentez vous créateur de formes ? * Dans le rapport au travail de l'handicapé mental relevez vous l'existence d'un espace éducatif ou de communication où vous apprenez de lui ?</p>		<p>10 MN</p>

<p>3) * L'Handicapé mental et la parole :</p> <p>* L'Être d'avant le langage :</p>	<p>* A votre avis quels sont les mots qui sont le plus utilisés dans le discours des "Techniciens" des équipes éducatives, s'adressant pendant le temps de travail aux ouvriers :</p> <p>a) Mots de dénomination des handicapés ? b) Mots de qualification du travail des handicapés mentaux ?</p> <p>* Relevez vous chez l'handicapé mental une autre parole ? une autre façon d'être au monde par la mobilisation d'une mémoire instinctuelle, une mémoire pour "attendre" dirait F. DELIGNY, différente de la mémoire pour apprendre ?</p>	<p>10 MN</p>
<p>4)</p> <p>L'Handicapé mental qui est-il ?</p>	<p>* L'Handicapé mental à votre avis est-il proche de la nature ? Est-ce que l'eau, le feu, la terre et l'air ont une importance pour lui ?</p> <p>* Avez vous remarqué des gestes, des postures particulières chez l'handicapé mental ? des gestes répétitifs ? originaux ? un rythme lent ? spécifique ? voire une geste fossile ?</p> <p>* Possède-t-il un sixième sens ?</p> <p>* Son devenir, quel désir avez vous sur leur devenir ?</p> <p>* A votre avis qu'elle est sa place dans la société en 1985 ?</p> <p>* Avez vous repéré des attitudes ? un comportement archaïque et ce qu'on pourrait appeler une autre gestique inscrite dans l'histoire de l'espèce humaine ?</p>	<p>4 MN</p>
<p>5)</p> <p>L'Institution C.A.T</p>	<p>* Est-elle porteuse d'un projet pédagogique ?</p> <p>* Dépasse t-elle les idées reçues ?</p>	<p>3 MN</p>

* ① Rayer les mentions inutiles

- A PROPOS DU RAPPORT AU TRAVAIL : POSITION DU TECHNICIEN ET POSITION DE
L'HANDICAPE MENTAL.

4) TABLEAUX D'ANALYSE DES ENTRETIENS

N°1 <u>INSATISFACTION</u> Responsable	<u>SATISFACTION</u> Responsable	<u>INSATISFACTION</u> Handicapé mental	<u>SATISFACTION</u>	<u>BESOIN RECONNAIS-</u> <u>SANCE SOCIALE PAR LE</u>
Incompréhension des collègues IMPRO = Exploiteur industriel	Evolution des H.M épanouissement	Quand il n'y a pas de travail	Travail bien fait feuille de paie com- me papa	<u>TRAVAIL</u> Handicapé mental évident
N°2 Il faut produire et négliger l'apprentissage	Evolution de ces gens de plus en plus autonomes prennent un appartement à l'extérieur Conduisent une voiture l'achètent etc...	non, ils aiment venir travailler car avant ils étaient en asile	Oui satisfaction majeure	Ils ne sont plus mar- ginaux. Ils créent des liens avec l'environ- nement
N°3 Problème de temps pour pouvoir écouter les gens. Difficulté à remplir la mission de l'éduca- tif	Satisfaction majeure ça fonctionne	Tout n'est pas simple ça existe, mais pré- cissement	Installation d'un pôle professionnel en parallèle au pôle familial	
N°4 On pousse vers la production on n'a pas d'autre issue que le répétitif, on néglige l'inser- tion l'apprentissage	Tâche utile servir à quelqu'un à l'inverse de ce qui se passait dans l'industrie	Mécontentement dans le sentiment d'être ex- ploité	C'est de montrer qu' ils sont capables de faire quelque chose, mais ils n'ont pas de production égale	Oui pour tous même pour les bas niveaux
N°5 La réinsertion en CAT est une utopie. On veut être proche de la réalité du travail et on en est loin !	Oui, par un certain épanouissement des gens	la contrainte de la vie communautaire qui pose des interdits	Celle d'être reconnu comme travailleur	Important car le travail est un point commun à la plupart des gens

<p>N°6</p> <p>Non, je ne vois pas</p>	<p>Oui tout le monde s'y retrouve et les gars et nous</p>	<p>Les bons niveaux souhaitent aller en usine à l'extérieur des CAT</p>	<p>Ils voient le travail autrement. Pour eux le travail est une forme de loisir Ce qui compte pour eux c'est la quantité du travail fait, pour certains la qualité.</p>	<p>Oui, parce que pour eux c'est une façon de s'exprimer</p>
<p>N°7</p> <p>Faire face à un accroissement de l'effectif de 40-50 à 70. Problème de bruit, de vision, faut cloisonner les ateliers</p>	<p>C'est difficile mais c'est surtout quand on a du travail à leur faire faire</p>	<p>ils ne savent peut être pas l'exprimer, il y en a peut être mais ils ne savent pas le dire</p>	<p>Certains sont heureux d'avoir du travail, c'est une question de niveaux certains ne sont pas du tout intéressés par le travail</p>	<p>Oui, mais pour certains ça dépend des handicapés</p>
<p>N°8</p> <p>Nous sommes entrés dans un temps de production qui limite nos actions éducatives</p>	<p>On ne peut pas l'être vraiment pour cela il faudrait que la ville entre dans le CAT que le CAT éclate, mais ça c'est utopique.</p>	<p>Reste une idée de rejet du dehors en étant dedans au CAT. Manque d'écoute aussi des éducateurs</p>	<p>Heureux d'être reconnu capable grâce au CAT avant on les taxait de CON ils savent l'écrire</p>	<p>Oui mais si le travail y contribue il n'est que médiateur pour autre chose. Il faut pouvoir le parler intellectuellement</p>

<p>N°9</p> <p>C'est les bas niveaux qui nous ennuient le plus. Ils sont là et on ne peut pas s'occuper comme on voudrait car on n'a pas de boulot pour eux. Ils sont incapables de faire quoi que ce soit. Ils sont là et puis c'est tout. Gros morceau!</p>	<p>Oui, les ouvriers savent qu'ici c'est leur usine. en IMP ou en IMPRO ils ne savaient pas si c'était leur école.</p>	<p>Ceux qui ont un travail de qualité, sont conscients de l'image de marque qu'ils représentent et ils sont heureux (ex. catalogue exporté à l'étranger)</p>	<p>Je ne sais pas, quelque fois certains disent qu'ils voudraient travailler à l'extérieur mais ça ne dure pas. Ils ne sont pas passionnés pour travailler à l'extérieur</p>	<p>Oui il y a le contentement du travail apprécié et puis la paie qu'ils touchent en fin de mois</p>
<p>N°10</p> <p>La plus importante c'est l'acceptation de la modification des tâches par le personnel compte tenu qu'un CAT ça se gère</p>	<p>Elément stabilisant des repères pour désangoisser les uns et les autres</p>	<p>Difficile car ils sont très influençables et dans les équipes on mélange les idées là-dessus. Notre rôle est déterminant!</p>	<p>Sortir de l'assistanat et réaliser que le travail débouche sur leurs loisirs. que l'acquisition du savoir faire apporte une maturité</p>	<p>Oui c'est faire partie d'un monde en marche</p>

5) Caractéristiques relevées d'après les entretiens.

- a) A propos du rapport au travail de l'handicapé mental du double point de vue des techniciens et de celui des handicapés mentaux.

Aux questions posées relevant du taux de satisfaction face au travail tant du côté des techniciens des C.A.T (Directeur, éducateur technique spécialisé, chef d'atelier, moniteur d'atelier...) que de celui de l'ouvrier handicapé mental l'unanimité est faite, elle peut être illustrée par l'entretien n°10.

"L'outil C.A.T est un élément stabilisant apportant des repères aux uns et aux autres, il désangoisse".

L'entretien n°5, va encore plus loin et affiche une position également courante :

"C'est vraiment la chose essentielle pour l'épanouissement des gens."

Les gens, ce vocable nous le verrons dans le traitement des index est essentiel car dans le langage des techniciens des C.A.T il signifie la norme et pointe l'aspiration à la ressemblance pour les ouvriers handicapés mentaux.

C'est la confirmation que le travail est bien le moyen essentiel de reconnaissance sociale pour l'handicapé mental.

"Ils ne sont plus marginaux, ils créent des liens avec l'environnement".
(entretien n°2)

"Le travail est le point commun pour la plupart des gens". (entretien n°5)

S'il est un point d'appui, il illustre nous semble-t-il très positivement dans notre recherche un point d'ancrage possible dans l'espace de communication entre techniciens et handicapés mentaux. Du même coup cette avancée dans la considération et la prise en compte du savoir faire de l'ouvrier handicapé mental vont contribuer à favoriser un des aspects de ce que nous appelons la ressemblance.

A cet égard l'entretien n°10 corrobore notre position.

"C'est faire partie d'un monde en marche".

Certes, l'eau ne retourne pas à la montagne, pas plus que "la vie n'est un long fleuve tranquille". C'est pourquoi à lire plus attentivement apparaissent des contradictions déjà évoquées dans le fonctionnement des C.A.T.

A la bonne et sainte image des travailleurs sociaux attelés à "la bonne cause" avec un "immense mérite" se substitue le slogan "d'exploiteur industriel". (entretien n°1) Celui-ci fait d'autant plus mouche qu'il n'est pas complètement infondé, nous l'avons vu avec l'enquête de Marcos ZAFIROPOULOS, et l'analyse critique de Michel FOUCAULT. Conscients des risques les techniciens les évoquent très ouvertement :

"on pousse vers la production, négligeons l'apprentissage" (entretien n°2)

"Difficulté à remplir la mission de l'éducatif" (entretien n°3)

"Aucune issue que le répétitif" (entretien n°4)

"Nous sommes entrés dans le temps de production qui menace l'éducatif (entretien n°8)

Malgré tout le discours reste ambigu car nous relevons la réalité de la prégnance de l'économique se substituant voire annihilant les positions philosophiques.

"Le plus important c'est la modification des tâches pour le personnel compte tenu qu'un C.A.T ça se gère" (entretien n°10)

"Ce sont les bas niveaux qui nous ennuient le plus, car on n'a pas de boulot pour eux. Ils sont incapables de faire quoi que ce soit. Ils sont là et puis c'est tout. Gros boulot" (entretien n°9)

D'une manière générale, si les techniciens s'accordent à reconnaître l'importance de "L'INSTALLATION DU POLE PROFESSIONNEL POUR L'HANDICAPE MENTAL" (entretien n°3) d'autres pointent aussi "L'IMPORTANCE DU TRAVAIL BIEN FAIT" (entretien n°1) et surtout une revalorisation de "L'IMAGE SOCIALE". Ils sont heureux d'être reconnus par le travail, avant on les traitait de cons" (entretien n°8).

A propos d'étiquette, du point de vue de l'handicapé mental l'indice de satisfaction face au travail est largement positif en regard du degré d'insatisfaction :

"Avant ils étaient en asile" (entretien n°2) Le pas franchi, sinon la porte de l'asile qui s'est ouverte en valait la peine et honore l'homme.

Tout cela est bien présent, dans les positions plus ou moins clairement énoncées par les handicapés mentaux insérés dans la société, par leur contribution à la tâche commune.

Bien sûr, il y a encore beaucoup à faire pour atteindre l'autonomie mais déjà la viser, et s'en donner les moyens, c'est toute l'aspiration qui est contenue dans ce que disent dans ces entretiens les handicapés mentaux au travail dans les C.A.T

- A PROPOS DU RAPPORT AU TRAVAIL DE L'HANDICAPÉ MENTAL LE PASSAGE DU REPÉTITIF
AU CRÉATIF EST-IL POSSIBLE ?

Le travail est-il répétitif, épanouissant créatif ou déprimant ?	L'handicapé mental est-il heureux de l'industrialisation du travail	Autre rapport au temps de l'handicapé mental	partager l'aliénation de l'handicapé être colonisé par le travail
N°1		Ne répond pas	Ne s'est pas interrogé la dessus On n'est pas là pour se poser trop de questions
N°2 Problème du contexte industriel. Les bons niveaux préfèrent le non répétitif ? Les plus handicapés n'aiment pas le changement.		Dans un calcul de rentabilité on calcule qu'un handicapé fournit le tiers de production d'une personne normale, mais certains sont près de la réalité	Non, c'est infondé
N°3 Pour certains le travail répétitif est sécurisant. C'est l'aspect sécurisant de la répétition. Ils réussissent là, alors qu'entretenant des initiatives ils auraient plus de mal. Il faudrait tendre vers le créatif.		c'est sur le facteur purement travail qu'on les évalue	Surement, les contraintes sont actuellement présent de plus en plus.
N°4 Déprimant pour ceux qui réalisent que tout en travaillant plus il touche pareil que celui qui travaille le moins		95% ne réalise pas. Ils travaillent comme des "machines" outils.	Non, c'est infondé
N°5 Plus ou moins difficile car il faut revenir sur ce qu'on a vu. Profession difficile		Le débile ce qu'il a de plus lent c'est de comprendre après il fait aussi vite que les autres	Ambiguïté des sentiments relation Educateur/Handicapé mental

<p>N°6 Pour certains niveaux le travail répétitif est rassurant, pour d'autres il faut offrir du changement, faire des rotations</p>	<p>Oui</p>	<p>Le temps pour eux n'importe pas. Certains se plongent dans le travail et ils ne veulent pas qu'on ferme l'atelier</p>	<p>Non</p>
<p>N°7 Créatif non, répétitif oui, sur certains gestes c'est épanouissant car ils savent à quoi ça va servir</p>	<p>Certains je pense que oui</p>		<p>Non, c'est infondé</p>
<p>N°8 Répétitif oui car les clients fournissent de grandes quantités. Épanouissant oui pour certains, c'est une ouverture, c'est important actuellement qu'ils entrent dans le monde des travailleurs qui ne leur était pas accessible au départ</p>	<p>Je ne sais pas. Personnellement je veux respecter le rythme de chacun. Je souhaite que les gens prennent le temps</p>		<p>Colonisé, oui c'est un peu ça. On peut dire en étant partie prenante des 8 heures avec eux que l'on est laissé pour compte par rapport aux autres</p>
<p>N°9 Certains veulent changer d'autres non, d'autres sont bien dans le petit train train. C'est à nous à veiller qu'ils ne s'endorment pas sur leur boulot</p>	<p>Honnêtement chez nous il n'y a pas d'industrialisation c'est artisanal</p>		<p>Non on a une chance extraordinaire on ne fait jamais la même chose.</p>
<p>N°10 Jusqu'à présent répétitif, mais on pourrait faire évoluer par des formations, des travaux.</p>		<p>Oui, c'est signifiant, on a un psychomotricien qui fait des bilans de chacun. Pour éviter la robotisation il faut les faire évoluer sur le plan social, parallèlement au plan travail</p>	

b) A propos du rapport au travail de l'handicapé mental :

Le passage du répétitif au créatif est-il possible ?

La question est très difficile, le peu d'éléments de réponses dans les entretiens en fait foi.

En effet, s'interroger sur les possibilités créatives de l'handicapé mental peut apparaître comme très incongru ? Cela tient peut être au fait que l'acte créateur est une genèse qui trouve son accomplissement dans l'émotion ? Or, si production et émotion ont sûrement à voir ensemble, il est clair ici que c'est en dehors des exigences et des cadences industrielles.

Et puis, il y aurait un déplacement du point de voir à faire une mise à plat des idées reçues qui exigerait de prendre le temps d'imaginer et de découvrir l'autre, voire même de le redécouvrir.

L'entretien proposé se plaçait sur ce terrain là et cherchait à faire préciser la perception, le regard porté sur l'ouvrier handicapé mental par le technicien.

La question du répétitif nous le constatons est majoritairement entérinée par l'exigence du marché et sa rentabilisation.

"Répétitif oui, car les clients fournissent de grandes quantités".
(entretien n°8)

Mais à l'intérieur de ce fonctionnement de type répétitif sont relevés des points positifs.

"Pour certains le travail répétitif est sécurisant. C'est l'aspect sécurisant de la répétition. Ils réussissent là, alors qu'entreprenant des initiatives ils auraient plus de mal". (entretien n°3)

"Pour certains niveaux le travail répétitif est rassurant, pour d'autres il faut offrir du changement, faire des rotations". (entretien n°6)

Cela montre assez bien la vigilance des techniciens, mais elle ne nous apparaît pas suffisante. Pour nous, il est important d'entrer dans une évolution qui ne pourra passer qu'à travers une recherche et la formation continue des personnels : techniciens et ouvriers.

"Jusqu'à présent, l'accent est mis sur le répétitif, mais on pourrait faire évoluer par des formations, des travaux". (entretien n°10)

La formation des personnels est un point capital notamment dans le domaine de l'approfondissement des possibles de l'handicapé mental, que ce soit le regard qu'on porte sur lui, ou celui qu'il a sur lui même.

Les réponses évasives à la question :

L'handicapé mental est-il heureux de l'industrialisation du travail ? attestent par la quasi virginité de la colonne 2 de l'embarras des techniciens.

De même pour ce qu'il en est de la question sur l'observation d'un autre rapport au temps pour l'handicapé mental, on relève un embarras sinon des réponses très conventionnelles :

"95% ne réalisent pas . Ils travaillent comme des machines-outils".

(entretien n°4) A l'opposé, la question est saisie avec pertinence :

"Oui, le rapport au temps est signifiant, on a un psychomotricien qui fait des bilans de chacun pour éviter la robotisation il faut les faire évoluer sur le plan social, parallèlement au plan travail". (entretien n°10)

Evoluer parallèlement sur le plan social, au plan du travail, c'est bien là que se pose la question de l'équilibre. C'est peut-être même se poser celle du déséquilibre entre la part consacrée au travail par rapport à celle de la vie sociale.

Cela revient à s'interroger sur l'aliénation, la colonisation par le travail de l'handicapé mental.

Par voie de conséquence, c'est questionner ceux qui le partagent avec lui.

Les réponses illustrent l'ambiguïté ressentie dans la relation Educateur - Handicapé dans le rapport au travail et le sens qu'il recouvre pour les uns tributaires des autres. D'aucuns esquivent la question.

"On ne s'est pas interrogé la dessus. On n'est pas là pour se poser trop de questions". (entretien n°1)

d'autres encore et majoritairement considèrent comme infondée ce type de question.

A ce point de notre lecture des grilles, notre propre interrogation sur le passage pour l'handicapé mental, du travail répétitif au travail créatif, du point de vue des techniciens nous laissent perplexes quant aux chances d'avancer.

- A PROPOS DU RAPPORT AU TRAVAIL ET DE L'ESPACE DE COMMUNICATION ENTRE
TECHNICIENS DES C.A.T ET LES HANDICAPES MENTAUX.

Vous sentez vous créateur de formes ?	Espace éducatif où l'un apprend de l'autre	L'Handicapé mental et la parole, l'être d'avant le langage	Qualification des handicapés mentaux au travail, dans leur travail
N°1 Oui, si l'éducateur est satisfait de l'handicapé mental Je dis éducateur non moniteur d'atelier	L'Handicapé mental apprend à l'autre, sauf si les éducateurs rejettent les plus handicapés	Prénom ou ouvriers avant c'était les enfants, les jeunes	Pas de cadence, mais on parle de travail
N°2 Oui, l'éducateur tech. influence la modalité du travail	Nous on leur propose, eux n'ayant pas d'a priori sur le travail, ne nous renvoient rien	Allez les gars, prénom	Production - travail
N°3	Oui, de véritables leçons de volonté. Ils nous apprennent ainsi que la constance, la conscience professionnelle. Qui on apprend beaucoup	Les jeunes, les ouvriers le nom, prénom, les gars, mes gars	Production - Boulot
N°4 Oui, tentatives pour éviter les travaux répétitifs	Oui, j'apprend pas mal de lui. Je ne travaille plus dans le même esprit, et puis ils ont besoin de nous les gens	Les pensionnaires les gars, les filles	
N°5	J'ai beaucoup plus appris d'eux que ce que je peux leur apporter surtout côté acceptation de l'autre (un coeur immense)	Prénom, on cherche à personnaliser	Production



<p>N°6</p>	<p>Oui, moi j'apprends d'eux. Mais moi je leur apprend beaucoup sur le plan technologique</p>	<p>Par leur prénom</p>	<p>Productif et non bricolage</p>
<p>N°7 Pas créateurs car on est trop dépendants</p>	<p>Oui, la tolérance</p>	<p>On les appelle les jeunes, on on a du mal à leur faire passer le seuil de l'adulte</p>	<p>On appelle le travail par le nom de l'usine qui le fournit</p>
<p>N°8 Oui, mais je pense que ça vient surtout de nous, et l'on peut élargir le sens de ce mot avec des non spécialistes du système rééducatif</p>	<p>Oui, les gens sont inter-dépendants. Il y a une vie collective. Les gens doivent tenir compte des autres</p>	<p>Prénom, les adultes handicapés</p>	<p>C'est varié et très important suivant les possibilités des individus. Je n'exige pas les mêmes choses suivant les moyens des gens</p>
<p>N°9 Je ne sais pas, mais si les garçons et les filles ont le goût du joli, du bien rangé, le goût du sain, le goût de l'harmonie, et bien c'est passé par le travail à l'échantillonnage</p>	<p>Absolument. Ils sont capables de modifier un mode opératoire, pour être plus à l'aise avec le travail à réaliser</p>	<p>Par leurs prénoms, de temps en temps on dit les gones</p>	<p>Pas de mots particuliers</p>
<p>N°10</p>	<p>C'est une école quotidienne de ce que l'handicapé nous renvoie et sur quoi nous devons réfléchir</p>	<p>Il faut appeler les choses par leur nom, user des termes justes ce sont des ouvriers handicapés ou des travailleurs handicapés</p>	<p>User des termes justes</p>

- c) A propos du rapport au travail et de l'espace de communication entre techniciens des C.A.T et les handicapés mentaux.

Face à ce tableau nous ne sommes pas autrement surpris de l'importance de ce qui est dit à propos de l'espace éducatif.

Par contre, nous pourrions être outrés, si nous nous installions face à ce qui est suggéré dans une position de regardeur mélancolique. Mais, comment être austère face aux gorgées de lumière, à la dynamique passionnelle qui transparaissent à travers l'affectivité manifeste des techniciens.

"Oui, j'apprends pas mal de lui. Je ne travaille plus dans le même esprit, et puis ils ont besoin de nous, les gens". (entretien n°4)

"J'ai beaucoup plus appris d'eux que ce que je peux leur apporter surtout côté acceptation de l'autre (un coeur immense)". (entretien n°5).

"C'est une école quotidienne de ce que l'handicapé nous renvoie et sur quoi nous devons réfléchir". (entretien n°10).

A lire cela, et bien d'autres paroles qui mériteraient d'être rapportées, nous ne pouvons pas ne pas penser à la réflexion de Roland BARTHES sur le langage quand il dit : "L'amour c'est l'événement qui sort du langage ! Le langage appelle un autre langage. On n'a jamais prise sur le réel, seule la mort est l'événement".(1)

Le langage, l'amour, la mort tout cela sans jamais être parlé a pourtant bel et bien son importance dans l'espace de communication entre éducateur et handicapé.

Il en est le fondement et dans le quotidien cela se traduit par le respect des handicapés mentaux que ce soit dans la manière de les nommer personnellement.

"On les appelle par leur prénom on cherche à persormaliser". (entretien n°5)

(1) BARTHES Roland : L'empire des signes PARIS, Ed. Flammarion, 1980.

Ou bien encore, dans la façon de reconnaître avec humilité la difficulté à les considérer adultes.

"Prénom ou ouvriers, avant c'était les enfants, les jeunes". (entretien n°1)

"On les appelle les jeunes, on a du mal à leur faire passer le seuil de l'adulte". (entretien n°7)

"Par leurs prénoms de temps en temps, on dit, les gônes". (entretien n°9)

La même volonté de respect se traduit dans l'espace de communication par la valorisation et la justesse avec lesquelles le travail est parlé.

"On parle de productif non de bricolage". (entretien n°6)

"On appelle le travail par le nom de l'usine qui le fournit". (entretien n°7)

"User de termes justes". (entretien n°10)

Justement, face au travail il nous apparaît important de connaître la marge d'innovation des techniciens, leur part de créativité.

A la question vous sentez vous créateur de formes, l'embarras sous jacent est lié nous semble-t-il au manque de préparation à cette question. Or, nous sommes convaincus qu'il faut pour prétendre parler de la créativité de l'autre, passer d'abord par un travail sur soi en la matière. Nous verrons plus avant, si tout cela trouve sa place en le confrontant aux résultats des différents questionnaires.

- L'HANDICAPE MENTAL ET LA PAROLE.
L'ÊTRE D'AVANT LE LANGAGE

Observation d'une autre parole ? d'une autre mémoire!	Devenir de l'handicapé mental, désir sur lui ?	Place en 1985 de l'handicapé mental	Repérage d'attitudes, geste fossile ?
N°1 Parle de sixième sens, de pressentir des choses	Pessimiste = vu le contexte économique faudra gagner plus. Plus en vieillissant dégradation ? entre 45-50	Mieux accepté, mais mieux vaut être 1er au CAT que dernier dans une usine normale	Maniérisme, peut-être mais pas prêté attention (gestes bien à eux)
N°2 Embarras face au psychiatre - incompréhension	Objectif d'insertion en usine normale	Sont moins perçus comme marginaux	NON
N°3 Existence de gens avec un comportement spécifique, original sans être coupé de la collectivité. Qui il y a des gestes très personnalisés. Je reconnais certaines personnes sans voir leur visage uniquement par les gestes ;	Désir d'intégration pour certains, de plus grande autonomie pour d'autres	Il a sa place car ils participent d'une manière importante à l'activité économique	
N°4 Peut-être ?	L'avenir est mal parti. Pessimiste face au monde de l'informatique et de la robotique Faut pas rêver il leur manque quelque chose	Souhait de les voir insérés dans la vie, avec un poste qui corresponde à son handicap	NON
N°5 Ils sont plus concernés par ce qui se passe qu'on ne le croit. des gestes particuliers	Désir que les éducateurs soient aussi ouverts que les handicapés mentaux, plus "accueillants"	Plutôt sombre, dramatique. Place très noire compte tenu du chômage. Peu de chance qu'on les réinsère.	In renferment

<p>N°6 Ils sont souvent dans la nature, chez certains il y a un éternel balancement dans les périodes d'attente. Il faut qu'ils se sentent bien dans l'atelier alors, ils produisent!</p>	<p>Il a une place comme un autre</p>	<p>Il faut rééduquer la société</p>	<p>Désir de profiter de la nature Un éternel balancement chez certains</p>
<p>N°7 On va souvent faire des promenades. Certains sont attirés par le feu d'une manière peu intéressante. Il y a même des pyromanes. Un qui met le feu aux cartons par plaisir pensons-nous</p>	<p>Je n'en sais trop rien</p>	<p>Je n'en vois pas beaucoup</p>	<p>Oui, des postures après le repas toujours dans la même position. Ils ont tous un petit quelque chose, des habitudes</p>
<p>N°8 Certains sont proches de la nature = les plus handicapés prennent un réel plaisir à brûler des cartons dans le "brulot" derrière l'atelier. De même avec l'eau ils prennent des fous rires</p>	<p>J'ai envie qu'ils bougent, qu'ils soient différents de ce qu'ils étaient à l'entrée. J'ai envie de les provoquer, d'éviter qu'ils s'enferment!</p>	<p>Je serais optimiste, mais il faut que les associations s'ouvrent vers la société et les droits légitimes : loisirs, appartements sexualité</p>	<p>Oui, des attitudes des trisoniques qui fléchissent leurs jambes et les mettent sous leurs fesses. D'autres se balancent, ou claquent leurs doigts. Il y a comme une sur-enchère des gestes pour être reconnu parmi les malades qui constituent le CAT</p>
<p>N°9 Je ne peux pas dire. On n'en parle pas en définitive</p>	<p>Personnellement je n'en ai pas et beaucoup à la fois. Ce qui m'intéresse c'est qu'ils se sentent à l'aise ici et qu'ils progressent</p>	<p>Le CAT est ce qu'il est. Il a le mérite d'exister. Au début on pensait que ce n'était qu'un passage. Faut pas rêver il y en a 1/00 qui va arriver à partir, les autres ils y sont pour la vie.</p>	<p>Pas de gêne sens. Des gestes particuliers. Une fille s'arrête au bout du couloir enjambe je ne sais pas quoi avant de revenir en arrière et de partir du bon pied. Se laver les mains, recommencer. Plein de petits trucs comme ça.</p>

N°10

Il est proche de ce qui est simple. Dans la matière qu'ils touchent ils saisissent mieux que nous les choses avec plus de sensibilité.

Pour les autres questions je n'y ai pas réfléchi.

Je ne suis pour l'insertion à tout prix. Mais pour exiger d'eux parce que c'est déjà les respecter, c'est déjà les reconnaître et les faire accepter à l'extérieur.

Il reste un grand chemin, mais je suis optimiste car on peut en étant sérieux faire découvrir autre chose et avancer.

Il y a des postures parfois très maladroites et pourtant ils les utilisent. C'est une colle! Pourquoi existent-elles? L'handicapé mental a même plus de 6 sens il y a de la maladie mentale, la dessous.

d) L'handicapé mental et la parole .

L'être d'avant le langage

Parler de l'être d'avant le langage c'est faire référence à Fernand DELIGNY et renvoyer le lecteur à notre hypothèse sur l'existence d'une geste fossile.

Pour cet éducateur . les enfants autistes qu'on lui confie sont sensibles à d'autres choses que le langage. Il le vérifie par la constance de certaines attitudes et le refus des enfants : attirance pour l'eau courante, le feu par exemple ... A Monoblet, dans les Cévennes dans son réseau la vie est rythmée par un "coutumier" qui devient l'ordre des choses existant avant le langage. Il existerait pour ces enfants, un ordre sans langage " cours des choses". C'est par rapport à cet ordre quelque peu immuable qu'ils prennent leurs repères.

Pour s'affronter à ces cas désespérés Fernand DELIGNY prend les pires risques. Avec une volonté farouche il s'acharne à la quête de la communicabilité au delà du physiologiquement possible à travers "le moindre geste".

A partir de ce magistral exemple du "moindre geste" il nous importait de déceler dans la pratique des techniciens des C.A.T, la mise en compte de ce type de comportement de l'être d'avant le langage.

Nous pouvons révéler que la question présentée sous forme de l'observation d'un autre rapport à la norme sur le plan gestuel a suscité un intérêt pour les 4 éléments (TERRE, EAU, FEU, AIR) et a toujours surpris l'auditoire.

Après l'étonnement, les interlocuteurs se passionnaient, compte tenu de la multitude d'exemples que la question leur donnait tout à coup envie de rapporter.

- "Existence de gens avec un comportement spécifique, original sans être coupé de la collectivité. Oui il y a des gestes très personnalisés. Je reconnais certaines personnes sans voir leur visage uniquement par les gestes". (entretien n°3)

- "Ils sont plus concernés qu'on ne le croit, installés dans leurs gestes particuliers". (entretien n°5)

- "Ils sont souvent dans la nature, chez certains il y a un éternel balancement dans les périodes d'attente". (entretien n°6)

- "Certains sont proches de la nature : les plus handicapés prennent un réel plaisir à brûler des cartons dans le "brulot" derrière l'atelier. De même avec l'eau, ils prennent des fous rires". (entretien n°8)

Les faits sont légion mais bizarrement la question levée met les techniciens dans l'expectative, pour finalement trouver provisoirement sa conclusion à l'abri du paravent psychiatrique.

"Beaucoup de choses à dire quoique cela relèverait de la psychiatrie". (entretien n°3)

D'autres livrent leurs avis sans arrière pensée :

"Je ne peux pas dire, on n'en parle pas, en définitive" (entretien n°9)
ou bien encore : "L'handicapé mental, il est proche de ce qui est simple. Dans la matière qu'ils touchent, ils saisissent mieux que nous les choses, avec plus de sensibilité. Pour les autres questions, je n'y ai pas réfléchi" (entretien n°10)

Il en est de même en ce qui concerne la réflexion portant sur l'existence de la geste fossile.

La définition est surtout clinique, de type psychiatrique. "Il y a comme une surenchère de gestes pour être reconnu parmi les malades qui constituent le C.A.T" (entretien n°8)

A ce stade de notre recherche, il est certain que ces différentes réponses nous confortent dans notre volonté à voir plus clair dans l'approche de la communicabilité entre l'humain et l'homme. Ces éléments qualitatifs auront leur place pour éclairer les données quantitatives du questionnaire. Au même titre ce qui a trait au devenir, et ce qu'il en est du désir sur l'handicapé mental pour les techniciens du C.A.T. seront pris en compte. Là encore, les réponses donnent des positions très diverses, elles illustrent des extrêmes.

"Je n'en sais trop rien" (entretien n°7)

cela va jusqu'à : "Il a une place comme les autres" (entretien n°6)

En règle générale, les techniciens sont divisés pour ce qui est de la place de l'handicapé mental dans la société en 1985.

"L'avenir est mal parti. Pessimisme face au monde de l'informatique, de la robotique. Il ne faut pas rêver, il leur manque quelque chose" (entretien n°4)

"Plutôt sombre, dramatique, place très noire, compte tenu du chômage, peu de chance qu'on les réinsère (entretien n°5)

"Il reste un grand chemin mais je suis optimiste car on peut en étant sérieux faire découvrir autre chose et avancer" (entretien n°10)

Le débat est interne nous semble-t-il, et par là même, porteur de dynamique. Il démontre s'il en était besoin que les techniciens des C.A.T. s'interrogent et construisent pour l'avenir avec l'handicapé mental.

- A PROPOS DE L'INSTITUTION C.A.T. ET DE SA REPRESENTATION.

L'institution porteuse d'un projet pédagogique	L'institution dépasse-t-elle les idées reçues	Rentabilité financière	Autres discours
<p>N°1 Hé ? que le CAT se subviene le mieux à lui-même. Abaisse son coût financier pour ne pas être vécu comme ceux qui coûtent à la société</p>	<p>Oui, ce n'est plus le mouroir et puis les activités de soutien fonctionnent</p>	<p>Coûter le moins cher possible à tout le monde puisqu'on vit avec des impôts. Ne pas être vécu en période de chômage comme celui qui coûte cher</p>	
<p>N°2 Oui, apporter des éléments technologiques et réinsérer dans le monde ordinaire. Le travail ne restant qu'un moyen</p>	<p>Oui</p>		
<p>N°3 Oui, il doit être continu, bien coordonné il fait partie du contrat</p>	<p>Oui, car nous ne sommes pas des petits trucs fermés</p>	<p>Prestations rémunérée dans les termes qui sont ceux du marché</p>	
<p>N°4 Il y en a comme dans tous les établissements, mais je ne le connais pas par coeur</p>		<p>Il faut produire, on pousse vers la rentabilisation. On est tenu à devenir une entreprise, une industrie. J'y suis favorable mais il faudra enlever le mot CAT</p>	
<p>N°5 Un projet il n'y en a jamais eu. Il y a celui de l'association Nous on essaie de communiquer avec l'H.M Voyage, travail ...</p>	<p>Oui, mais il faut aller encore plus loin avec les handicapés mentaux</p>	<p>Production, c'est obligatoire dans les CAT. On est quand même des entreprises entre guillemets, c'est le regret de notre équipe éducative</p>	<p>Etre un élément de conduite - Accompagnateur</p>

<p>N°6 Il y en a un, un peu ambitieux. Mais il faut bien sinon il n'y aurait pas de projet</p>	<p>Oui</p>	<p>Malgré tout je tiens à ne pas automatiser, sinon après c'est des robots</p>	<p>On est là pour leur apprendre à travailler, pas pour leur apprendre à taper sur des boutons</p>
<p>N°7 Pas vraiment, on travaille au jour le jour, je ne pense pas</p>	<p>Oui, c'est ouvert</p>	<p>Il faut chercher le travail</p>	
<p>N°8 Non, il n'y a pas de projet pédagogique et c'est là où le bât blesse. Il n'y a ni projet individuel, ni projet collectif</p>	<p>Oui, sur certains points. Mais aujourd'hui on est en perte de vitesse. Peut être question de blason tenu par rapport à l'association gestionnaire</p>		<p>S'ouvrir sur la cité, la création c'est aussi une certaine autonomie des gens par rapport à la cité. Mon intérêt dans mon travail d'éducateur c'est de permettre de vivre avec les autres</p>
<p>N°9 Je ne sais pas si c'est un projet pédagogique, mais chaque responsable à 11 gars et peut voir s'ils produisent</p>	<p>Oui, dans le sens où on est considéré par l'extérieur comme des partenaires économiques</p>	<p>Ils sont très inquiets quand il n'y a pas de travail, mais qu'est ce qu'on va faire? On est considéré comme des partenaires économiques à part entière Les employeurs nous mettent en concurrence avec d'autres dont on a des prix qui tiennent la route</p>	
<p>N°10 Existence d'un projet institutionnel avec affirmation de la reconnaissance de l'adulte et ouverture sur d'autres partenaires pour impulser des envies</p>	<p>J'en suis convaincue, mais c'est 1 obligation de sortir de nous mêmes pour éviter de ronronner et faire bouger les choses, je veux travailler dans ce sens là!</p>	<p>Un CAT ça se gère. La gestion doit être honnête, juste ce qui n'enlève rien à la prise en charge qui doit exister par rapport aux H.M</p>	<p>Que chacun reste à sa place et soit pleinement responsable de ses actes, responsabilité en cascade qui doit descendre jusqu'aux ouvriers et qu'il existe ainsi des points de repère</p>

e) A propos de l'institution C.A.T et de sa représentation

Dans l'ensemble des lieux de soins ou de rééducation, voire d'éducation, la nécessité de l'existence d'un projet pédagogique n'est plus à démontrer. On n'imagine pas une structure faisant fi de cette réalité.

Les C.A.T par leurs caractéristiques s'inscrivent dans un cas de figure qui pourrait réinterroger cette nécessité.

En effet, ils se présentent dans une dualité structurelle dans laquelle cohabitent deux composantes. D'un côté, il y a la structure de mise au travail de type entreprise de production, de l'autre, la structure médico-sociale dispensant les soutiens requis par l'intéressé handicapé mental qui conditionnent pour lui toute activité professionnelle.

La question de l'opportunité d'un projet pédagogique pourrait se poser. Mais dans la double finalité travail/soutien comme aucun des deux aspects ne saurait disparaître sans que la vocation de l'établissement soit gravement altérée, la nécessité de penser l'action est incontournable.

Pour ce faire, qu'il soit appelé projet pédagogique ou plus simplement projet institutionnel, l'approfondissement de la réflexion de ce projet est indispensable autour des finalités visées, des moyens mis en oeuvre, de leur évaluation et de leur ajustement.

L'analyse des entretiens est très alarmante, elle fait émerger un flottement sur la notion même de projet, sur sa définition et le poids à lui accorder.

"Je ne sais pas si c'est un projet pédagogique mais chaque responsable à 11 gars et peut voir s'ils produisent". (entretien n°9)

"Il y en a un comme dans tous les établissements, mais je ne le connais pas par coeur" (entretien n°4)

Les positions sont caricaturales et témoignent de la méconnaissance des projets pédagogiques pour la plupart des techniciens.

Ceci nous apparaît comme dommageable et laisse entrevoir que la représentation de l'institution C.A.T repose essentiellement sur la notion de production. Référence qui reste à être démontrée au risque d'un déséquilibre dont les handicapés mentaux pourraient faire les frais. Une position sur les 10 entretiens vient pondérer le glissement qui teinte de couleur plutôt sombre la représentation de l'institution C.A.T.

"S'ouvrir sur la cité, la création c'est aussi une certaine autonomie des gens par rapport à la cité. Mon intérêt dans mon travail d'éducateur c'est de permettre de vivre avec les autres". (entretien n°8)

C'est là une des rares position dynamique et novatrice relevée.

En définitive, il semblerait qu'il n'existe pas de projet pédagogique dans les C.A.T., du moins à la connaissance de la plupart des techniciens.

Dans une période critique, voire confusionnelle dans la définition et le rôle des C.A.T il nous apparaît important de concourir à faire clarifier les places respectives de l'homme et de l'économique.

PLANCHE 1.

Décryptage des 10 entretiens des techniciens des C.A.T. :
 Directeur/éducateurs techniques Sp.

RANG	FREQUENCE	RANG	FREQUENCE	Durée de temps de parole
1 - { TRAVAIL BOULOT	46	8 - CREATIF	7	30m x 10m = 300m d'entretiens soit : <u>5 heures de parole</u>
2 - { PRODUIRE PRODUCTION RENDEMENT	31	9 - { LOISTRS CULTURE CULTURELLEMENT	6	
3 - REPETITIF	19			
4 - { INSERTION REINSERTION INTEGRATION	15	10 - { EPANOUISSEMENT REMUNERATION RENFERMENT	3	
5 - { ECOULE COMMUNICATION	11	11 - { MALADES MARGINAUX	3	
6 - { REDUCATIF EQUIPE PEDAGOGIQUE	10	12 - SEXUALITE	3	
7 - NATURE				

N.B : Sur cet échantillon homogène, il était possible de retenir un index et d'en inventorier la fréquence.

7) Caractéristiques relevées d'après les index établis après décryptage des 10 entretiens des techniciens des C.A.T.

PLANCHE 1 :

Fréquence et rang des mots concernant la pratique professionnelle dans les C.A.T relevées dans le discours des intéressés :
Directeurs et éducateurs techniques

- les mots "TRAVAIL" et "BOULOT" sont premiers 46 fois
- "PRODUIRE" "PRODUCTION" "RENDEMENT" totalisent 31 fois
- le mot "REPETITIF" s'inscrit dans la foulée 19 fois
- "L'INSERTION" "REINSERTION" et "INTEGRATION" sont présentes 15 fois
- la notion "D'EQUIPE PEDAGOGIQUE" également 15 fois
- mais il est peu parlé de "CREATIF" 7 fois, de "CULTURE" 6 fois
- et moins encore d'épanouissement 3 fois

Les mots, leur agencement dans un cadre donné, une époque précise, un contexte économique difficile éclairent une situation particulière de telle sorte, qu'elle contribue à l'illumination du problème général.

Les mots TRAVAIL et RENDEMENT témoignent clairement de ce temps de crise et chômage.

Aussi, tout cela nous incite à écrire que la prégnance du contexte économique est très présente au détriment manifestement d'une préoccupation sur les enjeux et le sens du travail en 1985 pour les handicapés mentaux.

N.B : Sur cet échantillon homogène, il était possible de retenir un index et d'en inventorier la fréquence.

Dénomination de l'HANDICAPÉ MENTAL à travers le discours Libre de l'interrogé Directeur de CAT, éducateur tech. Sp., techniciens de CAT						
PLANCHE 2.		RANG	FREQUENCE	RANG	FREQUENCE	Durée de temps de parole
1- LES GENS	dont 3 fois "ces gens là" 5 fois "ces gens" 2 fois "mes gens"	63	8 - LE DEBILE MENTAL	3	30m x 10m = 300m • d'entretiens soit : <u>5 heures de parole</u>	
2 - LE ou LES OUVRIERS		25	9 - L'HANDICAPÉ MENTAL	2		
3 - LE ou LES HANDICAPES		21	10 - LE JEUNE DEBILE	1		
4 - LES GARS ou LES FILLES		16				
5 - LES JEUNES		15				
6 - LA ou LES PERSONNES		9				
7 - LES OUVRIERS HANDICAPES		6				

PLANCHE 2 :

"Dis moi comment tu nommes les autres, comment tu les dénommes" pourrait-on écrire, et du même coup, nous pourrions nous dire qui nous sommes.

Nommer le handicapé mental est signifiant de l'idée sociale que l'on s'en fait. En effet, il n'est pas indifférent de parler de débile dans l'attente d'une production salariale, ou de préférer les termes d'ouvrier, d'handicapé ou bien encore d'ouvrier handicapé.

Et a'interroger sur la façon dont les techniciens dans le cadre professionnel des C.A.T. dénomment les handicapés mentaux est très révélateur, c'est ainsi que le vocable "LES GENS" est majoritaire : 63 fois

ici, il semble vouloir désigner d'une manière neutre et anonyme voire par "RESSEMBLANCE" les handicapés mentaux. Ceci pouvant aller jusqu'à "CES GENS LA" 3 fois ou "LES GENS" 5 fois et repointer "LA DIFFERENCE" jusqu'à son éventuelle appropriation "MES GENS" 2 fois.

C'est bien après qu'arrive le mot "OUVRIER" 25 fois suivi du mot "LE OU LES HANDICAPES" 21 fois, "LES GARS ET LES FILLES" 16 fois et "LES JEUNES" 15 fois

Le mot "JEUNE" fait sourire les techniciens entre eux lorsqu'on l'aborde, il est porteur semble-t-il de connivence. Ils entendent réagir, car ils sont conscients qu'ils doivent lutter contre leur propension à considérer l'handicapé mental comme un enfant.

En définitive, le vocable "OUVRIER HANDICAPE" 6 fois et celui de "DEBILE MENTAL" 3 fois ou "HANDICAPE MENTAL" sont peu utilisés.

Ce constat est très important car il est signifiant dans la finalité du travail dans les C.A.T. de la tentative de restauration de "L'IMAGE SOCIALE" de l'handicapé mental.

RANG		FREQUENCE	RANG		FREQUENCE	Durée du temps de parole
1 -	LES OUVRIERS	5	3 -	LES PERSONNES ADULTES HANDICAPEES	1	30m x 10m = 300m d'entretiens soit : <u>5 heures de parole</u>
2 -	LES PENSIONNAIRES	2		LES GÊNES	1	
	LES JEUNES	2		LES OUVRIERS HANDICAPEES	1	
	LES GARS, LES FILLES	2		LES TRAVAILLEURS HANDICAPEES	1	

N.B : Sur cet échantillon homogène, il était possible de retenir un index et d'en inventorier la fréquence.

PLANCHE 3 :

Dans le même ordre de préoccupation sur le comment, j'appelle, le comment je nomme, il nous apparaissait important de repérer en dehors du lieu de travail, l'image sociale du handicapé mental.

Cela revenait à poser pour la question du comment, au sein des équipes éducatives des C.A.T, les techniciens dénomment les handicapés mentaux ?

- Cinq sur dix des personnes interrogées soit 50% citent le mot "OUVRIER" ils confortent ici notre interrogation quant "AU DROIT DE LA RESSEMBLANCE" et sur l'existence "D'UN ESPACE DE COMMUNICATION" entre les techniciens et les adultes dits "HANDICAPE MENTAUX".

- Nous relevons par ailleurs que les autres mots cités, sont beaucoup plus dispersés tels que : pensionnaires, gars, filles, gônes, ouvriers handicapés, travailleurs handicapés.

PLANCHE 4 :

Si, comme nous l'avons vu : CF PLANCHE 1, le travail est preignant et la production prioritaire, nous pouvons estimer que la question du climat relationnel dans le rapport techniciens-ouvriers mérite d'être posée.

Autrement dit, en attachant du prix aux rapports humains entre techniciens et handicapés mentaux, leur degré de connaissance au cours des interpellations devrait être un indicateur d'un climat, voire d'une incidence relationnelle sur le projet pédagogique.

En réponse à cela il est intéressant de relever :

- En interpellation directe c'est par leur prénom que les techniciens appellent les handicapés mentaux 7/10
- En interpellation collective c'est l'utilisation des mots : "LES GARS ET LES FILLES" qui est retenue 3/10 contre "MES GARS" 1/10

Dans l'un et l'autre mode, le climat affectif et personnalisé est privilégié. et démontre s'il en était besoin, le climat de convivialité, suscité par la simplicité des rapports humains très spécifiques des handicapés mentaux

8) Synthèse des apports des entretiens et des index

Dans la communication entre les humains, cohabitent l'expression du dire à ciel ouvert et celle du dire de sous le sable. Autant l'une apparaît comme une forme directe, souvent conventionnelle voire illusoire. L'autre semblerait s'extraire plus douloureusement en cherchant une vérité plus nue, enfouie, secrète.

A lire, puis ensuite à analyser les entretiens, ce sentiment gémellaire est très présent entre les lignes. C'est un peu comme si le mystère de ce qui échappe et de tout ce qui reste à être compris facilitait surtout cette parole à ciel ouvert.

Parole, ironiquement taxée de bavarde par Fernand DELIGNY.

Au fond que reste-t-il de ces entretiens avec les techniciens des C.A.T. ? Que pouvons-nous en retenir ?

Pour nous, apparaissent clairement l'évidence de la considération de l'handicapé mental et l'affirmation de la ressemblance. Ainsi,

- A propos du rapport au travail de l'handicapé mental du double point de vue des techniciens et de celui des handicapés mentaux :

Nous notons, "ce qui est essentiel, c'est l'épanouissement des gens".

Le vocable les gens semble bien être retenu dans la perspective de la ressemblance et le travail apparaît bien comme le moyen essentiel d'insertion sociale pour les handicapés mentaux. Cependant, celui-ci menace sur le plan des finalités l'équilibre des données économiques et philosophiques.

- A propos du rapport au travail de l'handicapé mental et du passage

possible du répétitif au créatif. Nous repérons un impasse dans lequel la formation des personnels doit être interrogée afin de pouvoir en sortir. Formation et recherche dont ne doit pas être exclu l'ouvrier handicapé mental.

- A propos du rapport au travail et de l'espace de communication entre techniciens et handicapés mentaux :

Là, nous mettons à jour un dire de sous le sable qui nous éveille à l'importance de l'affectivité dans les rapports qui régissent les techniciens et les handicapés mentaux dans les C.A.T.

- A propos de l'handicapé mental et la parole, l'être avant la langage :

Là, toujours creusant ce dire de sous le sable nous pointons la solide connaissance des comportements des handicapés mentaux, dans leur vie de travailleur, par les techniciens, mais nous décelons aussi leur lecture inféodée au discours psychiatrique.

Ici, une clarification dans la communication entre l'humain et l'homme selon Fernand DELIGNY est nécessaire.

- A propos du projet pédagogique et de la représentation de l'institution C.A.T. :

Là nous constatons la carence de projet pédagogique et le primat accordé à la production, d'où la nécessité de faire progresser la clarification de la place respective de l'homme et de l'économique.

L'analyse des 4 index quant à eux conforte celle des entretiens et nous incite à produire notre étude pour tenter d'éclairer autrement les enjeux des hommes à la tâche dans les C.A.T.

Hommes relevant de la réalité d'un handicap. C'est pourquoi, précisément à cause de cela, l'employeur C.A.T. doit en face tenir son rôle avec rigueur et vérité. Seulement, il ne peut pas faire l'impasse sur le soutien nécessaire que nécessite pour l'handicapé cette confrontation, pour qu'elle puisse être positive.

Or, dans les index nous relevons aussi la priorité accordée au travail, à la production, au rendement.

Si celle-ci est nécessaire elle n'est pas suffisante. Il s'avère clairement qu'un équilibre est à trouver entre L'ABORD de l'handicap par l'handicapé lui-même et le sens du travail.

Travail que l'on exerce entre "GENS" et qui nous fait avec eux, et par eux se retrouver dans la norme. Tout comme pour les entretiens, c'est bien là, à travers le vocable "DES GENS" l'affirmation de la restauration de l'image sociale de l'handicapé mental. (CF l'index parlant des gens).

Par là, nous réalisons que le concept de ressemblance est bien posé. Il ne s'oppose pas à celui de différence, reconnu par les équipes éducatives qui prennent en compte les droits des handicapés en essayant d'éviter l'écueil de l'infantilisation. Cependant, l'image de l'handicapé mental, même si le climat relationnel y contribue n'est pas aussi restaurée que nous le souhaiterions.

. C'est pourquoi, nous pouvons estimer que notre interrogation sur le sens du travail des handicapés mentaux dans les C.A.T. est fondée. La clarification des enjeux reste à faire. Pour nous, tout cela ne serait pas suffisant si nous continuions à faire l'impasse sur la geste fossile, mémoires des origines :

Ce point de voir autrement la relation éducative entre handicapé et travailleur social.

Désirer aborder ce continent, revient d'abord à vouloir atteindre le dire de sous le sable, propre à l'humain, et précisément celui de l'homme, dit handicapé mental. Long voyage, plus avant nous parlerons de pèlerinage, qui se fera à travers un questionnaire de type quantitatif élaboré de telle sorte, qu'il devrait mettre à l'épreuve les dires de sous le sable des handicapés mentaux au sous-dires des travailleurs sociaux.

Alors seulement, nous pourrons articuler les entretiens de type qualitatifs aux résultats du questionnaire pour approfondir notre recherche et contribuer ainsi à une meilleure compréhension de l'handicap mental.

II ANALYSE DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES OUVRIERS

HANDICAPES MENTAUX ET DES TECHNICIENS DES C.A.T. :

A) - Présentation du questionnaire

Sans hâte, comme les pèlerins parvenus au lieu sacré, il fallait secouer la poussière du chemin, se purifier ...

se secouer des idées reçues, de celles qui encombrant, nous empêchent peut être aujourd'hui de voir ce qu'est un handicapé mental !

C'est pourquoi, à cette étape du périple que pouvait constituer notre écriture, nous avons ressenti la nécessité de les associer à cette tentative d'élucidation sur le sens qu'ils donnaient peut être personnellement au concept "TRAVAIL" en 1984. La gageure est de taille, elle a de quoi surprendre les uns et conforter les autres sur la perception qu'ils doivent avoir de notre option.

Construire le questionnaire est une chose, obtenir des réponses en est une autre. La chose n'est jamais acquise à fortiori lorsque la population concernée ne possède pas réellement le maniement du langage et moins encore ses subtilités. Ici, les ouvriers que nous voulions questionner, ne possèdent pas l'écriture, cependant nous sommes convaincus qu'ils sont à même d'exprimer d'une manière subversive des choses fondamentales sur leur rapport au travail.

Déceler cette subversion exigeait l'élaboration d'une grille à même de la faire apparaître et, mieux encore, susceptible de faire émerger des spécificités.

Avant d'exposer le cheminement et la fabrication du protocole du questionnaire, nous devons écrire que le recueil des réponses est passé obligatoirement par la collaboration des techniciens qui ont bien voulu tenir dans les C.A.T le rôle en quelque sorte d'écrivain public. C'est à dire de rédiger à la place de ceux qui ne savent, ou ne peuvent pas écrire.

Si nous faisons la somme des ouvriers touchés par ce questionnaire, nous atteignons :

C.A.T "Jacques CHAVENT"	71 ouvriers
C.A.T "Léon FONTAINES"	154 ouvriers
C.A.T "La COURBAISSE"	83 ouvriers

soit 308 ouvriers

1) ELABORATION ET FABRICATION DU PROTOCOLE DU QUESTIONNAIRE :

L'importance numérique de la population a nécessité la collaboration d'enquêteurs de terrain. Pour ce faire, nous avons pris appui sur les relais compétents que représentent les éducateurs techniques et autres techniciens spécialistes, tels les orthophonistes qui oeuvrent dans les C.A.T.

Sur les quatre mois que dura l'enquête, nous avons reçu un accueil positif et très constructif dans 2 des 3 C.A.T, en ce qui concerne la collaboration. Cependant, nous avons noté qu'une partie de l'équipe du C.A.T "Léon FONTAINES" celle qui se dédouble sur Décines, n'a pas accepté la collaboration. Les éducateurs techniques se sont saisis de l'occasion que représentait l'enquête, pour en faire un outil de doléances dans un rapport de force avec la direction.

Malgré notre tentative d'explication sur le sens du questionnaire et l'objectif poursuivi en faveur du mieux-être des ouvriers, les éducateurs restèrent sur leur position.

Attitude que nous développerons ultérieurement au cours de notre analyse à propos de ce nous appelons :

"L'EFFET RETENTION" des travailleurs sociaux, le fait qu'ils enferment plus qu'ils ne libèrent.

Pour se libérer, il faut qu'il y ait pression, contention. L'enjeu de notre recherche est précisément de tenter de mettre à jour ce qui est contenu entre les murs de la pensée de l'handicapé mental. En cela, toute l'importance de la fabrication du questionnaire est posée.

Pour parvenir à surmonter la difficulté, la complexité, et en même temps, construire un outil fiable, nous nous sommes entourés de collaborateurs que nous considérons comme très engagés sur le terrain étudié. Il s'agit d'André POUGHEON éducateur technique spécialisé, travaillant dans un C.A.T à ANNECY (Haute-Savoie), au sein duquel il anime des activités de création, notamment en photographie, et de Jean ERBA, éducateur spécialisé, responsable d'un foyer d'adultes handicapés mentaux à MONTEBRISON (Loire).

Dans cette petite ville, il est à l'initiative d'un groupe "D'EXPRESSION CORPORELLE" qu'il anime à la maison des jeunes et de la culture, en mixant la population dite handicapée et celle dont on ne le dit pas.

Outre ces deux praticiens, nous avons rencontré des penseurs et échangé avec eux, longuement de vive voix et par écrit. Il s'agit d'un médecin, ancien chef de service anesthésie et réanimation à l'hôpital français de Bruxelles et de Fernand DELIGNY "Educateur aux 50 ans d'asile" comme on a 50 ans de mine ou de mer, dit-il (CF documents annexes).

De l'un et de l'autre, nous reparlerons au cours du développement de nos hypothèses. Leurs connaissances et leur réflexion nous ont aidés à élaborer le fond du questionnaire. En ce qui concerne sa forme, elle s'est imaginée et matérialisée avec le concours précieux de la graphiste Claude DELARUE.

Après de longues discussions, nous avons retenu, pour traduire les questions, un personnage abstrait en forme de pomme de terre. Dès les premières esquisses nous avons testé la validité du code en le proposant aux membres du groupe "SIGNES" dits handicapés mentaux, et pour rappel, ouvriers, dans les trois C.A.T Lyonnais retenus. Après différents tâtonnements et ajustements, nous avons considéré comme exploitable l'étalonnage des planches. A partir de là, le fonctionnement du questionnaire a pu prendre la forme et les précisions suivantes :

2) Fonctionnement du questionnaire

CIBLE : la population dite en milieu protégé par opposition à un milieu normal.

HYPOTHESE :

Il existe une geste fossile chez l'homme, qu'il soit en milieu protégé ou en milieu ordinaire. A partir de ce constat, un espace d'éducation et de communication est mobilisable. La condition sine qua non est celle d'un désir chez l'handicapé mental et par voie de conséquence d'un désir sur lui, de la part de l'éducateur. Cet espace de communication quasiment inexploré par l'homme se situe dans "La Mémoire pour attendre" spécifique aux enfants autistes. C'est ainsi que la norme, par opposition à "La Mémoire pour apprendre", Fernand DELIGNY.

De cet ailleurs de l'espèce humaine, en regard de celle de l'animal, nous pensons fermement qu'en marge de la norme vont se jouer dans cet espace de communication, des transformations dialectiques, où inmanquablement l'un apprend de l'autre.

VERIFICATION DE L'HYPOTHESE :

Le questionnaire s'adresse à une population qui ne possède pas toujours le langage parlé et moins encore, celui de l'écrit, nous l'avons déjà mentionné.

Compte tenu de cette particularité, il devrait, à l'aide de dessins, mettre en évidence les différentes affirmations à même de vérifier notre hypothèse :

- a) Repérer les signes de la longue renfermetude* de l'homme illustrée par "sa mémoire pour attendre", contenus dans son comportement d'homme archaïque, imprégnés des quatre éléments archétypiques selon JUNG.
- b) Mettre en évidence l'importance de la trace avant le langage.
- c) Manifester, face au travail, les aspirations des handicapés mentaux.
- d) Dénoncer, pour certains d'entre eux, l'enfermement dans le travail répétitif.
- e) Démontrer l'existence d'un autre rapport au temps et à l'espace, voir en quoi cela est signifiant dans l'attitude de l'handicapé mental.
- f) Rechercher si les handicapés mentaux sont porteurs d'un désir.
- g) Expliciter en quoi les éducateurs ont un désir sur les handicapés mentaux, fondement de leur action.

* RENFERMEUDE : nous employons le néologisme dans le sens explicité dans la première partie

Parmi les paramètres retenus, l'âge, le sexe, l'origine socio-professionnelle des parents, la période antérieure à la venue au C.A.T, le type de production et l'ancienneté dans celui-ci devraient éclairer notre démarche.

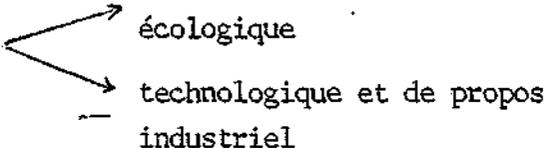
Afin de ne pas influencer les membres des équipes éducatives, mais aussi pour qu'ils n'en fassent pas de même, nous commencerons par la phase du questionnaire. Pour éviter la mise sous influence des ouvriers, celui-ci n'entend pas dévoiler les questions.

3) Présentation des planches et résultats statistiques

Il se présente sous la forme de 15 planches numérotées de 1 à 15 illustrée chacune par trois dessins servant de questions : A, B, C. Pour le sujet qui répond au questionnaire, deux possibilités s'offrent à lui en ce qui concerne les dessins proposés :

- 1 Choisir celui qu'il aime le plus
- 2 Choisir celui qu'il aime le moins

Dans les trois propositions de ce questionnaire dit "triadique", reviennent systématiquement 3 tendances :

- 1 de type négativiste = repliement sur soi
- 2 de type positiviste = à dominante 

C'est le cas par exemple de : la rue nue
la même rue avec un feu de bois
la même rue avec un feu de circulation

Dans l'ensemble des propositions sont présents les 4 éléments archétypiques junguiens : l'air, le feu, la terre, l'eau.

L'exploitation du questionnaire et son croisement avec les entretiens devraient mettre en évidence les désirs respectifs des handicapés mentaux et des éducateurs. Ceci d'autant plus que les techniciens passeront les mêmes questionnaires en pointant leurs propres choix, occasion de déceler l'existence de la corrélation d'un espace de communication ou pas

A priori, pour éviter toute schématisation, tout ce matériel sera à l'analyse classé en trois groupes.

A	B	C
Technologique	Ecologique	Repliement
Propos industriel		sur soi
POSITIVISTE	POSITIVISTE	NEGATIVISTE

Le travail d'investigation prévu doit se dérouler en deux temps :

- Premier temps : en Mars - Avril 1985

Passation du questionnaire illustré en direction des ouvriers avec la collaboration des techniciens volontaires des C.A.T.

Méthodologie adoptée et matériel prévu :

A l'aide de quinze planches cartonnées numérotées de 1 à 15 illustrées chacune par trois dessins servant de questions : A, B, C.

La passation est individuelle et la consigne parlée est la suivante :

- "Quel est le dessin que tu aimes le plus ?"
- "Quel est le dessin que tu aimes le moins ?"

N.B : Il y a nécessité pour le technicien qui propose le questionnaire d'alterner la formulation du questionnement à chaque planche afin d'éviter le conditionnement des personnes interrogées, ce qui les conduirait à un automatisme dans leurs réponses.

- Deuxième temps : en Mai - Juin 1985

- Confrontation des éléments de réponse: quantitatifs contenus dans les questionnaires des ouvriers des C.A.T, puis croisement enfin de l'ensemble des réponses des deux populations avec les entretiens recueillis d'une manière plus générale.

Sur le plan méthodique, les différents scores et leur pourcentage seront calculés sur 2 axes de recherche pour l'ensemble des CAT en ce qui concerne les ouvriers d'une part, les techniciens de l'autre.

AXE n°1 : Les dominantes classées en A, B, C,

suivant l'aspect :

par les planches

n°1 - 3 - 8

9 - 13

(A)

sensibilité à dominante
technologique

(B)

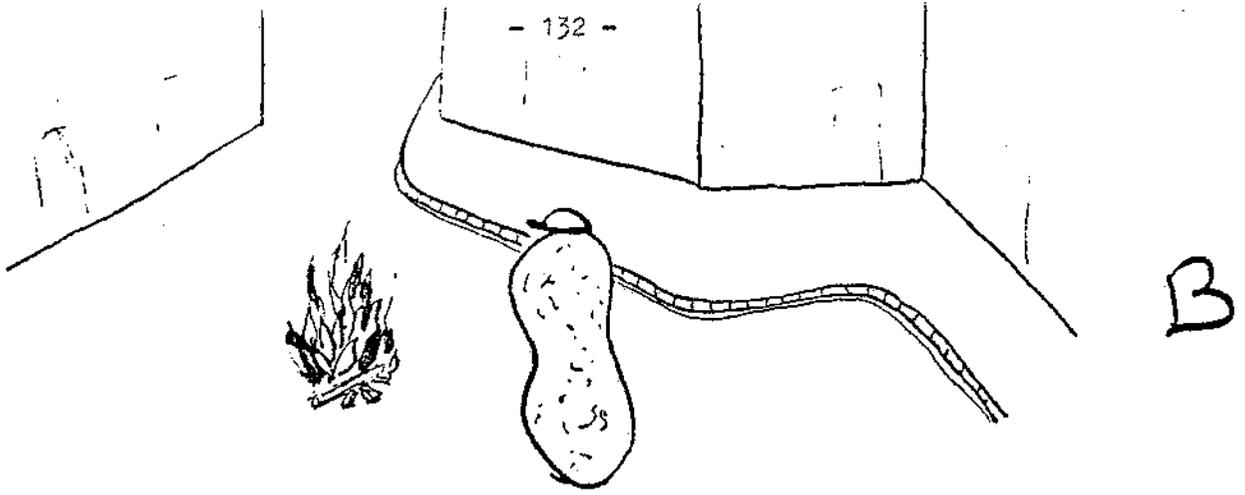
sensibilité à dominante
écologique

(C)

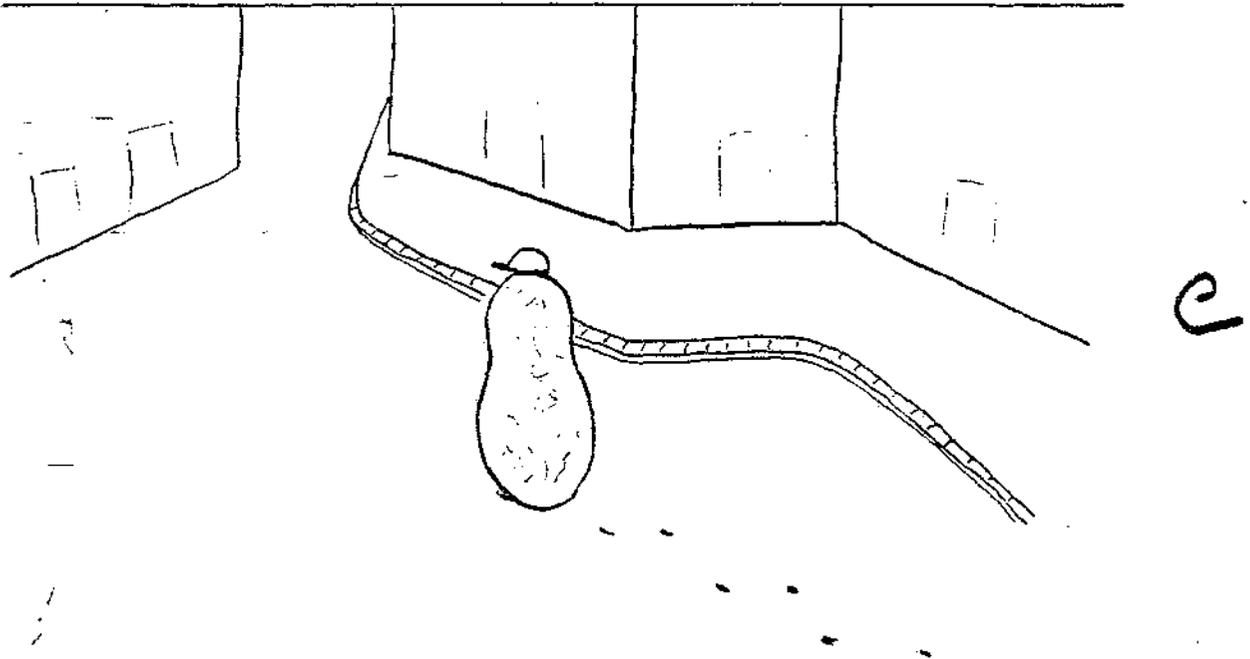
sensibilité à dominante
de fermeture, d'allergie
au travail

Pour Rappel : L'axe n°1, ou axe des dominantes regroupe les 5 planches n°1-3-8-9-13.

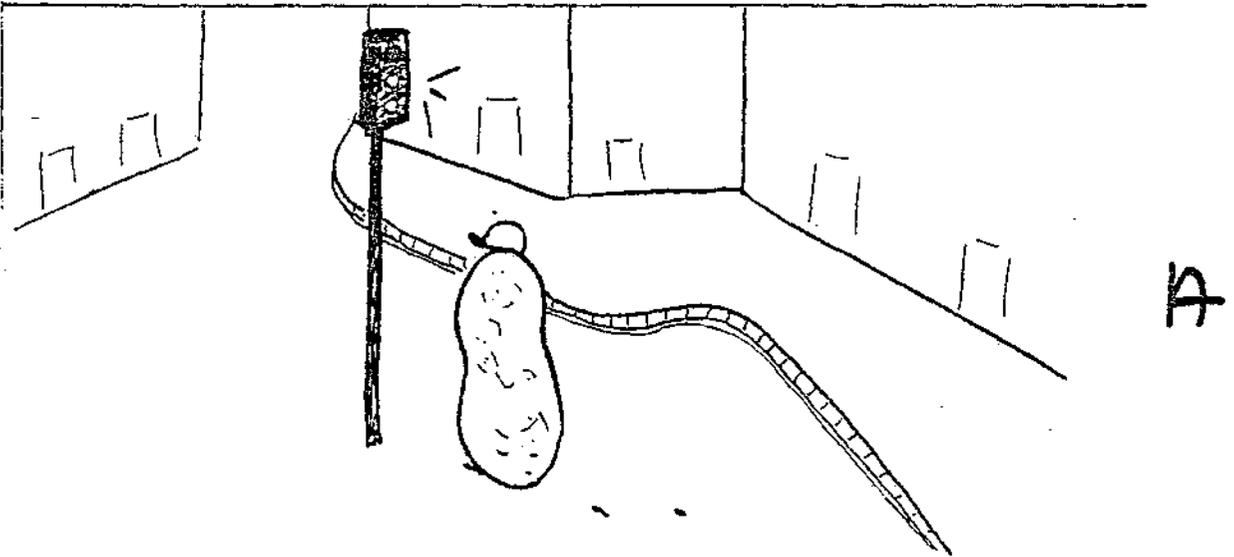
Elles reposent sur l'option des 3 dominantes repérées et qualifiées en A - B - C
Le lecteur en tournant la page trouvera un exemple de ce fonctionnement de questionnaire sous forme de planche illustrée.



B) OU SENSIBILITE A DOMINANTE ECOLOGIQUE



C) OU SENSIBILITE A DOMINANTE DE FERMETURE, D'ALLERGIE AU TRAVAIL



A) OU SENSIBILITE A DOMINANTE TECHNOLOGIQUE

AXE n°2 : La Spécificité

TITRES :

<u>Les quatre éléments</u>	{	n°9	(B) → le Feu
		n°11	(C) → l'air
		n°13	(A) → l'eau
		n°15	(A) → la terre
<u>Les formes</u>	{		(A) → le rond
n°14			(B) → le triangle
			(C) → le carré
<u>Les conditions du travail</u>	{		(A) → travailler seul
n°2			(B) → travailler en groupe
			(C) → travailler la nuit à la lumière artificielle
<u>Les conditions de travail et la mobilité professionnelle</u>	{		(A) → travail sous le regard d'un chef
n°4			(B) → travail sous le regard d'une caméra
			(C) → travail avec le technicien intégré
n°5	{		(A) → travailler en musique
			(B) → travailler dans le bruit
			(C) → travailler dans le calme

TITRES :

n°6
la mobilité

- (A) → travailler dans un avion
- (B) → travailler sur un bateau
- (C) → travailler dans un train

n°7

- (A) → travailler dans un jardin public
- (B) → travailler dans le spectacle
monter sur une scène
- (C) → servir dans un restaurant

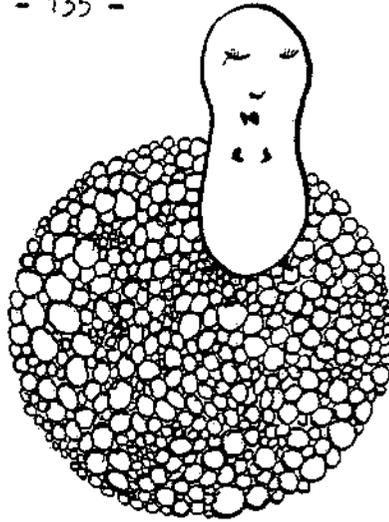
Les loisirs
n°10

- (A) → écouter de la musique
- (B) → manger au restaurant
- (C) → danser

n°12

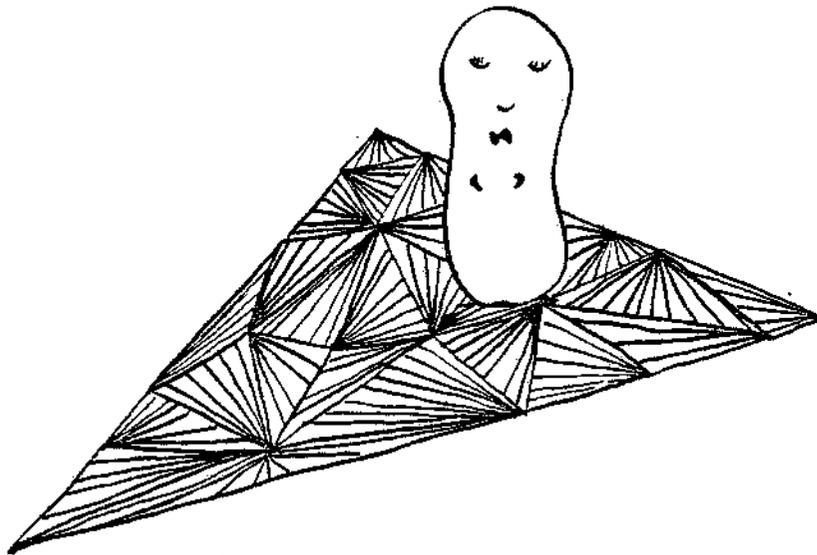
- (A) → jouer au ballon
- (B) → jeu de cartes
- (C) → jeu de la poupée
de papa - maman

Pour rappel : L'axe n°2 : LA SPECIFICITE, regroupe les planches non classées dans les DOMINANTES. Leur option est illustrée par un titre générique. A titre exemplaire, il nous apparaît nécessaire de placer ici, un modèle de planche ainsi que la grille du questionnaire. Matériel que le lecteur retrouve dans son intégralité en annexe.



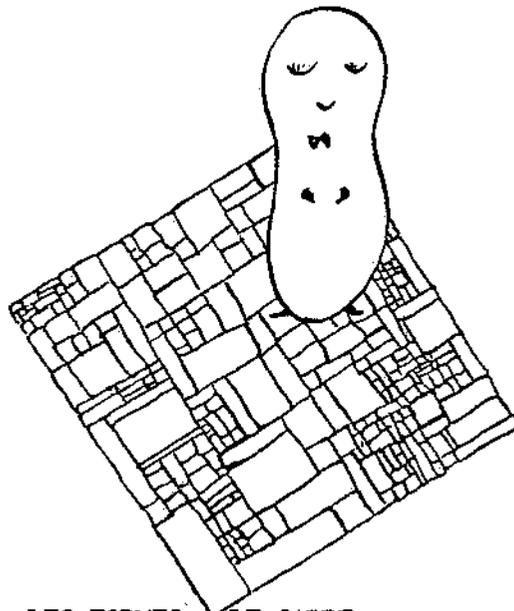
A

A) SPECIFICITE, LES FORMES = LE ROND



B

B) SPECIFICITE, LES FORMES = LE TRIANGLE



C

C) SPECIFICITE, LES FORMES = LE CARRE

Grille du questionnaire :

1 - Identité de l'ouvrier (e)

- 1.1 - Nationalité F E
- 1.2 - Sexe H F
- 1.3 - Age 18-20ans 20-30ans 30-50ans
- 1.4 - Situation de famille M C V D CC

2 - Origine socio-professionnelle des parents

- 2.1 - Agriculteur
- 2.2 - Ouvrier
- 2.3 - Artisan
- 2.4 - Chef d'entreprise
- 2.5 - Profession libérale
- 2.6 - Membre de la fonction publique
- 2.7 - Cadre
- 2.8 - Sans profession

3 - Période avant d'être au C.A.T

- 3.1 - I.MP - I.Mpro
- Hôpital psychiatrique
- Autres

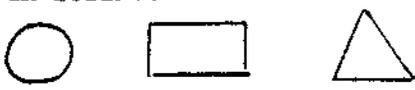
4 - Exercice au travail

- 4.1 - Depuis combien de temps - 1 an de 1 à 5
- 4.2 - Durée sur le poste présent de 5 à 10 10 à 30
- 4.3 - - 1 an de 2 à 5 de 5 à 10 10 à 30
- Souhait d'en changer OUI NON

5 - Réalité et aspirations de travail des handicapés mentaux

- 5.1 - Souhait de faire quelque chose qui plait
Souhait d'être reconnu socialement par le travail 3 images
Souhait de ne rien faire -
- 5.2 - Importance de travailler seul, en groupe,
dans la lumière - 3 images
- 5.3 - Importance de travailler en ville, à la cam-
pagne, dans le noir - 3 images
- 5.4 - Importance de travailler sans surveillance
sous l'oeil sous l'oeil en présence
ou de l'éducateur d'une caméra de l'éducateur 3 images
- 5.5 - Importance de travailler en musique, dans le
bruit, en silence - 3 images
- 5.6 - Importance de travailler dans un lieu mobile :
Avion - Bateau - Train - 3 images
- 5.7 - Importance de travailler dans un lieu public :
théâtre - restaurant - jardin public - 3 images

6 - Culture et loisirs

- 6.1 - Couleurs : l'empreinte de la main sur un mur de
fresque de type peintures rupestres, ou main du
panda, ou main tenant le pinceau - 3 images
- 6.2 - Le feu : une rue déserte, la même avec un feu
de bois, la même avec un feu rouge de circulation - 3 images
- 6.3 - Loisir : Ecouter de la musique, danser, manger - 3 images
- 6.4 - L'air : un ciel bleu, un ciel nuageux, un ciel
avec une mongolfière - 3 images
- 6.5 - jeu : jouer au ballon, aux cartes, à la poupée - 3 images
- 6.6 - l'eau : un grand mur nu, une source en jaillit
le grand mur + un robinet - 3 images
- 6.7 - Formes : 
- 6.8 - La terre : Un champ de terre labourée, le même
champ en prairie, le même dessèché terre craquelée - 3 images

III ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE ET LEUR CROISEMENT AVEC LE CONTENU
DES ENTRETIENS

Avertissement et clés de déchiffrement pour la lecture des statistiques :

Les calculs statistiques vont permettre de dégager d'une part, une représentation "objective" d'un premier groupe de travailleurs handicapés mentaux constitué de 308 personnes issues des 3 C.A.T. de la région Rhône Alpes sus nommés. Sur ces 308 personnes le nombre exploitable de réponses s'élève à 259.

D'autre part, sur le deuxième groupe constitué de 34 personnes dites techniciens ou éducateurs techniques, sur ces 34 personnes le nombre exploitable de réponses s'élève à 23.

A) Profil de la population enquêtée et ses dominantes caractéristiques :

1 - Les travailleurs handicapés mentaux des 3 C.A.T retenus dans la région Rhône Alpes.

TABLEAU N°2 = La répartition des sexes fait apparaître une dominante féminine de 57,5% pour 42,5% masculine.

TABLEAU N°3 = La moyenne d'âge des femmes s'élève à 30,6 ans contre 30,3 ans pour les hommes

Ce qui est caractéristique c'est que 63,33% des hommes et des femmes, ouvriers dans les C.A.T ont entre 20 et 30 ans. Cela nous apparaît être un facteur déterminant dans notre réflexion sur "la mobilité professionnelle".

TABLEAU N°4 = La répartition des nationalités au sein des populations constituant les effectifs des C.A.T est intéressante : A l'inverse du circuit ré-éducatif élargi aux cas sociaux et troubles du comportement et du caractère, qui fait apparaître au sein des établissements un fort pourcentage d'étrangers, nous ne sommes ici qu'à 6,95% d'étrangers contre 91,11% de Français.

Résultats statistiques

L'ENQUETE : 2 populations.

- Les ouvriers du CAT : 308 personnes.
- Les techniciens du CAT : 34 personnes.

I. Les ouvriers.

Tableau 1. Répartition de la population par CAT et selon le taux de réponses aux questionnaires.

	CAT			Total
	Jacques Chauvent Venissieux	Léon Fontaine Vaulx-en-Velin	La Courbaise St. Priest	
Questionnaires adressés	71	154	83	308
Questionnaires reçus.	71	115	73	259
Taux de non-réponses	0%	24%	12%	16%

La base de travail retenue est 259 questionnaires soit 100% de réponses reçues.

Tableau 2. Répartition des ouvriers par sexes.

Sexe	Nombre	%
Hommes	110	42%5
Femmes	149	57%5
Total	259	100%

Tableau 3 . Age des ouvriers selon le sexe.

	18-20 ans		20-30 ans		30-60 ans		non-réponse	Total
Hommes	6	100%	66	40%	29	43%	9	110
Femmes	0	0%	98	60%	39	57%	12	149
Total	6	100%	164	100%	68	100%	21	259
% sur 259	2,32%		63,33%		26,25%		8,10%	100%

moyenne d'âge des ouvriers sans compter les non réponses = 30 ans
 moyenne âge des femmes = 30,6 ans
 moyenne âge des hommes = 30,3 ans

Tableau 4 . Nationalité selon le sexe.

	Français		Etrangers		Non. réponses	Total
Hommes	98	42%	11	61%	1	110
Femmes	138	58%	7	39%	4	149
Total	236	100%	18	100%	5	259
% sur 259	91,11%		6,95%		1,94%	100%

Tableau 5 . Situation de famille selon le sexe.

	Concubins	célibataires		Non-réponses	Total
Hommes	1	104	42%	5	110
Femmes	1	141	58%	7	149
Total	2	245	100%	12	259
% sur 259	0,77%	94,59%		4,64%	100%

94,54% des hommes sont célibataires
 94,63% des femmes le sont également

TABLEAU N°5 = Ici, c'est l'illustration patente du célibat des handicapés mentaux = 94,54% des hommes sont célibataires
94,63% des femmes le sont également.

La situation de concubinage est quasi inexistante ; seulement 2 ouvriers sur 259 vivent en concubinage.

Dans ces chiffres sont posées les questions recouvrant la sexualité des handicapés mentaux, laquelle relève à elle seule d'une importante et nécessaire recherche.

TABLEAU N°6 = L'origine socio professionnelle des parents des sujets handicapés mentaux interroge par son fort pourcentage d'appartenance à la classe ouvrière = 73%

Dans la classification INSEE c'est la fonction publique qui arrive de très loin en seconde place = 10%

Cette sur-représentation des enfants de la classe ouvrière relevée dans notre échantillon mériterait une analyse plus fine afin d'éclairer la compréhension de la chaîne des arriérations mentales compte tenu de la classification par Quotient Intellectuel (Q.I), éléments que nous ne détenons pas précisément dans le présent questionnaire.

Pour mémoire, rappelons que d'autres travaux ont montré par ailleurs que 30% des enfants de manoeuvres ont un Q.I compris entre 65 et 85 tandis que c'est le cas seulement pour 2,7% des enfants de cadres supérieurs (1). Ceci veut donc dire, qu'un enfant de manoeuvre aura (2) onze fois plus de chance d'être repéré comme débile léger qu'un enfant de cadre supérieur, alors qu'il aura quasiment les mêmes chances d'être repéré comme arriéré profond. Ceci étant posé, si nous pensons avec M. ZAFIROPOULOS que l'arriération profonde renvoie à des causes psychobiologiques déterminantes et de ce fait se trouve également distribuée dans les classes sociales; nous dirons par contre, que les déficiences légères quant à elles, ne peuvent pas s'expliquer par l'égalité devant les mêmes causes psychobiologiques. Elles relèvent des inégalités sociales existant entre les classes. Réflexion déterminante induite par ce tableau n°6 car elle nous pose la mouvance des critères retenus pour entrer dans les C.A.T. Nous aurons l'occasion d'approfondir cette question.

(1) Cf enquête nationale sur le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire

INED n°64 T - II pages 140-141

cité par ZAFIROPOULOS (Markos) opus cité

(2) $\frac{30}{2,7} = 11,11$

Tableau 6 - Répartition par origine socio. professionnelle des parents des ouvriers selon le sexe.

	Hommes		Femmes		Total	
Paysans (Agriculture)	1	25%	3	75%	4	1,6%
Ouvriers	65	38%	107	62%	172	73%
Artisans	7	54%	6	46%	13	5,5%
Patrons	3	33%	6	67%	9	3,8%
Cadres	4	80%	1	20%	5	2,1%
Professions libérales	2	29%	5	71%	7	3%
fonctionnaires	12	50%	12	50%	24	10%
sans profession	1	50%	1	50%	2	0,8%
Total	95	40%	141	60%	236	
Non. réponses	15		8		23	
Total	110		149		259	

Tableau 7 - Horizons d'arrivée antérieures aux CAT : IMP, IMPRO, Hopital psychiatrique et autres.

	IMP IMPRO		Hopital psy		Autres		Non-rép.	Total
Hommes	80	43%	8	50%	22	44%	0	110
Femmes	108	57%	8	50%	28	56%	5	149
Total	188	100%	16	100%	50	100%	5	259
% sur 259	72,58%		6,17%		19,32%		1,93%	100%

TABLEAU N°7 = Pour les ouvriers et les ouvrières l'horizon d'arrivée antérieur à l'entrée au C.A.T est caractérisé par le fort pourcentage de la filière IMP. IMPRO : 72,58%

Dans le même tableau on ne relève qu'un faible pourcentage de passage en hôpital psychiatrique : 6,17%

Par contre, la question reste posée pour une importante population non identifiée : 19,32%

TABLEAU N°8 = En ce qui concerne la durée dans l'exercice du travail le tableau fait apparaître pour la population étudiée une moyenne très modeste de 6,2 ans pour l'ensemble des C.A.T retenus. Ceci est logique compte tenu de leur création récente

Cette observation est un élément non négligeable dans la perspective d'une proposition encore possible pour ces ouvriers d'une alternative au travail répétitif.

TABLEAU N°9 = Pour les ouvriers, la durée de passage sur le poste présent conforte l'hypothèse d'une alternative possible au travail répétitif puisqu'elle s'élève à 3,1 ans pour 6,2 ans de présence. A noter que pour les hommes la durée s'élève à 2,8 ans tandis que pour les femmes elle s'élève à 3,2 ans.

TABLEAU N°10 = A propos du souhait d'un changement de poste de travail, les chiffres illustrent les positions des techniciens énoncées au cours des entretiens : 38,22% souhaitent changer tandis que : 61% préfèrent l'habitude et la sécurité à l'anxiété d'un changement.

Position humaine par définition et en cela il y a ressemblance avec l'homme en général. Ceci dit, bien évidemment il faudrait préciser le type de répétition dans le travail, notamment en ce qui concerne le travail à la chaîne. En effet, les techniciens affirment que "les bons niveaux" souhaitent sortir du répétitif, alors qu'inversement "les moins bons" n'hésiteraient pas à s'y enfermer.

Tableau 8 - Ancienneté dans le CAT selon le sexe.

	moins de 1 an		de 1 à 5 ans		de 5 à 10 ans		de 20 à 30 ans		non rep.	Total
Hommes	8	57%	37	39%	55	42%	6	55%	4	110
Femmes	6	43%	57	61%	75	58%	5	45%	6	149
Total	14	100%	94	100%	130	100%	11	100%	10	259

moyenne d'ancienneté sans compter les non-réponses = 6,2 ans

Tableau 9 - Ancienneté dans le CAT selon le poste.

	moins de 1 an		de 1 à 5 ans		de 5 à 10 ans		de 10 à 30 ans		non rep.	Total
Hommes	36	53%	51	37%	16	39%	0		7	110
Femmes	32	47%	86	63%	25	61%	0		6	149
Total	68	100%	137	100%	41	100%	0		13	259

moyenne d'ancienneté sans compter les non-réponses = 3,1 ans

Tableau 10 - Souhait d'un changement de poste.

	oui		NON		Non-rép.	Total
Hommes	48	48%	62	39%	0	110
Femmes	51	52%	96	61%	2	149
Total	99	100%	158	100%	2	259
% sur 353	38,22%		61%		0,78%	100%

43,63% d'hommes souhaitent un changement de poste, contre 34,22% de femmes

Il est remarquable de relever que les hommes sont plus déterminés à changer de poste que les femmes = 43,63% contre 34,22%

2 - Les techniciens et éducateurs techniques spécialisés retenus dans les 3 C.A.T de la région Rhône Alpes

TABLEAU N°1 = Chez les techniciens la répartition des sexes est homogène puisque l'on trouve environ la moitié d'hommes et un peu plus de la moitié des femmes. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux statistiques nationales qui ont cours. Celles-ci spécifient que la profession d'éducateur technique spécialisé est avant tout masculine (1).

TABLEAU N°3 = La moyenne d'âge est de 36 ans. A propos d'un éventuel espace de communication il est intéressant d'observer un rapprochement avec la moyenne d'âge des ouvriers qui s'élève à 30 ans.

TABLEAU N°4 = Nous constatons que les techniciens sont à 100% de nationalité Française, et rejoignent en cela les ouvriers qui le sont à 91,11%.

TABLEAU N°5 = Comparativement au chiffre écrasant du célibat chez les ouvriers des C.A.T = 94,59% le présent tableau illustre le mariage des techniciens à 78,3%. En la matière l'espace de communication se situe aux antipodes.

TABLEAU N°6 = La formation professionnelle des techniciens est très diversifiée, elle apparaît surtout sous forme artisanale. Chez les hommes c'est la mécanique qui domine alors que chez les femmes nous avons réalisé, que leur qualification non pointée dans le questionnaire est essentiellement du métier de la couture.

(1) THOME (Pierre) : ASSIMILATION SOCIALE ET TECHNIQUE EN FORMATION D'EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES

LYON CORA, DSTS 1984 130 pages

II . Les techniciens.

Tableau 1 . Répartition de la population par CAT et selon le taux de réponses aux questionnaires.

	CAT			Total
	Jacques Chauvent Vénissieux	Léon Fontaine Vaux-en-Yvelin	La Courbaise St. Priest	
Questionnaires adressés	13	14	7	34
Questionnaires reçus	10	8	5	23
Taux de non-réponses	23 %	43%	29%	32 %

La base de travail est de 23 questionnaires soit 100 % de réponses reçues

Tableau 2 . Répartition des techniciens par sexes.

Sexe	Nombre	%
Hommes	11	47,8%
Femmes	12	52,2%
Total	23	100%

Tableau 3 - Age des techniciens selon le sexe.

	Classes d'âges	
	20 - 30 ans	30 - 50 ans
Hommes	2	9
Femmes	4	8
Total	6	17

âge moyen des techniciens : 36 ans

Tableau 4 - Nationalité selon le sexe.

	Nationalité	
	Français	Etrangers
Hommes	11	0
Femmes	12	0
Total	23	0

Tableau 5 - Situation de famille selon le sexe.

	Réponses obtenues	Situations familiales		
		Marîés	ce libataires	divorcés
Hommes	11	10	1	0
Femmes	12	8	3	1
Total	23	18	4	1
		78,3%		

Tableau 6 - Formation professionnelle de base.

	Hommes	Femmes	Total
Fer	2	0	2
Bâtiment	2	1	3
Mécanique	6	0	6
Electricité	1	1	2
cuir et peaux	0	1	1
Autres	2	7	9
Total	13	10	23

chez les hommes, émergence de la formation en mécanique soit 46,1% du total

Tableau 7 - Qualifications socio-éducatives.

		sans qualification	avec qualification	Statuts professionnels			
				Educateurs spécialisés	Educateurs techniques	Directeurs	autres
Hommes	11	2	9	0	4	1	4
Femmes	12	0	12	5	1	0	6
Total	23	2	21	5	5	1	10

moyenne des éducateurs techniques et spécialisés : 21,73%

TABLEAU N°7 = Il est à noter dans le cadre des C.A.T étudiés le fait que l'on trouve à part égale les qualifications socio éducatives d'éducateur spécialisé et d'éducateur technique spécialisé : soit 5 éducateurs spécialisés et 5 éducateurs techniques.

Par ailleurs, dans l'ensemble du personnel, une personne sur deux est formée aux sciences humaines. Cette constatation est d'importance dans le type de problématisation que nous avons adopté.

TABLEAU N°8 = A partir des éléments détenus, l'étude des résultats concernant la durée d'exercice des techniciens dans leur fonction au sein des C.A.T s'élève à 10,8 ans environ. L'ancienneté des ouvriers quant à eux est de 6,2 ans. Cet élément démontre l'expérience, mais aussi la nécessité d'une réflexion sur une possible routine, et l'inévitable risque d'enfermement.

TABLEAU N°9 = A propos de la formation souhaitée, le désir de recherche de formation chez les techniciens est en concordance avec le constat d'une personne qualifiée sur deux soit : 34,78%

La volonté de perfectionnement est aussi très marquée 47,2%.

Ces précisions, confortent l'opinion positive issue des entretiens, quant à la volonté d'approfondir la pédagogie concernant les handicapés mentaux employés dans les C.A.T.

En résumé :

Le profil de la population enquêtée en ce qui concerne les travailleurs dits Handicapés Mentaux se caractérise par :

- * Une dominante féminine dont la moyenne d'âge s'élève à 30,6 ans.
- * La majorité de la population est Française et célibataire. Elle est issue du milieu ouvrier, elle a suivi largement la filière antérieure IMP IMPRO.
- * La plupart des ouvriers des C.A.T consultés ont entre 20 et 30 ans, leur durée sur le poste de travail est de 3,1 ans pour 6,2 ans de présence. Compte tenu du résultat concernant le désir de changement = 38,22% d'entre eux, il n'apparaît pas utopique de vouloir infléchir cette propension à la non mobilité professionnelle.

Tableau 8 . Exercice dans la fonction.

	Réponses obtenues	Durée d'exercice dans la fonction.			
		moins de 1an	de 1 an à 5ans	de 5ans à 10ans	de 10ans à 30ans
Hommes	11	1	5	2	3
Femmes	12	1	3	1	7
Total	23	2	8	3	10

mojenne de durée d'exercice = 10,8 ans

Tableau 9 . Formation souhaitée.

	Réponses obtenues	Formation souhaitée		
		Formation spzial.	Perfectionnement	Autres
Hommes	11	5	4	2
Femmes	12	3	7	2
Total	23	8	11	4
		34,78%	47,8%	

En ce qui concerne les techniciens des C.A.T. :

- * La répartition des sexes fait ressortir des proportions hommes/femmes identiques
- * La moyenne d'âge est de 36,1 ans
- * Ils sont de nationalité Française et mariés à 78,3%
- * La population est donc jeune et proche des ouvriers handicapés mentaux
- * Dans les C.A.T retenus il y a autant d'éducateurs techniques que d'éducateurs spécialisés
En règle générale, 1 personne sur 2 est formée aux sciences humaines, et nous observons que sur 6 femmes 5 sont éducatrices spécialisées.
- * Constat important, la moyenne de présence dans le C.A.T est de 10,8 ans et la plupart des techniciens souhaitent un perfectionnement professionnel. Point très positif dans la perspective d'un renouvellement pédagogique.

B) Les AXES des dominantes et des spécificités :

La résurgence de "la geste fossile" et l'exploitation des résultats

L'outil méthodologique que nous nous sommes forgé a concouru à recueillir des résultats selon deux axes précis. C'est d'une part, celui des dominantes et d'autre part, celui des spécificités.

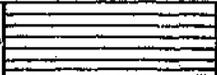
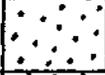
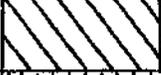
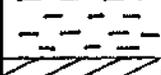
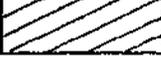
Par ailleurs, nous avons porté toute notre attention au phénomène éventuel de la résurgence de la geste fossile ;résurgence en tant que réapparition à l'air libre, sous forme de grosse source de cette nappe souterraine, issue de la longue renfermetude de l'homme, de l'humain selon Fernand DELIGNY.

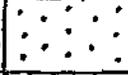
Les matériaux de l'enquête nous permettent de prendre en compte cette geste fossile, mais aussi de pointer l'espace de communication entre les ouvriers handicapés mentaux et les techniciens des C.A.T.

AXE N° 1: LES DOMINANTES.

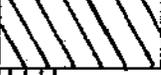
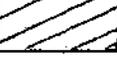
A. Sensibilité à dominante technologique.

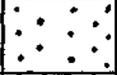
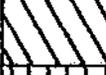
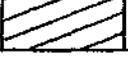
a. Les ouvriers du C.A.T.

1. Elever un mur au cordeau	154	59%	
3. travailler dans un cadre d'architecture fonctionnelle.	73	28%	
8. peindre avec un pinceau.	115	44%	
9. feux de signalisation dans une rue.	120	46%	
13. robinet conduisant l'eau.	117	45%	
Total	579	44,4%	

1. Elever un mur au cordeau.	55	21%	
3. travailler dans un cadre d'architecture fonctionnelle.	94	35%	
8. peindre avec un pinceau.	66	25%	
9. feux de signalisation dans une rue.	65	25%	
13. robinet conduisant l'eau.	72	28%	
Total	369	26,8%	

b. Les techniciens du C.A.T.

1. Elever un mur au cordeau.	19	83%	
3. travailler dans un cadre d'architecture fonctionnelle.	5	22%	
8. peindre avec un pinceau.	12	52%	
9. feux de signalisation dans une rue.	4	17%	
13. robinet conduisant l'eau.	4	17%	
Total	44	38,2%	

1. Elever un mur au cordeau.	5	22%	
3. travailler dans un cadre d'architecture fonctionnelle.	8	35%	
8. peindre avec un pinceau.	8	35%	
9. feux de signalisation dans une rue.	13	57%	
13. robinet conduisant l'eau.	10	43%	
Total	44	38,2%	

1) L'Axe des dominantes :1.1 - Les dominantes à sensibilité technologique :

PLANCHE A : Les chiffres surprennent en ce qui concerne les handicapés mentaux, en effet ils rejoignent les techniciens dans leur exigence de sérieux et de rectitude : Cf élever un mur au cordeau, 59% pour les ouvriers handicapés mentaux et 83% pour les techniciens. Ce constat fait écho à l'entretien N°10 qui préconise l'existence d'un projet institutionnel, avec reconnaissance de l'adulte et ouverture sur d'autres partenaires pour impulser des envies. La même personne rejoint la plupart de ses collègues en disant qu'il faut, avec les travailleurs handicapés mentaux, appeler les choses par leur nom et user de termes justes.

1.2 - Les dominantes à sensibilité écologique :

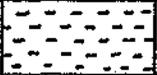
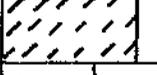
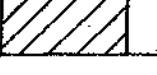
PLANCHE B : Travailler dans un cadre rural fait l'unanimité chez les travailleurs handicapés mentaux : 42% et plus encore chez les techniciens 78%.

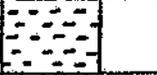
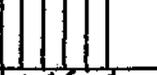
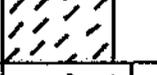
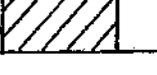
D'une manière générale, la sensibilité à dominante écologique est un espace de communication entre handicapés mentaux et techniciens respectivement 34,4% et 61,8%. Dans cette même planche le besoin de rectitude est corroboré par les deux populations par le décodage du dessin représentant "la construction d'un pont entre terre et ciel" : 34% des handicapés mentaux le rejettent ainsi que 61% des techniciens. Sur cette interrogation concernant le rapport de l'handicapé mental à la nature, un technicien dans l'entretien N°10, exprime :

"Il est proche de ce qui est simple, dans les matières qu'il touche, il saisit mieux que nous les choses et avec plus de sensibilité". Dans les entretiens à propos de cette question, tous s'accordent à dire qu'ils n'ont pas assez réfléchi à cette question.

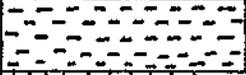
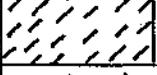
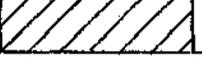
B. Sensibilité à dominante Nature Ecologique.

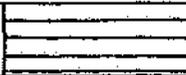
a. Les ouvriers du C.A.T.

1. Construire un pont entre terre et ciel.	71	27%	
3. travailler dans un cadre naturel.	109	42%	
8. peindre avec la main comme empreinte.	105	40%	
9. s'intéresser à un feu de bois dans une rue.	99	38%	
13. l'eau vive d'une source.	66	25%	
Total	450	34,4%	

1. Construire un pont entre terre et ciel.	87	34%	
3. travailler dans un cadre naturel.	69	27%	
8. peindre avec la main comme empreinte.	77	30%	
9. s'intéresser à un feu de bois dans une rue.	79	31%	
13. l'eau vive d'une source.	93	36%	
Total	405	31,6%	

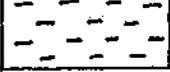
b. Les techniciens du C.A.T.

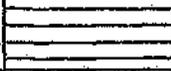
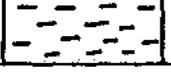
1. Construire un pont entre terre et ciel.	6	26%	
3. travailler dans un cadre naturel.	18	78%	
8. peindre avec la main comme empreinte.	14	61%	
9. s'intéresser à un feu de bois dans une rue.	11	48%	
13. l'eau vive d'une source.	22	96%	
Total	71	61,8%	

1. Construire un pont entre terre et ciel.	14	61%	
3. travailler dans un cadre naturel.	2	9%	
8. peindre avec la main comme empreinte.	9	39%	
9. s'intéresser à un feu de bois dans une rue.	6	26%	
13. l'eau vive d'une source.	3	13%	
Total	34	29,6%	

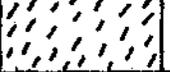
C. Sensibilité à dominante de fermeture, d'allergie au travail.

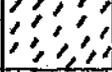
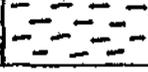
a. Les ouvriers du C.A.T

1. Ne rien faire dans une chaise longue.	41	16%	
3. s'enfoncer dans la nuit noire.	83	32%	
8. rythmie de la main signe du panda	47	18%	
9. marcher dans une rue désertique.	46	18%	
13. marcher le long d'un mur vide.	84	32%	
Total	301	23,2%	

1. Ne rien faire dans une chaise longue.	124	4,8%	
3. s'enfoncer dans la nuit noire.	106	4,1%	
8. rythmie de la main signe du panda	122	4,7%	
9. marcher dans une rue désertique.	119	4,6%	
13. marcher le long d'un mur vide.	102	3,9%	
Total	572	4,2%	

b. Les techniciens du C.A.T

1. Ne rien faire dans une chaise longue.	2	9%	
3. s'enfoncer dans la nuit noire.	4	17%	
8. rythmie de la main signe du panda.	1	4%	
9. marcher dans une rue désertique.	12	52%	
13. marcher le long d'un mur vide	1	4%	
Total	20	17,2%	

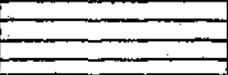
1. Ne rien faire dans une chaise longue.	8	35%	
3. s'enfoncer dans la nuit noire.	17	74%	
8. rythmie de la main signe du panda.	10	43%	
9. marcher dans une rue désertique.	8	35%	
13. marcher le long d'un mur vide.	14	61%	
Total	57	49,6%	

AXE N° 2 : LA SPECIFICITE .

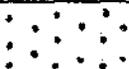
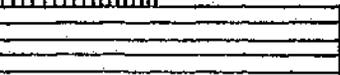
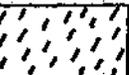
1^{er}. Les quatre éléments .

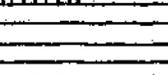
a. Les ouvriers du C.A.T .

9.B	Le feu	99	38%		
11.C	L'air	87	34%		
13.A+D	L'eau	183	71%		
15.A	La terre	121	47%		

9.B	Le feu	79	31%		
11.C	L'air	86	33%		
13.A+D	L'eau	165	64%		
15.A	La terre	81	31%		

b. Les techniciens du C.A.T .

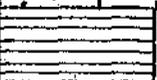
9.B	Le feu	11	48%		
11.C	L'air	12	52%		
13.A+D	L'eau	22	96%		
15.A	La terre	10	43%		

9.B	Le feu	6	26%		
11.C	L'air	6	26%		
13.A+D	L'eau	13	57%		
15.A	La terre	3	13%		

2^e. Les Formes .

- planche 14 -

a. Les ouvriers du C.A.T .

⊕	14.A	Le rond	98	38%		
	14.B	Le triangle	113	47%		
	14.C	Le carré	55	21%		

⊖	14.A	Le rond	76	29%		
	14.B	Le triangle	81	31%		
	14.C	Le carré	106	41%		

b. Les techniciens du C.A.T .

⊕	14.A	Le rond	15	65%		
	14.B	Le triangle	11	48%		
	14.C	Le carré	1	4%		

⊖	14.A	Le rond	6	26%		
	14.B	Le triangle	12	52%		
	14.C	Le carré	6	26%		

1.3 - Les dominantes à sensibilité de fermeture, d'allergie au travail :

PLANCHE C : L'hypothèse d'une allergie au travail, d'une fermeture aux autres est infirmée. "ne rien faire" est rejeté à 48% par les travailleurs handicapés mentaux et également par les techniciens qui a 35% ont la même attitude. Ces chiffres éclairent bien les prises de position relevées au cours des entretiens, à propos de la reconnaissance sociale de l'handicapé mental par le travail :

- * "Ils ne sont plus marginaux, ils créent par le travail des liens avec l'environnement". (entretien n°2)
- * "Par le travail, c'est pour eux la meilleure façon de s'exprimer". (entretien n°6)
- * "Pour eux, travailler c'est faire partie d'un monde en marche". (entretien n°10)

2) L'Axe des spécificités et la résurgence de "la geste fossile" :

2.1 - Les quatre éléments

L'eau, la terre, l'air et le feu

PLANCHE N°1 : Chez les deux populations, les résultats concernant les 4 éléments, confortent notre hypothèse du rapport aux archétypes junguïens. Ils affirment la présence de ces sortes d'universaux qui forment une base, un corpus de connaissance inné à l'homme. Nous retrouvons dans l'eau, la terre, l'air et le feu ces images et ces symboles qui se manifestent dans l'inconscient collectif selon Jung. Dans ce référent, les chiffres nous confortent dans l'idée de l'existence d'un espace de communication entre les handicapés mentaux et les techniciens qui les encadrent. L'eau arrive en tête pour les techniciens avec 96% et 71% chez les ouvriers handicapés mentaux, ainsi que la terre avec 47% et 43% pour les techniciens. Le feu 38% pour les ouvriers et 48% pour les techniciens.

Dans les entretiens, nous relevons plusieurs fois la référence aux 4 éléments notamment à propos du feu :

*"Certains sont attirés par le feu, d'une manière peu intéressante, dont un qui met le feu aux cartons". (entretien N°7)

*"Ils prennent un réel plaisir à brûler des cartons dans le brûlot".
(entretien N°8)

L'air arrive à 44% pour les techniciens et 33% pour les ouvriers handicapés mentaux.

2.2 - Les formes

Le rond, le triangle, le carré

PLANCHE N°14 : Alors que nous constatons que les techniciens s'intéressent au rond : 65%, les ouvriers des C.A.T, par contre, lui préfèrent le triangle : 44% contre 38% pour le rond.

Le rond qui est la forme des formes, les yeux, le visage, mais peut-être aussi l'aréole des seins, d'après TOSQUELLES (1).

Le rond c'est aussi l'anneau célèbre par WAGNER dans son immortel Ring de BAYREUTH.*A l'opposé, le triangle est une forme aigüe, cherchant à s'envoler, à se délivrer de la pesanteur. Cette divergence entre les ouvriers et les techniciens est tempérée par la convergence des résultats concernant pour l'ensemble le rejet du carré et l'enfermement qu'il suscite à 41% pour les ouvriers et 26% pour les techniciens.

C) Les conditions de travail et la mobilité professionnelle

PLANCHE N°2 : Le désir de travailler en groupe existe pour 44% chez les ouvriers et 83% chez les techniciens.

La dépendance à travailler sous le regard du chef est tout aussi spectaculaire : 54% pour les ouvriers, alors que les techniciens ne le souhaitent pas ainsi : 22% Ils préfèrent travailler avec les ouvriers soit 70%.

(1) TOSQUELLES (F) : psychiatre de l'école de St ALBAN (Lozère). Lors d'une conférence à l'initiative du docteur A. CHAURAND à l'institut pédotechnique de St SIMON à Toulouse en 1958 expliquait : "l'enfant allaité par sa mère lui voit le rond des yeux, l'ovale du visage, et l'aréole des seins". C'est pourquoi il dessine d'abord des ronds, les fabrique avec la terre.

* Il est essentiellement pour JUNG le mandala, cercle magique en Sanskrit :
Lieu où les Dieux se manifestent. Chez JUNG c'est une autoreprésentation d'un processus psychique du centrage de la personnalité et la production d'un centre nouveau de celle-ci.

3^e. Les conditions de travail et la mobilité (1).

planche 2.

a. Les ouvriers du C.A.T.

A. Travailler seul	88	34%	
B. Travailler en groupe	144	44%	
C. Travail de nuit	63	24%	

A. Travailler seul	97	37%	
B. Travailler en groupe	82	32%	
C. Travail de nuit	88	34%	

b. Les techniciens du C.A.T.

A. Travailler seul	3	13%	
B. Travailler en groupe	19	83%	
C. Travail de nuit	5	22%	

A. Travailler seul	13	57%	
B. Travailler en groupe	3	13%	
C. Travail de nuit	11	48%	

a. Les ouvriers du C.A.T.

planche 4.

A. Sous le regard du chef	140	54%	
B. Sous le regard d'une caméra	68	26%	
C. Avec le technicien	58	22%	

A. Sous le regard du chef	45	17%	
B. Sous le regard d'une caméra	100	39%	
C. Avec le technicien	180	46%	

b. Les techniciens du C.A.T.

A. Sous le regard du chef	5	22%	
B. Sous le regard d'une caméra	6	26%	
C. Avec le technicien	16	70%	

A. Sous le regard du chef	5	22%	
B. Sous le regard d'une caméra	16	70%	
C. Avec le technicien	1	9%	

Les conditions de travail et la mobilité (2).

planche 5.

a. Les ouvriers du C.A.T.

⊕	A. Travailler en musique.	141	54%	
	B. Travailler dans le bruit.	90	35%	
	C. Travailler dans le calme.	35	14%	

⊖	A. Travailler en musique.	44	17%	
	B. Travailler dans le bruit.	91	35%	
	C. Travailler dans le calme.	129	50%	

b. Les techniciens du C.A.T.

⊕	A. Travailler en musique.	15	65%	
	B. Travailler dans le bruit.	10	43%	
	C. Travailler dans le calme.	2	8%	

⊖	A. Travailler en musique.	6	26%	
	B. Travailler dans le bruit.	12	52%	
	C. Travailler dans le calme.	9	39%	

planche 6.

a. Les ouvriers du C.A.T.

⊕	A. Travailler dans un avion	113	44%	
	B. Travailler sur un bateau	69	27%	
	C. Travailler dans un train	14	5%	

⊖	A. Travailler dans un avion	68	26%	
	B. Travailler sur un bateau	118	46%	
	C. Travailler dans un train.	80	31%	

b. Les techniciens du C.A.T.

⊕	A. Travailler dans un avion	17	73%	
	B. Travailler sur un bateau	6	26%	
	C. Travailler dans un train	4	17%	

⊖	A. Travailler dans un avion	3	13%	
	B. Travailler sur un bateau	10	43%	
	C. Travailler dans un train	14	60%	

C'est là une réponse au sentiment d'ambiguïté dans la relation éducateur handicapé mental, relevée au cours de l'entretien N°5 concernant le partage de l'aliénation de l'handicapé mental dans sa "colonisation" par le travail.

A cette même question le technicien de l'entretien N°8 répond clairement, en se considérant un peu comme colonisé, au même titre que l'handicapé mental dans la mesure où il est partie prenante avec eux pendant 8 H. Dans ce contexte de travail, il se sent solidaire et laissé pour compte, dit-il, par rapport au monde ordinaire.

Dans tous les cas, ici les chiffres sont particulièrement éclairants et établissent un réel espace de communication pour tendre à la modification du rapport des hommes à la tâche.

PLANCHE N°5 : Le souhait de travailler en musique recoupe les intérêts des ouvriers et des techniciens : 54% et 65%.

De même l'ambiance sonore du travail est préférée au calme par les 2 populations qui ne le souhaitent qu'à 14% pour les ouvriers et 8% pour les techniciens.

Autre point d'accord et constat spectaculaire, les uns et les autres reprennent le rêve d'ICARE et la lutte contre la pesanteur : travailler dans un avion est retenu à 73% par les techniciens et 44% pour les ouvriers et ceci, largement devant le bateau et le train.

PLANCHE N°7 : Pour le choix du lieu de travail, les résultats des questionnaires convergent également et confortent l'espace de communication, entre techniciens et ouvriers, 78% pour les uns ou 47% pour les autres, ou pour ce qui est du désir à travailler dans un jardin.

Autre chiffre révélateur pour les ouvriers handicapés mentaux, celui de 35%, qui illustre leur demande à vouloir travailler dans le monde du spectacle. Inversement nous constatons que les techniciens avec 17% y sont peu enclins. Notre connaissance des possibilités qu'offrent les techniques d'expression nous confortent dans notre détermination à faire sortir celles-ci du cadre strict de la scène pour les mobiliser dans la communication.

Les conditions de travail et la mobilité (3).

planche 7.

a. Les ouvriers du C.A.T.

+	A. Travailler dans un jardin	121	47%	•••••	
	B. Travailler dans le spectacle	90	35%	▬▬▬▬	
	C. Travailler dans un restaurant	55	21%	▮▮▮▮	

-	A. Travailler dans un jardin	75	29%	•••••	
	B. Travailler dans le spectacle	79	31%	▬▬▬▬	
	C. Travailler dans le restaurant	110	42%	▮▮▮▮▮▮▮▮	

b. Les techniciens du C.A.T.

+	A. Travailler dans un jardin	18	78%	•••••	
	B. Travailler dans le spectacle	4	17%	▬▬▬▬	
	C. Travailler dans un restaurant	5	22%	▮▮▮▮	

-	A. Travailler dans un jardin	1	4%	•	
	B. Travailler dans le spectacle	14	61%	▬▬▬▬▬▬▬▬	
	C. Travailler dans un restaurant	13	57%	▮▮▮▮▮▮▮▮▮▮	

4^e. Les Loisirs
planche 10.

a. les ouvriers du C.A.T.

A. Ecouter de la musique.	93	36%		
B. Manger au restaurant	124	47%		
C. Danser	52	20%		

A. Ecouter de la musique.	78	30%		
B. Manger au restaurant	90	35%		
C. Danser.	98	38%		

b. Les techniciens du C.A.T.

A. Ecouter de la musique	0	0%		
B. Manger au restaurant	12	52%		
C. Danser	15	65%		

A. Ecouter de la musique	18	78%		
B. Manger au restaurant	5	22%		
C. Danser	4	17%		

planche 12.

a. Les ouvriers du C.A.T.

A. Jouer au ballon	83	32%		
B. Jouer aux cartes	81	31%		
C. Jouer à la poupée à papa-maman	103	40%		

A. Jouer au ballon	88	34%		
B. Jouer aux cartes	98	38%		
C. Jouer à la poupée à papa-maman	78	30%		

b. Les techniciens du C.A.T.

A. Jouer au ballon	8	35%		
B. Jouer aux cartes	6	26%		
C. Jouer à la poupée à papa-maman	13	57%		

A. Jouer au ballon	8	35%		
B. Jouer aux cartes	12	52%		
C. Jouer à la poupée à papa-maman	6	26%		

D) Les loisirs et l'espace de communication

PLANCHE N°10 : Nous relevons une divergence spectaculaire entre les ouvriers et les techniciens pour ce qui est de l'écoute de la musique. En effet, 0% de techniciens aimeraient, sinon 78% qui n'aiment pas, alors que 36% des ouvriers aimeraient en écouter. La question de l'intérêt que portent les psychotiques à la musique classique mériterait d'être approfondie. Pour nous, cela n'est pas dissociable de l'interrogation sur la geste fossile et le rapport à la nature des compositeurs des plus belles symphonies.

Chacun sait que la musique dite classique s'inscrit dans un courant et une société en fait romantique marqués par le contact avec la nature. Alors que la musique moderne est très marquée des bruits et rythmes industriels et urbains CF GERSCHVIN BARTOCK, par exemple.

Point d'accord sur les loisirs pour les 2 populations à travers : "le manger au restaurant" 47% pour les ouvriers et 52% pour les techniciens Vient ensuite "le jouer à la poupée" et son importance affective. Là, l'espace de communication est très présent : 40% pour les ouvriers et 57% pour les techniciens. Sur un autre registre, il en est de même pour "le jouer au ballon", sport populaire par excellence : 32% pour les ouvriers et 35% pour les techniciens.

E) Synthèse des éléments de réponses recueillis

Dans l'optique du croisement des éléments qualitatifs et quantitatifs de la présente recherche, il nous apparaît indispensable de rappeler et de synthétiser ici, les éléments signifiants retirés des entretiens avec les techniciens et de leurs index.

- 1) La Présence de la détermination des techniciens des C.A.T à vouloir restaurer par le travail l'image sociale des handicapés mentaux, ainsi que leur questionnement pour chercher une alternative au travail répétitif.
- 2) Le Pointage de la réelle interrogation des techniciens pour ce que nous pourrions traduire par "le droit de la ressemblance" pour les handicapés mentaux et l'existence "d'un espace de communication" entre les ouvriers et les techniciens.
- 3) L'Existence de l'expression d'un désir chez les handicapés mentaux est bien relevée par les techniciens des C.A.T.

- 4) La Confirmation que même si les techniciens sont divisés sur la place occupée par les handicapés mentaux dans la société ils restent unanimes quant au désir qu'ils leur portent.

- 5) L'Importance de la prégnance du contexte économique, s'exerce au détriment du sens du travail pour les handicapés mentaux, et lui subordonne une recherche pédagogique novatrice. Ceci pouvant expliquer la quasi inexistence des projets pédagogiques sinon leur diffusion aux équipes éducatives.

Du même coup, il est compréhensible que le regard porté sur l'handicap mental puisse surprendre si l'on s'écarte des notions psychologiques et psychiatriques traditionnelles. Nous faisons ici référence à un autre rapport à la norme à travers les quatre éléments et à la geste fossile, dans un autre être au monde de l'handicapé mental.

La lecture des chiffres du questionnaire et leur analyse quant à eux précisément, confirment notre hypothèse quant à l'existence "d'une geste fossile".

Présence que nous avons repérée à travers la résonance de la thématique des quatre éléments, mais aussi dans le rapport aux formes et aux rythmes, chez les deux populations étudiées : les ouvriers handicapés mentaux et les techniciens des C.A.T.

Ces résultats nous confortent dans le crédit que nous accordons à l'existence d'un espace possible de communication. La lecture attentive des résultats nous en confirme l'existence. Du coup, cela nous autorise également à accorder du crédit sur le plan éducatif à l'espace de communication entre l'éducateur et l'handicapé mental.

Les spécificités mises à jour par le questionnaire, révèlent bien l'existence de cet espace éducatif.

La validation de ces deux points importants assure un champ de recherche possible pour une alternative au travail répétitif des handicapés mentaux dans les C.A.T de la région Rhône Alpes.

Il est donc nécessaire d'éclairer précisément les 4 axes énoncés à l'orée de l'analyse des résultats de l'enquête, et des questionnaires :

1er AXE - LES FINALITES :

Anthropologie et autonomie de la personne, la geste fossile

2ème AXE - LA REPRESENTATION DU SUJET :

Le niveau d'éducabilité du handicapé mental

3ème AXE - LES CONTENUS MIS EN OEUVRE :

L'éducativité et ses illustrations

4ème AXE - LES PROCEDURES DIDACTIQUES :

Par les 3 premiers points qui les fondent

F) "Ces gens là" : Perception, finalités et moyens

En ce qui concerne le 1er axe et les finalités, l'importance du champ anthropologique retenu exige d'être précisé si l'on veut parler, à propos de "la geste fossile" mémoire des origines, de l'autonomie du handicapé. Sa définition nous renvoie aux travaux de F. LAPLANTINE (1) qui parle d'un certain regard, d'une certaine mise en perspective consistant dans :

- a) L'étude de l'homme tout entier -
- b) L'étude de l'homme dans toutes les sociétés, sous toutes les latitudes, "dans tous ses états" et à toutes les époques.

C'est là, une approche qui entend ne pas procéder au morcellement de l'homme, mais désire au contraire tenter de relier les domaines principaux de l'anthropologie qui sont interdépendants dont notamment l'anthropologie biologique.

(1) LAPLANTINE (François) Clés pour l'anthropologie Paris, SEHERS, 1987, 223 p, p.16 et 17

Nous retiendrons celle-ci car elle rejoint nos interrogations sur les relations du patrimoine génétique avec le milieu géographique, écologique et social .

Mais nous y ferons essentiellement référence parce qu'elle cherche à discerner ce qui relève de l'inné et ce qui est spécifique de l'acquis, compte tenu que l'un et l'autre sont en perpétuelle interaction. Ce constat, nous l'avons mis en évidence par les chiffres issus de nos questionnaires. Nous le reprendrons d'une manière opératoire dans la mise en oeuvre de la restauration de l'image sociale de l'handicapé mental dans les tentatives de "L'Oiseau Mouche" à LILLE et du "Groupe SIGNES" à LYON. A ce stade de conclusion partielle cela nous procure un enchaînement pour parler du 2ème axe et de la représentation du sujet à partir des résultats obtenus, quant à son niveau d'éducabilité.

D'après les chiffres obtenus, mais aussi compte tenu de l'analyse des entretiens, nous pouvons écrire que la majorité des éducateurs fondent un désir sur la personne. Ils l'investissent d'une possibilité d'intégration sociale, tout en affirmant leur vigilance à l'égard d'un dispositif de contrôle mécanique de type administratif qui le récupérerait. Système sous-jacent à même de mettre en branle des rouages fort bien huilés, pour atteindre un fonctionnement unifié. Face à ce réel danger, il semblerait que les éducateurs, les travailleurs sociaux, accordent le primat à la personne au détriment de l'organisation.

Ceci étant, le danger subsiste même s'ils sont nombreux à penser que l'intégration lamine facilement le coefficient personnel et que le danger est de passer par l'anonymat pour être défini handicapé mental (1). Définition qui risque d'entraîner une négation de la personne dans la perversion du système issu de la loi de 1975.

(1) Une émission de télévision des "Dossiers de l'écran" en septembre 1981 a présenté, le cas de M X... qui handicapé physique (paraplégie) a été, du fait de la conjoncture, et malgré un diplôme d'horloger orienté vers un C.A.T..

Pour pallier cela, les éducateurs entendent privilégier l'insertion du handicapé mental par le travail tout en prônant l'importance des liens relationnels à établir. Dans la représentation qu'ils se font du sujet handicapé mental l'accession à l'autonomie passe par sa mise en confiance et la restauration de son image sociale.

Au passage, nous pouvons affirmer qu'ils en sont eux mêmes revalorisés, en tant que techniciens, et par là même peuvent dire qu'ils ne se sentent pas "colonisés" par le travail de production en C.A.T., bien souvent répétitif.

En règle générale, l'importance accordée au travail est surévaluée au détriment du crédit à accorder à une investigation plus élargie des possibilités éducatives à chercher et à mettre en oeuvre.

C'est là le troisième axe de notre analyse à propos de l'éducativité et de ses illustrations.

S'interroger sur les contenus mis en oeuvre c'est aussi prendre en compte les possibilités du sujet handicapé mental. Là, les éducateurs parlent de leur interrogation sur ce qu'ils savent réellement de chaque handicapé, sur ce qu'ils peuvent ressentir de sa souffrance, de son désir.

Mettre en place un contenu, est-ce s'arrêter au désir du confort immédiat de l'handicapé mental ?

Là où l'on pourrait reconnaître un certain bonheur, un apaisement possible ?

Cela est présent, mais leur réponse va dans le sens de l'exigence à redonner au handicapé sa parole et sa vie avec les risques de souffrance que cette tension introduit.

Aussi parler de mise en place d'un contenu, telle la formule C.A.T, c'est aussi attirer l'attention sur l'objectif d'orienter vers ce type de structure un sujet handicapé mental.

A cet égard, l'objectif de l'orientation en C.A.T nécessite à minima :

- Une juste appréciation des besoins individuels des personnes accueillies, qui par définition légale sont des adultes handicapés.
- Une corrélation minimale, possible entre, d'une part les besoins de la personne et d'autre part ce qui fait la spécificité de la prise en charge en C.A.T : c'est-à-dire la possibilité d'une aide par des "activités diverses à caractère professionnel" (loi d'orientation ART. 30).

Parmi celles-ci, sur le plan du contenu, la plupart sont caractérisées par des travaux de sous-traitance souvent spécialisés dans une dimension répétitive. Il existe aussi des formules apparemment moins contraignantes, telles qu'entretien de collectivités, d'espaces verts ou mieux encore, de type plus originaux voire créatifs tels le C.A.T "EURYDICE" à VERSAILLES ou "L'Oiseau mouche" à LILLE dont nous parlerons plus avant.

Concrètement par rapport à "l'aide par le travail" :

Les éducateurs pour la plupart souhaitent apprécier si, pour tel adulte handicapé :

- Le rapport à la réalité du travail est possible, car d'après leur expérience il apparaît que dans ce domaine, la motivation soit plus importante que les capacités instrumentales.

"J.S : 25 ans jeune homme d'intelligence évidente."

L'équipe de l'hôpital du jour où il est pris en charge l'adresse au C.A.T; durant sa semaine de prise de contact au C.A.T, J.S n'a pu à aucun moment accomplir une tâche professionnelle.

Dès le 2ème jour, il quitte l'atelier à 14h30 en disant à l'éducateur que son avion l'attend pour partir en Norvège.

Les autres jours, il sera tantôt capitaine au long cours, tantôt pilote de ligne.

Les motoculteurs montés au C.A.T sont pour lui des missiles. Il ne termine pas sa semaine. Quelques jours plus tard J.S revient de lui même au C.A.T demandant à y être accueilli.

On peut imaginer que les activités d'atelier ont été pour lui, un support fantasmagique, mais sans aucun rapport avec la réalité du travail. C'est pourquoi on peut se demander si le travail est vraiment une aide pour lui. Questionnement que le C.A.T renverra à l'équipe d'origine.

A l'opposé, L.E 24 ans jeune homme trisomique, peu de moyens intellectuels, bourru, physique lourd, gestes maladroits.

"Je veux travailler comme papa ... avoir de l'argent".

Tel est son discours qu'il s'efforce à mettre en oeuvre dès sa semaine d'admission (1).

Cette attitude est entendue comme un bon rapport à la réalité, malgré les limites inhérentes aux difficultés liées à son handicap.

Si pour d'autres encore, le travail peut être un facteur d'aide, voire assez exceptionnellement faciliter une transition vers le milieu ordinaire, il ne se suffit pas pour couvrir les besoins de la personne handicapée. A cet égard, la loi de 1975 circulaire GO A.S 121.2 prévoit des actions de soutien pour être attentive aux autres besoins du travailleur handicapé couvert par le champ d'action du médico psycho-social et éducatif :

(1) AUREJAC (A), D'HEILLY (M). Le C.A.T, une réalité, un fonctionnement, une réflexion.

"Cette dimension de soutien ne doit en aucun cas être assimilée à des activités occupationnelles". Par contre, elle peut s'exercer en prenant directement en charge ce qui contribue à faciliter l'abord du travail, par exemple, l'apprentissage des transports en commun. Mais aussi, en prenant en compte les autres besoins, en leur permettant de s'exprimer et de murir (psychomotricité, entretiens de type thérapeutique ...) aussi longtemps qu'il sera utile.

A l'usage, les éducateurs réalisent que cette exigence d'activité de soutien n'est pas observée, il est dommageable que ce contenu ne soit pas mis en oeuvre, alors même que le C.A.T. en tant qu'employeur tient fort bien, à juste titre et avec rigueur, l'exigence de production.

En effet, pour que le contenu C.A.T. mis en oeuvre soit opérant, structurant, voire thérapeutique, d'après les chiffres obtenus, tout le monde s'accorde à dire qu'il ne s'agit pas de faire semblant de travailler. L'adulte handicapé doit savoir qu'il gagne réellement de l'argent et donc pouvoir ainsi s'identifier aux autres travailleurs. Seulement pour atteindre la restauration de l'image sociale, il nous apparaît décisif que le travailleur handicapé se soit confronté d'une part à la réalité d'un travail rémunéré, aménagé, mais non édulcoré. Et d'autre part, à la réalité de son handicap avec le soutien nécessaire pour que cette confrontation puisse être positive. Pour évoluer, tout handicapé ne peut éviter cet abord, même s'il est difficile ou douloureux. Le lui éviter perpétuellement et à tout prix représenterait en fait, un manque de respect, comme s'il était possible de le tromper. De plus, ce serait en faire définitivement un assisté sans qu'il puisse à aucun moment influencer sur ce choix. proposer cette volonté, de l'abord de la réalité, pour l'handicapé c'est parler du 4ème axe et de la clarification des procédures didactiques induites et fondées par les 3 premiers axes cités et amorcer ainsi la conclusion de la deuxième partie.

CONCLUSION de la deuxième partie

Comme nous l'avons relevé tout au long de l'analyse, les procédures didactiques sont bien porteuses de sens ; elles reflètent clairement la mise en oeuvre d'un processus de type pédagogique qui privilégie l'intégration des handicapés mentaux.

L'intégration étant autre chose que l'insertion. En effet, être inséré signifie avoir une place de fait dans le tissu social, au risque d'un échange quasi inexistant, l'accueil à coup sûr artificiel ou parfois indifférent, sinon agressif. De ce point de vue, l'handicapé mental peut être inséré indirectement par la structure à laquelle il appartient, famille en institution C.A.T. Mais il peut être également inséré directement à travers les actes de la vie sociale en faisant des courses par exemple, en prenant les transports en commun, bref au cours d'occasions diverses de traverser les réseaux humains sans pour autant y être en connexion. L'intégration c'est autre chose. Etre intégré pour l'handicapé mental c'est prendre sa place dans le tissu social, c'est-à-dire être dedans pour la part qu'il a à y prendre dans des échanges vrais et réciproques. c'est une démarche personnelle à laquelle nous l'avons vu, il est possible de le préparer en tant qu'individu, mais qu'on ne peut pas faire à sa place.

Les procédures didactiques des C.A.T., reposent bien sur la médiation par le travail. Nous l'avons démontré le C.A.T. privilégie le travail comme médiateur d'insertion. Insertion qui ne peut être transformée en intégration réelle par le travailleur handicapé, que si le soutien éducatif qui lui a été apporté, a suffisamment développé sa personnalité pour qu'il soit capable de rencontrer les autres. Rencontre qui échappera toujours au contrôle extérieur à lui.

A cet égard, la notion de handicap évolue, semble-t-il, sensiblement au fur et à mesure que croissent les droits des usagers.

Du même coup, les procédures didactiques mettent en évidence la tentative de réorganisation des rôles et attributions imparties aux structures existantes.

Des positions sont prises à partir d'idées ou de pratiques entraînant la réprobation de l'enfermement, de la reproduction et du placement. Par là, les procédures didactiques mettent en cause le système éducatif, du même coup la notion de normalité se déplace vers les options proches de la notion de tolérance sociale. Sur ce chapitre, le pointage de la réelle interrogation des techniciens sur ce que nous traduisons dans notre recherche par "le droit de la ressemblance" pour les handicapés mentaux, est ici manifeste.

De même, nous précisons intentionnellement qu'il ne s'agit pas du droit à la différence, celui-ci étant bel et bien acquis, mais que c'est essentiellement "le droit de la différence" que nous tenons à affirmer. Pour nous, il s'agit bien de s'inscrire par l'utilisation de la formulation du de, dans une dimension plus universelle, en quête d'une clarification "du droit de la ressemblance".

Lorsque nous parlons du droit de la différence, nous faisons référence à l'ensemble des lois votées et des mesures adoptées qui régissent sans ambiguïté la société dont nous faisons partie dans une époque précise, contemporaine.

Ces lois garantissent les hommes d'une justice sociale face à l'handicap qui crée des différences patentes. C'est affirmer qu'il y a le droit de la différence, autrement plus clair que le droit à la différence.

Pour ce faire nous rappelons la loi d'orientation du 30 VI 1975 en faveur des personnes handicapées qui en est l'illustration. (CF 1ère partie page 56).

Cet approfondissement sémantique étant réalisé, la différence étant un acquis, la volonté de notre recherche, à l'aide des matériaux découverts au cours de cette 2ème partie, est maintenant de concourir à clarifier le droit de la ressemblance.

Ressemblance s'ennracinant dans l'existence de la geste fossile, mémoire des origines que nous avons pointée et confirmée par nos travaux d'enquête.

A leur lecture, on a pu réaliser les points de rencontre entre les personnes handicapées et celles dont on ne le dit pas.

Une des composantes des plus démonstratives dans la longue renfermetude de l'homme nous l'avons constaté est certainement celle de son rapport à l'eau.

Magie de l'eau, fascination de la mer qui a marqué l'imaginaire de tous les peuples. L'eau est la matière initiale, le plasma, les images aquatiques évoquent l'amour, les rapports entre les sexes et la maternité.

Chacun sait plus ou moins confusément dans la mémoire obscure de l'espèce que la vie sur terre a commencé dans l'eau. Et à partir de ce jour là, l'aventure commença ... Le lointain et l'au-delà de l'eau qu'on ne voit plus ...
L'envie, le désir, le défi et les grands voyages pour partir à la découverte.. C'est évident l'eau est une condition initiale de la vie, c'est un préalable.

Dans l'axe des spécificités et la résurgence de la geste fossile, l'eau arrive en tête avec 96% pour les techniciens et 71% pour les ouvriers handicapés. "Certains sont proches de la nature, les plus handicapés prennent un réel plaisir à brûler des cartons dans "le brulet" derrière l'atelier. De même avec l'eau ils prennent des fous rires". (entretien n°8)

Ressemblance dans le réel et l'imaginaire dans le jeu comme l'a écrit WINNICOTT(1) mais aussi dans le travail. Sur ce point les chiffres sont éclairants pour conforter l'exigence des handicapés mentaux, leur sérieux et leur rectitude face à la tâche confiée CF l'axe des dominantes PLANCHE A : 59% pour les ouvriers / 83% pour les techniciens, page 153.

WINNICOTT : Jeu et Réalité, l'espace potentiel. Paris, Ed. Gallimard
1975.

En fin d'analyse des résultats obtenus, nous ne saurions conclure sans citer trois points importants :

Le premier qui nous réjouit puisqu'il fait le constat de l'émergence de la volonté d'intégration sociale des handicapés mentaux. Mais la valeur manifeste de cet enjeu, clairement érigé en principe éducatif, ne doit cependant pas négliger le deuxième point. Lequel soulève l'écueil de l'ambiguïté de la mise au travail des handicapés mentaux.

Dans un contexte, où la prégnance économique voit fleurir les contradictions, la préparation pour assumer l'existence sans le travail ou le "travail autrement", n'est pas abordée. C'est là le 3ème point lacunaire et peut être le plus massif que nous relevons dans nos résultats =

Le manque de projet pédagogique (CF page 112 : l'analyse des entretiens à propos de l'institution C.A.T. et de sa représentation). Les positions sont caricaturales et témoignent de la méconnaissance des projets par la plupart des techniciens. Quasiment 8/10 = "Je ne sais pas si c'est un projet pédagogique, mais chaque responsable a 11 gars et peut voir s'ils produisent". (entretien n°9 page 111).

Position alarmante qui pondère le premier point, focalise précisément le second et interroge en fin de compte sur la place de l'imagination qui semble, elle, belle et bien ignorée.

Manifestement les hommes, les éducateurs ont oublié qu'il y a bien longtemps de cela, à CASTELSEC, surgi de nulle part, survint :

Un gouverneur de la rosée !

Il eût fallut s'y faire, et s'inventer de nouvelles lois, se forcer à entrer dans un nouveau processus mental. Tout cela afin d'exécuter des partitions dont les signes déborderaient à première vue tous les cadres des comportements habituels ...

La difficulté stimule l'effort, lequel accroît la puissance de l'expression imaginative, mais aussi l'exécution, qui dans cet esprit fait partie intégrante d'un changement de pensée à la limite du confortable.

C'est un peu comme la tentative de vol entre rêve et réalité amorcée par le C.A.T. de "L'Oiseau Mouche" à LILLE et le Centre de Création Formation Professionnelle du "Groupe Signes" à LYON.

Deux démarches éducatives et culturelles originales confrontées à la complexité de l'handicap mental. Les apports spécifiques de ces deux expériences sont l'enjeu de notre troisième partie.

BIBLIOGRAPHIE DE LA DEUXIEME PARTIE

- AVANZINI (Guy). Introduction aux Sciences de l'Education
Toulouse, Ed. Privat. 1976. 200 P.
- AUREJAC (A.) D'HELLYIM. Le C.A.T , une réalité, un fonctionnement
une réflexion - mémoire ATPA - Paris, 1981.
- BAUDRILLARD (Jean). Pour une critique de l'économie politique
du signe. Paris, Gallimard, 1972. 275 p.
- Le miroir de la production. Paris,
Casterman, 1973. 148 p.
- BRUNEL (Robert). Personnes handicapées, institutions spécialisées et
monde du travail : un essai d'évaluation de leurs relations. Paris,
C.T.N.E.R.H.I., 1980. 259 p. (Série étude 2).
- L'insertion du débile mental dans le monde du travail. Paris, Ed.
Scientifiques et psychologiques, 1978. 315 p.
- DARWIN (Charles). La descendance de l'homme et la sélection sexuelle
Paris. C. Reinwald, 1888 -3ème édition, traduit par E. Barbier
- DELIGNY (Fernand). Nous et l'innocent. Paris, Ed. F. Maspero, 1975. 141 p.
- DURAND (Claude). Le travail enchaîné. Organisation du travail
et domination sociale ? Paris, Seuil, (Coll. Sociologie).
- FOUCAULT (Michel). Histoire de la folie à l'âge classique.
Paris, Plon, 1961. 308 p.
- FOURNIER (Jacques), QUESTIAUX (Nicole). Traité du social :
situations, luttes politiques, institutions. Paris, Ed. Dalloz,
1978. 1093 p.
- FRIEDMANN (G.). Problèmes humains du machinisme industriel.
Paris, Gallimard, 1946. 426 p.
- GODELIER (M.). Un domaine contesté : l'anthropologie économique.
Paris, La Haye, Mouton, 1974. 374 p.
- ILLICH (I.). La convivialité. Paris, Seuil, 1973. 157 p.
- LAPLANTINE (François). L'anthropologie. Paris, Ed. Payot 1986. 411 p.
- LAPLANTINE (François). Anthropologie de la maladie. Préface de Louis
Vincent THOMAS.
Paris, Ed. Payot, 1986. 411 p.

MERLEY (Christian). Innovation sociale et travail protégé : une approche communautaire, une approche socioprofessionnelle. Lyon, C.R.E.A.I., 1981. 296 p.

STOFFAES (C.). La grande menace industrielle. Paris, Calman-Lévy, 1978. 354 p.

REVUES - ETUDES - TRAVAUX - CONFERENCES

DE LA DEUXIEME PARTIE

BLOCH-LAINE (François). Etudes et rapports de la Commission du bilan. La France en Mai 1981. Paris, Documentation française, 1983.

DOBIECKI (Bernard). Les Centres d'Aide par le travail dans l'économie sociale. Paradoxes, originalités et ambiguïtés des C.A.T. Lamarge, n°54/55, Mai 1983, pp 47-92.

SANCHEZ (J.). L'intégration des enfants et des adultes handicapés. Analyse bibliographique critique. C.T.N.R.H.I. (Paris), n°4, août 1983, 125 p. (Série Etudes).

STICKER (Henri-Jacques). Enfermements et alternatives. Actes du colloque ANDESI Paris 22-25 Mai, 1984, 86 p.

TRAVAUX DIVERS

Les actions de soutien : soutien para-médical - soutien social - soutien professionnel. Travail protégé (Montreuil), n°21, 1981.

Les actions de soutien vont-elles transformer les C.A.T. Réadaptation (Paris), n°296, 1983.

A la recherche d'une autonomie sociale et professionnelle. Réadaptation (Paris), n°295, 1982.

C.A.T. et insertion sociale. Etude micro-sociologique d'un C.A.T : contingences de l'aide par le travail et insertion sociale. Approche méthodologique du rôle des professionnels. Quelques résultats de réinsertion socio-professionnelle d'handicapés mentaux. Relation (Lyon C.R.E.A.I.), n°31, Avril 1983.

Les C.A.T. s'interrogent sur leur avenir. A.S.H. (Paris) 5 Mars 1983.

CENTRE EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
La formation professionnelle des handicapés. Formation professionnelle, n°2, 1980, 45 p.

COMITE NATIONAL DE COORDINATION DE L'ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES
HANDICAPEES. C.C.A.H. (Paris), 1979, 59 p. (Document n°2).

Assistance ou intégration ? XXIe congrès de la F.A.G.E.R.H. (Fédération des associations Gestionnaires et des Etablissements de Réadaptation pour les Handicapés). Réadaptation (Paris), n°300, mai 1983, PP. 11-51.

Les structures intermédiaires. Une nouvelle perspective de réinsertion sociale pour les handicapés mentaux. Action éducative spécialisée (Paris) n°90, 1982.

TROISIÈME PARTIE

ROISIEME PARTIE :

TRAVAIL, CULTURE ET HANDICAP :

INTRODUCTION :

La re-cr ation de l'homme et l'axiologie po tique

"Panem et circenses" : Donnez leur du pain et des jeux !

Par ces mots d'amer m pris, le po te JUVENAL (1) dans ses satires se moquait des Romains de la d cadence, qui ne demandaient plus au forum que du bl  et des spectacles gratuits.

En reniant le travail, en le rejetant, ses contemporains perdaient de vue le sens de leur  tre au monde qui en aucun cas ne peut faire fi au travail. A sa mani re, le po te leur rappelait que si le travail est pour l'homme un ce faire, il est avant toute chose le se faire soi-m me (2).

(1) JUVENAL : Po te latin n    AQUINUM (V. 60 - V. 140)
auteur de satires dans lesquelles il attaque les vices de son  poque

(2) Entretien avec Pierre COLLIN, D cembre 1985 au C.C.R.A. LYON

Le poète exprime, en parlant du travail comme le lieu du ce faisant mais aussi du se faisant, l'essentiel de ce que le lecteur va découvrir dans les pages qui suivent à propos du C.A.T. de "L'Oiseau Mouche" et du "Groupe Signes".

Dans cette introduction du rapport de l'homme à la tâche il n'est pas neutre d'avoir retenu JUVENAL et la poésie. En effet, par ses fondements universels la poésie a d'abord le caractère de ce qui touche, élève et transforme l'homme (3). Allié à une tentative permanente de rébellion préventive, le regard du poète en se doublant d'une impertinence de principe, s'inscrit dans la recherche que nous entreprenons dans une axiologie poétique. (4)

A cet égard, compte tenu de notre problématique concernant la mise au travail des handicapés mentaux, nous tenterons d'approfondir un autre rapport au travail illustré par le C.A.T. de "L'Oiseau Mouche" à LILLE, exposé que nous articulerons tout naturellement dans cette axiologie poétique avec l'expérience du "Groupe Signes" à LYON et son autre rapport à la culture.

Ceci étant posé, si nous tenons à garder "la dignité revêche de l'enfance", dont parlait l'écrivain COLETTE, la poésie doit d'abord permettre à l'homme une ~~re-creation~~ re-creation par un rappel nécessaire contre la léthargie toujours menaçante des consciences. Cela, nous le développerons dans les pages qui suivent.

(3) LAROUSSE Illustré

(4) Axiologique : En Grec AXIOS, valable et logos science -
qui concerne les valeurs LAROUSSE UNIVERSEL

Mais, nous ne saurions terminer cette introduction fondamentale, sans affirmer notre désir de contribuer modestement à lutter contre le désenchantement, qu'instaure la science triomphante de notre fin de millénaire. Aujourd'hui, dans une époque où le trou de compréhension s'est creusé avec le grand public, c'est le devoir du scientifique de ne pas faire que montrer, mais aussi celui de se rappeler qu'il doit démontrer. Tout cela relève d'une logique qui n'est pas remplaçable par de la divination.

Aussi à vouloir saisir le problème par les deux bouts, c'est peut-être prétendre approcher l'oeuvre d'art : complexe mélange de science et de poésie.

A) UN AUTRE RAPPORT AU TRAVAIL PAR L'APPROCHE DE LA MOBILITE PROFESSIONNELLE

a) "L'Oiseau Mouche" un C.A.T original :

Avant l'expérience de la démarche créative de l'I.M.Pro "Le Grappillon" à Sainte-Foy-Les-Lyon, nous doutions d'une action possible dans le domaine de l'expression-création, auprès des handicapés mentaux. En réalité, à l'analyse il s'agissait de nos propres réticences alimentées par l'épisode de l'Hôpital psychiatrique du VINATIER, mais aussi par le sentiment d'angoisse et d'impuissance nourri par les idées reçues, du type : un handicapé mental, un trisomique, un débile est appauvri sur le plan de l'imagination ! or, la recherche action que nous avons menée il y a 5 ans, nous a prouvé le contraire (1). En effet, si le mode du dire est complexe, celui du "quoi dire" est présent sur le registre existentiel : les grandes questions fondamentales de la vie, de la mort, du sexe et de l'argent, inhérentes à l'homme, sont également abordées sur le mode poétique par les handicapés mentaux et nous concernent tous.

(1) Clarie CHALAGUER. Gérard MALLIN : Le jeu d'expression et l'imaginaire

Opus cité

Marcher sur ce rivage, c'est y rencontrer à nouveau F. DELIGNY, mais aussi P. LEGENDRE "Le Bunuel de l'anthropologie", pour lui, "seule la poésie tient les bras de l'humanité et en justifie l'existence précaire". Cette existence là, elle est apparue et se vit présentement encore dans un C.A.T du Nord de la France ; HERVEZ Luc, mime professionnel, confirmant ce que nous pensions sur un plan théorique, crée en 1981, sans du tout connaître nos travaux, une compagnie professionnelle de comédiens handicapés mentaux.

En réalité, c'est par un travail antérieur, dès 1971 au sein de l'association "ART et EDUCATION" que s'est préparé l'avènement, ou mieux encore, l'événement que représente la création de ce C.A.T.

En effet, créé en 1978 par le mime HERVEZ Luc, la compagnie de "L'Oiseau Mouche" devient professionnelle en 1981.

Après avoir joué "PANTINS A VENDRE" (créé en 1979) et "ELLA O TELEGRAMMES", mise en scène de Wladyslaw Znorco (créé en 1981 au Lucernaire Forum à PARIS), elle propose "LA RUE NUE", mise en scène de Philippe Vaernewyck (créé en 1983), "APPEL D'AIR" mise en scène de Paul Laurent (créé en 1984) et "AMALGAME 3", mise en scène de Philippe Vaernewyck (créé le 20 Mai 1985).

Ces spectacles font l'objet de nombreuses tournées tant en France qu'à l'étranger; c'est ainsi qu'on retrouve la Compagnie de "l'Oiseau mouche" dans la programmation officielle du Festival de Pau, ou au Théâtre des Carmes lors du Festival d'Avignon en 1982, ou bien encore dans la programmation saisonnière de nombreux théâtres municipaux, Centres d'Action Culturelle et Maisons de la Culture.

Elle participe début 1985 au Festival International du mime de Londres, se prépare à partir quelque temps aux U.S.A. et au Canada, sans oublier les accueils nombreux qui ont lieu en Belgique ou aux Pays-Bas et en Suisse;

Cette compagnie professionnelle a la spécificité de faire du théâtre à dominante gestuelle avec des handicapés mentaux adultes, formée de 20 comédiens professionnels, elle est dirigée depuis 1983 par Pierre-Marie LEBAS.

L'association "ART et EDUCATION" quant à elle, a donc été créée en Novembre 1971 également par le mime HERVEZ Luc. Le C.A.T de "L'Oiseau Mouche" s'origine dans la passion de cet homme pour la communication par l'art du geste. L'objet de l'association étant de puiser dans l'art toutes les richesses éducatives.

Aujourd'hui elle compte 53 permanents.

Association de type loi 1901, elle développe la pratique artistique chez les personnes handicapées par la médiation du théâtre,

Cette association, dirigée par des artistes créateurs, regroupe sous ses ailes trois secteurs clairement définis à savoir :

- Le foyer d'hébergement de l'Oiseau mouche, rue Inkerman à Roubaix
- le C.A.T de l'Oiseau mouche, compagnie de l'Oiseau mouche, 136-138 rue Pierre de Roubaix à Roubaix (créé en 1981)
- et l'Espace Echanges, la majeure partie de l'action s'effectue sur Wasquehal, ville d'implantation.

L'association ART et EDUCATION, est présidée par François PODEVIN.

ASSOCIATION ART ET EDUCATION

↓
CONSEIL D'ADMINISTRATION

↓
DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION

Secrétaire

Comptable

Centre Aide par le Travail / COMPAGNIE de l'OISEAU-MOUCHE

FOYER DE L'OISEAU-MOUCHE

ESPACES-ECHANGES

1 Chef de Service
1 Secrétaire
3 Educateurs Techniques
1 Educateur Spécialisé
1 Régisseur
1 Psychomotricienne
3 metteurs en scène
1 Psychiatre
1 Relation publique
Vacataires

1 Chef de Service
1 Secrétaire
7 Educateurs
1 Psychiatre
1 Agent de service
2 Veilleurs de nuit

STRUCTURE LEGERE

1 Educateur
5 Comédiens

1 Responsable
1 Secrétaire
3 Vacataires.

23 Comédiens

15 Résidents

ORGANIGRAMME DE FONCTIONNEMENT
DE L'ASSOCIATION "ART ET EDUCATION"

FOYER D'HEBERGEMENT	C.A.T PRODUCTION		ESPACE - ECHANGES	
<p><u>Vie sociale de l'adulte handicapé</u></p> <p>Règles de la collectivité Camps</p> <p>Participation à des loisirs, etc</p> <p>Participation individuelle à des vacances proposées par des organismes extérieurs</p> <p>Intégration dans le quartier</p> <p>Prise en charge de sa vie (chambres, loisirs, propreté, argent).</p> <p>Tentative de conscientisation</p>	<p><u>Ateliers périphériques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Cuisine . Espaces verts <p>(prestations extérieures avec intégration avec des ouvriers de la ville de WASQUEHAL</p>	<p><u>Compagnie de l'Oiseau-Mouche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Créations . Répétitions . Représentations - ELLA O TELEGRAMME - LA RUE NUE - APPEL D'AIR - AMALGAME 	<p><u>Centre de formation aux métiers artistiques des comédiens handicapés de l'association Art et Education en projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Théâtre gestuel . Art dramatique . Danse <p><u>Ecole régionale de mime pour tous publics</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Connaissance du corps . Technique du mime . Travail sur les techniques théâtrales <p><u>Participation à la vie culturelle de WASQUEHAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Action sur le Haut-vinage . Participation des comédiens handicapés aux activités théâtrales et danses organisées par les associations de WASQUEHAL. 	<p><u>ANIMATIONS milieux scolaires</u></p> <p>. Pratique artistiques en milieu scolaire normal et protégé, avec projet de mixage.</p>

Le projet pédagogique du C.A.T de l'Oiseau Mouche :

Le Centre d'Aide par le Travail de l'Oiseau mouche est un établissement qui accueille 23 adultes handicapés ou malades mentaux, âgés de 18 à 35 ans, à leur admission.

Le placement des personnes handicapées ou malades mentales se fait après accord contractuel entre l'équipe artistique et éducative, d'une part et la Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel,(COTOREP) d'autre part.

Le C.A.T de l'Oiseau mouche est géré par l'Association ART et EDUCATION.

L'activité essentielle du C.A.T réside dans la création et la production des spectacles de théâtre dont les comédiens sont les personnes handicapées ou malades mentales.

PROCEDURE D'ADMISSION DES COMEDIENS HANDICAPES

- * Contact établi soit par l'Oiseau mouche, soit par la personne handicapée, soit par l'institution.
- * 1ère réunion : avec le Directeur, un éducateur, et le psychiatre
- * Audition : avec le Metteur en scène, un éducateur
- * Semaine d'essai

LA STRUCTURE DU C.A.T :

propose TROIS volets de travail aux comédiens :

- 1- les stages de formation
- 2- Les temps et circuits de production
- 3- Les Ateliers périphériques

Ces trois axes d'activité ont pour objectif de proposer aux adultes handicapés ou malades mentaux, un apprentissage et une pratique artistique professionnels dont le support est une structure médico-sociale.

L'institution en tant que telle travaille en équipes pluridisciplinaires (artistiques et éducatives) pour, selon les buts de l'Association, puiser dans l'art des richesses humaines et éducatives.

1 - LES ATELIERS DE FORMATION

ARTS PLASTIQUES

Apprentissage du dessin, de la conception graphique, des formes, des couleurs, de l'espace représenté.

- Cet atelier est animé par une plasticienne.

DANSE

Apprentissage des rythmes, du rapport "espace-temps" de la dimension du corps dans son mouvement et dans sa musicalité.

Cet atelier est animé par une chorégraphe et psychomotricienne.

REGIE

Initiation et apprentissage du mécanisme "son et lumière", manipulation du circuit électrique.

Cet atelier est animé par le régisseur de la Compagnie.

COURS DE MIME

ET D'EXPRESSION GESTUELLE

Dans le cadre du secteur ESPACE ECHANGES ECOLE DE MIME.

Des ateliers de SOUTIEN s'ajoutent, en termes de complémentarité, à cette démarche de formation et s'étendent, également, à d'autres notions éducatives (scolaires, par exemple).

Le temps de soutien est géré par un éducateur spécialisé.

L'Etablissement fait appel, ponctuellement, à des comédiens professionnels pour animer des stages (travail de la voix, travail gestuel, etc ...)

2 - LES TEMPS ET CIRCUITS DE PRODUCTION

Ces activités sont l'exercice et la préparation, directement liés aux spectacles de théâtre :

- Temps de CREATION
- Temps de REPETITION
- Temps de PRESENTATION DE SPECTACLES
(tournées)

Tous ces temps sont animés et organisés par des metteurs en scène de théâtre, chorégraphes ou professionnels du spectacle, qui interviennent en vacations.

3 - LES ATELIERS PERIPHERIQUES

Ces ateliers sont proposés comme moyens d'offrir aux usagers, une alternative momentanée et ponctuelle aux activités artistiques du théâtre.

CUISINE

Préparation des repas du C.A.T
Ateliers pris en charge par la cuisinière de l'Etablissement (éducatrice technique)

JARDIN

Prestations de service à l'extérieur au C.A.T en jardin, entretiens d'espaces verts.
Ateliers pris en charge par le jardinier de l'Etablissement (éducateur technique)

SPORTS

3 heures hebdomadaires sont consacrées à la pratique d'une activité sportive.
(sports collectifs).

Liste des postes pour servir le projet du C.A.T de l'Oiseau Mouche :

1 Secrétaire de direction
½ Comptable
½ Secrétaire
1 Chef de service
1/8 de psychiatre
½ Psychomotricienne
½ Plasticienne
1 Educateur spécialisé
1 Régisseur
2 Educateurs techniques
Vacations pour travail de mise en scène 362 heures de
vacations.

La Compagnie de l'Oiseau Mouche est subventionnée par la

- ville de Wasquehal
- La Région Nord Pas de Calais
- Le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale,
- Le Fond Social Européen,
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ainsi, avec le C.A.T de "L'Oiseau Mouche", des handicapés mentaux deviennent des comédiens professionnels !

Alliée à un projet pédagogique, l'infrastructure que nous venons de décrire atteste de l'événement, mais aussi de sa complexité;

A partir de ce jour, "L'Oiseau Mouche" porteur de son idée géniale a traversé toute la France, permettant ainsi au sujet dit handicapé mental de jouer sa différence, de susciter par la formulation d'un langage théâtralisé, l'expression d'un "en soi" fait d'émotions et de fantasmes jusque là inhibés ou contrôlés à l'état de veille.

Par ce processus, l'acteur passe d'un état de répression et de libération des émotions, à un temps d'élaboration d'une communication. Mais pour y accéder, il doit avoir recours au registre du symbolique afin d'articuler l'imaginaire avec la réalité et le rendre ainsi cohérent.

Ceci est d'autant plus nécessaire face aux spectateurs qu'il lui faut vaincre les réserves des uns, supporter les calomnies des autres.

HERVEZ Luc n'aime pas parler de ces difficultés-là. Simplement, il a failli arrêter plusieurs fois l'expérience tant les problèmes semblaient insurmontables. L'épanouissement des handicapés, les aventures souvent pittoresques de la troupe ont sauvé la vie de l'Oiseau Mouche. Car si la vie quotidienne d'une tournée qui dure plusieurs mois n'est pas de tout repos, ses côtés positifs l'emportent de loin : Bruno qui est mongolien a fugué après la première représentation pour retourner danser seul sur la scène de l'opéra; Michel part se promener sous bois dès qu'il voit une forêt (il en revient avec des histoires extraordinaires : un jour il a vu l'oiseau mouche, d'où le nom de la troupe); Marie Odile, la raisonnable, veille comme une mère sur ses camarades ; Patrick le cabotin aime qu'on le prenne en photo ; Hugues et Christine s'isolent main dans la main, lui sérieux, elle triste, liés tous deux par le même espoir. Ils sont tous devenus les porte-parole d'une communauté marginale. Et cet engagement est plus solide encore qu'il n'y paraît. Ils sont "condamnés" à faire du théâtre : s'arrêter maintenant serait dramatique : les répétitions, le public, c'est toute leur vie.

HERVEZ Luc refuse le terme de thérapie : "Nous sommes comédiens avant tout. Si thérapie il y a, elle est pour le public qui reçoit une grande claque dans la figure à chaque représentation".

Effectivement, après le spectacle, personne ne bouge, chacun reste figé sur sa chaise : gêne, stupeur, admiration, les sentiments se mélangent.

"Nous sommes les pionniers d'un phénomène culturel". Continue HERVEZ Luc.
"Les handicapés ont des choses à dire et ce spectacle est un moyen, ils y crient leur différence, ils posent question au théâtre contemporain et plus largement au monde dit "normal". Nous voulons qu'ils aient pignon sur rue".
dit HERVEZ Luc en pensant à la création du C.A.T. Depuis, son vœu a été exaucé et le voyage de "l'oiseau mouche" au travers des villes de France a enrichi ces comédiens peu ordinaires.

"Ils ont vécu mille bonheurs, mille labeurs et qui sait peut être mille malheurs" dit Philippe VAERNEWYCK qui travaille avec eux sur un spectacle intitulé "AMALGAME".

Pour écrire un scénario, poursuit-il, entre les comédiens et moi il y a "Amalgame"; ils me soufflent ce que j'écris. Entre les comédiens de l'Oiseau mouche et moi-même, s'instaure une communication en dehors des codifications habituelles de langage. Il en découle inévitablement un amalgame. Cet amalgame est un privilège, je ne veux pas me l'ôter.

Ce spectacle "AMALGAME" est un bilan. Un bilan étayé sur la mise en scène du "No man's land" de la communication, où se régissent les rapports humains qui nous lient aux comédiens de "l'Oiseau mouche"; par là et par-de là c'est l'envie et la tentative de réduire le "No man's land".

C'est là, nous semble-t-il, la reconnaissance de l'existence de cet Espace de communication entre soi et l'autre, dit handicapé MENTAL. Ceci dit, bel et bien demeure l'histoire sans fin de "la différence" qui ne s'annule pas. Seulement désormais, l'existence de cet "Espace de communication" devrait modifier réellement le regard.

A propos du travail de la mise en scène remarquable de WLADISLAW ZNORKO sur "ELLA O TELEGRAMME", Henri RAILLARD de "Libération" écrit :

"Pour communiquer ils usent de gestes qui ne nous sont pas familiers, qui ne portent pas les traces habituelles d'un travail d'acteur normal, qui ne reproduisent pas les automatismes des gestes du quotidien".

Parlerait-il de "la geste fossile" ?

Mais ne nous y trompons pas, Colette GODARD critique du journal "LE MONDE" dit que c'est une entreprise gigantesque que de monter un spectacle avec des mongoliens sans les donner en spectacle, sans jouer sur une fascination malsaine, sans essayer de les pousser à croire qu'ils sont "comme les autres", elle ajoute :

"HERVEZ Luc espère les voir inventer les gestes d'une commedia dell' arte qui leur permettrait d'appréhender ce qui se passe en dehors de leur enfermement, et peut-être de communiquer ce qu'ils ressentent".

Elle termine en écrivant :

"Forcer les portes, effacer la gêne, la peur et cette sorte de racisme honteux : La tâche est immense, il n'existe pas en France de circuit pour ce genre d'expérience, l'occasion est offerte de la créer. L'occasion est offerte, peut-être, de nous faire entendre et voir un monde vivant que nous ne savons pas reconnaître".

En conclusion, de ce regard posé sur le C.A.T de "L'Oiseau mouche", nous dirons que nous sommes là dans une réelle alternative, originale au travail répétitif.

L'apport fondamental de cette innovation est d'abord l'audace, d'avoir osé bousculer les conventions dans le rapport du plus grand nombre à l'handicap mental. A ce titre, HERVEZ Luc nous apparaît comme un précurseur.

Un des principes de cette expérience (à intégrer dans d'autres actions de ce type), c'est celui que nous appellerons "LA MOBILITE PROFESSIONNELLE des handicapés mentaux.

b) LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES HANDICAPES MENTAUX :

L'étymologie du mot mobilité nous renvoie a celui de mobile, lequel ne manque pas de nous faire pointer la notion de sens, de raison, de motif pour agir. Dans un monde caractérisé par une déstabilisation générale, sociale, politique, économique, spirituelle où tant de choses séparent, nous souhaitons nous engager autrement. C'est pourquoi notre recherche sur "les droits de la différence et les droits de la ressemblance" entend mettre l'accent sur ce qui peut rapprocher les hommes. Dans cette perspective un grand pas reste à faire pour atteindre une amélioration qualitative des conditions de travail des personnes qui réalisent les travaux nécessaires à l'économie et qui sont refusés pour les travailleurs actuels.

Pendant un certain temps, cette carence a pu être masquée par l'utilisation de personnel immigré, mais aussi par l'emploi de travailleurs handicapés mentaux. A cet égard, MARKOS ZAFIROPOULOS (1) n'hésite pas à dénoncer, en référence à Michel FOUCAULT, ce qu'il appelle dans certains C.A.T : L'insertion dans "un appareil de surveillance".

"Le corps est aussi directement plongé dans un champ politique; les rapports de pouvoir opèrent sur lui une prise immédiate; ils l'investissent, le marquent, le dressent, le supplicient, l'astreignent à des travaux, l'obligent à des cérémonies, exigent de lui des signes. Cet investissement politique du corps est lié, selon des relations complexes et réciproques, à son utilisation économique, c'est, pour une bonne part, comme force de production que le corps est investi de rapports de pouvoir et de domination, mais, en retour, sa constitution comme force de travail n'est possible que s'il est pris dans un système d'assujettissement (où le besoin est aussi un instrument politique soigneusement aménagé, calculé et utilisé). Le corps ne devient force utile que s'il est à la fois corps productif et corps assujetti... Il peut y avoir un "savoir" du corps qui n'est pas exactement la science de son fonctionnement et une maîtrise de ses forces, qui est plus que la capacité de les vaincre : Ce savoir et cette maîtrise constituent ce qu'on pourrait appeler la technologie politique du corps". (2) Markos ZAFIROPOULOS ajoute :

"Les travailleurs supposés protégés sont non seulement des travailleurs surexploités, mais ils sont aussi dépossédés de leurs désirs". (3)

En réaction à ce constat nous pensons qu'un des objectifs de l'évolution technologique, serait de permettre à des systèmes non humains, d'exécuter ces travaux qui relèvent de la robotique.

L'homme ayant à concevoir "le système" à le contrôler, à l'exploiter, en un mot à le commander. Ainsi, le travailleur n'aura plus à être considéré comme c'est encore trop souvent le cas, tel un organe de la machine elle-même. Cela, quel que soit le nom que porte l'entreprise, C.A.T ou autre raison socio-économique.

(1) Markos ZAFIROPOULOS : les arriérés de l'asile à l'usine . PARIS, Payot, 1981 271 p.

(2) Michel FOUCAULT : Surveiller et punir. PARIS, N.R.F, Gallimard, 1975 p.30-31

(3) Markos ZAFIROPOULOS : Op. Cit. p. 242

Dans une telle perspective, les ouvriers handicapés mentaux ne seront pas dépossédés de leurs désirs, et la notion de mobilité professionnelle rejoindra l'universalité du problème posé à la fin de ce siècle.

Aujourd'hui, face aux mutations technologiques qui génèrent un bouleversement profond des structures de notre société, une interrogation aussi particulière que celle que pose l'instauration d'un Espace de transitivité pour l'inscription d'une mobilité professionnelle des handicapés mentaux, devrait ouvrir des voies nouvelles sur l'ensemble du social. C'est parler ici de ressemblance. Or, au moment même où nous nous trouvons face à la remise en cause de nos habitudes par une autre répartition du travail, compte tenu du chômage, mais aussi par une autre façon de raisonner sur ce que nous pouvons faire de notre temps et de notre espace de vie : Nous tenons à épingler (notre intérêt pour ce questionnement traitant "des droits de la différence aux droits de la ressemblance" dans la perspective d'une alternative au travail répétitif. Interrogation que nous ne manquerons pas d'approfondir plus avant, dans une volonté de rechercher à l'intérieur de cet espace de transitivité la libre circulation de tout essor passionnel. Pour l'instant, en ce qui concerne la Compagnie de "L'Oiseau mouche", nous constatons que la mobilité professionnelle des handicapés mentaux, n'en déplaît aux observateurs réticents, est réalisée sur trois plans :

- A) Celui de la découverte de l'ESPACE à travers l'itinéraire des tournées théâtrales.
- B) Celui de l'apprentissage professionnel par l'instauration "des ateliers périphériques" tels : cuisine, espaces verts via les prestations extérieures en vue d'obtenir une intégration avec les ouvriers de la ville de WASQUEHAL.
- C) Celui de l'espace de communication avec la pratique de la confrontation à la norme, par le canal de "L'ESPACE ECHANGES" où les handicapés mentaux cohabitent avec le "tout public" (centre de formation aux métiers artistiques et participation à la vie culturelle de WASQUEHAL).

En conclusion, à la question posée de savoir s'il est possible de généraliser l'expérience de "L'Oiseau mouche", nous répondrons que nous ne le pensons pas.

En effet, celle-ci est exemplaire ; à ce titre, elle est l'unique enfant de ses géniteurs. Ailleurs, fort du principe de "MOBILITE PROFESSIONNELLE" à intégrer, tout est à réinventer. Un autre enfantement reste à faire pour tenter de changer, faire évoluer pour les handicapés mentaux, l'espace physique et mental du rapport de l'homme à la tâche.

B) UN AUTRE RAPPORT A LA CULTURE PAR L'AXIOLOGIE POETIQUE :

"Le groupe SIGNES" à LYON : Démarche créative et lutte contre la ségrégation provoquée par l'handicap mental.

Nous ne pouvons pas tous être "des Cygnes"...

et moins encore prétendre posséder leur épais duvet refuge, où s'amortiraient nos déceptions.

Seulement, à glisser ainsi symboliquement, et avec majesté, à la surface de l'eau, nous nous éloignons des enjeux de l'homonyme du magnifique grand oiseau palmipède : SIGNE

"SIGNE" :

"Tout est signe, mais il faut une lumière ou un cri éclatant, pour percer notre myopie ou notre surdité". (1)

"Le signe permet de deviner, d'annoncer, de connaître un objet, un événement ou une situation".

Notre univers est peuplé de signes et les frontières entre les signes ne sont pas fermement établies. A l'inverse, les signaux sont simples, précis, réduits au minimum :

(1) Michel TOURNIER : Le roi des Aulnes

Ed. Callinard 1974

ils s'adressent aux réflexes, aux automatismes, à l'inconscient ; ils commandent, conditionnent un comportement, se répétant, identique à eux-mêmes. Des travaux de chercheurs nous confirment qu'il y a une différence essentielle entre le signal qui domine dans le monde animal et le signe qui règne dans l'univers de l'homme. Les signes sont sociaux par nature : ils demandent à être interprétés.

Réfléchir sur les signes pour en découvrir la signification, c'est revenir à l'être des choses : penser c'est donner un sens aux signes. (2)

a) LA CREATION DU GROUPE "SIGNES" :

Historiquement, le groupe s'est constitué à partir de l'initiative d'une action "Handicap et culture", lancée en Septembre 1982 dans quelques régions de France par le Fonds d'Intervention Culturelle (F.I.C.). Le Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée (C.R.E.A.I.) Rhône-Alpes a concrètement organisé cette opération en direction des handicapés.

Elle se poursuit en 1984-1985 avec une participation financière de la Région à l'effort de l'Etat. L'originalité du projet repose sur la volonté délibérée de le confier à des créateurs, des artistes, à même d'intervenir dans des lieux d'expression extérieurs aux institutions rééducatives ou de soins. La distanciation, étant en quelque sorte, la condition sine qua non de l'animation. Dans cet esprit furent mis en route une trentaine d'ateliers, y compris ceux du C.R.I.A.S (3) animés auprès de différentes populations dans des directions culturelles et artistiques très diversifiées.

Compte tenu de notre trajectoire, illustrée par quelques créations publiques dans le domaine du théâtre et de l'expression communication, nous fûmes sollicités

Depuis 3 ans maintenant avec une équipe de collaborateurs, sur un rythme hebdomadaire, nous animons un groupe mixte d'une quinzaine d'adultes handicapés mentaux, travaillant en C.A.T et vivant en foyer d'hébergement.

(2) SILLAMY Norbert - Dictionnaire de psychologie, PARIS, Bordas, 1980, TII 656 p. P. 1099 - 1100

(3) C.R.I.A.S - Centre du Rhône d'Information et d'Action Sanitaire et Sociale en faveur des personnes âgées.

A l'issue de la première année de fonctionnement de l'activité, c'est le désir de tous ces acteurs handicapés mentaux d'être entendus. Ensuite, celui de s'exprimer dans une oeuvre élaborée à même de leur reconnaître ou non un talent qui nous a poussé à créer une association de type loi 1901. Bien évidemment, cette reconnaissance n'est pas si simple et, de la monstration des monstres à la prise en compte d'une originalité profonde, il en va encore de beaucoup d'élucidations du but à atteindre et du travail à fournir.

Ceci étant dit, c'est très normalement que nous sommes passés rapidement du stade de l'expression, à celui de la création. Autrement dit, de la manifestation du vécu subjectif et individuel à une ambition qui se voudrait plus universelle. Affirmer notre volonté de toucher le plus grand nombre, ce qui est le propre de l'art. Pour cela, tout au long de la route à parcourir, nous tenterons de fixer l'image potentielle, virtuelle qui existe en acte avant de se révéler en se réfléchissant sur l'écran que nous sommes. Images emblèmes qui légifèrent en silence, comme le proclame Pierre LEGENDRE.

Image et représentation, l'une étant affective, l'autre élaborée :

les deux concourant à un théâtre, comme il était à espérer et à prévoir d'en avoir un. Un théâtre inventant un langage, plus modestement le retrouvant peut-être par l'universelle variation des images et des signes. Des images mouvements, des signes actions, des images affection. Fernand DELIGNY, dans sa *mécréance* *, nous convoquera dans cette sphère satellite de sa planète, là où les signes remontent le chemin que la perception naturelle descend.

Avec eux, avec lui, nous tenterons de remonter vers l'état des choses pour s'approcher des hommes et essayer de communiquer par l'expression d'un langage théâtral vivant, "où, en créant, l'homme se crée". (4)

* "Mécréance" : Il y a bien sûr de notre part une bonne dose de parti pris pour lequel j'ai trouvé cet infinitif de *mécréer*, ce qui peut vouloir dire esquiver les croyances et surtout les plus répandues ou créer quelque chose d'autre que ce qui a lieu.

Fernand DELIGNY : Le croire et le craindre Opus cité

(4) BOSSU Henri - CHALAGUIER Claude : L'expression corporelle

Approche méthodologique, perspectives pédagogiques. PARIS, Centurion, 1974, 222 p.

C'est donc à l'issue du premier spectacle officiel au Centre Culturel de VILLEURBANNE, sur les encouragements de la D.R.A.C * que, le groupe s'est créé en Association loi 1901. Dynamisme qui allait également dans le sens d'instaurer par un relais local, la relève de cette initiative "Culture et Handicap" d'envergure nationale.

Cette association a pris le nom de "GROUPE SIGNES" manifestant par cette appellation sa volonté d'élaborer un langage où les différents signes, corporel, vocal, graphique, pictural, sous formes d'images fixes et animées, tendent à établir la communication entre des populations qui s'ignorent.

C'est pourquoi le groupe est constitué d'une manière mixte de comédiens dit handicapés mentaux et d'autres dont on ne le dit pas. Son originalité réside dans cette mixité ; par là, le "Groupe SIGNES" concourt par une pratique du théâtre vivant à combattre la ségrégation provoquée par l'handicap mental.

En outre, plus modestement, il entend contribuer à la recherche d'un langage contemporain dans lequel la marge nourrit la norme et la transforme.

L'Action du "Groupe SIGNES" se manifeste à deux niveaux :

1°)- Il interroge inmanquablement le public, l'incite à revoir les idées toutes faites sur la définition de l'handicap mental.

Par cette confrontation vivante d'une culture en mouvement, il contribue à faire reconnaître le sens de l'handicap mental dans notre société. En cela, il amorce une avancée contre la ségrégation qu'il provoque.

Les arts, nous en sommes convaincus, sont un véhicule très important dans l'éducation et l'enrichissement de la vie des handicapés. L'accès à l'expérience artistique est un droit fondamental de l'homme, les occasions doivent être développées pour tous.

* D.R.A.C. : Délégation Régionale de l'Action Culturelle

2°)- Il réassure les participants Handicapés Mentaux sur leurs possibilités d'être-au-monde par une démarche d'affirmation créative.

Ce travail en profondeur, par son exigence, sa qualité, veut respecter l'homme et le relier à ses semblables.

Pour ce faire, il nous apparaît indispensable de faire reconnaître que les expressions créatives sont plus que de simples activités de loisirs. Le terme "loisir" est un concept trop faible pour traduire toute la force que la personne handicapée peut transmettre à travers ses productions artistiques.

En l'occurrence l'acceptation du mot loisir est restrictive s'il s'agit du temps dont quelqu'un dispose en dehors de ses occupations ordinaires. De même si par synonymie nous faisons référence au mot récréation qui évoque le délassement, nous sommes aux antipodes du crédit fondamental que nous accordons aux possibilités artistiques des handicapés mentaux. Par démarche artistique nous entendons toute forme d'expression ayant une finalité créative, c'est-à-dire permettant de valoriser le potentiel de la personne handicapée. le champ est très vaste, il recouvre comme nous l'avons vu notre hypothèse quant à la longue renfermeture de l'homme et l'existence d'une geste fossile.

De ce "Point de voir", (1) tapi dans l'ombre, l'handicapé mental débusque notre attitude conventionnelle du rapport à la création et le met en question. C'est évident que sous ce regard là, le mot artiste dans sa synonymie prend tout son sens, lorsqu'il évoque l'artisan mais aussi l'effet de l'art qu'est l'artéfact. Phénomène décisif que les membres du groupe SIGNES nous ont fait découvrir comme porteurs de désir de re-création pour l'homme.

C'est pourquoi, de cette pratique créative, les comédiens non handicapés retirent aussi un bénéfice humain : un approfondissement et une affirmation de leurs propres richesses dans une ouverture d'un champ de possibles.

(1) Fernand DELIGNY : Le croire et le craindre Opus cité

Faire connaître cette découverte à un grand public :

le "Groupe SIGNES" tient à maintenir dans sa production publique des exigences professionnelles. Ceci afin d'éviter le risque du voyeurisme et de tomber dans l'écueil sous-jacent du rapport à la monstruosité qu'une partie du public ne manquerait pas d'induire.

Pour pallier cela, avec un statut de troupe d'amateurs, nous ne devons nous produire que lorsque nous sommes irrécusablement au point.

Cela revient à dire, que nous ne tenons pas à "industrialiser" nos productions.

Cependant, nous voulons essentiellement faire partager nos convictions d'où le désir d'une réalisation vidéo à même de démultiplier l'audience de notre création la plus aboutie : "UNE ARDOISE DE SILENCE".

C'est le projet du "Groupe SIGNES" à vouloir présenter sous forme d'une fiction, un documentaire sur son travail.

L'Histoire :

Natacha, réalisatrice T.V, sera porteur des interrogations du public dans la réalisation d'un reportage qu'elle entreprend sur le spectacle "UNE ARDOISE DE SILENCE". Cf en annexe le synopsis.

Dans "L'ARDOISE DE SILENCE" la parole est donnée à des handicapés mentaux pour qu'ils racontent par le jeu d'expression corporelle et dramatique cette ardoise "d'arriérés de silence". Note qu'ils détiennent depuis toujours à l'égard de la société qui les tolère plus ou moins bien.

L'angoisse de la monstruosité est par là une question prégnante au coeur de cette ardoise particulière. Nous retrouvons ici, avec l'histoire du "RAT MONSTRE ROUGE" la peur d'être dangereux, voire terrifiants, pour certains de ces acteurs dits handicapés mentaux, comme nous l'écrivions, à propos du concept d'Handicap mental.

Dans le film, le tragique ne se lira pas sur leur visage, il n'attirera pas le regard misérabiliste porté sur la victime. Le cri est ailleurs, il est poussé par Vincent, un comédien professionnel qui alimente sa propre aliénation, sa souffrance par ce qu'il met de lui-même dans son métier. Plus il va aux confins de la déraison, plus il approche la perfection de son rôle, qu'il joue sous la direction de Natacha, la femme qu'il aime, réalisatrice de T.V.

Inversement, les comédiens handicapés mentaux prennent plus d'assurance en pouvant être entendus et reconnus comme porteurs d'une communication recevable.

Natacha, dans son rôle de réalisatrice de T.V, est emprisonnée dans cette nasse d'images où comédiens handicapés mentaux et comédiens professionnels livrent en vrac la condition même de leurs existences et finalement de l'existence. Ils rejoignent ainsi l'universel et l'intemporel, en accédant à la communication avec tout un chacun.

Histoire simple qui renvoie aux spectateurs une idée claire sur les rapports de la société à l'handicap mental : pour une part, c'est bien l'environnement qui vous dit malade.

La vérité de cette histoire, c'est peut-être de prêter des habits neufs à la pensée : non pas pour nier la différence qui est une histoire sans fin qui ne s'annule pas, mais plutôt, pour désormais modifier le regard en direction de la ressemblance et de son écart à combler. En effet, le concept possible de ressemblance, à l'inverse de celui de différence qui parle de manque, pointerait plutôt à la fois les similitudes et les écarts à combler.

Attitude qu'adopte Daniel KARLIN, vidéaste, un des membres de la "ex haute autorité" mise en place en 1981, en ce qui concerne l'audio-visuel en France, Il dit en filmant Frédérick, un enfant autiste, qu'il suit depuis quelques années :

"Il me semble que ça part d'une espèce de pari de PASCAL. Lorsque je le filme, j'ai la certitude qu'il comprend que je suis en train de tourner et ça passe sinon, ça ne fera rien"... (2)

(2) Conférence - Débat au C.F éducateurs du CREAT

Caluire le 8 Juin 1983 - section éducateurs techniques E.T 7, Pierre THOME

De même sur cette même "scène individuelle" telle que la nomment Tony LAINE et Daniel KARLIN l'homme s'exprime, se raconte. Lors de la même conférence, Tony LAINE parle d'Anne l'éducatrice de Frédérick :

"L'intelligence humaine ne se trouve pas dans nos raisonnements, dans nos livres, dans nos apprentissages, dans nos savoirs scolaires. Elle est au fond de certaines situations de "PARTAGE VRAI".

J'ai remarqué que lorsqu'elle embrasse Frédérick, elle touche avec sa bouche la peau de Frédérick à pleine peau. elle ne fait pas que l'embrasser, elle précède le moment du baiser par des paroles ; elle parle à la peau de Frédérick, mord l'enveloppe dans laquelle la vie intérieure de chacun d'entre nous se constitue dès le début de notre vie, au sortir de cette première enveloppe qu'était le liquide amniotique. Pour qu'il y ait un intérieur, il faut bien que l'enveloppe existe, et celle-ci passe par la peau, surface érotisée par l'amour d'une femme qui s'appelle la mère !".

Ce quelque chose qu'elle apporte Anne, s'appelle le fantasme humain, l'imaginaire et le langage. Peut-être le théâtre vivant au sens dramaturgique drama, venant du mot Grec, action -

"Elle parle à cette peau - au début disait-elle il m'a fallu beaucoup rêver. Comme tout parent, il m'a fallu attendre à travers mille choses que j'espérais, en rêvant, en désirant quelque chose pour lui".

Et ça, ce n'est pas dans les livres qu'on l'apprend, ni dans les systèmes de psychiatrie, ni dans les sciences de l'éducation. Ce savoir de "la fonction de rêverie" - "rêver à l'enfant", le mettre à l'intérieur de sa tête est nécessaire.

Modifier le regard, accepter "la fonction de rêverie", c'est aussi ce que nous confirment les aborigènes d'Australie dans un autre rapport à la culture(3).

(3) "Le pays où rêvent les fourmis vertes"
film de WERNER HERZOG Palme d'or à Venise 1984

Le même thème est également présent dans "La forêt d'émeraude"
film de John BOORMAN 1985.

Dans une immense étendue déserte, quelque part en Australie, la civilisation industrielle vient se heurter aux aborigènes qui défendent leur terre sacrée : c'est "le pays où rêvent les fourmis vertes".

Le cinéaste nous fait partager l'angoisse des aborigènes face à la disparition de leurs coutumes.

"Leurs fourmis vertes" participent d'une explication mythologique du monde que menace l'exploitation technologique. En investissant le territoire que la tradition orale des tribus leur accorde, la civilisation prive les grands rêves mystiques des peuples, de leur dernières assises matérielles.

Nous avons chassé depuis longtemps les Dieux et la faune fabuleuse qui peuplaient nos forêts. Il importe de préserver ce qu'il reste d'irrationnel dans les forêts ou dans les déserts de ceux qui ont encore la chance de pouvoir fouler les territoires du rêve, pour ensuite le rencontrer et le rejoindre dans son rêve.

A cet égard, WERNER HERZOG nous montre une séquence fantastique : le rayonnement d'un super marché à Sydney. Là, accroupi, au ras du sol, tout en dessous d'une débauche de boîtes alimentaires aux étiquettes bariolées, un homme prie.

- "C'est un aborigène qui rêve son enfant !" explique le directeur du super marché, et d'ajouter :

- "Avant la construction de la grande surface, à cet endroit précis se trouvait "l'arbre sacré !" il a bien fallu l'abattre. Au début, on refoulait les fidèles, ensuite, on s'est rendu compte que cela faisait vendre les produits aux alentours de ce point de vénération. Bonne aubaine, nous avons tout testé, même les détergents !

Aujourd'hui, nous fermons les yeux, car ils viennent rêver les enfants avant de les faire naître !!

"ça nous fait de nombreux futurs clients !!!"

Nous voilà, bien loin de l'autre hémisphère de la terre, mais aussi de "l'intelligence du partage vrai".

Pour les animateurs du groupe SIGNES, cette tentative "du partage vrai" est au centre de notre action créative, non pas sur un plan thérapeutique comme chez Tony LAINE mais en plus du travail créatif. C'est l'oeuvre d'art en soi qui est peut-être thérapeutique.

Aussi est-ce avec conviction que nous faisons nôtre, l'option de KARLIN et LAINE, non seulement autour du "PARI de PASCAL" mais aussi à l'exemple des enfants qu'ils disent "vivants", alors que beaucoup les croient "morts". En cela, ils poursuivent la démarche de Graham GREEN qui va chercher la grâce dans les poubelles, disant que si elle y est, il faut qu'on la trouve ailleurs(4)

Jean-Pierre COMPAIN, technicien qui travaille auprès d'handicapés mentaux, l'illustre avec force en écrivant :

"Ce n'est pas parce que l'ARBRE est différent qu'il produit moins de fruits".(5)

Mais de quels fruits parle-t-on ?

De ceux mirifiques de l'ARBRE DE JESSE ? (6)

ou bien encore de ceux du jujubier protégés par les pointes acérées de ses épines ?

Dans le comportement humain et public, cela pose la question du SENS.

Sur ce qu'ils appellent "la scène publique" ou socio-économique, KARLIN et LAINE estiment que, si nous ne travaillons pas à retrouver un sens nous retombons dans l'ornière de la psychiatrie habituelle. En effet dit Daniel KARLIN (7), la psychiatrie est construite sur le postulat qu'un certain nombre de nos concitoyens ont des comportements, des paroles, des actions insensés.

(4) Tony LAINE - Daniel KARLIN opus cité

(5) ARBRE DE JESSE : ARBRE généalogique de Jésus, souvent représenté dans les peintures du XIIe au XVIe siècle.

(6) COMPAIN Jean-Pierre - Ti-Jean, mon Jean Nouvelle suivie de notes chantées, déchantées et rechantées de l'oeuvre d'Emmanuelle LA ROCHE SUR YON, Le cercle d'Art, 1981 - 95 p.

(7) Tony LAINE - Daniel KARLIN op. cit.

Notre lutte, et je parle bien de lutte, doit être de faire revivre de la vie là-dedans. Travailler pour affirmer de la manière la plus conséquente qui soit, chaque comportement, action et parole qui nous sont offertes, pour en extraire le sens. Il ajoute que ce n'est jamais évident, que le sens peut nous échapper car il est souvent fulgurant, concentré, parfois inaudible.

Il faut considérer que si nous ne le trouvons pas, c'est parce que nous avons tendance à mettre les mains devant les yeux, sur les oreilles.

Notre travail est de découvrir un sens, conclut Daniel KARLIN. Pour le "Groupe SIGNES", ceci est déterminant et il existera tant qu'il ne renoncera pas à cette affirmation du sens. Aujourd'hui, c'est le crédit qu'il accorde à "la geste fossile" contenu dans "la renfermetude de l'homme". Cette existence d'une parole, d'un "Espace de communication", Tony LAINE sur un mode psychologique la nomme "le partage vrai". Nous même, sur un plan plus anthropologique et en référence à DELIGNY et aux archétypes Jungiens, nous l'appelons : "Mémoire des origines".

Cette mémoire est présente dans les observations filmées par la caméra de Daniel KARLIN :

"A un moment donné on voit Frédérick mettre son pouce à l'intérieur de la main, c'est à dire renoncer à l'opposition du pouce. C'est peut-être là un stéréotype animal." (de l'espèce humaine, dirait F. DELIGNY).

Plus loin il ajoute, "c'est quand il souffre qu'il fait cela ; de la même façon on voit souvent des enfants marcher dans une démarche de gallinacés, comme les animaux, renonçant à la marche sur les talons!"(8)

Est-ce là, la confirmation de la geste fossile ? Peut-être. Ou bien, comme l'indique D. KARLIN, la restitution par l'handicapé mental de l'intégration de "l'image sociale" à connotation animalière que lui forge et lui renvoie la société ?

(8) Tony LAINE - Daniel KARLIN opus cité

Cela, nous ne le pensons pas, par contre nous sommes bien au coeur de la problématique posée par un autre rapport à la culture. Comme nous l'écrivions plus haut, cette voie de "la geste fossile" s'aventure sur les terres du domaine où les relations entre NATURE et CULTURE, mémoire génétique, personnelle et collective, contribuent pour une part à l'expression artistique.

En cela, elle répond à la question des origines corporelles de la culture. Répond-t-elle pour autant à l'intégration du handicap mental dans la cité ? Cela est beaucoup plus complexe ; en effet au-delà du problème technique, politique, institutionnel ou autres, nous ne pouvons qu'admettre avec Tony LAINE et Daniel KARLIN que les "handicapés mentaux" entre guillemets, cela est déjà caractéristique, ont été enfermés dans des ghettos, pas seulement des murs, mais des ghettos conceptuels, pourrait-on dire.

Ainsi, tels que la communauté se les représente, ils ont été dépossédés d'une "fonction sociale" considérable ; et à la place de cette "fonction sociale" s'est développée d'une manière tout aussi considérable, sinon populaire, "des images sociales" de l'ordre :
Handicap mental égale insensé, c'est-à-dire sans signification ni sens, ni envers soi, ni dans sa communication avec autrui.

En réalité, nous dit D. KARLIN, faute de responsabilité du fond de cette dépossession de "la fonction sociale", ils ne peuvent qu'intégrer "l'image sociale". Lorsqu'ils en parlent, ils conçoivent l'handicapé mental comme en dehors de l'humain et bien souvent dans l'ordre du monstrueux.

A cet égard, la première création artistique du "groupe SIGNES" a travaillé sur le sens de la "monstruosité" (CF "le rat monstre rouge"). La qualité de prestation publique qu'elle a visée a peut-être contribué quelque peu à entamer la ségrégation que provoque la méconnaissance de l'handicap mental.

Le film vidéo "une ardoise de silence" devrait permettre de restaurer l'image sociale de l'handicapé mental et d'affirmer la nécessité de la création artistique de l'handicapé. De cela, nous en sommes convaincus à travers la revalorisation voire la recréation de "leur image sociale", pour chacun des membres du "groupe SIGNES" réalisée à partir de leur regard sur la culture.

Yves au corps subtil, doué d'une énergie latente, animé de cette intelligence animale dont parle F. DELIGNY (1) (à propos de l'homme né de l'espèce humaine en tant que race), sait nous parler de la ressemblance.

Eric, Béatrice, Michel et tous les autres du "Groupe SIGNES" savent eux aussi maintenant, et pourtant sans le dire, qu'en montant sur scène ils se sont débarrassés du "bataclan de l'anecdote." (F. DELIGNY)
Ils perçoivent grâce à leur démarche créative au sein du "Groupe SIGNES", que leur image sociale s'est recrée dans le regard de l'autre. L'autre, le public spectateur les a découverts s'ornant d'eux-mêmes, paradant dans leur corps, en train d'animaliser leur chair sans autre forme de projet que celui d'être humain.

Tissant un théâtre de mains et de bouches, le public les a vus, entendus clamer le drame antique de l'homme immergé dans le cosmos. Si l'handicapé mental compte tenu de ses manques a pour lui la protection sociale et économique que lui accorde les droits de la différence, il nous prouve aujourd'hui qu'il peut prétendre accéder aux droits de la ressemblance. Comme l'écrivait déjà Maurice MAETERLING (2)

"en tant qu'homme, il est comme nous-même le jeu d'instincts. Ensemble, nous portons l'univers et la mémoire du monde et nous ne serions être tout juste que des médiums et des parcelles du cosmos."

Ecrire cela c'est franchir un pas important dans l'exploration de la nébuleuse que représente l'handicap mental. Pour ce faire "le Groupe SIGNES" prend appui sur la démarche créative.

La concrétisation de ce choix se réalise par notre orientation dans l'axiologie poétique. En prenant en compte la geste fossile, elle instaure un autre rapport à la culture qui permet à l'handicapé mental par le crédit que nous lui accordons, de se recréer.

(1) Claude CHALAGUIER - L. Pierre JOUENET - J. Michel CAILLOF ARIHAUD

Fernand DELIGNY 50 ans d'asile - A paraître, Ed. PRIVAT

(2) Maurice MAETERLING : Ecrivain Belge d'expression française (1862-1949)

Son inspiration unit le symbolisme au mysticisme de ses drames : "Pelleas et Mélisande"

Auteur aussi d'essais : "la vie des abeilles"
(Prix NOBEL 1911)

Pour entrer dans "Le Groupe SIGNES", le sujet handicapé mental doit le choisir librement, et accepter d'être éventuellement rejeté démocratiquement par le groupe s'il rompt le contrat qu'il élabore avec l'ensemble des membres : Comédiens ordinaires et extra-ordinaires. (3)

A partir de là, c'est aussi par la confrontation avec le public que l'handicapé mental s'affirme et recrée sa propre image sociale. A titre exemplaire, il nous semble bienvenu de citer YVES un jeune adulte trisomique, rétorquant à ses parents qui l'accompagnaient :

- "Mais je suis capable de prendre le bus tout seul ! je ne suis plus "mongolien", je suis "trisomique !" "

Le concept du "mongolien" lui résonnait peut-être comme une tare sociale, alors que sa détermination à se reconnaître comme "trisomique" lui semble sûrement plus proche des accidents de santé inhérents à l'homme.

Le deuxième exemple, concerne JEAN BAPTISTE. Il illustre parfaitement l'existence de "la geste fossile" et son émergence au cours d'une séance d'entraînement à la créativité gestuelle. Chaque membre du groupe avait à proposer un geste expressif, qui avant d'être repris par l'ensemble, devait être nommé par son auteur :

Jean Baptiste avec jouissance, dans une espèce de rite très précis promenait ses longues mains sur son corps d'échassier. A la question posée, c'est quoi ton geste ? Jean Baptiste a répondu sans hésiter :

- "L'ARBRE à CARESSES !" "

Tout le monde avait compris, l'image était parlante : elle évoque inmanquablement les animaux qui cherchent leur arbre pour se gratter, se sentir exister, être contenu, être caressé. Même si nous faisons référence au théâtre en citant un des plus grands auteurs contemporains : Luigi PIRANDELLO (4) nous sommes ici très éloigné du théâtre professionnel de "la Compagnie de L'Oiseau mouche". Eloigné, et paradoxalement proche des propos de Philippe VAERNEWYCK

(3) Comédiens ordinaires : c'est à dire tout venant
Comédiens extra-ordinaires : c'est à dire handicapés mentaux

(4) "KAOS" film de Paolo et Vittorio TAVIANI Italie 1984 :
Dans la séquence "La luna" d'après une nouvelle de Luigi PIRANDELLO, un homme dans un pré désertique, les nuits de pleine lune, s'arrime à un arbre pour faire face au violent tourment instinctuel qui l'habite.

parlant de son spectacle intitulé "AMALGAME" et de sa réflexion sur ce qu'il désigne comme "Le no man's land" de la communication.

Espace où se régissent les rapports humains qui, dit-il, le lie aux comédiens. Pour lui, tout comme pour nous, s'instaure dans cet espace situé en dehors des codifications habituelles du langage quelque chose de neuf. C'est une façon de s'installer dans un autre rapport à la culture que nous percevons intuitivement. C'est par là que se profile pour "le Groupe Signes" un moyen privilégié de concourir à la déségrégation provoquée par l'handicap mental.

Il rejoint les objectifs de la compagnie de "L'Oiseau Mouche" par une voie différente.

A cet égard, il nous apparaît maintenant possible d'ordonner sous forme synthétique, les apports respectifs de ces deux expériences originales.

C) LES APPORTS SPECIFIQUES DU C.A.T DE L'OISEAU MOUCHE ET DU GROUPE SIGNES :

1° L'APPORT DU PRINCIPE DE "MOBILITE PROFESSIONNELLE"

~~Sous-tendu~~ par le projet pédagogique du C.A.T de "L'Oiseau Mouche" et illustré sur les trois plans suivants :

- a) Découverte de l'espace à travers l'itinéraire des tournées théâtrales.
- b) L'Instauration d'ateliers périphériques se greffant sur le métier de comédien : cuisine, espaces verts, etc...
- c) Instauration d'un espace de communication dialectique (atelier d'expression ouvert sur la ville, occasion de brassage de populations différentes, dans lequel il nous apparaît que la marge nourrit la norme et la transforme.

2° LA RESTAURATION POSSIBLE DE "L'IMAGE SOCIALE" DE L'HANDICAPÉ MENTAL
ET L'INSTAURATION REELLE D'UN ESPACE DE COMMUNICATION

Pour la compagnie de "L'Oiseau Mouche" et le "Groupe SIGNES", réalisé par

- a) La recréation de l'image sociale et l'affirmation du potentiel créatif de l'handicapé mental.
- b) Prise en compte de "la fonction de rêverie et l'expérience du partage vrai" (KARLIN et LAINE)

3° NECESSITE D'UNE REFLEXION SUR LES DROITS DE LA DIFFERENCE ET LES DROITS
DE LA RESSEMBLANCE

menée par le "Groupe SIGNES" :

- a) En dénonçant tout travail qui pourrait être une tentative d'insertion dans un "appareil de surveillance" (Michel FOUCAULT - M. ZAFIROPOULOS)
- b) En instaurant dans une axiologie poétique un autre rapport à la culture et une recherche du sens dans l'existence d'un rapport entre NATURE et CULTURE, la renfermetude et la geste fossile, mémoire des origines. (Fernand DELIGNY)
- c) En mettant l'accent sur ce qui rapproche les hommes et en pointant l'importance du concept de ressemblance qui à l'inverse de celui de différence, tente de combler l'écart, et ceci sans nier la différence au lieu de le creuser.

CONCLUSION de la troisième partie :

L'ordonnement des apports respectifs des expériences originales de la compagnie de "L'Oiseau Mouche" et du "Groupe Signes", s'ils nous permettent de repérer les étapes franchies, et constituent les points d'appui de notre lecture, ne doivent pas pour autant éluder les questions pédagogiques soulevées.

Si par ailleurs, les deux institutions concourent à la restauration de l'image sociale de l'handicapé mental, nous avons également pointé qu'elles s'y prennent différemment.

Ceci dit, c'est bien ensemble qu'elles démystifient une fonction passéiste de l'handicap mental et affirment ainsi de toute évidence, le désir d'un autre rapport au travail pour les handicapés mentaux, associé à un autre rapport à la culture. Et par là-même un autre rapport à soi-même et au monde que jusqu'à présent beaucoup croyaient vide.

Or, à la lumière de l'avancée des travaux de notre thèse, aujourd'hui pour y parvenir, il nous apparaît nécessaire, de clarifier les conditions de cet avènement.

La toute première, assurément la plus massive, relève de l'affirmation de : "L'image et de la fonction sociale du handicapé mental".

Nous avons écrit que tels que la communauté se les représente, les handicapés mentaux sont dépossédés de la fonction sociale. Fonction qui précisément : "Les ferait participer par leur présence et leur différence à l'humanisation, et à l'enrichissement de la société toute entière". (1)

(1) Adrien ZELLER, Secrétaire d'Etat à la sécurité sociale, chargé de l'action sociale :

Déclaration au journal Le Matin de PARIS du 14 Août 1987 a propos du refus d'accueil d'handicapés mentaux dans un camping.

Or, l'attitude que nous adoptons et ce qui se passe encore aujourd'hui conforte la position de KARLIN et LAINE que nous évoquions plus avant. Faute de responsabilité, du fond de la dépossession de "leur fonction sociale" les handicapés mentaux ne peuvent qu'intégrer "l'image sociale" et se considérer en dehors de l'humain et bien souvent dans l'ordre de monstrueux.

C'est l'essentiel du propos de "L'ARDOISE DE SILENCE" premier spectacle du "Groupe Signes". Le thème c'est celui de la peur d'être un monstre. Michel, le héros de l'histoire, en trouvant le nom du personnage central : "Le rat monstre rouge" n'évoque-t-il pas le sang des innocents ? Ne nous pose-t-il pas l'énigme de l'innocence ? Innocence de celui qui n'y est pour rien, innocence de celui qui ne comprend pas : L'innocent. Michel plein de doute, interrogatif regardant ses énormes mains et nous disant à la ronde : "Hein que je ne ferais pas de mal ? Que je ne serrerais pas hein !" Combien de fois et depuis longtemps dans sa vie, a-t-il perçu autour de lui cette idée monstrueuse ? Projection de nos fantasmes qui le figent dans ses mains assassines.

Cette fâcheuse tendance est toujours présente, et depuis la nuit des temps, l'homme s'en accomode en assimilant le monstre à l'animal. Les monstres, la religion elle-même les a figés dans la pierre au fronton des églises.

Monstre possédé par le Malin puisqu'il ne l'est pas par soi, et donc par Dieu. Peur fantasmée, esquive de la vérité, camouflet à la mort, c'est une drôle de vie pour les uns et un calvaire pour les autres.

Les autres, comme Michel qui devraient savoir que les monstres ne sont plus pachydermiques mais qu'ils sont en nous, quotidiens.

Lourd arriéré d'une ARDOISE de notes de silence, non réglées à la face du plus grand nombre. A' jourd'hui, 14 Août 1987 à l'instant même ou j'écris ce constat, vient encore s'ajouter aux nombreuses preuves, tangibles, de rejet à des handicapés mentaux, un fait divers classique :

"Un camping privé refuse d'accueillir des handicapés". (2) le journaliste précise que la réservation par téléphone pour 9 personnes avec versements d'arrhes avait été faite.

Les handicapés : Dix neuf débiles profonds et 2 mongoliens étaient en vacances à 15 km du camping dans un chalet, séjour qu'ils comptaient agré-
menter de quelques jours sous la tente par roulement de 7 personnes. Après avoir pris connaissance de cette affaire, Adrien ZELLER, secrétaire d'Etat à la sécurité sociale, chargé de l'action sociale à déclaré que :

"Toute discrimination à l'égard des personnes handicapés est interdite" (3)

Cet avertissement n'avait pas plus été entendu l'année d'avant par le concierge d'un autre camping. Il accueillait un des membres du "Groupe Signes" qui faisait du caravanning avec ses parents. Le père de ce jeune adulte tri-
somique m'explique que le concierge ne supportant pas que son propre fils se fasse embrasser par un mongolien, lui demanda illico de quitter la place dans les termes suivants :

(2) (3) Le Matin de PARIS / 14 AOUT 1987

- "Si j'avais un fils qui soit un monstre, moi je prendrais un fusil et je le tuerais".

Le père du jeune mongolien a quitté comme un fou le camping, embarquant femme et enfants dans la caravane ...

et m'a t-il dit :

"J'ai cherché le premier ravin venu pour m'y jeter. dedans".

Le destin en a voulu autrement, et Philippe sait maintenant, et pourtant sans le dire, qu'en montant sur scène il s'est débarrassé de ce que F. DELIGNY appelle "le bataclan de l'anecdote". Il perçoit comme les autres grâce à la démarche créative au sein du Groupe Signes que son image sociale s'est recréée dans le regard de l'autre, que constituent ses partenaires et son public.

L'autre, le public spectateur l'a découvert non sans stupeur (4) au milieu des autres, s'ornant d'eux-mêmes, paradant dans leur corps, en train d'animaliser leur chair sans autre forme de projet que celui d'être humain, et par là de fonder "unefonction sociale", qu'il lui reconnaît volontiers.

Ecrire cela revient à parler non seulement des finalités mais encore à illustrer les conditions d'éducabilité de l'handicapé mental. Autrement dit, c'est tenter de traiter en profondeur "la représentation du sujet" condition sine qua non de tout acte pédagogique. Ensuite, vouloir parler de l'éducativité et des procédures didactiques, ce sera aborder la compréhension de ce que recouvre la notion d'aptitude à la mobilisation des possibilités créatives des handicapés mentaux ou tout du moins, autres que répétitives.

(4) "UNE ARDOISE DE SILENCE" Film vidéo U.MATIC 38'
3/4 de pouce. Daniel DENIS - Eric FERRIER LYON 1987
Réalisation CFE CREAT Lyon, Production Groupe SIGNES

En l'occurrence, vouloir instaurer un autre rapport au travail et mobiliser un potentiel de possibilités, c'est aussi faire un détour, trouver d'autres lieux, un autrement possible de réalisation pour l'handicapé mental :
Instaurer un espace de communication. Pour ce faire, le Groupe Signes quant à lui a choisi d'accorder un crédit fondamental à leurs possibilités artistiques.

L'expérience et la qualité des productions réalisées nous encouragent à persévérer dans cette option. Option qui, comme nous l'avons démontrée, s'enracine en marge des conventions et de la reproduction. En effet, le champ anthropologique retenu entend saisir l'homme non seulement dans "sa totalité feuilletée" selon le mot de Lévi STRAUSS, commentateur de MAUSS (1960), c'est-à-dire "formée d'une multitude de plans distincts".

Par analogie à l'expérience ethnologique, nous pourrions écrire également qu'il s'agit d'abord d'une expérience d'un rapport humain, c'est-à-dire d'une rencontre où se joue, comme le dit F. LAPLANTINE (6), dans l'inconscient :

L'inconscient Freudien, mais aussi inconscient ethnique pour DEVEREUX, inconscient structural pour Lévi STRAUSS. C'est-à-dire l'existence d'une "structure innée de l'esprit humain" à la charnière de la nature et de la culture. Structure, poursuit F. LAPLANTINE, qui s'exprime toujours dans l'histoire particulière des individus et de groupes produisant sans cesse de l'inédit (7).

Pour nous, cet inédit-là, provient de la longue renfermetude de l'homme et elle s'illustre positivement par la résurgence des signes de la geste fossile.

Geste fossile, cette mémoire des origines qui mobilise le concept de ressemblance, lequel à l'inverse de celui de différence qui parle de manque, pointe à la fois les similitudes et les écarts à combler.

(5) (6) LAPLANTINE François, L'Anthropologie PARIS

(7) SEGHERS 1987 223 p. p. 86 et p. 129

C'est l'exemple de Jean Baptiste et sa jouissance d'être contenu et caressant/caressé auprès de son arbre. C'est là, une de ses expériences créatives que tout homme, pour peu qu'il s'y autorise, est capable de vivre. Ce n'est pas autre chose que propose dans sa direction technique de ses danseurs PINA BAUSCH (8) au TANZ Théâtre de WUPPERTAL. Là, au cours d'improvisations, elle leur propose de s'exposer "dans des visions non déguisées des êtres", de traduire leurs grands rêves, leur nostalgie. Pour ce faire, elle leur demande de travailler sur des choses vraies : de la terre, de l'eau, du feuillage et de faire de vraies expériences sans peur de se mouiller, de se souiller. Patauger dans l'eau, se barbouiller, se couvrir de peinture, au fond pouvoir réexplorer tout ce qui est permis quant on est enfant. Ces retrouvailles là, nous le savons maintenant à la lumière de l'analyse de notre enquête, s'enracinent bien au delà de l'enfance. Elles sont en lien avec LA MEMOIRE POUR ATTENDRE, cette mémoire des origines dont Fernand DELIGNY parle à propos de l'espèce humaine et de sa geste fossile que nous avons pu mettre en évidence notamment dans le rapport aux 4 éléments :

LA TERRE, L'EAU, L'AIR, LE FEU.

A ce stade de la conclusion de ce 3ème chapitre, ce point nous apparaît fondamental. En effet, non seulement il ~~est~~ ouvre l'horizon d'un espace de communication entre l'éducateur et l'handicapé mental, mais aussi il confirme l'éducabilité de l'handicapé mental, compte tenu de sa résonance aux activités artistiques :

Activités de création se démarquant de LA MEMOIRE POUR APPRENDRE au delà de la seule approche de l'intelligence et de son développement selon PIAGET. Sur le plan de L'ART, nous laissons là l'élaboration de sa théorie de la mentalité prélogique, pour plutôt mettre en oeuvre l'autre mémoire :

Celle POUR ATTENDRE

(8) Hoghe RAIMUD, PINA BAUSCH, Histoires de théâtre dansé, PARIS, L'ARCHE 1987 166 p.

Ceci pour approfondir l'autre aspect de l'intelligence humaine, celle du PARTAGE VRAI dont parle D. KARLIN en précisant qu'elle est à même de modifier le regard. Toni LAINE assure lui, et nous en sommes convaincus, qu'elle a affaire avec LA FONCTION DE REVERIE.

Pour nous, c'est bien dans une AXIOLOGIE POETIQUE que s'instaure par là un autre rapport à la culture.

Dans cette voie, la geste fossile s'aventure sur les terres du domaine où les relations entre NATURE et CULTURE, mémoire génétique, personnelle et collective contribuent à l'expression artistique des handicapés mentaux. Par dessus tout elle concourt à une MOBILITE PROFESSIONNELLE et par là propose une alternative au TRAVAIL REPETITIF. C'est là le troisième point de la conclusion du présent chapitre.

Aujourd'hui, comme nous l'avons fait apparaître, la notion importante de mobilité professionnelle n'est pratiquement pas admise dans les rapports des handicapés mentaux à la tâche. Le plus grand nombre des techniciens n'imaginent pas que cela puisse bouger, pas plus qu'un organe ne peut quitter la place qui lui est assignée dans le corps. Or, le changement et à fortiori la notion importante de mobilité professionnelle nous apparaissent en cette fin du siècle s'inscrire dans une dimension universelle.

En cela, la mobilité dépasse le seul problème de l'handicap mental et repose précisément la question des projets pédagogiques des C.A.T. et celui de la formation de leur personnel spécialisé.

En ce qui concerne l'institution C.A.T, cela exige qu'elle précise sa finalité et partant admettre que la loi la définit comme structure de transition :

Une structure de transition vise le passage d'un état à un autre, ou d'une situation à une autre. Les C.A.T sont des structures de transition en ce qui concerne le travail et pour ce qu'il en est des autres besoins de l'intéressé.

C'est ainsi que pour un sujet dit handicapé mental deux cas de figure peuvent se présenter, soit dans le temps soit dans le champ social.

a) DANS LE TEMPS

Ou bien il s'agit d'une incapacité momentanée au travail normal et alors le C.A.T doit favoriser :

- . Un retour au travail normal,
- . et en même temps, une évolution lente et graduelle qui lui permette une réinsertion sociale.

b) DANS LE CHAMP SOCIAL

Ou bien il s'agit d'une incapacité durable au travail normal. Alors, en plus d'être le lieu du travail, le C.A.T exerce son rôle de transition essentiellement dans la sphère des autres besoins en leur permettant de mûrir et de s'ouvrir sur l'extérieur.

Vouloir que le C.A.T tienne son rôle de transition, ce n'est pas vouloir qu'il réponde à tous les besoins. En effet, s'il sortait de son champ d'action propre, il ne pourrait que se transformer en un lieu enfermant et ségrégatif globalisant le handicap. D'une certaine manière, en ne fondant son action que sur la seule existence du handicap, il ne peut pas permettre une réindividualisation à partir d'une appréhension fine de celui-ci.

Un tel C.A.T palliatif du manque de structures adaptées et efficaces, priverait en fait les personnes d'une véritable prise en charge. C'est à cette croisée des chemins que se trouve entre d'autres propositions la démarche socio-culturelle du "Groupe Signes". Association qui en se démarquant des lieux de soins et de rééducation, propose soit des stages de formation ou, comme nous le verrons plus précisément, est demandeur de prestations de services d'ouvriers aux employeurs C.A.T. C'est une innovation qui dérange et fait apparaître des attitudes défensives de la part des responsables.

Face aux problèmes humains et économiques soulevés ils n'hésitent pas à brandir le bouclier de la loi, alors que les variations possible de son application ou tout au moins que les tentatives expérimentales pourraient la faire évoluer. Mais ici, c'est encore le problème de la formation des techniciens qui est posé et celui de la connaissance qui permet de maîtriser une part de la peur de l'inconnu.

Ainsi, alors même que nous avons démontré l'existence de "l'espace de communication" entre les ouvriers handicapés mentaux et les techniciens qui les encadrent, la démarche réflexive n'en demeure pas moins insuffisamment approfondie. A partir de l'exemple du "principe de mobilité professionnelle" que nous prônons et à titre exemplaire, nous formulons un train de questions sur ce sujet relevant de la formation des éducateurs :

- Quelle influence, l'idée que chacun se fait de la part de l'hérédité, et de la part de la psychogénèse dans l'étiologie du handicap exerce-t-elle sur la réponse à la question ?
- Comment chacun peut-il se situer entre ces deux tendances, en fonction de son propre vécu et de son économie intrapsychique qu'ils soient parents, professionnels, administrateurs, instances de tutelles ?
- Quelle place une institution, elle-même résultante de positions différentes voire opposées, peut-elle donner aux parents quand leur enfant devenu adulte a un projet d'évolution différent du leur ?

Et enfin, si nous admettons que le travail asservit et libère à la fois, à la lumière de ces interrogations, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur le sens du travail pour les handicapés mentaux, autrement dit :

- Quel projet de travail ? quel type de production dans les C.A.T peut-on envisager ?

et enfin aujourd'hui, une innovation est-elle possible par rapport à la vie professionnelle des handicapés mentaux ?

Autant de questions ouvertes qui, chaque jour, devraient interroger afin de faire évoluer pour les handicapés mentaux l'espace psychique et mental du rapport de l'homme à la tâche.

Pour nous, ce questionnement sous-tend pertinemment les 4 axes d'analyse de notre thèse :

Finalités, représentation du sujet, contenus et procédés didactiques. Leur lecture nous permet d'en retirer des enseignements pédagogiques, elle confirme bien l'apport novateur de la Compagnie de l'Oiseau Mouche et du Groupe Signes dans le champ de l'handicap mental. Ensemble, ils affirment de toute évidence le désir d'un autre rapport au travail pour les handicapés mentaux, associé avec un autre rapport à la culture.

Mais au fond, faut-il vraiment dissocier travail et culture ? dans nos sociétés occidentales le travail n'est-il pas comme nous le posions dans l'introduction de ce chapitre le lieu du ce faisant et du se faisant ? lieu pour MARX du fondement de la dialectique, à savoir ce mouvement de va et vient entre le vécu, la pratique et la pensée :

"Faire et ce faisant se faire". (1) Belle formule et assertion de poids qui nous interrogent sur la définition de la culture. Qu'est ce que la culture si elle n'inclut pas le travail, ses savoir-faire et les savoir-être ses conditions de pouvoir et d'aliénation ?

Au fond, le travail ne serait-il pas le lieu d'émergence et d'acquisition, de la culture et de l'acculturation, bien davantage que ne pourrait le constituer l'espace de loisirs, fût-il artistique et de re-création ? sur un plan utopique nous le pensons idéalement. Dans la réalité, nous savons maintenant qu'il n'y a nécessité à trouver un lieu de transition : "Un espace de transitivity", facteur d'intégration sociale, autre précisément que le lieu de travail. Subsistent alors les moyens à exiger et les conditions à mettre en oeuvre dans le champ de nos préoccupations qui concerne : L'Handicap mental et le droit au travail créatif. C'est là l'enjeu du prochain chapitre.

(1) DUCHAMP Michel. Pour une praxéologie. Revue FORUM Mai-Juin 1986 48 p.

BIBLIOGRAPHIE DE LA TROISIEME PARTIE

BOSSU (Henri) CHALAGUIER (Claude). L'expression corporelle
Approche méthodologique, perspectives pédagogiques
Paris, Ed. Centurion, 1974. 222 p.

CAILLOT-ARTHAUD (Jean-Michel) CHALAGUIER (Claude) JOUVENET (Louis-Pierre)
DELIGNY. 50 ans d'asile Ed. Privat, 1988. 220 p.

CANGUILHEM (Georges). Le normal et le pathologique. Paris,
P.U.F, 1966

CHALAGUIER (Claude), MALLÉN (Gérard). Le jeu d'expression et l'imaginaire :
communiquer avec l'enfant. Paris, Fleurus, 1979. 218 p.

COMPAIN (Jean-Pierre). Ti-Jean, mon Jean. Nouvelle suivie des notes chantées
déchantées et rechantées de l'oeuvre d'Emmanuelle. La Roche sur Yon.
Le Cercle d'Art. 1981. 95 p.

DELIGNY (Fernand). Le croire et le craindre. Paris, Ed. Stock 1978. 266p.

FOUCAULT (Michel). Surveiller et punir. Paris, Ed. N.R.F Gallimard 1975

HOGHE (Raimud), Pina BAUSCH, Histoires du théâtre dansé.
Paris, Ed. De l'Arche 1987. 166 p.

LAPLANTINE (François). L'anthropologie, Paris, Ed. Seghers
1987. 223 p.

LEGENDRE (Pierre) La passion d'être un autre. Etude pour la danse
Paris, Seuil, 1978. 220 p.

LEVI-STRAUSS (Claude). Tristes tropiques. Paris, Ed. Plon 1955
Le cru et le cuit. Paris, Ed. Plon 1964.
Le regard éloigné. Paris, Ed. Plon 1983.

SILLAMY (Norbert). Dictionnaire de psychologie
Paris, Ed. Bordas 1980 - Tomme II 656 p.

TOURNIER (Michel). Le roi des aulnes. Paris, Ed. Gallimard 1974.

ZAFIROPOULOS (Markos). Les arriérés : de l'asile à l'usine
Paris, Ed. Payot. 1981? 271 p.

REVUES - ETUDES - TRAVAUX - CONFERENCES

DE LA TROISIEME PARTIE

BORMAN (John). La forêt d'émeraude. Film 1985

COLLIN (Pierre). Entretiens au C.C.R.A; de LYON. Décembre 1985

DENIS (Daniel) FERRIER (Eric). Une ardoise de silence. Film vidéo
3/4 de pouce unatic sur le groupe Signes à LYON.
Prix spécial du jury psychiatrie sans frontières. Nice 1987

DUCHAMP (Michel). Pour une praxéologie. Revue FORUM - Mai-Juin 1986. 48p.

GODARD (Colette). La compagnie de l'oiseau mouche. Le MONDE Avril 1982

HERVEZ (Luc). Fondateur du C.A.T l'Oiseau mouche
Entretien à LYON. Mars 1985

HERZOG (Werner). Le pays où vivent les fourmis vertes.
film Palme d'or Venise 1984.

KARLIN (Daniel) LAINE (Tony). Conférence débat au C.F éducateurs
du C.R.E.A.I 8 Juin 1983.

ZELLER (Adrien). Secrétaire d'état à la sécurité sociale
chargé de l'action sociale. 1987
Le matin de Paris - 14 août 1987. Refus d'accueil d'handicapés mentaux
dans un camping.

ZNORKO (Wladislaw). Cosmoskolëj. théâtre de LYON.
metteur en scène d'Ella o télégramme, à la compagnie de l'Oiseau Mouche.
Entretien à LYON - Mai 1985.

LIEUX PROFESSIONNELS SPECIALISES

C.A.T de l'Oiseau Mouche. LILLE Historique du projet. Dossier de presse
Echange de correspondance avec HERVEZ Luc - Fondateur.

C.A.T du TALLUD dans les Deux Sèvres. Travaux du L.I.E de Poitou - Charentes
Echanges de correspondances avec J.L COURT (Attaché aux affaires économiques)
District de Parthenay.

QUATRIÈME PARTIE

QUATRIEME PARTIE :

DES ACQUIS REALISES AUX ACQUIS A OBTENIR

... Hier encore, la plus grande masse des êtres humains vivaient au rythme des champs; les machines ont pris leur place et les ont envoyés jouer eux-mêmes les machines à produire et à consommer, dans les machines à loger, à nourrir et à distraire les cités ...

Aujourd'hui, les handicapés mentaux sont passés de "L'asile à l'usine". Seulement ici, il y a une mutation qui est en cours, une tentative au niveau EUROPEEN de rehabilitation des personnes handicapées. Ce mouvement interroge les responsables des structures d'accueil et des C.A.T. La volonté affirmée d'assurer un meilleur épanouissement et une plus grande intégration sociale des adultes dont ils ont la charge ne peut pas les laisser indifférents. De même que les initiatives diverses, leur posant la question des conditions de vie et de travail des handicapés doit les stimuler à reconsidérer leurs finalités et les moyens qu'ils mettent en oeuvre.

Notre thèse s'inscrivant dans cette dynamique, il nous apparaît possible à ce stade de son écriture de monter en parallèle, sous forme de tableaux les conclusions de notre enquête. Autrement dit, de nouer en quelque sorte de manière antithétique, les résultats d'analyse des entretiens et des questionnaires de la deuxième partie, concernant les ouvriers et les techniciens avec la lecture conceptualisée des expériences du C.A.T. de l'Oiseau Mouche et du Groupe Signes, contenue dans la troisième partie.

Ce sera l'occasion à partir de la critique des acquis réalisés, d'ouvrir des perspectives sur les acquis à obtenir, pour atteindre une alternative au travail répétitif dans les C.A.T. et faire avancer les pratiques éducatives concernant les handicapés mentaux.

Pour concrétiser cette volonté nous proposerons ici d'expliciter de manière très pragmatique à travers le "Groupe Signes" les conditions de rénovation requises pour atteindre ces objectifs.

Cette illustration nous facilitera la démonstration de nos options en précisant par là même ce que recouvrent les termes de finalité, de représentation du sujet et des moyens mis en oeuvre lorsque nous parlons d'handicapé mental. Ce sera surtout l'occasion d'affirmer le droit de la ressemblance, de préciser l'importance de la geste fossile et de confirmer la nécessité des pratiques culturelles.

I) - TABLEAU COMPARATIF DES CONCLUSIONS ANTITHETIQUES

2ème partie	3ème partie
* <u>Volonté d'intégration sociale</u> des handicapés mentaux massivement présente.	* <u>Mettre l'accent</u> sur ce qui rapproche les hommes en pointant l'importance du concept de ressemblance qui, à l'inverse de celui de différence, tente de combler l'écart et ceci sans nier la différence.
* <u>Priorité donnée au travail</u> plutôt qu'approfondir le concept d'éducabilité : pas de projet pédagogique. * Activités de soutien peu appliquées loi de 75 circulaire 60AS 121-2	* <u>Prise en compte de "la fonction de rêverie"</u> et " de l'expérience du partage vrai". * "Le soutien" survient de surcroît à travers le travail d'expression créative.
* <u>Exigence de production</u> travail plutôt répétitif. * <u>Manque d'imagination</u> pour penser le travail autrement.	* <u>Dénonciation de tout travail</u> qui pourrait être "une tentative d'insertion dans un appareil de surveillance.
* <u>L'imaginaire est nié</u> , sa place n'apparaît pas. * <u>L'abord de la réalité</u> le handicap n'est pas toujours abordé face à l'handicapé mental.	* <u>Apport du principe de mobilité professionnelle.</u> * <u>Instauration d'un autre rapport à la culture</u> et une recherche de sens dans l'existence d'un rapport entre nature et culture. C'est le champ de l'axiologie poétique. * <u>Abord de la réalité</u> de l'handicap par le travail d'élaboration du personnage avant la présentation publique.

2ème partie	3ème partie
* <u>L'éducabilité</u> de l'handicapé mental est repérable dans la représentation du sujet à travers le désir que portent les techniciens à l'handicapé mental et son aptitude au travail.	* <u>Affirmation</u> et valorisation du potentiel créatif de l'handicapé mental.
* <u>Restauration de l'image sociale</u> de l'handicapé mental à partir du travail.	* <u>Restauration de la fonction sociale</u> de l'handicapé mental : instauration d'un espace de communication dans lequel la marge nourrit la norme et la transforme.
* <u>Reconnaissance</u> du champ anthropologique de la notion de geste fossile du rapport aux éléments.	* <u>Exploration</u> de la longue renfermerie de l'homme. Concept de geste fossile mémoire des origines.

FORCES ET REVES :

Les matériaux d'analyse visualisés sur le tableau comparatif font apparaître très clairement la démarcation entre ce qui est d'une part privilégié dans les C.A.T. en général et d'autre part dans celui de "L'Oiseau Mouche" ainsi qu'au sein du "Groupe Signes" en particulier. Le plus caractéristique, relève de la redécouverte du sens de la différence à partir des pratiques culturelles des handicapés mentaux. Les observations qui sont faites dans ce domaine réinterrogent les C.A.T. et leur pointe ce qui les sépare pour mieux mettre à nu leur complexité de fonctionnement. Elles leur posent la question de la connaissance plus exacte de l'handicapé mental. En effet, celle qu'ils en ont, leur fait placer au centre de leur préoccupation la question de la production et de la technique. Vision angoissante certes mais qui n'est pas la seule à rendre compte de la vie des hommes. Et même si elle est imposée au monde en général doit-on pour autant l'étendre sauvagement pour dispenser uniquement ce savoir et ce pouvoir ?

Ce type d'interrogation fonde l'essentiel d'un projet pédagogique, or nous le constatons c'est là un point lacunaire très dommageable dans le fonctionnement des C.A.T.

L'autre critique fondamentale est le manque d'imagination pour penser le travail autrement. Sur ce plan, les techniciens devraient se pencher sur l'évolution nécessaire du rapport au travail, en particulier quand croît l'incertitude comme c'est actuellement le cas dans notre société et chercher une voie d'évolution. Autrement dit les éducateurs techniques pourraient avoir beaucoup plus recours aux ressources de l'imagination créative des hommes. Avec Maxime GORKI (1) cité par PINA BAUSCH nous sommes convaincus que "L'être humain signifie immensément plus que ce que l'on pense habituellement de lui-même et beaucoup plus que ce qu'il pense de lui-même".

Qu'il soit handicapé ou qu'il ne le soit pas, cette virtualité mérite d'être développée pour davantage s'exprimer et en fin de compte, affirmer forces et rêves.

(1) HOGHE Raimond, PINA BAUSCH Opus cité.

C'est un peu l'image que nous suggère l'analyse des matériaux qui s'inscrivent visuellement sur le tableau comparatif des conclusions antithétiques des deux et troisième partie.

Force dans la détermination de l'homme, dans son énergie à vouloir vaincre la matière, mais aussi rêve de l'homme d'accéder à la connaissance à la quête de l'esprit.

Dans l'approche de la définition du concept travail nous faisons référence à A. MALRAUX (Cf page 51). A présent, il nous aide à l'élargir précisant :

"que pour une civilisation, mettre le plus efficacement possible de la force des hommes au service de leurs rêves, ce n'est pas mettre leurs rêves au service de leur force". Discours prophétique dans les années d'installation du fascisme. (1) Tout naturellement cela nous fait réaffirmer ici, notre vigilance sur la liberté. C'est dire également que pour nous dans "Le monde fini" comme disait Valéry, l'aventure la plus complète réside aujourd'hui dans les rapports humains et non plus dans les relations avec l'univers naturel. La plus fascinante c'est bien celle de l'espèce humaine, l'homme qu'il soit handicapé ou qu'il ne le soit pas, contient forces et rêves :

Il est ressemblant. Ressemblant et précisément à cause de cela, il pose la question de l'articulation de la différence et de la ressemblance par la geste fossile, mémoire des origines.

- Les uns répondent en termes de répétition et s'inscrivent dans la seule réalité en niant l'imaginaire c'est le cas des tenants du béhaviorisme ou bien encore appelé comportement opérant. Mouvement issu des théories pavloviennes et des expériences de laboratoire sur le réflexe conditionné, ainsi que des travaux menés par le psychologue américain Frédéric BURRHUS SKINNER. Le comportementaliste a pour ambition de forger une technologie du contrôle des comportements humains. Il s'agit de réapprendre aux individus des conduites adaptées, de les "remodeler".

(1) MALRAUX André : Discours aux écrivains 4.11.1935

Les comportementalistes ne s'intéressent guère à la conscience qui ne "peut faire l'objet d'une observation scientifique". Leur théorie s'oppose à la psychanalyse. En fait, ce sont des pratiques qui ne traitent que les symptômes et si l'on peut dire, l'épiderme du mal.

- Les autres répondent en termes de créativité et prennent en compte l'imaginaire, sans nier la réalité : c'est l'ailleurs et l'immuable pour F. DELIGNY. Mais aussi le pari de PASCAL pour D. KARLIN et T. LAINE.

C'est l'opposition entre les psychanalystes et les comportementalistes qui repose en fait sur deux conceptions de l'homme. Ceux qui croient à la liberté de l'individu, à sa complexité et ceux qui ne veulent pas s'occuper de l'inconscient, "de la clameur secrète où l'homme retrouve ses racines animales". (2)

Mais, c'est surtout l'affirmation de ceux qui croient que l'homme est d'abord : Etre de culture.

"Cette culture toujours menacée de mort, faute d'être prêts à refuser les séductions de la civilisation nouvelle." (3) c'est là ce qu'écrivait de façon très pessimiste Paul Valéry peu avant la deuxième guerre mondiale.

GOETHE (4), dans "Notre destin et les lettres", beaucoup plus tôt, donnait aussi l'alarme :

"Tendre à la perfection donner à une oeuvre un temps, un travail illimité, un but impossible, ce sont là des dessins que le système de la vie moderne tend à éliminer".

GOETHE, VALÉRY et bien d'autres penseurs nous posent la question toujours renouvelée de la composition du capital culture.

(2) HUYGHE (René). Dialogue avec le visible. PARIS Ed. Flammarion 1955.

(3) VALÉRY (Paul). Regards sur le monde actuel. Soleil, PARIS Ed. Gallimard 1945.

(4) GOETHE (1749-1832)

(5) VALÉRY (Paul) (Opus cité)

Par delà les différentes oeuvres, les nombreuses créations de l'homme dans quelque genre que ce soit : musique, littérature, sciences, inventions ... rien n'a de sens si les hommes n'en ressentent pas le besoin, l'utilité et à fortiori n'en comprennent pas le mode d'emploi !

"La culture, ce capital qui devrait se former par assises progressives dans les esprits, la vie la soumet à l'agitation générale du monde, propagée, développée par l'exagération de tous les moyens de communication. A ce point d'activité les échanges trop rapides sont fièvres, la vie devient dévoration de la vie". (5)

Si la culture est menacée, s'il y a une panne d'imagination, un anti système est-il imaginable ?

Les hommes, les techniciens des C.A.T. peuvent-ils vraiment endiguer, juguler, se démarquer d'un tel phénomène ? certainement pas, sinon très difficilement comme pour chacun d'entre nous. Aussi, face à cette épreuve qui nous cueille à l'heure de l'incertitude une des dérives possible nous apparaît être celle de l'axiologie poétique. Un autre point de voir, de lire pour tenter de comprendre, en faisant de différentes façons, le tour du problème posé, sans le déplacer. "Se sortir comme dit Roland BARTHES de la gestion antérieure pour faire du neuf" c'est peut être là une façon de vivre et de penser. En quelque sorte une discipline qui se développe non sans exiger en contre partie l'entêtement, mais aussi l'acceptation de se laisser surprendre et d'être prisonnier de ce qui échappe. Occasion unique par là même de tenter de se retrouver et de nécessairement faire le point, pour s'en libérer.

C'est pourquoi, dans cet esprit et en concordance avec notre option pour le champ de l'axiologie poétique, nous proposons une alternative concrète au travail répétitif dans les C.A.T. en examinant les conditions requises pour ce type de rénovation.

(5) VALÉRY (Paul) (Opus cité)

Proposition prenant en compte les quatre points référentiels du champ éducationnel précités :

- Les finalités : anthropologie et autonomie de la personne, la geste fossile
- La représentation du sujet : le niveau d'éducabilité du handicapé mental
- Les contenus mis en oeuvre : l'éducativité et ses illustrations
- Les procédures didactiques : induites par les 3 premiers points qui les fondent.

A) LES CONDITIONS REQUISES POUR CE TYPE DE RENOVATION :

- a) - L'instauration d'un espace de transitivité pour inscrire un entraînement à la mobilité :

Les conditions nécessaires à réunir pour tenter une alternative au travail répétitif dans les C.A.T, passent en premier lieu, par l'existence d'un désir chez les partenaires en présence :
l'handicapé mental, doit être porteur d'un désir honoré par l'éducateur.

Or, à cette question que nous formulions au tout début de la recherche les résultats du croisement des matériaux de notre analyse, concluent positivement pour les uns et les autres. Ceci étant écrit, il va de soi que les désirs respectifs ne pourront être reconnus sans l'instauration d'un espace de communication.

A ce point, toujours à la lecture de l'analyse, nous avons réalisé qu'avec la possibilité de communication naissait ou mieux encore se superposait un nouvel espace : l'espace éducatif où l'un apprend de l'autre. Seulement, pour que cet espace remplisse sa fonction entre le travail et la réalisation de la personne, d'autres conditions doivent être requises pour susciter un entraînement à la mobilité professionnelle des handicapés mentaux.

Parmi celles-ci, la plus déterminante relève de la passion.

De la "lubie" dont parle F. DELIGNY. D'une façon imagée et magistralement "éclairante", il affirme à juste titre que nous balladons tous nos "lubies" au-dessus de nos têtes à la manière des lampions chinois les soirs de procession. (1)

Dans ce registre d'images on pourrait dire que pour ce pionnier :

Il y a ceux qui jouent du piano et ceux qui les déménagent, ceux qui vivent des passions et ceux qui les vendent. Il y a les chemins de la découverte et les vagabonds efficaces qui les parcourent. Dès 1947, il dépeint les éducateurs comme des vagabonds sociaux. (2)

Il les rencontre dans les quartiers en bordure des villes, là où grouillent l'humain et la souffrance. "Ils sont en quête d'une morale qui ne soit pas empuantée des préjugés crevés sous les éboulis d'une structure sociale qui s'effondre".

Ces éducateurs là, Fernand DELIGNY les a vu naître, les décrit comme des êtres "qui refusent énergiquement des lendemains usés comme des veilles". Il les associe à ceux qu'il considère comme les trois plus grands : PESTALOZZI RIMBAUD - VAN GOGH, dont le déséquilibre, dit-il, laisse une trace gigantesque par leur oeuvre, leur vie, leurs lettres. Trois "vagabonds grandioses" qui ont fait honte aux "professeurs", aux "juges", aux "artistes", en étant consciemment les frères inquiets des jeunes délinquants : fugues, arrestations, misère, crainte, révolte, asile.

(1) CAILLOL-ARREHAUD, CHALAGUIER Claude, JOUVENET Louis Pierre : Fernand DELIGNY 50 ans d'asile.

Opus cité

(2) DELIGNY Fernand : Les vagabonds efficaces Paris, Ed. Victor Michon 1947.

Pour Fernand DELIGNY, l'exaspération des êtres blessés par des conditions sociales d'une intolérable malhonnêteté et les impatiences d'enfants brimés par des adultes maladroits s'expriment par les mêmes signes.

C'est pourquoi il souhaite délivrer les enfants en mettant auprès d'eux des éducateurs à "la présence légère, provocateurs de joie, toujours prêts à repétrir l'argile ronde, vagabonds efficaces émerveillés d'enfance".

De ces éducateurs là, Emile COPFERMAN se souvenant d'avoir été un de ces enfants qui leur fut confiés, dans sa préface⁽³⁾ nous dit qu'ils n'enseignaient rien ou si peu, seulement : "Ils nous faisaient adolescents en se refaisant eux mêmes adultes".

Mais ne nous y trompons pas : "Aimer ne suffit pas", Fernand DELIGNY l'a dit bien avant Bruno BETTELHEIM. Il affirme également "que tout effort de rééducation, non soutenu par une recherche et une révolte sent par trop rapidement le linge des gâteaux ou l'eau bénite croupie".

Mais par dessus tout, l'on découvre que sa force est de rappeler à chacun que l'autre aussi différent soit-il, est d'abord des "moments de moi même faits homme".

Du Pavillon 3 de 1943 aux Carnets de route des années d'après guerre 1945/1946, à l'aventure de la grande cordée des années 1950, le vagabond efficace, l'éducateur Fernand DELIGNY, fascine les révoltés de Mai 1968.

A ceux là, homme à défendre authentiquement son idée qu'il a de l'humain, dans une pirouette de libertaire, il redonne la parole à "Cornemuse". Un gamin surnommé ainsi parce qu'il gonfle son ventre pour émettre des appels dits sonores. Ici, prophétiquement, il nous entraîne dans une dimension cosmique pour entendre avec Cornemuse, "les pets de la terre".

Ceux qui traduisent l'existence d'énormes réserves de méthane sous la croûte terrestre, et constituent une menace redoutable par les effets secondaires des explosions atomiques.

(3) DELIGNY Fernand - Les vagabonds efficaces et autres récits.
préface d'Emile Copferman. Paris, petite collection Maspéro, 1970. - 180 pages

Décidément, "les vagabonds efficaces" de Fernand DELIGNY sont au delà de l'empire de la raison. Ils ne se limitent pas à l'intelligibilité formelle du langage. Ils sont dans un ailleurs, au delà du dire et du faire. Ils supposent une position éthique, dont aucun processus rationnel ne peut à lui seul rendre compte.

Ainsi donc, la mobilisation de la passion nous apparaît-elle comme décisive chez l'éducateur, pour lui permettre de dépasser par l'effet passion, l'effet rétention, sous jacent dans l'acte éducatif.

A cette condition, non seulement l'éducateur rejoint la pédagogie du détour (4) dont parle Paul FUSTIER, mais également il révèle l'existence de sa propre passion à l'handicapé mental, suscite chez lui une avancée dans la restauration de son image sociale, et par là son accession à la mobilité favorisant ainsi un alternative au travail répétitif. Ceci dit, obligatoirement, le cadre matériel dont relève cette idéologie doit être étudié et approfondi dans le cadre de la loi de 1971 sur la Formation Permanente des travailleurs handicapés, ainsi que dans les textes dont relèvent les actions dites de soutien.

Par ailleurs, des efforts d'imagination dans l'élaboration de stages de découvertes, dans des propositions de rupture de rythme et de mode de vie, de voyages, d'innovations, restent indispensables. (CF entretien des techniciens n°10).

Ces conditions requises étant exposées, il nous apparaît maintenant possible.

1) D'illustrer dans la page suivante L'ESPACE DE TRANSITIVITE. Espace dont nous avons proposé au cours de la recherche les conditions qui permettent la libre circulation de toute tentative d'essor passionnel pour l'handicapé mental.

2) De franchir un pas supplémentaire après la matérialisation de cet ESPACE DE TRANSITIVITE qui nous a éclairé de façon particulière sur la relation

(4) FUSTIER Paul - Enfance inadaptée. Repères pour des pratiques

P.U.L, LYON, 1983, 154 P.

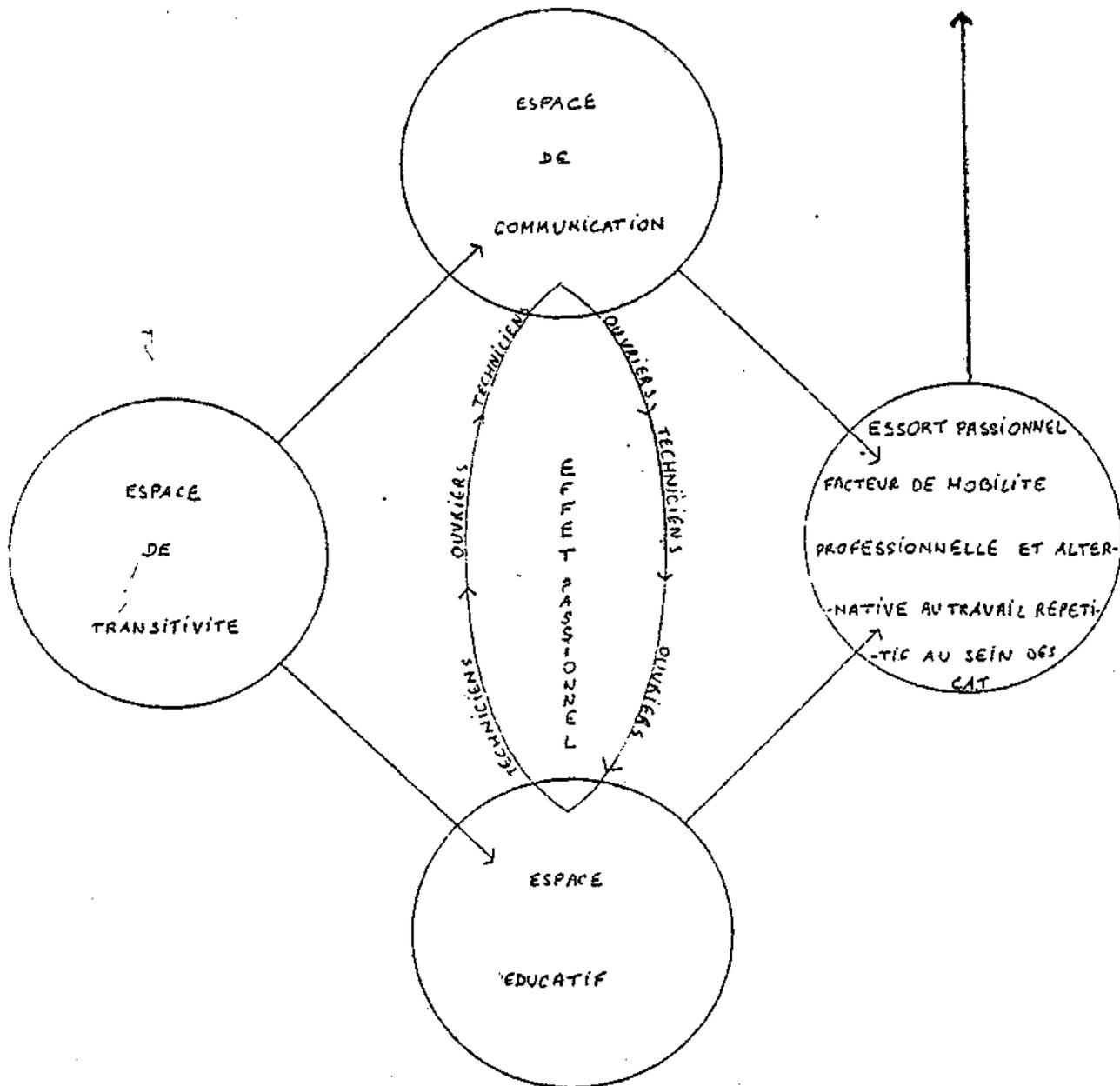
Handicapé - Educateur. Alors seulement, nous allons pouvoir maintenant à travers les moyens de rénovation "du Groupe Signes", développer de manière plus générale l'espace de transition qu'il représente.

C'est une tentative de transition au travail répétitif, venant s'inscrire dans notre propre désir créatif d'auteur, pour essayer de traiter concrètement "des droits de la différence aux droits de la ressemblance pour les handicapés mentaux".

Mais c'est là, surtout une volonté d'apporter une formule opératoire, sous forme d'un projet, répondant prioritairement à l'intégration sociale et à la mobilité professionnelle des handicapés mentaux.

Afin de permettre au lecteur, de saisir concrètement l'unité de ce projet, mais aussi d'en comprendre ses finalités, les points concernant "Le Groupe SIGNES" développés antérieurement, sont repris ici afin de les préciser et surtout pour les articuler.

ILLUSTRATION DE L'ESPACE DE TRANSITIVITE



B) Finalités et moyens requis pour une telle rénovation

"Le groupe Signes" un espace de transition

- a) LE PROJET : ouverture du Centre de Formation Professionnelle
"du Groupe Signes" à LYON.

a-1 La dimension événementielle

Elle tient essentiellement dans des difficultés de fonctionnement et de financement qui sont apparues comme étant la conséquence de l'évolution du travail de création entrepris depuis 4 ans par les membres du "Groupe Signes".

Celles-ci mettent à jour l'inadéquation de la structure existante, et par là même la nécessité de concevoir autrement le fonctionnement et le financement des activités.

a-2 Nécessité de la modification du fonctionnement du "Groupe Signes"

Au fur et à mesure de l'avancée du travail de création du groupe, les confrontations avec le public deviennent une finalité.

Celles-ci ont déclenché d'une part l'apparition d'un public qui apprécie ce type de langage théâtral, et d'autre part la constitution d'un réseau de responsables d'organismes culturels demandeurs qui font appel au groupe pour différentes manifestations telles que le Festival de la Paix, ou la nuit du cinéma poétique organisée par la Municipalité de Vénissieux.

Les différents Ministères et organismes ont également manifesté leur intérêts pour le travail de création et la démarche d'intégration sociale qui lui est sous-jacente, par l'attribution de subventions.

Le rapport de Monsieur TESTU en Août 1985 (1) au Premier Ministre concernant l'expression artistique des personnes handicapées cite l'expérience vécue par le "Groupe Signes" à LYON;

(1) TESTU Jean-Michel Député : Rapport à Monsieur le Premier Ministre et à Monsieur Le Ministre délégué à la jeunesse et aux sports.
- Les activités ordinaires de culture, de sport et loisirs -
Bilan et propositions pour la participation des jeunes handicapés mission confiée par décret du 13 Mars 1985.

Celui-ci est du coup inscrit dans une autre dynamique qui le pousse à enrichir et multiplier ses créations et ses confrontations avec le public. Or il apparaît actuellement que ce travail ne peut se poursuivre au sein de la structure existante. En effet, les personnes handicapées mentales qui composent une partie de ce groupe sont ouvriers dans les différents C.A.T (Centre d'Aide par le Travail) de la région lyonnaise. Le travail d'échauffement, de création, d'élaboration des costumes et des décors ne peut donc se faire qu'en dehors de leurs temps de travail. Ce manque de disponibilité devient alors incompatible avec l'exigence de qualité nécessaire à toute prestation publique.

Il y a donc nécessité de repenser la structure de façon à ce que les personnes handicapées mentales ainsi que les autres comédiens et techniciens puissent travailler dans des conditions normales et que ce travail fourni soit réellement reconnu et donne lieu à une rémunération.

a-3 La question du financement

Après l'interruption du Fonds d'Intervention Culturelle, le "Groupe SIGNES" a été soutenu par l'attribution de subventions de la part du Ministère de la Culture, de la D.R.A.C, de la Fondation de France, du G.R.A.P.H (Groupe-ment Rhodanien d'Associations Gestionnaires d'Etablissements pour Handicapés Mentaux).

Celles-ci ont été un encouragement à la poursuite de notre travail. Elles ne seront pas pour la plupart reconduites.

Ainsi, en vue de permettre d'une part l'amélioration des conditions de travail du groupe, et d'autre part l'élargissement et l'enrichissement de nos activités, nous devons concevoir la mise en place d'une structure et d'un fonctionnement qui nous permettent de tendre le plus possible vers un auto-financement.

a-4 Les fondements du projet

Ce projet s'enracine :

- Dans le contexte politique orienté par la loi du 30 Juin 1975 en faveur des personnes handicapées mentales, notamment en ce qui concerne la formation permanente.

- Dans un mouvement général d'opinion en matière de prise en charge des handicapés qui incite ces derniers à plus d'autonomie et à une meilleure intégration sociale par le travail, mais aussi par la culture.
- Dans le contexte économique enfin, pour lequel il concourt à une alternative au travail répétitif en C.A.T, par la recherche d'une approche de la mobilité professionnelle.

Ce projet repose également sur la pratique culturelle du "Groupe SIGNES" depuis 4 ans et sur la conviction que celle-ci est facteur d'intégration sociale et de mobilité de la personne handicapée mentale.

En effet, elle lui ouvre un champ nouveau autre que le circuit de production et le lieu de vie familial ou institutionnel qui constitue dans sa vie ses deux pôles principaux. Les réponses données jusqu'à présent pour satisfaire la volonté sociale d'insertion de la personne handicapée mentale ont pour l'essentiel abouti à la création d'établissements spécialisés (C.A.T et Foyers).

Si le potentiel productif de l'handicapé a été exploité, qu'en est-il de son potentiel créatif ?

L'idée que l'intégration sociale ne passe pas uniquement par l'insertion dans le milieu de travail, née d'une vision humaniste, s'impose désormais à la suite des différentes expériences menées dans le domaine artistique (1)

Ce champ nouveau que représente la Culture est également porteur de "possibles" dans l'accession à la mobilité.

En premier lieu, il y a un changement déterminant dans la relation qui s'établit entre l'handicapé adulte et sa famille et l'institution, qui situent leur vision de l'handicapé dans une zone négative, et l'identifient par l'intermédiaire des différentes normes impossibles à atteindre.

Dans leur différence les groupes d'handicapés sont réunis par ce positionnement négatif par rapport aux standards sociaux.

(1) HANDICAP ET CULTURE : Colloque des 1-2-3 Décembre 1983 LYON
présidé par Monsieur François BLOCH LAINE.

"L'activité de création pour l'handicapé mental oblige à une re-vision à travers ce qui est créé, d'un individu jusque là défini par ses seules insuffisances. La création place l'handicapé dans une autre logique, "hors normes" peut-on dire.

A l'extrême ses incapacités lui permettent même une liberté de création qui lui fait rejoindre les démarches de recherches d'artistes novateurs. A l'extrême aussi, l'activité créative peut inverser le rapport de réussite qui séparait l'handicapé des individus conformes aux normes de fonctionnement social". (1)

Ainsi, comme nous avons pu le repérer dans notre recherche, nous passons ici du concept de droit de la différence à un autre concept qui est celui du droit de la ressemblance.

Autant le premier creuse l'écart, autant le second rapproche. C'est dans ce sens que se modifie le regard posé sur l'handicap.

La relation qui s'établit avec le sujet handicapé mental à partir d'un plein et non d'un manque, le regard posé sur lui qui lui renvoie enfin ce "plein" vont eux aussi être facteurs de mobilité dans l'élaboration de l'identité de la personne handicapée mentale. La perception qu'il a de lui-même va se positiver, aidée par le sentiment d'appartenance à un groupe socialement reconnu, voire même plus apprécié, alors que jusqu'à présent son appartenance sociale était déterminée par la déficience.

A partir de là, on ne peut s'empêcher de penser que le mieux-être et le mieux-vivre qui en découlent puissent susciter chez la personne handicapée mentale de nouvelles potentialités qui pourraient s'exprimer alors dans les autres champs qui constituent sa vie, et particulièrement le champ du travail.

Ainsi l'expression artistique, facteur de mobilité, pourrait constituer une démarche originale dans le sens d'une alternative au travail répétitif.

a-5 Les finalités

Les activités proposées dans le cadre de cette nouvelle structure, qu'elles se situent au niveau éducation, formation ou production ont pour finalité de concourir à la "re-crédation" de l'image sociale et l'affirmation du potentiel créatif de l'handicapé mental.

(1) FOUS Jacques . Relation n°29, 1984

L'originalité des différents apports, gestuels, picturaux, musicaux réside dans le fait qu'ils s'enracinent dans les origines corporelles de la culture.

Les intervenants prendront en compte l'existence de la "Geste fossile", ou geste premier de l'homme, mémoire des origines, "Sorte d'empreinte inscrite dans notre corps, nos gènes, nos chromosomes, qui établit un rapport entre Nature et Culture. Aussi puisque cette empreinte fait inmanquablement participer chacun de nous aux mythes, archétypes, et en définitive à une sorte de mémoire collective, il est important de la faire revivre"(2)

Car il existe là, entre la marge et la norme "un espace d'éducation et de communication" mobilisable. La tâche des créateurs et détenteurs d'une pratique culturelle originale consistera à faire émerger, revivre dans les différents ateliers d'expression et de création les rythmes gestuels, graphiques sonores.

Il ne suffira pas qu'il y ait imagination, il faudra que les représentations, les mises en images, sons et mouvements, correspondent à un système de résonance, d'écho, de repère dans les données du monde. Autrement dit qu'il y ait à partir de la "geste fossile" projection dans une anticipation mentale et corporelle des découvertes venues de l'intérieur.

L'accent est mis sur ce qui rapproche les hommes. Ainsi la formation des ouvriers des C.A.T éclaire le concept de ressemblance qui, à l'inverse de celui de la différence, tente de combler l'écart, et ceci sans nier la différence au lieu de la creuser.

B) Le dispositif

Pour parvenir aux objectifs énoncés précédemment, le dispositif consiste à créer un cadre adapté proposant différents types d'activités dans trois grands champs complémentaires.

(2) DREVET (Annick) Relation nov. 1984. Carnet d'Atelier n°3.

- b-1 - EDUCATION
- b-2 - FORMATION
- b-3 - PRODUCTION

b-1 EDUCATION : Les ateliers d'expression et de création

La modalité pédagogique utilisée à ce premier niveau s'inspire du concept d'éducation tel qu'il est défini par G. AVANZINI,⁽¹⁾ à savoir une activité qui s'exerce sans objectif limitatif et entend accroître la polyvalence du sujet, élargir ainsi ses propres possibilités de choix et autres.

Public concerné : enfants - adolescents et adultes handicapés mentaux.

Trois disciplines :

- expression création théâtrale : parole et langage du corps
- expression création arts plastiques : l'empreinte et la trace
- expression création musicale : la pulsation, le souffle, le son

Groupe : 8 à 10 personnes

Durée de l'activité : 2h00 par semaine

Lieu : théâtre et autres salles situés dans la Maison des Associations
101 Boulevard des Etats Unis - Lyon 8ème

Animation : par des professionnels compétents dans chacune des trois disciplines

Source de financement : adhésion
participation financière des intéressés

b-2 FORMATION : Les ateliers de création formation

Ici la modalité pédagogique s'inspire du concept de formation défini par G. AVANZINI,⁽²⁾ qui consiste à conférer au sujet une compétence précise, clairement déterminée qu'elle soit professionnelle ou autre.

(1) (2) AVANZINI Guy. Sciences de l'éducation et Education permanente -

Archives des Sciences Sociales de la coopération et du Développement Paris, 46 Oct. Déc. 78
pages 117 - 123

Ces ateliers ont pour objectif premier de faire émerger chez l'adulte handicapé mental ses capacités d'expression artistique dans les trois disciplines définies précédemment :

- théâtre
- musique
- peinture.

Ils ont pour objectif secondaire la restauration de l'image sociale de la personne handicapée mentale par l'accès à la Culture.

Se situant en dehors des Institutions et de lieux de soins, intégrés dans le réseau socio-culturel, les ateliers de Création Formation impliquent leurs participants dans une démarche d'autonomisation et d'accession à la mobilité en les amenant à se découvrir des potentialités, à rencontrer des personnes nouvelles, à élargir leur réseau de communication, à participer de façon active à la vie d'un groupe...

Certains de ces stages s'adresseront de façon mixte aux ouvriers handicapés mentaux et aux techniciens des C.A.T, compte-tenu de notre volonté à vouloir mixer les effectifs.

Originalité de ces stages centrés sur l'exploitation de "l'espace de communication et d'éducation" où l'un apprend inmanquablement de l'autre.

Originalité également de leur animation par des tandems constitués d'un professionnel de la création et d'un membre actif, dit handicapé mental du "Groupe SIGNES".

Cette fonction d'adjoint ou de professionnel n'est en rien démagogique. L'idée s'appuie sur une expérience de 4 ans, qui nous permet d'affirmer les réelles capacités de certains membres du groupe, dans des moments d'échauffement ou d'improvisation à apporter une contribution originale et adéquate.

De plus, leur présence dans cette fonction contribue à développer leurs propres capacités créatives ainsi que celles d'un groupe quel qu'il soit.

C'est dans ce sens que l'on trouve toute la signification et la dimension de l'affirmation : "La marge nourrit la norme et la transforme"...

Public concerné : adultes handicapés mentaux, ouvriers en C.A.T. et éventuellement personnel d'encadrement des établissements

groupe : 8 à 10 personnes

Durée du stage : 40h 00 par semaine

Lieu : théâtre situé dans la Maison des Associations - 101 Bld des Etats Unis Lyon 8ème

Le local est desservi par plusieurs bus dont l'arrêt se situe devant la Maison des Associations.

L'équipe d'animateurs peut également se déplacer pour se rapprocher du lieu d'origine des stagiaires (ex. Villefranche), tout en sachant que le lieu de stage se situera toujours en dehors des structures de soins ou de travail, et si possible intégré dans le réseau socio-culturel : M.J.C., Centre Social - théâtre ou salle communale polyvalente.

Les stagiaires auront la possibilité de prendre leur repas au Centre International de Séjour qui se trouve dans le même bâtiment.

Animation : Par des professionnels des disciplines concernées.

Par un membre actif dit handicapé mental du "Groupe SIGNES". Ce dernier sera détaché du C.A.T employeur au titre de la prestation de service.

Sources de financement : adhésion

Budget formation professionnelle continue

b-3 PRODUCTION : Les ateliers de création productions publiques du "Groupe SIGNES"

Le "Groupe SIGNES" est convaincu que l'évaluation et l'avancée de son travail ne peut pas faire l'économie d'une confrontation publique de ses productions qu'elles soient théâtrales ou autres.

Pour ce faire, le groupe entend poursuivre, avec l'apport des deux autres ateliers, l'action qui l'a mené là où il en est aujourd'hui. C'est-à-dire l'affirmation de sa volonté à maintenir la qualité de son image de marque.

En cela, il concourt par une pratique de la Culture à combattre la ségrégation provoquée par l'handicap mental. L'idée de départ étant de permettre au "Groupe SIGNES" de poursuivre ses créations dans les meilleures conditions possibles, les jeunes visés en priorité par le projet sont donc naturellement les comédiens handicapés mentaux.

Il serait utopique de penser que cette activité d'expression artistique, particulièrement au niveau production, puisse constituer le seul pôle professionnel de ces personnes.

L'expérience de l'Oiseau Mouche est à ce titre exemplaire. En dehors des difficultés financières inhérentes à toute activité théâtrale, le problème du reclassement des comédiens devient problématique s'il n'y a pas la maintenance de ce pôle professionnel que constitue le C.A.T.

Nous avons donc défini un fonctionnement idéal qui consisterait à employer 8 à 10 jeunes handicapés mentaux, qui seraient détachés de leur C.A.T employeur au titre de la prestation de service pour venir travailler à mi-temps dans l'atelier Production du groupe "SIGNES".

Nous affirmons notre volonté et notre désir de parvenir le plus rapidement possible à ce mode de fonctionnement qui seul est réellement en cohérence avec les orientations idéologiques de ce projet.

Compte-tenu des difficultés financières inhérentes au démarrage de toute activité nouvelle, nous envisageons une phase transitoire qui s'organiserait de la façon suivante :

- Les dix jeunes handicapés mentaux seraient présents dans l'atelier Création-Production sur deux plages horaires de 4h00 chacune, donc 8h00 par semaine.

En ce qui concerne la première plage horaire de 4h00, ils seraient présents sur le temps qu'il leur est imparti dans le cadre des activités de soutien du C.A.T.

En ce qui concerne la deuxième plage horaire de 4h00, compte-tenu du coût de l'activité, nous ne pouvons envisager de la situer sur le temps de travail des ouvriers et autres membres du groupe.

Il conviendrait donc qu'elle se situe en soirée de 18h00 à 22h00. Ce qui donnerait la possibilité d'élargir le groupe à des personnes intéressées par cette activité qui feraient bénéficier d'une part de leur compétence, en s'enrichissant

eux même d'autre part, par le vécu de cette expérience originale.

Ce double mouvement se réalise par l'observation et l'acquisition des techniques d'expression gestuelle ou autres, et la découverte enfin d'un travail peu ordinaire.

De cette façon, le groupe resterait aussi ouvert aux sympathisants et membres actifs qui l'ont soutenu depuis 4 ans et qui désirent poursuivre cette action dans ce cadre là.

Public concerné : 10 ouvriers handicapés mentaux, travaillant en C.A.T
comédiens et techniciens professionnels

Lieu : Théâtre de la Maison des Associations - 101 boulevard des Etats Unis
Lyon 8ème

Durée de l'activité : 1ère tranche horaire de 4h00 dans le cadre des activités de soutien des C.A.T

2ème tranche horaire de 4h00 sur le temps personnel des membres actifs du groupe.

Sources de financement : adhésions
facturation activité de soutien aux C.A.T
subventions
produit de la vente des spectacles.

Le budget prévisionnel qui suit, fait apparaître les prévisions de dépenses d'un fonctionnement de transition qui correspond au démarrage des différentes activités, qui s'inscrit dans la réalité et qui tend le plus possible vers un autofinancement, le montant des subventions étant réduit.

- Le poste de gestion-coordination est ramené à 10h00 par semaine au lieu de 20h00.
- Le poste de secrétariat est inexistant, ceci dans un souci de réduire au maximum les charges.

Nous serons amenés à modifier ce budget au fur et à mesure de l'avancée de la mise en place du projet et de son développement.

C

PLAN DE FINANCEMENT POUR UNE TELLE RENOVATION

I - EDUCATION : ATELIER CREATION - EXPRESSION -

C H A R G E S	:	P R O D U I T S	:
<u>A - ACTIVITE THEATRALE</u>	:	Vente de l'activité	16.000,00
Intervenant: 150,00 x 2 h x 30 semaines	9.000,00	Cotisations	800,00
Matériel	2.000,00	Subvention	1.044,00
Charges de structure	6.844,80		
sous-total:	17.844,80	Sous total :	17.844,80
 <u>B - ACTIVITE MUSICALE</u>	:		:
Intervenant: 150,00 x 2 x 30 semaines	9.000,00	Vente de l'activité	16.000,00
Matériel	2.000,00	Cotisations	800,00
Charges de structure	6.844,80	Subvention	1.044,80
sous total	17.844,80	Sous total	17.844,80
 <u>C- ACTIVITE PICTURALE</u>	:		:
Intervenant: 150,00 x 2 x 30 semaines	9.000,00	Vente de l'activité	16.000,00
Matériel	2.000,00	Cotisations	800,00
Charges de structure	6.844,80	Subvention	1.044,80
Sous total	17.844,80	Sous total	17.844,80
TOTAL	53.534,80	TOTAL	53.534,80

Observations: les charges de structures correspondant à la prise en charge du poste: gestion-coordination à concurrence de 5 h/semaaine d'un salaire horaire de 85,56 Heures (charges comprises)

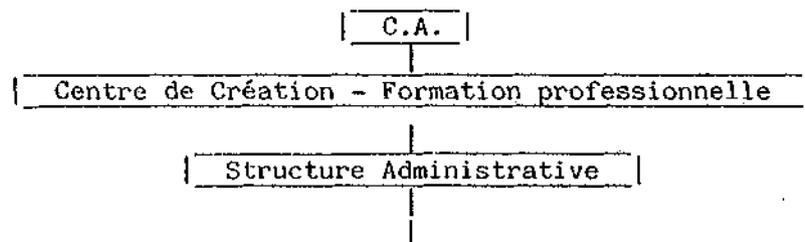
II - F O R M A T I O N : A T E L I E R S C R E A T I O N - F O R M A T I O N

C H A R G E S		P R O D U I T S	
<u>Module 1 : Création</u>			
Expression			
Théâtrale			
Intervenants	10.354,00	Cotisations 80,00x 12 stag.	960,00
Location salle 200,00x5 jours	1.000,00	Vente stage 35x40 h x12 stag.	16.800,00
Documents pédagogique + matériel	2.000,00		
charges de structure	3.246,00		
Tél + timbres	200,00		
Sous total	17.760,00	Sous total	17.760,00
<u>Module 2 : Création</u>			
Expression			
Picturale			
Intervenants	11.012,00	Cotisations 80x12 stag.	960,00
location salle	1.000,00	Vente stage 35x40 h x12 stag.	16.800,00
Matériel création	2.000,00		
Charges de structure	3.548,00		
Frais timbres + tél.	200,00		
Sous total	17.760,00	Sous total	17.760,00
<u>Module 3 : Création</u>			
Expression			
Musicale			
Intervenants	11.012,00	Cotisations 80,00x12 stag.	960,00
Location salle	1.000,00	Vente stage 35x40 h x 12 stag.	16.800,00
Location matériel	2.000,00		
Charges de structure	3.548,00		
Timbres + Tél.	200,00		
Sous Total	17.760,00	Spus total	17.760,00
TOTAL	53.280,00	TOTAL	53.280,00
<u>Charges de structures:</u>			
10.342,00 = financement du poste de gestion coordination:			2 h 50/sema:
			nes

Budget prévisionne 1986-1987

CHARGES		PRODUITS	
<u>- Gestion-Administration-Publicité</u>			
Location + Charges	5.000,00		
Service ARSEC adhésion-comptab.	600,00		
Frais secrétariat	3.800,00		
Déplacements et contacts	3.500,00	- Recettes spectacles	40.000,00
Duplication, publicité	3.842,00		
Assurance F.N.C.T.A.	1.000,00	- Facturation activités de soutien aux C.A.T.	24.240,00
Charges de structure			
2H./semaine x 48 x 57,04+ 50% Ch.	8.309,00		
Sous total:	26.051,00	- Adhésion	2.000,00
<u>Création théâtrale-Animation</u>			
Un animateur 2H.x 48semaines x 120 F. + 53 % de charges	35.251,00	- Recettes document vidéo	5.000,00
Un responsable de la création		- Recette expo-photo	1.500,00
2H. x 24 semaines x 180F. + 53%CH.	26.438,00	- Subventions	50.000,00
vacations personnel professionnel			
Décorateur: 40 H. + déplacements	3.000,00		
Eclairagiste: " + " "	3.000,00		
Techn. Son : " + " "	3.000,00		
Vacation artiste du Roy Hart			
20H. + déplacements	3.000,00		
Vacations technicien de la danse			
20H. + déplacements	3.000,00		
cors-costumes- accessoires-petit matériel	15.000,00		
Sous-total	91.689,00		
<u>- Exposition photographique itinérante</u>			
- Matériel exposition et travaux photos	5.000,00		
TOTAL	122.740,00	TOTAL	122.740,00

Objectifs : Promouvoir l'expression artistique chez les personnes handicapées mentales hors des Institutions et des milieux de soins.
Par l'accès à la Culture, favoriser l'insertion sociale et la mobilité professionnelle des adultes handicapés mentaux.



EDUCATION	FORMATION	PRODUCTION
<p><u>Public concerné</u> : Enfants - Adolescents - Adultes</p> <p>ATELIERS D'EXPRESSION - CREATION</p> <p>↓ ↓ ↓</p> <p>Théâtre Musique Arts plastiques</p> <p><u>Groupe</u> : 8 à 10 personnes</p> <p><u>Durée de l'activité</u> : 2h00 / semaine</p> <p><u>Lieu</u> : Maison des Associations 101 Bd des Etats Unis - Lyon 8ème</p> <p><u>Financement</u> : - adhésion - participation financière des intéressés</p>	<p><u>Public concerné</u> : Adultes handicapés mentaux ouvriers en C.A.T. Eventuellement, personnel d'encadrement</p> <p>ATELIERS DE CREATION - FORMATION</p> <p>↓ ↓ ↓</p> <p>Théâtre Musique Arts plastiques</p> <p><u>Groupe</u> : 8 à 10 personnes</p> <p><u>Stage</u> : Formation permanente</p> <p><u>Durée</u> : 40h00 / semaine</p> <p><u>Lieu</u> : Maison des Associations 101 Bd des Etats Unis - Lyon 8ème</p> <p><u>Financement</u> : - adhésion - budget formation professionnelle continue</p>	<p><u>Public concerné</u> : Adultes handicapés mentaux ouvriers en C.A.T. et toutes personnes intéressées</p> <p>ATELIERS DE CREATION - PRODUCTIONS</p> <p>↓ ↓ ↓</p> <p>Création Répétitions Représentations publ</p> <p><u>Groupe</u> : Mixité élargie effectif de 10 à 15 personnes</p> <p><u>Durée</u> : Au minimum : 8h00 / semaine</p> <p><u>Lieu</u> : Maison des Associations 101 Bd des Etats Unis - Lyon 8ème</p> <p><u>Financement</u> : - adhésion - facturation activités de soutien des C.A.T. - vente des productions publiques - subventions</p>

- ANNEXES

La coordination et la gestion du Centre de Création Formation professionnelle du "Groupe SIGNES" sera assurée par une structure administrative comprenant :

- Un responsable à 1/2 temps
- Une secrétaire comptable

Administration :

Gestion coordination : Christine MOLINA
Assistante Sociale - Titulaire du D.S.T.S.
Stage promoteur d'Entreprises Intermédiaires
à l'U.R.I.O.P.S.S. en 85/86

Secrétariat : personne non encore définie

Direction technique : Claude CHALAGUIER
D.E.A. des Sciences de l'Education

- Equipe animation - Christian LUREAU
Scénographe - a collaboré avec P. BOULEZ et
Patrice CHEREAU au Festival Wagner de Bayreuth,
et au Médée de Bob Wilson à l'Opéra de Lyon
- Philippe ROUSSEAU
Comédien et musicien
Animateur de formation d'adultes
 - Patrick VERCHERE
Sculpteur
Enseignant à l'Ecole d'Art appliqué de Lyon
 - Christian ROLLET
Musicien auteur compositeur
Travail en direction des enfants et recherche
d'un folklore imaginaire dans la musique.
 - Annie PUGET
Animatrice au Roy HART Théâtre
 - Nelly ECUER
Comédienne. Animatrice de formation d'adultes
 - Véronique CHATARD
Mime. Animatrice sportive

E) BILAN - SYNTHESE PERSPECTIVES - CCFP GROUPE SIGNES

A l'issue d'une année de fonctionnement sur le modèle présenté, il nous apparaît nécessaire d'en rappeler d'une part, de façon synthétique les objectifs spécifiques.

D'autre part, d'en livrer le bilan, les critiques et les questions posées.

LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

a) Les objectifs socio-culturels

Sur le plan culturel, le groupe "SIGNES" entend contribuer à la recherche d'un langage contemporain dans lequel la "marge nourrit la norme et la transforme". A travers les prestations publiques, il incite à revoir les idées toutes faites sur la définition de l'handicap mental et la maladie mentale. Il amène aussi à prêter des habits neufs à la pensée, non pas pour nier la différence qui est une histoire sans fin qui ne s'annule pas, mais désormais modifier le regard en direction de la ressemblance et de son écart à combler.

Par ailleurs, il réassure les participants handicapés mentaux sur leur possibilité d'être au monde par une démarche d'affirmation créative.

Les comédiens non handicapés retirent aussi une bénéfice humain : un approfondissement et une affirmation de leurs propres richesses dans une ouverture d'un champ de possibles.

La culture c'est l'ouverture d'un champ nouveau, autre que le circuit de production, et le lieu de vie familial ou institutionnel qui, pour la plupart des handicapés mentaux, constituent dans leur vie les deux pôles principaux.

Les objectifs socio-culturels sont pour nous prioritaires, tout en étant liés, comme nous le verrons plus loin, aux objectifs économiques dont ils sont interdépendants.

b) Les objectifs économiques

Dans une époque qui pose la question des réalités et des contraintes économiques de façon aigue, le Groupe "SIGNES" veut atteindre un autre rapport au travail, à partir de la restauration de l'image sociale de l'handicapé mental.

Dans une visée humaniste, la loi de 1975 a reconnu aux handicapés le droit au travail.

La réalité nous montre que ce droit au travail s'exprime essentiellement dans le secteur industriel, dans des activités de conditionnement en sous-traitance, peu valorisante, parfois aliénantes par leur aspect répétitif, et par l'absence d'une certaine mobilité professionnelle.

Mais sous l'impulsion de pionniers tels que l'Oiseau Mouche dont la démarche novatrice perdure et s'affirme, on assiste à l'émergence d'une activité économique des personnes handicapées dans le secteur culturel et socio-culturel. C'est aussi l'exemple du C.A.T de VILLEPREUX dans les YVELINES.

Les opérations telles que "gens interdit" en 1982 ont permis de faire découvrir les capacités créatives des personnes handicapées à travers la réalisation d'oeuvres picturales, musicales, théâtrales et autres.

Le Groupe "SIGNES" est la prolongation de ce courant. Ses objectifs économiques sont de deux ordres :

- Une production culturelle : sous forme de spectacle de théâtre, de performance, vidéographie, expo photo, animation dans le marché économique de la culture.

La vente de ces différents produits est importante parce qu'elle permet à l'association de vivre, mais aussi et surtout parce qu'elle est significative d'un fait nouveau et important : les productions artistiques des personnes handicapées mentales, oeuvres originales, ont leur place dans notre patrimoine culturel.

- Une production sociale : Toute aussi importante que la production culturelle, c'est la production sociale, et c'est en cela que le Groupe "SIGNES" propose une alternative au travail répétitif en C.A.T, par l'accès à la "mobilité".

La production sociale, il faut entendre : développement d'un plus être chez la personne handicapée, sur le plan de la communication, de la participation des facultés sensitives, des facultés de compréhension, de mémorisation, de concentration, des facultés de réceptivité et d'une plus grande ouverture.

L'accès à ce mieux être, dans le sens d'une restauration de l'identité de la personne, et de son image sociale est propice à l'amélioration de son espace de vie et de travail. En cela, il rejoint les objectifs socio-culturels.

c) Les objectifs institutionnels

Il nous apparaît important de distinguer :

- 1- les objectifs institutionnels du Groupe "SIGNES" en tant qu'institution elle-même.
- 2- Les objectifs institutionnels relatifs aux différentes institutions partenaires privilégiés de l'institution Groupe "SIGNES".

1- Les objectifs institutionnels du Groupe SIGNES

Ils sont saisissables à travers le fonctionnement même du groupe, car celui-ci en est à la fois le reflet et la conséquence.

Le fonctionnement institutionnel du Groupe "SIGNES" compte tenu de ses fondements "la marge nourrit la norme et la transforme" procède de la démarche cogestionnaire. Il y a une répartition des tâches en fonction des désirs et des compétences des uns et des autres, et ceci est renégocié à la demande.

Cela signifie que sur un plan concret, il y a un temps important consacré à la parole à différents niveaux, groupe - C.A - Assemblée Générale, où l'on retrouve toujours cette mixité comédiens handicapés mentaux - comédiens ordinaires.

L'objectif institutionnel est que chacun doit se sentir responsable, partie prenante, solidaire du groupe. Cela suppose une diffusion de l'information qui soit la plus complète possible, et un souci permanent de vérifier qu'elle a bien été comprise. Ce n'est qu'à cette condition que les membres du groupe, handicapés mentaux, peuvent être réellement sujets dans le fonctionnement interne de l'association qui devient alors le "creuset", le lieu d'apprentissage de la mobilité.

2- Les objectifs institutionnels en direction des partenaires

Les partenaires privilégiés sont d'une part ceux qui ont la charge directe ou indirecte des personnes handicapées, le réseau du secteur social spécialisé :

C.A.T, foyer, les familles et d'autre part, le réseau socio-culturel.

La caractéristique de la population à qui nous nous adressons réside dans le fait qu'elle n'est pas accessible directement et que pour informer, sensibiliser les personnes handicapées mentales au travail que nous faisons, il faut d'abord informer, sensibiliser, et convaincre les responsables des différentes structures qui ont la charge. Nous devons pour cette raison évidente, associer les institutions à notre démarche. Mais au-delà, nous avons besoin de leur soutien car elles constituent des partenaires privilégiées dans la mise en oeuvre du changement qui doit s'opérer dans les mentalités et les pratiques, changement qui s'appuie sur les postulats suivants :

- l'expression artistique n'est pas que loisirs, elle est aussi travail en profondeur et développement des potentialités de la personne.

- A l'inverse du champ du travail, le champ culturel et artistique constitue un espace dans lequel la déficience, le handicap s'estompent au profit d'une originalité créative, permettant de pointer la ressemblance et pas uniquement la différence.
- Le marché culturel peut être, tout autant que celui du conditionnement en sous-traitance, un marché porteur sur le plan économique à condition que l'on puisse entrevoir sur un plan institutionnel, la possibilité d'une mobilité professionnelle pour les handicapés mentaux en C.A.T : changements d'emplois et changements de lieu de travail. Ceci repose la question de l'étude d'une convention permettant de détacher le travailleur handicapé pour des spectacles ou des animations de stage, au titre de la prestation de service.

Les institutions spécialisées ne sont pas nos seuls partenaires ; il existe tout le réseau socio-culturel, Maisons des jeunes, Centres Culturels, Maison de l'enfance et puis le tout public qui, lorsqu'il est séduit, est un formidable moteur de changement et influence parfois sur les résistances institutionnelles inévitables.

d) Les objectifs relatifs aux finalités :

L'institution C.A.T, nous l'avons vu, mais aussi les institutions de formation sont aujourd'hui visées et particulièrement interrogées sur le sens du concept TRAVAIL.

En effet, comme nous l'avons écrit, à propos du concept Travail dans la première partie de la thèse, il faut désormais parler de "l'économie porteuse" au passé et le jour viendra où la technologie aura parachevé la transformation des conditions d'accession au marché du travail. C'est pourquoi l'objectif du Groupe "SIGNES" est de veiller à faire éviter la récupération de la force de travail du handicapé mental et de le faire concourir à l'accession d'une mobilité professionnelle.

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Ce sont essentiellement des personnes :

Bénévoles, militantes, porteuses du projet et introduites dans le réseau des travailleurs sociaux et des créateurs Lyonnais.

Des animateurs salariés pour le fonctionnement des ateliers.

Des comédiens professionnels, rémunérés pour leurs différentes prestations.

Un local : le théâtre de la Maison des Associations, 101 bld des Etats-Unis LYON 8ème mis à notre disposition par la Municipalité du 8ème et la mairie de LYON.

Des soutiens financiers : subvention du Conseil Général, du F.A.S, de la D.R.A.C. la Fondation de France, les Amis de l'homme, Jeunesse et sports.

e) Où en est le projet ?

1 an après sa mise en route, les trois niveaux du projet ont vu un début de réalisation et pour certains, un développement plus important que pour d'autres.

Production : La Compagnie a bien fonctionné cette année, de nombreuses prestations publiques ont été accueillies chaleureusement, et amènent d'autres engagements pour la prochaine saison.

La première du film "L'Ardoise de silence" le 13 Juin dernier au Palais de la Mutualité a été bien accueillie.

Un nouveau spectacle est en préparation pour la saison prochaine.

Education : Deux ateliers d'expression fonctionnent le Mercredi et le Jeudi dans notre local, deux autres ateliers ont été mis en place à la Tour du Pin et à Bourg. Un atelier Peinture est à l'étude ainsi que des ateliers pouvant fonctionner le Mercredi après-midi.

Formation : Après un démarrage assez long, deux stages ont eu lieu cette année. L'un au C.A.T de Pennessuy avec un groupe de 8 ouvriers de C.A.T, l'autre s'adressait à des stagiaires préparant le C.A.E.I.

Ce secteur devrait s'intensifier compte-tenu des nombreux contrats que nous avons pris et qui devraient déboucher sur des propositions concrètes, C.A.T Anne-Marie BEDIN à VILLEFRANCHE.

La prochaine saison va être consacrée au développement des autres secteurs d'activité, atelier peinture et musique, ainsi qu'à la création du nouveau spectacle.

f) Les facteurs favorables :

- Parmi les facteurs favorables, nous pouvons citer l'adhésion de principe au projet des institutions des différents ministères et de l'ensemble des associations et personnes contactées.
- Par ailleurs la constance des membres du groupe toujours présents depuis la création nous éclaire sur l'intérêt qu'ils y portent.
- Le sentiment que nous ne sommes pas isolés dans cette démarche et qu'il y a actuellement une convergence de mouvements dans ce sens portés par des associations, à PARIS, à BORDEAUX et ailleurs sur le plan européen et international.
- Le Groupe Signes commence à être reconnu dans son travail de création, ce qui par voie de conséquence entraîne des perspectives de collaboration.
- Une collaboration, une ouverture avec certains foyers et C.A.T de la région : Jacques CHAVENT, Anne -Marie BEDIN, Denis CORDONNIER et les foyers du Bois Galant à VAULX EN VELIN, Odette WITKOWSKA à SAINTE FOY LES LYON ...

g) Les freins :

Nous pouvons citer l'évidente lenteur administrative doublée de la difficulté à rentrer directement en contact avec les décideurs. Mais les freins les plus importants se situent au niveau institutionnel.

Ils sont dûs entre autres à la représentation que se font les personnels des C.A.T de la production industrielle et par ailleurs l'idée qu'ils ont de la culture : pour la plupart, c'est du superflu en coupure avec la réalité économique.

Attitude rétrograde à deux niveaux qui stigmatise bien la sous évaluation de la crise de mutation structurelle actuelle.

Car d'une part, ils méconnaissent la contradiction entre le développement explosif des forces productives et le maintien d'un mode de répartition dépassé concernant le travail, les biens et les services. Ils ne perçoivent pas que tous ces facteurs sont à la base de tous les désordres : crise du système monétaire, anarchie des capitaux, désordre des flux commerciaux, inégalités planétaires, chômage endémique, sous-développement et conflits de tous ordres.

Et d'autre part, ils adoptent une attitude très étroite face à la culture. Pour la définir, nous reprendrons l'exemple des réactions du public face au théâtre dansé de Pina BAUSCH (1). Ironiquement elle explique que c'est avec une saine sensibilité populaire qu'ils se défendent contre un travail théâtral qui les prive de la satisfaction souhaitée. C'est ajoutée-t-elle en claquant la porte que la plupart du temps, les déçus quittent très vite le théâtre qui leur semble insupportable "sans se l'avouer ils pressentent comme l'écrivait Adorno dans son "Résumé sur l'industrie culturelle"-que leur vie deviendrait totalement insupportable, à peine auraient-ils cessé de s'accrocher à des satisfactions qui n'en sont pas".

Dans ce courant de pensée, les techniciens des C.A.T ne se singularisent pas du plus grand nombre. Point que nous reprendrons dans la conclusion à propos de " l'agir communicationnel" (2)

Les freins de résistance institutionnels sont multiples :

(1) HDGHE Raimud, Pina BAUSCH Opus cité page 21

(2) HABERMAS Jürgen théorie de l'agir communicationnel Editions Fayard, PARIS, 1987
2 tomes 448 et 480 pages

- Résistance à étudier une convention régissant la prestation de service entre le groupe Signes et le C.A.T
- Résistance au niveau de la répartition et attribution des budgets de formation permanente auxquels ont droit les ouvriers de C.A.T. Certains ne sont même pas utilisés.
- Résistance au niveau du choix de la formation. Les stages qui concernent l'amélioration directe de la productivité par l'adéquation la plus parfaite ouvrier/machine, ouvrier/geste à accomplir sont privilégiés par rapport aux stages concernant le développement de la personne à travers, entre autres, l'expression artistique.
- Résistance à parvenir à la collaboration C.A.T Groupe Signes sous prétexte que le C.A.T est une entreprise qui a une production définie de type industriel. Du même coup, elle préfère refuser le marché culturel par crainte d'une certaine confusion.

Les résistances rencontrées pour la mise en place du projet du C.C.F.P. Groupe Signes essentiellement sur le plan institutionnel, qui est le niveau clé, sont en fait révélatrices d'un problème plus vaste, et plus actuel qui se résume à cette interrogation : Quel travail pour quels handicapés ?

Ce type de question s'inscrit dans la dimension politique du problème et exige des éducateurs, une réflexion associée à une vigilance pour bien ajuster les réalités humaines suscitées par la mise au travail des handicapés mentaux. Si cette condition n'est pas remplie, on court alors le risque de voir, à l'image du monde ordinaire, les C.A.T. devenir producteurs d'un social résiduel.

CONCLUSION de la quatrième partie

Du côté de l'étrangeté : Des sources vives coulent sous la terre dont nous ne soupçonnons l'existence que grâce à quelques signes, mais sans rien savoir de leur sens, de ce qu'elles charrient.

Et pourtant, en différents points de la terre, au hasard, s'expriment des vies qui parfois étrangement se croisent, coïncident, se différencient et finalement se ressemblent. Même si l'eau tiède compense largement les filets d'eau glacée des drames, ^{des} accidents et des provocations, l'eau coule tout naturellement vers la mer.

C'est ainsi qu'il en va, nous semble-t-il, face aux handicapés mentaux des différentes pratiques des C.A.T enquêtés, confrontés aux analyses des expériences originales de la Compagnie de l'Oiseau Mouche et du Groupe Signes. Les uns et les autres avec des finalités et des représentations qui ne sont pas toujours identiques, se différencient dans leurs pratiques.

C'est pourquoi fondée sur L'EDUCABILITE nous avons développé notre option de type CREATIF afin de la démarquer de l'immuabilité qui relève quant à elle des attitudes de REPRODUCTION pointées dans certains C.A.T. Cette action s'inscrit dans un projet éducatif et nécessite de passer :

Des acquis réalisés aux acquis à obtenir

Ce projet éducatif, nous l'avons mis en oeuvre dans la pratique créative et socio-culturelle du Groupe SIGNES. Action qui nous a permis non seulement de réaliser une proposition d'alternative au travail répétitif repéré dans les C.A.T de la Région Lyonnaise, mais aussi d'instaurer les droits de la ressemblance des handicapés mentaux. Ce faisant à partir de notre analyse, il nous apparaît indispensable avant d'ouvrir sur une conclusion plus générale de vérifier à travers les enjeux d'un tel projet sa faisabilité et de la commenter dans les quatre axes du champ éducatif retenu.

Les finalités : Outre celles affirmées dans l'exposé du projet, nous réalisons pleinement que traiter de l'handicap mental face au travail nous a conduits à partir de ce point particulier à ouvrir des questions plus générales sur l'ensemble du social. Par la pratique socio-culturelle ^{le} Groupe Signes concourt bien à la restauration de l'image sociale de l'handicapé mental et sur le plan des finalités redéfinit clairement sa fonction sociale. Il reste maintenant aux éducateurs, aux travailleurs sociaux de prôner un mouvement consensuel qui consiste à passer du concept du droit de la différence au concept du droit de la ressemblance.

La représentation du sujet : le niveau d'éducabilité du handicapé mental

Adopter le concept de ressemblance revient bien, à l'issue des pratiques développées, à se situer dans un courant de pensée.

Pour nous, dans la champ anthropologique, contrairement au psycho sociologue Lucien MALSON qui affirme radicalement l'inexistence d'une nature humaine, nous nous rallions à la thèse de Fernand DELIGNY confortée par l'ethnologue Lévi STRAUSS qui admet une base commune, universelle à tous les groupes humains. Même si, par ailleurs, avec Lucien MALSON, nous ne nions pas que les virtualités de l'homme n'apparaîtront que sous l'effet des circonstances culturelles et historiques (1) (Cf Le rapport du Docteur ITARD sur Victor le sauvage de l'Aveyron). Nous ne souhaitons pas en rester là. C'est pourquoi à la lumière de notre thèse, nous pouvons maintenant préciser qu'il existe un ailleurs, un avant autre que le lieu socio-culturel et un au-delà de la voie selon l'inconscient que nous nommons : la geste fossile mémoire des origines.

Cette option-là nous entraîne dans une représentation des handicapés mentaux proche de celle dont parle Fernand DELIGNY dans "Nous et l'innocent" (2). Elle s'inscrit dans un ailleurs, sur une autre orbite que celle du langage qui vient s'y briser, s'y perdre. Dans cette sphère dit-il, les monstres ne sont plus pachydermiques, ni extra-terrestres, ils sont parmi nous et en nous, quotidiens.

(1) MALSON Lucien Les enfants sauvages Collection 10/18

(2) DELIGNY Fernand Nous et l'Innocent Paris, Ed. François Maspéro 1975 - 140 pages

Sur le plan de la représentation du sujet handicapé mental, prendre en compte la geste fossile c'est changer de point de voir pour les éducateurs et pour les travailleurs sociaux. C'est aussi proposer un regard neuf du plus grand nombre sur le crédit créatif à accorder au sujet dit handicapé mental.

L'EDUCATIVITE : Les contenus mis en oeuvre

Ce n'est pas un hasard si l'association a choisi le nom de Groupe SIGNES.

A l'évidence cette appellation se fonde sur la notion de la geste communautaire dans ce qu'elle apporte comme richesse mais aussi comme enseignement dans les forces et les limites du Groupe. Mais en priorité elle manifeste le désir de communication : Communication entre des populations qui s'ignorent. "Tout est signe, mais il faut une lumière ou un cri éclatant pour percer notre myopie ou notre surdité" (1)

En y prêtant attention, l'expression artistique constitue pour nous une démarche originale.

C'est pourquoi à ce point de notre analyse, nous sommes convaincus que l'ART pour l'handicapé mental dans l'axiologie poétique définie, s'inscrit dans un journal intime, gros de la mémoire des origines. De plus, nous affirmons compte tenu de nos travaux, que relié aux 4 éléments, l'expression artistique peut s'écrire avec le corps, dans sa geste fossile. En cela, comme le définit Claude ROY "l'art est révélation, suggestion de liens et d'associations demeurés inconscients". Révélation de l'espace de communication, dont nous avons étayé l'existence repéré dans la production d'EMMANUEL jeune adulte psychotique au cours d'un atelier peinture centré sur les éléments et animé par une éducatrice (2).

"Je ne saurais dire l'émotion que j'ai ressentie à ce moment, non pas l'émotion illusoire de croire qu'il "parlait" mais l'émotion liée au fait que nous avons peut-être trouvé un langage commun.

(1) TOURNIER (Michel). Le roi des Aulnes. Ed. Gallimard, PARIS, 1 974 385 pages.

(2) MONFRAY Isabelle - Le feu à la bouche Mémoire DEES C.F.E Caluire 1987
Patron Daniel DENIS 54 pages

Une certaine confiance était née. Nous allions refaire en quelques mois le chemin de l'humanité et ses étapes successives : de l'absence de parole, à la naissance des mots, de l'origine de l'homme et toutes ses expériences et ses désirs fous, à la mort et au silence, pour recommencer ensuite à l'infini. C'était comme réinscrire l'histoire de l'homme et se l'approprier, partir du semblable pour arriver à la personnalisation, à l'intime, en posant des éléments réels qu'il fallait parler pour en dégager leurs différentes significations au niveau cosmique et individuel. C'était regrouper dans un espace restreint et protégé les signifiants mais aussi les sentiments les plus archaïques. La fuite, la colère, la tendresse, l'agressivité sans détours, non empreints des connotations diverses que les hommes socialisés leur ont attribuées. Sentiments archaïques, mais non dénués de sens.

EMMANUEL pose son front contre le mien. Il me fait mal.

Derrière le lobe frontal se loge l'agressivité de l'homme comme celle de l'animal.

Mais ces différents sentiments ne furent jamais exprimés en dehors de l'atelier peinture, comme si nous nous inscrivions dans un code, dans un espace précis."

Pour nous, il s'agit bien de l'illustration de ce que nous appelons l'espace de transitivité mais il est également question ici de la spatialisation enracinée dans ce que Fernand DELIGNY appelle dans sa pratique les lignes d'ERRE (1).

"Tracer, transcrire dans une pratique qui nous mène à la recherche d'un certain nous, qui serait d'une autre nature que celle qui nous est conférée par l'usage invétérée du verbe. Le considérer à partir de "la position d'un enfant mutique". Avec conviction, Fernand DELIGNY trace les usages, balise les repères du corps présumé sien de l'enfant autiste.

(1) DELIGNY Fernand Nous et l'innocent PARIS François Maspéro 1975 141 pages

Corps ressemblant qui n'en est pas moins commun à toute l'espèce humaine,
quelles que soient par ailleurs les nuances modulées par les cultures langa-
gières.

Dans ce sens, le Groupe Signes définit le concept d'éducativité comme
étant un lien de communication, et de l'éducation possible, par un partage
lucide des tâches de la vie associative mais aussi par une transformation
réelle de la relation handicapé - non handicapé.

Les procédures didactiques :

Mystérieusement, comme la source, les procédures didactiques coulent, s'enrou-
lent à l'intérieur de la terre et finissent par brusquement jaillir à l'air
libre.

De l'étrangeté elles livrent la genèse, multiplient les interprétations, et illus-
trent les progrès possibles. Le ruisseau devient rivière, et s'y jeter dedans
c'est prendre le risque d'y perdre les idées reçues, mais avec la garantie
d'enrichir l'imagination.

Nous sommes de ceux qui sont persuadés que la transformation de la
réalité passe par l'imaginaire. C'est réaffirmer ici notre volonté de con-
courir à la recréation de l'image sociale du handicapé mental par des procé-
dures didactiques qui prennent en compte cette option.

Saint John PERSE, prix NOBEL de littérature, dans son discours de
STOCKHOLM en 1960, nous conforte dans cette voie lorsqu'il exprime :
"fidèle à son office. qui est l'approfondissement même du mystère de l'homme,
la poésie moderne s'engage dans une entreprise dont la poursuite intéresse
la pleine intégration de l'homme. Se refusant à dissocier l'ART de la vie,
ni de l'amour, la connaissance, elle est action, elle est passion, elle est
puissance et novation toujours qui déplace les bornes. L'amour est son foyer,
l'insoumission sa foi, et son lien est partout dans l'anticipation. Elle ne
se veut jamais absence ni refus".

Dans le champ de l'axiologie poétique ainsi définie, notre pratique culturelle prenant en compte la geste fossile, se démarque des lieux de soins et de rééducation dans ses procédures didactiques.

C'est avant toute chose une pratique émancipatrice et si d'aucuns veulent y voir une thérapie, nous admettrons qu'elle peut advenir de surcroît pour les handicapés mentaux.

Par contre, nous reconnaissons avec Hervé LUC (1) directeur de la Compagnie de l'Oiseau Mouche, que s'il y a thérapie, elle est d'abord pour le public

Mais parler des procédures didactiques, c'est enfin et essentiellement préciser l'originalité de la pratique socio-culturelle du Groupe Signes et de son objectif qui est d'instaurer par l'accès à l'art et à la communication, les droits de la ressemblance.

A cet égard, nous terminerons cette quatrième et dernière partie en rendant hommage aux pionniers de la psychiatrie moderne :

l'Equipe de SAINT ALBAN pendant la guerre de 1939-1945

A l'époque, rappelle Lucien BONNAFE (2), nous avons vraiment découvert ce que RIMBAUD voulait dire quand il disait : "Je est un autre". On a découvert que la fraternité humaine n'a pas de limite, que tout sujet humain est notre frère, et parmi les sujets humains les plus proches, ce sont les proscrits, les handicapés, les fous et les résistants."

C'est aussi ce qu'affirme le plus grand des "résistants" actuels à tout système institutionnel, Fernand DELIGNY. Dans "Les vagabonds efficaces" (3) il écrit :

"Que l'autre, aussi différent soit-il, est d'abord des moments de moi-même faits homme".

(1) "Radioscopie" : Entretien avec Jacques CHANCEL Janvier 1981

(2) St ALBAN : cité de la psychiatrie moderne Article d'Eric FAVEREAU sur les 2ème rencontres de psychothérapie institutionnelle LIBERATION du 23/6/1987

(3) DELIGNY Fernand - "Les vagabonds efficaces" opus cité

C'est pourquoi avant de conclure de façon plus élargie, nous pouvons écrire que la geste fossile est la mémoire des origines. Elle est le point obscur de l'espace, la quête de la lumière de la connaissance pour l'homme.

Convaincus de cela nous pouvons écrire que la thèse de l'instauration des droits de la différence aux droits de la ressemblance nous apparaît fondée.

BIBLIOGRAPHIE DE LA QUATRIEME PARTIE

- ADORNO (Théodor). *Négative Dialektik. Critique politique.* Ed. Payot 1978. 348 p.
- AVANZINI (Guy). *introduction aux sciences de l'éducation*
Toulouse. Ed. Privat 1976, 200 p.
- BERTHOLINI (Georges). *Rebutts ou ressources ? La socio-économie du déchet.* Ed. Efitente, 1978, 152 p.
- BETTELHEIM (Bruno) KARLIN (Daniel). *Un autre regard sur la folie.*
Paris, Ed. Stock, 1979. 381 p.
- BOUR (Dr Pierre). *Les racines de l'homme.* Paris, Laffont, 1976.
631 P.
- CASTEL (Robert). *L'ordre psychiatrique, l'âge d'or de l'aliénisme.*
Paris, Ed. de Minuit, 1976, 335 p.
- CHANGEUX (Jean-Pierre). *L'homme neuronal.* Paris, Fayard 1983
- DELIGNY (Fernand). *Nous et l'innocent.* Paris, Ed. Maspéro
1975, 140 p.
- DELIGNY (Fernand). *Les vagabonds efficaces et autres récits.*
Paris, Ed. Maspéro, 1970, 180 p.
- FUSTIER (Paul). *Enfance inadaptée. Repères pour des pratiques*
Lyon, Ed. Pull, 1983, 154 p.
- GENTIS (Roger). *Les murs de l'asile.* Paris, Maspéro, 1970. 95 p.
- GORKI (Maxime). *Enfance. 1913,* Paris, Ed. Gallimard collection Folio
- HABERMAS (Jürgen). *Théorie de l'agir communicationnel.* Paris,
Ed. Fayard 1987 2 tomes 448 et 480 p.
- HOGHE (Raimud). *Pina BAUSCH. Histoire du théâtre dansé*
Paris, Ed. de l'Arche, 1987, 166 p.
- HUYGUE (René). *Dialogue avec le visible ou la connaissance de la peinture.*
Paris, Ed. Flammarion, 1955.
- LEVI-STRAUSS (Claude). *Anthropologie structurale II.* Paris,
Ed. Plon, 1973.

LENOIR (Pierre). Les exclus. Paris, Ed. du Seuil, 1974. 173 p.

MALSON (Lucien). Les enfants sauvages. Mythe et réalité suivi du mémoire et rapport sur Victor de l'Aveyron par Jean ITARD.
Paris, Union générale d'éditions, 1969, Collection 10/18 246 p.

PESTALOZZI (Henri). Lienhard und Gertrude: Leipzig. A. Pichlers, 1911. 320 P.

ROY (Claude). Le soleil sur la terre
Paris, Ed. Gallimard, 1956, 210 p.

RUFFIE (Jacques). Le sexe et la mort. Paris, Seuil, 1986. 275 p.

SAINT JOHN PERSE. Amers. Paris, Ed. Gallimard 1957.

SZASZ (Th). L'âge de la folie : L'histoire de l'hospitalisation
psychiatrique involontaire à travers un choix de textes. Paris,
PUF, 1978. 255 p. (Perspectives critiques).

TOURNIER (Michel). Le roi des aulnes. Paris, Ed. Gallimard 1974. 385 p.

VALERY (Paul). Regard sur le monde actuel. Paris, Ed. Gallimard, 1945.

REVUES - ETUDES - TRAVAUX - CONFERENCES
DE LA QUATRIEME PARTIE

ALFANDARI (E.). Institutions sociales C.A.T. Conditions de fonctionnement et rapports avec les travailleurs handicapés. (Conseils des familles des centres de rééducation). Revue trimestrielle de droit sanitaire et social (Paris), n°69, Janvier-Mars 1982.

BLANC (Pierre). Les structures de travail protégé et les populations accueillies. Travail protégé n°26 - 4ème trimestre 1982.

BLOCH-LAINE (François). Président du colloque : culture et handicap des 1-2-3 Décembre 1983 à LYON.

COPFERMANN (Emile). Préface des vagabonds efficaces et autres récits de Fernand DELIGNY 1970.

DREVET (Annick). Nature et culture. Relation CREAM Rhône-Alpes, carnet d'atelier n°3 Novembre 1984.

FAVEREAU (Eric). Saint Alban. Cité de la psychiatrie moderne article sur les deuxièmes rencontres de psychothérapie institutionnelle. Libération du 23.6.87.

HERVE (Luc) Radioscopie. Entretien avec Jacques CHANCEL, Janvier 1981

LE GARREC. Circulaire D.E n°8-83 du 3.1.1983 - modalité de calcul de la garantie de ressources des travailleurs handicapés.

MALRAUX (André). Discours avec écrivains le 4.11.1935.

MONFRAY (Isabelle). Le feu à la bouche. Mémoire D.E.E.S 1987 Centre de formation d'éducateurs spécialisés de Lyon Caluire. sous la direction de Daniel DENIS 54 p.

POUS (Jacques). L'activité de création pour l'handicapé mental Relation CREAM Rhône-Alpes n)29 1984.

TESTU (Jean-Michel). Député : rapport à Monsieur le Premier Ministre et à Monsieur le Ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports. Les activités ordinaires de culture de sports et loisirs. Bilan et propositions pour la participation des jeunes handicapés , mission confiée par décret du 13 Mars 1985.

DOCUMENTS ET TEXTES DIVERS

L'année des handicapés et après ? Dossiers pour notre temps (Paris), n°10, Septembre-Octobre 1981.

Arrêté du 10 Juin 1983 relatif à la création du Comité de liaison pour l'insertion des personnes handicapées ou dépendantes dans la ville et l'habitat et arrêté portant nomination à ce comité. J.O -NC, 151, Juillet 1983, pp60-67.

Convention collective nationale du travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 Mars 1966. Annexe 10 fixant les dispositions particulières aux personnes des établissements et personnes handicapées adultes. Agréé par l'arrêté ministériel du 25 Mars 1982. B.O.S.N.S. 82/21/

Institutions sociales et médico-sociales. Loi n°75-535 du 30 Juin 1975 et textes réglementaires concernant les institutions et leur gestion. J.O (Paris), fascicule n°1450, 1981, 163 p.

L'intégration des personnes handicapées et la loi : Quelques réflexions au regard des législations européennes : exposé aux journées d'études, Lyon, 1982. C.T.N.E.R.H.I. (Paris), n°18, 1982.

Fonds d'intervention culturel et action nationale : Sens interdits en direction des handicapés en 1982.

40 mesures en faveur des personnes handicapées A.S.H (Paris) 25 Décembre 1982.

CONCLUSION

CONCLUSION GENERALE :

- Pour en finir avec la mise à mal des différences et des ressemblances, toujours d'actualité dans nos sociétés.

LA PRODUCTION DE SENS :

"L'homme exécute en dansant une broderie de motifs et inlassablement se répète. Il s'exprime dans un langage sacré et livre une création dans un art mystique. L'artiste en lui est présent, il apparaît comme un gardien ou plutôt comme la mémoire d'une société. Il est celui qui transmet les mythes et les codes, définit les territoires, explicite les lois et les messages des dieux. L'ART est langage, qu'il s'inscrive sur le sable, les écorces d'eucalyptus, les cuisses du danseur ou les parois des grottes." (1)

- Cet homme là, porteur de la geste fossile fait partie d'un groupe d'aborigènes, danseurs et musiciens walpiris venus d'Australie en Octobre 83 pour se produire au festival d'Automne à PARIS.

"A les voir nous sommes amenés à nos terreurs enfantines. Le trouble profond qui étreint, procède de ce qu'on se voit subitement au bord d'un gouffre béant sur la préhistoire, sur un passé inimaginable, à force d'être lointain et qui là, se révèle bruyant, palpable, charnel.

De cette gestuelle presque indigente, se dégage à la longue une sensualité, un érotisme étrange et rassurant. Impossible de juger ces danses ce serait une hérésie. On ne peut que méditer et s'étonner, se laisser envoûter par ce miracle, et tenter faiblement de prendre la mesure du temps, d'imaginer qui nous étions, d'imaginer qui sont ces rescapés d'un génocide." (2)

(1) Festival d'Automne - Les Bushmen d'Australie se sont mis à danser
France HUSER, Nouvel Observateur Raphaël GUBERNATIS Octobre 1983

(2) JACQUARD (Albert) En quoi la psychanalyse compte-elle pour vous ?
L'Âne, le magazine Freudien n°25, Février 1986, p42

C'est ainsi, que depuis, progressivement les hommes ont édifié "L'humanité" :

Un ensemble de concepts, de compréhensions des phénomènes qui les entourent et surtout d'exigences pour eux-mêmes et pour les autres qui les distinguent de l'animal. (1) processus faisant émerger l'homme de sa "longue renfermerie" (F. DELIGNY) de sa renfermetude.

Grace à la richesse de son système nerveux central, il a la possibilité, plus qu'aucune autre espèce, de participer à sa propre fabrication : "son patrimoine génétique lui apprend à faire des cordes vocales, et les membres de son espèce lui apprennent à parler. Un homme, c'est un animal qui a reçu individuellement le pouvoir de s'attribuer collectivement des pouvoirs". Parmi ces pouvoirs qui favorisent sa construction, l'exigence de justice, d'égalité et de liberté s'inscrivent dans le projet de maintenir son espèce en lui donnant sens.

Réfléchir sur les signes pour en découvrir la signification, c'est revenir à l'être des choses : penser un projet, une société. Si penser, est bien de donner un sens aux signes, dans cette sphère l'homme, l'éducateur est mis en question dans son attitude conventionnelle du rapport à l'autre dans son droit à la différence : "Ces gens là!" Là, justement, il lui reste de toute urgence, à décrypter ce qui est de l'ordre de la ressemblance avec l'autre, handicapé. A cette condition, il pourra le découvrir, comme porteur de re-création possible pour l'homme.

C'est là l'essentiel des enjeux de la présente thèse. Elle nous démontre bien que l'handicapé mental n'est pas saisissable totalement sur :

- TYPIQUE
- Les plans - ATYPIQUE
- UTOPIQUE

En effet, sur le plan typique nous l'avons vu, il n'est pas en concordance avec les vocables pédagogiques et psychiâtriques qui s'avèrent réducteurs.

Il ne l'est pas davantage sur le plan atypique puisque nous avons démontré l'existence du concept de ressemblance. Il reste alors le plan utopique, non pas dans le sens chimérique, mais plutôt dans celui d'utopie concrète, telle que l'illustre Henri DESROCHE dans le développement de l'action coopérative.

En cela, au même titre que Daniel KARLIN et Tony LAINE, Henri DESROCHE affirme la nécessité que nous faisons nôtre, à trouver un sens.

Trouver un sens, pour ne pas retomber dans l'ornière d'une certaine rééducation, voire d'un type de travail social construit sur le postulat, qu'un certain nombre de nos concitoyens ont des comportements, des paroles, des actions insensés.

Ici, est posé le problème de la formation des travailleurs sociaux et des éducateurs en particulier. A l'issue de cette recherche, c'est précisément dans la direction d'un travail de compréhension de chaque comportement, action et paroles qui sont offertes, que l'on doit extraire le sens.

[Ainsi donc, la condition première du travail auprès des handicapés mentaux c'est d'abord de découvrir qu'ils sont porteurs de sens. Ensuite, c'est d'entraîner la communauté à reconsidérer leur place dans la fonction sociale dont elle les a dépossédé. Aliénés, en alimentant une image sociale du type : Handicap mental égale insensé, c'est-à-dire sans signification ni sens, que ce soit envers soi, ou bien dans sa communication avec autrui.

Pour tailler une brèche dans le mur du ghetto conceptuel qui contient une telle assertion, pour en déchirer l'étiquette, nous avons tenté au cours de ce travail une longue investigation dans la mémoire des origines. Nous nous sommes mis en quête d'une "geste fossile" où les relations entre nature et culture, mémoire génétique personnelle et collective contribuent à la construction à jamais inachevée de "l'humanité".

L'humanité porteuse de différence, mais aussi comme nous l'avons démontré de ressemblance, de force, de faiblesse et cela que l'homme soit handicapé, ou bien qu'il ne le sache pas lui-même.

Et c'est justement là, que la faiblesse de l'homme est attirante lorsqu'elle fait pendant à l'expansionisme individuel, à l'agressivité contre les gens ou contre la vie en général et au besoin d'asservir les autres à la réalisation de ses objectifs personnels. Pour nous, ce qui doit être retenu c'est d'abord l'énergie de l'homme qui s'élève, contre la routine matérialiste.

Sans évidemment nier l'appauvrissement "du monde du vécu"(1) démontré par le philosophe contemporain Allemand Jürgens HABERMAS nous restons convaincu de l'importance du champ de l'axiologie poétique que nous avons retenu. Ceci, d'autant plus à la lumière des exemples suivants cités par HABERMAS :

"Pendant cent cinquante ans le mouvement ouvrier s'est battu pour la réduction du temps de travail avec bien sûr de bonnes raisons pour cela. Mais à présent que nous avons la semaine de moins de 40 heures et donc un important temps de loisir, qu'observons nous ?

L'usage qui en est fait est le plus souvent purement distractif et sur-déterminé par des impératifs commerciaux et bureaucratiques : Cinq cent personnes massées devant un tableau au LOUVRE qui ne passent que 3 minutes à regarder la toile. Ou bien, et là, l'image est encore plus sidérante : Trois mille personnes, corps dénudés, bob sur la tête, coude à coude, allongées ou bien assises sur la sable, regardent la mer. Ils sont quasi figés, tandis qu'au premier plan, en uniforme, au garde à vous, un policier gants blancs, lunettes noires, pistolet à la ceinture guette un ennemi potentiel, une bête immonde à même de sortir son dos de la mer...

Arriver à de telles déformations qu'HABERMAS taxe de standardisation, de commercialisation de nos modes de vie, cela nous incite à nous poser avec lui la question de savoir si l'on peut parvenir à contenir les aspects négatifs de la modernité.

(1) Jürgen HABERMAS - Théorie de l'agir communicationnel

2 tomes 448 et 480 pages . PARIS, FAYARD 1987

Modernité qu'il appelle :

"La colonisation du monde vécu", autrement dit l'envahissement de notre quotidien par des impératifs du système.

A ce type de question, Théodor ADORNO (2) de l'école de Francfort, auquel malgré sa prise de distance, HABERMAS se réfère, disait :

→ "Pour maintenir l'exigence fondamentale de toute pensée, seule la conjonction du pouvoir d'étonnement et du refus d'acquiescement à la réalité sont de mise."

C'est à l'issue de cette thèse, pour nous une référence importante dans l'élargissement que nous tenons à réaliser du concept d'handicap mental mais aussi physique et finalement dans le désir de le porter à un niveau plus universel.

Plus universel dans nos sociétés où les différences et ressemblances sont en question et mal traitées :

Manuels - intellectuels Exécutants - ingénieurs Acteurs - décideurs

Dans cette décennie des années 1980 qui se termine, de faibles signaux qui parlent de la société Française nous éclairent sur la volonté des hommes, à ne pas oublier qu'ils sont faits pour vivre en collectivité. Nous faisons référence ici à la génération d'étudiants qui est descendue dans la rue pour démontrer que le walkman n'était pas sa seule préoccupation.

Plus autonomes les individus n'avaient pourtant jamais cessé, il faut peut être le rappeler, de vivre en société, autrement dit, en collectivité. Il semble qu'ils veuillent s'en souvenir davantage aujourd'hui.

Le lien social, le retour à la morale, la focalisation sur le droit en sont l'illustration et par là même, le changement de point de voir sur différence et ressemblance.

(2) Ecole de FRANCFORT : Regroupe à partir des années trente autour de "la revue Recherche sociale" les travaux d'Adorno, Horkheimer et Marcuse. Ses trois figures de proue représentent à bien des égards une des aventures intellectuelles les plus singulières du siècle.

LA PRODUCTION ECONOMIQUE :

Après la réflexion sur l'enjeu philosophique, pédagogique et éducatif se pose obligatoirement la question économique.

A celle-ci, après analyse nous pouvons répondre que les travailleurs sociaux ne sont pas assez vigilants sur le risque réel d'une nouvelle aliénation des handicapés mentaux par le travail. Cela conforte les travaux de M. ZAFIROPOULOS "De l'asile à l'usine"(1) et apporte, des arguments complémentaires aux positions radicales de Henri-Jacques STIKER ; "Notre société industrielle et libérale se donne les moyens de redresser, de remplacer par des prothèses (mot de F. DELIGNY qui rajoute inmanquablement à propos du progrès : au détriment de quoi?) de normer, de surmonter, de traiter l'inadaptation de telle manière que les handicapés puissent redevenir des producteurs, des consommateurs et des hommes comme tout le monde" (2).

C'est là, nous l'avons vu une volonté sociale ambitieuse et humainement contestable, car d'une part, le processus de normalisation dans une société de profit est de plus en plus rigoureux et par voie de conséquence n'intègre plus que ceux qui ne sont plus handicapés.

Or, les autres demeurent et, voient même grossir dans un nouveau profil encore flou, leurs effectifs dans les C.A.T.

Un enquête plus fine, sur les critères d'entrée s'impose, et reste à être menée à l'issue de cette recherche. En effet, en cette période de chômage la poche des exclus devenant de plus en plus difforme, il est nécessaire de bien clarifier les entrées dans les C.A.T. De même, l'approfondissement du sens des statistiques concernant l'origine socio économique des entrants, issus en majeure partie du milieu ouvrier, reste à faire.

Par ailleurs, toujours à propos de leur profil, le risque d'institutionnaliser les handicapés mentaux et leur déviance est tout à fait fondé. En accord avec l'analyse de H. STIKER si, dans l'esprit du législateur, les C.A.T sont d'abord des lieux de longue et lente réinsertion, en fait ils sont pour la plupart des impasses :

(1) ZAFIROPOULOS (Markos) : Opus cité

(2) STIKER (Henri-Jacques) Enfermements et alternatives

Actes du colloque. ANDESI, PARIS, 22.25 Mai 84, 86p.

"Le travail protégé est une sorte de mimésis, d'imitation, voire de caricature du milieu ordinaire de travail. Certains les nomment ghetto, mais ce qui est sûr c'est que ce sont des mises à part qui deviennent définitives. Et c'est là une parfaite illustration de cet ensemble de contradictions, entre une volonté sociale de réintégration et les limites tant techniques, qu'économiques, qu'idéologiques de ce même mouvement".(3)

La lecture des entretiens menés, corroborent cette position, notamment l'entretien n°1 qui affirme :

"Mieux vaut être le premier au C.A.T que le dernier à l'usine".

De l'effet rétention à l'effet passion :

Des positions aussi caricaturales donnent un aperçu de l'effet rétention des travailleurs sociaux et illustre la prégnance des incidences économiques tout azimuth. Cela pouvant aller à l'extrême jusqu'à placer en priorité la survie financière du secteur social au détriment d'un effort d'imagination. La lecture des entretiens laisse également apparaître cette ambiguïté dans les propos tenus quant à la méconnaissance des droits de la ressemblance pour l'handicapé mental.

Sur ce point, il serait intéressant, dans une poursuite de cette recherche, de pousser une investigation plus approfondie. Pour ce faire, les éducateurs techniques spécialisés et les techniciens des C.A.T, dans un échantillon plus représentatif, pourraient passer le questionnaire, proposé en priorité aux handicapés mentaux.

En effet, l'élargissement de la connaissance des ouvriers des C.A.T par ceux qui les côtoient, laisse l'observateur perplexe, si l'on s'écarte quelque peu des notions psychologiques ou psychiâtriques traditionnelles. Il en va de même, si l'on porte un autre regard dans un rapport différent à la norme. Tout cela, nous l'avons réalisé à travers les 4 éléments ou bien à propos de la geste fossile, dans un autre être au monde de l'handicapé mental qui, semble-t-il, surprend l'éducateur.

(3) STIKER (Henri-Jacques) opus cité

De même, les positions avancées sur l'absence de stratégies éducatives, confirment bien l'inexistence des projets pédagogiques dans la plupart des C.A.T observés. Inversement, l'affirmation d'un espace de communication et le désir de restauration de l'image sociale de l'handicapé mental pour l'éducateur est très présente. Elle est sous-tendue par une volonté de mobiliser L'EFFET PASSION facteur de mobilité, pour favoriser une alternative au travail répétitif de l'handicapé mental.

Ce constat pose le problème de la formation professionnelle des éducateurs techniques, et mérite à lui seul un important travail de recherche. Recherche dans la direction d'un "dégel" (Cf STIKER) des institutions et, par voie de conséquence, une étude sur les pré-requis et attendus de la geste professionnelle de ceux qui les font vivre.

A cet égard, les tentatives de "proximité"(4) avec le tissu social proposées par le C.A.T de "L'Oiseau Mouche" à LILLE et par le "Groupe SIGNES" à LYON dans l'alternance travail-culture, apportent une des réponses possibles à ce que J.H STIKERS appelle une certaine "déprofessionnalisation"(5). En fait c'est faire admettre que l'intégration sociale ne passe pas uniquement par le milieu de travail et inciter l'environnement à porter un autre regard sur l'handicapé mental en mettant l'accent sur ce qui rapproche les hommes dans leur "humanité". Saisir l'occasion d'approfondir le concept de ressemblance qui à l'inverse de celui de différence tente de combler l'écart, et ceci, sans nier la différence au lieu de la creuser.

La recherche de la mobilité professionnelle pour les handicapés mentaux et

l'alternative au travail répétitif :

Une des conditions requises pour atteindre la mobilité professionnelle des handicapés mentaux, nous le savons maintenant, passe par une alternative au travail répétitif. Au cours de la recherche nous en avons proposé les conditions

(4) "Proximité" : par action de proximité J.H STIKER entend une action sociale qui

s'ingénierait à travailler sur, et par les milieux de vie. Qus cité

(5) "Déprofessionnalisation" : Entendre par là dit STIKERS non pas diminuer les compétences des spécialistes, mais une possibilité pour tout acteur et agent social de ne pas être enfermé dans sa spécialité. Qus cité

en précisant l'espace de transitivity (C¹ schéma page240) dans lequel peut circuler librement toute tentative d'essor passionnel.

Ainsi donc, au moment même où nous nous trouvons face à la remise en cause de nos habitudes par une autre répartition du travail, compte tenu du chômage, mais aussi par une autre façon de raisonner sur ce que nous pouvons faire de notre temps et de notre espace de vie, le questionnement sur les droits de la différence aux droits de la ressemblance se confirme de manière pertinente.

En effet, comme nous l'écrivions dans l'introduction, traiter du problème de l'handicap mental face au travail nous conduit à partir de ce point particulier, à ouvrir des questions plus générales sur l'ensemble du social. C'est ainsi que nous avons découvert dans la pratique culturelle, le champ de l'axiologie poétique et son importance dans la re-création de l'image sociale pour l'homme. Nouveau champ de recherche qui reste à être approfondi pour clarifier son complexe, mélange de science et de poésie, allié à une tentative permanente de rébellion.

Avec cette découverte, en y prenant appui, il nous apparaît décisif en l'état actuel de notre réflexion de prôner pour les éducateurs l'invention d'un mouvement consensuel.

La proposition d'une dynamique dans laquelle la société permettrait par un respect du sacré et de l'obscur, à la personne, à un groupe, de se différencier dans un ensemble social intégré. L'obscur, pour nous, relevant en partie de la geste fossile, mémoire des origines. Quant au sacré, il nous apparaît indispensable à l'homme dans sa quête de transcendance et de spiritualité. C'est pourquoi avec ce mouvement consensuel, nous pourrions passer du concept de droit de la différence au concept de droit de la ressemblance.

Autant le premier creuse l'écart, autant le second rapproche. C'est dans ce sens que peut se modifier le regard posé sur l'handicap. La relation qui s'établit avec le sujet handicapé mental à partir d'un plein et non d'un manque le regard posé sur lui qui lui renvoie enfin ce plein, vont eux aussi être facteurs de mobilité, dans l'élaboration de l'identité de la personne handicapée mentale. La perception qu'il a de lui-même, va se positiver, aidée par le sentiment d'appartenance à un groupe socialement reconnu, voire même plus qu'apprécié.

Alors que jusqu'à présent son appartenance sociale était déterminée par la déficience.

A partir de là, on ne peut s'empêcher de penser que le mieux-être et le mieux-vivre qui en découlent puissent susciter chez la personne handicapée mentale de nouvelles potentialités qui pourraient s'exprimer alors dans les autres champs qui constituent sa vie et particulièrement le champ du travail.

Ainsi, l'expression artistique, l'expérience socio-culturelle, inscrite dans le champ de l'axiologie poétique, facteur de mobilité, pourrait constituer une des démarches originales dans le sens d'une alternative au travail répétitif dans les C.A.T.

Aujourd'hui, à la veille du bicentenaire de la Révolution Française, alors que le racisme confond toujours différence et inégalité, nous nous réjouissons qu'il y ait des hommes à même d'exprimer la nécessité de s'attaquer "aux insuffisances de la société française pour solutionner les problèmes concrets" (1)

Mieux encore, d'autres tel Michel BAROUIN de dire : (2)

"Faisons la révolution de l'homme !".

Il y a eu une première génération des droits de l'homme, c'était en 1789 : Les droits civiques et civils, le citoyen qui revendique en s'opposant à l'état. Liberté.

1848, c'est la révolution industrielle
Les droits économiques et sociaux : Egalité.

Aujourd'hui, c'est la troisième génération des droits de l'homme, ce sont les devoirs et droits de solidarité.

En 1989 il faut mettre le projecteur sur le troisième mot de la devise de la république : FRATERNITE

(1) HARLEM DESIR : Président de S.O.S racisme - l'heure de vérité d'antenne 2
19 Août 1987

(2) Michel BAROUIN : Interview du Nouvel Observateur - Avril 1987

La fraternité est nécessaire sinon nous allons tous crever! (2)

Voilà qui fait écho aux paroles déjà citées du psychiatre Lucien BONNAFE dans les années 1942 à SAINT ALBAN :

"Pendant cette période nous avons vraiment découvert ce que RIMBAUD voulait dire quand il disait "Je est un autre". On a découvert que la fraternité humaine n'a pas de limite, que tout sujet humain est notre frère, et parmi les sujets humains les plus proches, ce sont les proscrits, les fous, les handicapés, les résistants".

Justement à l'occasion de la préparation du bicentenaire de la révolution Française, Pierre LUNEL (historien du droit) adjoint au président de la mission de cet événement expose que le projet est porteur d'autre chose que de cette fin de siècle, qu'il voit beaucoup plus loin que les concepts classiques des droits de l'homme:

" Le bicentenaire sera l'occasion de faire entrer de nouveaux concepts dans le troisième millénaire : Ce sera l'ère du quatrième cerveau!

"Il y a eu le reptilien, le limbique, le néocortex. Le quatrième cerveau lui, n'est pas logé comme les précédents à l'intérieur de la boîte crânienne, mais placé à l'extérieur dans des installations multiples et mouvantes : fichiers, bibliothèques, ordinateurs ...

C'est dire qu'à ce stade, l'impact des découvertes de la science et de la technique remet en cause le fonctionnement des sociétés et le devenir de l'homme.

Face à ce défi du troisième millénaire, la mise en place d'un cadre d'études et de recherches relatif aux conséquences de la révolution scientifique et technologique s'avère indispensable sur, d'une part, la consistance physique et mentale de l'être humain et d'autre part, l'organisation et le fonctionnement des sociétés face aux manipulations génétiques, la procréation artificielle, tentatives de clonages humains, fichage génétique des populations, utilisation de la biologie à des fins militaires!! (3)

(3) Pierre LUNEL : Le matin de PARIS 25.8.1987

En contact, en face de telles perspectives, l'homme, l'éducateur en particulier, même s'il est projeté dans l'espace vertigineux que représente cet espace de mutation, ne peut pas en rester à l'écoute des oracles, ou se mettre en instance de devenir autre, il doit affirmer le droit de la différence et le droit de la ressemblance.

A cet égard, l'épisode de Novembre 1987 sur la proposition de loi pour éliminer les bébés anormaux avec la caution du sénateur CAILLAVET (1) est exemplaire. En fait, nous semble-t-il il s'agissait surtout d'une campagne d'opinion visant à légitimer dans l'esprit des Français l'euthanasie.

Discours et position que nous avons dénoncés et pointés dès l'introduction de notre thèse à travers Charles RICHEL précurseur en 1919, Alexis CARREL continuateur en 1935, annonciateur du génocide de la seconde guerre mondiale par les hitlériens nazis sur les mêmes options.

Aujourd'hui encore à la veille du bicentenaire de la révolution française, passant outre les droits de la différence, on en arrive toujours à la barbarie légale en souhaitant déterminer qui est humain, qui ne l'est pas.

"O.K cela ne relève pas de la loi mais de la condition humaine et la condition humaine ne se discute pas. Un mongolien est un homme, un nègre est un homme, un sidaïque est un homme". (2)

Précisément pour affirmer cela, l'impérieuse nécessité d'une fondation internationale des droits de l'homme et des sciences de l'humain doit être créée.

Elle doit voir le jour alors que nous sommes entrés dans la troisième génération des droits de l'homme.

(1) Une proposition de loi pour éliminer les bébés anormaux
CAILLAVET pour l'euthanasie à la naissance - Martine AZOLAI, Le Matin de PARIS 6 Nov. 1987

(2) Une barbarie générale
Monseigneur Jean-Marie LUSTIGER Le Matin de PARIS 6 Nov. 1987

" Il y a maintenant des droits qui répondent à des problèmes nouveaux : Le droit au développement, à la paix, au désarmement, le droit lié aux nouvelles technologies, aux progrès technologiques, médical, génétique qui relèvent désormais de LA FRATERNITE." (3)

A ce programme, nous adhérons avec cependant comme additif, la clause de revendiquer la liberté de l'écriture, "Foyer actif" selon Michel FOUCAULT (1), de la résistance aux institutions et aux normes.

C'est pourquoi aujourd'hui, en l'état actuel de notre réflexion, nous ~~concluons~~ l'écriture de notre thèse en affirmant que la différence est une histoire sans fin, que l'on ne peut nier et encore moins annuler. Seul, le regard devrait pouvoir être modifié. C'est une des tâches des éducateurs, des travailleurs sociaux, d'aider l'environnement à trouver un équilibre, pour vivre au sein des différenciations personnelles ou sociales. Une manière de prêter des habits neufs à la pensée sans cependant s'en accommoder totalement :

La recherche n'est jamais achevée ...

(1) RAFCAM John - FOUCAULT la Liberté de savoir PARIS PUF 1987 156 p.

BIBLIOGRAPHIE DE LA CONCLUSION GENERALE

- AVANZINI (Guy). Sous la direction de G. AVANZINI
La pédagogie au XXème siècle. Toulouse Ed. Privat 1975, 375 p.
- CORNATON (Michel). La transformation permanente : pouvoir, autorité,
puissance dans l'éducation et la formation.
Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1979. 278 p.
- CORNATON (Michel). Groupes et sociétés. Toulouse, Ed. Privat,
1969. 171 p.
- DELPLANQUE (B.). Le partage de l'emploi. Paris Ed. Entente,
1980. 144 p.
- HABERMAS (Jürgen). Théorie de l'agir communicationnel.
Paris, Ed. Fayard, 1987. 2 tomes 448 et 480 p.
- JACQUARD (Albert). Au péril de la science ? Interrogation d'un généticien.
Paris, Ed. du Seuil, 1982. 215 p. (Coll. Science ouverte).
- JOUVENET (Louis-Pierre). Horizon politique des pédagogies non-directives
Toulouse, Ed. Privat, 1982. 291 p.
- LAING (Ronald). La voix de l'expérience. Paris, Le Seuil, 1986. 215 p.
- LOBROT (Michel). Priorité à l'éducation. Paris, Payot, 1973 207 P.
l'animation non directive des groupes. Paris, Payot, 1974. 255 p.
- LOUREAU (R.). L'illusion pédagogique. Paris, Ed. de l'Epi, 1969. 220 p.
l'instituant contre l'institué. Paris, Ed. Anthropos, 1969. 197 p.
- MASSON (Alain). Les changements immobiles : l'évolution du
statut juridique du handicapé. Paris, Ed. Syros, 1981. 252 p.
- RAJEHMAN (John) FOUCAULT : la liberté de savoir
Paris, Ed. PUF, 1987, 156 p.
- ROGERS (C.). Le développement de la personne. Paris, Dunod, 1966, 289 p.
- ROSANVALLON (Pierre). Le capitalisme utopique, critique de
l'idéologie économique. Paris, Seuil, 1979, 203 p.
- ROUQUES (D.). Psychopédagogie des débiles profonds. Récit d'une expérience
réalisée auprès de fillettes d'âge scolaire. Paris, Fleurus, 1978. 607 p.
(Coll. Pédagogie psychosociale).
- ROUSTANG (G.). Le travail autrement, travail et mode de vie.
Paris, Dunod, 1982. 252 p.

STICKER (Henri-Jacques). Culture brisée, culture à naître.
Paris, Aubier, 1979.

STICKER (Henri-Jacques). Corps infirmes et sociétés. Paris, Aubier
Montaigne, 1982. 250 p. (Aubier présence et pensée).

THOME (Pierre). Assimilation sociale et technitude en formation
d'éducateurs techniques spécialisés - DSTS 1984. 130 p.

VEIL (Claude). Handicap et société. Paris, Flammarion, 1968.
219 p. (Coll. Nouvelle bibliothèque scientifique).

Vivre dans la différence : handicap et réadaptation dans la société
d'aujourd'hui sous la direction de Claude VEIL. Toulouse, Privat, 1982.
315 p. (Biblio)

VERDES LEROUX (Jeannine). Le travail social. Paris, Ed. Minuit
1978. 273 p.

VERDIER (Pierre). Les droits des personnes handicapées ; Paris
Ed. E.S.F., 1979. 150 p.

REVUES - ETUDES - TRAVAUX - CONFERENCES
DE LA CONCLUSION GENERALE

BARTH (John). Métarécits. Poétique (Paris, Seuil), n°7, 1971 p. 408

BAROUIN (Michel). Chargé de la mission du bicentenaire de la révolution Française. Interview du Nouvel Observateur. Haril 1987.

BIROU (A.). La culture moderne comme développement de la volonté de puissance. Economie et humanisme (Lyon), n° 269, Janvier, Février 1983.

BRUNEL (Robert). Personnes handicapées, institutions spécialisées et monde du travail : un essai d'évaluation de leurs relations. Avant propos de Michel LEVY C.T.N.E.R.H.I. (Paris), 259 p. (Série "Etudes n°2, 2ème trimestre 1982).

CAILLAVET (Henri). Sénateur. Position dans Le Matin de Paris du 6.11.1987 sur la proposition de loi pour éliminer les bébés anormaux.

CHAVIERE (Michel), DURAND-DAVIAN (Alain). Entre humanisme et technocratie. Informations sociales, 1979, n° 415.

GIANI (A.) HUMBERT;VIVERET (C.) LAVAL (D.). L'ange et la bête. Représentation de la sexualité des handicapés mentaux par les parents et les éducateurs. C.T.N.E.R.H.I. (Paris), n°2, Octobre 1983, 113 p. (Série "Documents).

HUSER (France), GUBERNITIS DE (Raphaël). Les bushmen d'Australie se sont mis à danser. Nouvel Observateur Octobre 1983.

JACQUARD (Albert). En quoi la psychanalyse compte-t-elle pour vous ? L'Ane. Le magazine Freudien n°25 Février 1986.

HARLEM (Désir). Président de S.O.S. Racisme
L'heure de vérité, Antenne 2 - Emission de télévision du 19.8.1987.

LIBERMAN (R.). Diversité des besoins des handicapés mentaux et des réponses institutionnelles. Problèmes posés par le vieillissement des handicapés mentaux. EST Médecine, T.1, n°17, Novembre 1981 p. 1257-1262.

LUNEL (Pierre). Successeur de Michel BAROUIN à la mission de préparation du bicentenaire de la Révolution Française.
Interview du Matin de Paris du 25.8.1987.

LUSTIGER (Jean-Marie). Evêque de Paris. Réaction et position sur la proposition de loi pour éliminer les bébés anormaux.
une barbarie légale. Le Matin de Paris du 6.11.1987.

STICKERS (Henri-Jacques). Enfermements et alternatives
Actes du colloque ANDESI 22-25 Mai 1984. 86 p.

Groupement professionnel des Directeurs de C.R.E.A.I. Journées de
Goutelas en Forez : 2,3,4 juillet 1980 "La vie hors travail des
personnes handicapées. Désirs, réalités". (Lyon, C.R.E.A.I. Rhône-Alpes),
1981. 145 p.

Journées d'études Strasbourg : 22, 23, 24 Mars 1981.
Vivre ensemble ? Les barrières psychologiques s'opposant à l'intégration
des personnes handicapées. C.T.N.E.R.H.I. (Paris), 1982, 232 p.
(Série "Etudes", n°3, Septembre 1982).

La vie des adultes handicapés : le travail (1978-1981), le temps libre,
les loisirs. Centre Régional pour la jeunesse inadaptée en Auvergne.
(Clermont-Ferrand), 1982, 108 p.

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

ADAPTATION

La notion d'adaptation : dans le domaine des personnes handicapées convient chaque fois qu'un regroupement de différents moyens est proposé à une personne ayant une déficience pour développer ses capacités fonctionnelles et son potentiel d'insertion sociale.(1)

APPARTEMENT THERAPEUTIQUE (Anglais : Therapeutic apartment)

Appartement de vie où sont regroupées plusieurs personnes atteintes de difficultés mentales et encadrées par un personnel spécialisé.(2)

ATELIER PROTEGE

C'est un lieu d'accueil des personnes handicapées pour lesquelles le placement dans un milieu normal de travail s'avère impossible, mais dont la capacité de travail est au moins égale au tiers de la capacité ordinaire. L'atelier protégé est une unité économique de production qui met les travailleurs handicapés à même d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs possibilités. Ils doivent, en outre, favoriser la promotion des travailleurs handicapés et leur accession à des emplois dans le milieu ordinaire de travail.

L'atelier protégé relève du Ministère du Travail.(3)

AUTONOMIE (Anglais : autonomy)

C'est un terme assez vague qu'il vaut mieux éviter, car on ne sait pas si l'on parle de la perte de capacité fonctionnelle ou des conséquences de cette perte sur l'adaptation aux situations, c'est-à-dire du handicap ou des handicaps.(4)

(1) Essai de glossaire sur le handicap - Docteur Anne-Marie BEGUE-SIMON
Professeur Claude HAMONET

(2) Université PARIS VAL DE MARNE (Anthropologie et communication sociales.)

(3) Département Santé et Société 1985

(4)

CENTRES D'AIDE PAR LE TRAVAIL C.A.T (Pas d'équivalent anglais)

Les centres d'aide par le travail comportent au moins un foyer d'hébergement offert aux personnes handicapées qui ne peuvent momentanément ou durablement travailler ni en milieu ordinaire ni en atelier protégé, des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel, un soutien médico-social et éducatif et un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et leur intégration sociale.

Le C.A.T est un établissement à vocation sociale et à caractère professionnel relevant du Ministère de la Santé.(5)

DEFICIENCE (Anglais : Deficiency)

Ce terme désigne la lésion qui entraînera la limitation de la capacité fonctionnelle. Ce peut être la perte d'un membre, mais aussi une paralysie partielle ou totale, une raideur articulaire, un défaut de convergence par atteinte du cristallin.

S'il est aisé de faire la relation entre une déficience "anatomiquement" apparente et la perte ou la diminution de capacité fonctionnelle, il n'en est pas de même avec les fonctions dites supérieures ou cognitives pour lesquelles le substratum lésionnel n'est pas aussi apparent.

Nous pensons pourtant qu'une démarche analogue doit s'appliquer au domaine de la psychiatrie; par exemple, un état dépressif (déficience) est responsable de troubles de la mémoire et de l'attention (diminution de capacité).

Cette conception nous paraît plus claire et plus "opérationnelle" en réadaptation que celle proposée par l'O.M.S définition O.M.S :
La déficience correspond à toute perte de substance ou altération d'une structure à fonction psychologique ou anatomique.(6)

(5) (6) Essai de glossaire sur le handicap. Opus cité

DEPROFESSIONNALISATION

Concept d'après J.H STIKERS qui n'entend pas diminuer les compétences des spécialistes, mais plutôt offrir une possibilité pour tout acteur et agent social de ne pas être enfermé dans sa spécialité.

DROIT A LA RESSEMBLANCE

Si la geste fossile fait partie chez l'homme d'un comportement archaïque, compte tenu de la persistance du mystère de l'être au monde : chacun de nous, dit normal ou pas, devrait partager cette mémoire. En cela la ressemblance est sous-jacente.

EDUCATION

Concept, d'après G. AVANZINI, qui le définit comme étant une activité qui s'exerce sans objectif limitatif, et entend accroître la polyvalence du sujet, élargir aussi ses propres possibilités de choix et autres.

EDUCATION SPECIALISEE (Anglais : Special education)

C'est, de façon restreinte, l'obligation légale d'actions à caractère éducatif et social, qui sont menées vers les personnes handicapées, en collaboration avec le milieu familial ou en suppléance du milieu familial, lorsqu'il est absent, empêché ou défaillant.

De façon plus large, elle associe des actions pédagogiques, psychologiques, sociales, médicales et paramédicales : elle est assurée, soit dans des établissements ordinaires, soit dans des établissements ou par des services spécialisés. (7)

EFFET PASSION

C'est une composante essentielle à la construction de l'espace de transitivité. Il relève de "la lubie" (CF DELIGNY) et se caractérise chez l'éducateur par une déprofessionnalisation de bon aloi à même d'annihiler l'effet rétentive dans sa pratique éducative (voir déprofessionnalisation).

EFFET RETENTION

Manifestation chez l'éducateur qui s'illustre par le fait qu'il aurait une propension à enfermer plutôt qu'à libérer les personnes qu'il prend en charge. Processus complexe qui se joue sur les scènes individuelles et socio-politiques (voir ces 2 scènes)

ESPACE DE COMMUNICATION

Sur la base commune de la geste fossile c'est un entre-deux, entre éducateur et handicapé mental qui concourt à l'instauration de l'espace de transitivité (voir ce mot)

ESPACE D'EDUCATION

Fondé sur le postulat que l'un apprend de l'autre. C'est un entre-deux qui concourt à l'instauration de l'espace de transitivité (voir ce mot)

ESPACE DE TRANSITIVITE

Espace dans lequel se conjuguent communication et éducation bilatérale, dans une perspective de transition, qui va permettre d'atteindre une alternative au travail répétitif. Dans le C.A.T cela revient à privilégier la circulation de l'effet passion (voir espace de communication et espace d'éducation)

FORMATION

Concept d'après G. AVANZINI qui consiste à conférer au sujet une compétence précise, clairement déterminée, qu'elle soit professionnelle ou autre.

GESTE FOSSILE OU GESTE PREMIER

C'est la mémoire des origines, une sorte d'empreinte inscrite dans notre corps qui établit un rapport entre Nature et Culture et fait participer chacun de nous aux mythes et archétypes notamment Jungiens.

HANDICAP (Anglais : Handicap)

Etymologiquement : "La main dans le chapeau". Ce terme nous vient des milieux de courses de chevaux anglais.

Lorsque l'idée est venue de surcharger les meilleurs chevaux pour donner des chances égales à tous, il était très difficile de pronostiquer le résultat et l'on pouvait tout aussi bien tirer le nom des vainqueurs dans un chapeau. Ce mot s'est imposé dans la langue française, mais il a été aussi la source de confusions. Il est donc nécessaire de bien le définir.

Le handicap est la difficulté ou l'impossibilité pour une personne de maîtriser une situation donnée.

Le handicap est donc lié à la situation (P. MINAIRE).

Il doit toujours être défini par rapport à la situation. On est handicapé pour ... (manger, s'habiller, faire un travail, faire un sport, etc...)

La même personne peut être handicapée à 100% dans une situation et à 0% dans une autre.

Autre notion importante : "Le handicap n'est pas une constante, mais une variable" - P. MINAIRE - ce qui signifie que les situations de handicap sont sans cesse en évolution. On appellera "handicap, l'ensemble des lieux et rôles sociaux desquels un individu ou une catégorie d'individus se trouvent exclus en raison d'une déficience - Bernard MOTTEZ (8)

HANDICAPE (Anglais : Handicapped person)

Une personne handicapée l'est partiellement ou totalement pour une ou plusieurs situations, mais généralement pas pour toutes les situations. (9)
(voir handicap)

HANDICAPOLOGIE (Anglais : Handicapology)

Ce terme est un néologisme proposé par l'Ecole de Créteil pour désigner l'ensemble des actions sociales et médicales capables de réduire le nombre et la gravité des situations de handicap.

L'handicapologie est donc sociale et médicale. L'handicapologie sociale est la réadaptation. L'handicapologie médicale est la médecine de rééducation (10)

HOMME ARCHAÏQUE ou mentalité primitive

Concept de Ronald Laing, selon lequel tout homme normal ou pas, est porteur d'une mentalité issue du fond des âges. "Dans tout cerveau, il y aurait de gigantesques zones qui résistent à la pénétration de la réalité consensuelle exigée pour tout fonctionnement de société".

IMAGE SOCIALE DE L'HANDICAP MENTAL

Ce concept opposé à celui de représentation plus rationnel est entaché d'une connotation affective et péjorative du genre : Handicap Mental égale insensé (qui n'a pas de sens)

INSERTION SOCIALE -REINSERTION SOCIALE (Anglais : social rehabilitation)

C'est l'ensemble des actions qui permettent à une personne ayant des limitations ou perte de ses capacités fonctionnelles, de maintenir ou retrouver des rôles sociaux.

Cette définition englobe toutes les situations définies par le Docteur BEGUE-SIMON (vie quotidienne, vie familiale, vie de loisir, vie de formation, vie professionnelle).

L'intégration fait référence à la participation à part entière de la personne à la vie sociale ("à part égale" O.P.H.Q)

Le but d'une intervention d'adaptation ou de réadaptation auprès d'une personne (moyens de développement de l'autonomie), est de permettre son intégration sociale. (11)

MAISONS D'ACCUEIL SPECIALISEES (M.A.S) - (Pas d'équivalent anglais)

Les maisons d'accueil spécialisées sont destinées aux personnes handicapées adultes qui n'ont pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état requiert une surveillance médicale et des soins constants.(12)

(11) (12) Essai de glossaire sur handicap. Opus cité

MEMOIRE POUR ATTENDRE

Mémoire spécifique aux enfants autistes, observée par F. DELIGNY par opposition à la "mémoire pour apprendre". Elles ne sont pas de la même essence. L'une relevant plutôt de l'inné, tandis que l'autre fonctionnerait avec l'acquis.

MOBILITE PROFESSIONNELLE

Utilisation du terme dans sa double acceptation. Celui de mouvement d'une part, celui de mobile, de raison et de sens d'autre part.

MOUVEMENT CONSENSUEL

Point d'accord sur une idée, une valeur, par le plus grand nombre d'individus.

PSYCHO-MOTRICITE (Anglais : pas d'équivalent)

C'est un ensemble de thérapeutiques fonctionnelles qui ont en commun l'approche globale du sujet. La rééducation psychomotrice se propose la mobilisation du corps par ses forces expressives et actives, chez des individus dont les difficultés ont pour source principale une mauvaise intégration de la motricité sans son rapport à la réalité. Elle s'appuie sur une connaissance des relations entre le mouvement et l'organisation psychique. (13)

READAPTATION (ou ADAPTATION-READAPTATION) (Anglais : rehabilitation)

C'est l'ensemble des actions qui concourent à l'insertion sociale ou à la prévention de la désinsertion sociale. L'usage inclut dans ce vocable les actions visant à l'insertion ou l'adaptation sociale des personnes non encore insérées. C'est le cas d'enfants atteints d'incapacités fonctionnelles. Il nous paraît logique de considérer que "réadaptation" recouvre les 2 aspects de la lutte contre le handicap, c'est-à-dire l'aspect médical et l'aspect social.

(13) Essai de glossaire sur le handicap. Opus cité

READAPTATION (ou ADAPTATION-READAPTATION) (Anglais : rehabilitation)

Il est donc correct, à notre sens, de parler de réadaptation médicale et sociale. Un responsable québécois dans ce domaine, nous a d'ailleurs confié qu'il se sentait un praticien de la "réadaptologie". Un anglicisme est parfois utilisé en langue française, c'est tout simplement le mot anglais réhabilitation, habillé d'un accent. Cet usagé est surtout répandu dans les milieux médicaux et souvent dans un sens plus restreint, proche de "rééducation"

Il faudrait donc parler de réadaptation médicale et sociale (incluant les aspects familiaux, scolaires et professionnels).

Réadaptation médicale devient alors équivalent de médecine de rééducation (ou rééducation).

Ce choix de vocabulaire a l'avantage considérable de ne pas dissocier (comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui), l'action de soins et l'action sociale en matière de réadaptation et de respecter la notion de l'approche "globale" de la personne humaine handicapée, qui doit être une approche fondamentale. La réadaptation est donc le retour de l'individu à un niveau de développement physique, professionnel et social, voisin de celui dans lequel il se trouvait avant les circonstances responsables d'incapacités.

L'intervention de réadaptation désigne le regroupement des différents moyens qui permettent à la personne ayant déjà vécu une adaptation dite normale de développer ses capacités, en fonction de ses nouvelles caractéristiques dues à l'apparition d'une déficience et d'une incapacité (ou plusieurs).

Le concept de réadaptation implique une approche globale de l'individu. Aussi la programmation clinique individualisée comprend la prise en charge des aspects relationnels, des aspects psycho-sociaux et professionnels.(14)

REALITE CONSENSUELLE

Pour vivre en société les individus doivent partager une réalité consensuelle qui devrait être admise par tous d'une manière implicite. Ce consensus conventionnel est fragile, et ne peut convenir à tous.

(14) Essai de glossaire sur le handicap. Opus cité

RENFERMETUDE

En l'état de - Illustré par le comportement archaïque de l'homme repéré dans "sa mémoire pour attendre" mémoire imprégnée des archétypes selon Jung. (voir mémoire pour attendre)

SCENE INDIVIDUELLE

Concept de D. KARLIN et T. LAINE selon lequel chaque être vit une histoire originale. Dans cet esprit, l'image sociale de l'handicapé mental relève de toute urgence d'une restauration.

SCENE SOCIALE ET POLITIQUE

Concept de D. KARLIN et T. LAINE selon lequel, dans l'histoire contemporaine chaque citoyen tient consciemment ou à son insu un rôle collectif. En ce qui concerne les équipes éducatives et les ouvriers handicapés mentaux des C.A.T ils témoignent des choix d'une société.

SITUATIONNEL (Anglais : situationnal)

Ce mot a été introduit par l'Ecole de Créteil, pour désigner les situations de handicap. Il constitue l'un des deux grands volets de la grille d'évaluation du Docteur BEGUE-SIMON. Il fait référence à la définition du Pr. P. MINAIRE du handicap de situation.

Le Docteur BEGUE-SIMON distingue 5 grands types de situations :

- Actes essentiels de la vie quotidienne
- Situation familiale
- Situation de loisirs
- Situation de formation (y compris scolaires)
- Situation de travail (15)

(15) Essai de glossaire sur le handicap. Opus cité

TRAVAIL CREATIF

Lieu d'émergence, d'acquisition et d'acculturation.

TRAVAIL SOCIAL ET HANDICAP (Anglais : Social work and handicap)

Ce terme regroupe les diverses actions sociales menées par l'ensemble de l'équipe de réadaptation, mais tout particulièrement par les assistants (es) sociales et les éducateurs spécialisés dans le sens de l'insertion ou de la réinsertion sociale. (16)

(16) Essai de glossaire sur le handicap. Opus cité

ANNEXES

Notes concernant le déroulement de l'enquête :

"HANDICAP MENTAL ET DROIT AU TRAVAIL CREATIF DANS LES C.A.T"
(La geste fossile, mémoire des origines)

CONDITIONS DE L'ENQUETE :

Cette enquête sociologique est réalisée par Claude CHALAGUIER, Formateur au Centre de Formation d'Educateurs du C.R.E.A.I de Lyon Caluire, sous la direction de Monsieur Pierre COLLIN, Professeur à l'Université LYON II.

Elle est destinée à un travail de recherche dans le cadre du Doctorat en Sciences de l'Education.

Cette enquête entend offrir les garanties de sérieux tant sur le plan scientifique que déontologique.

OBJECTIF :

Repérage d'un espace d'éducation et de communication entre les Educateurs Techniques, les Techniciens des C.A.T et les adultes handicapés mentaux au cours de ces trois dernières années.

Cette enquête à objectif scientifique souhaite contribuer à l'évolution de la problématique issue de la mise en rapport des adultes handicapés mentaux, avec le travail d'une part, les équipes éducatives d'autre part.

DEROULEMENT :

La population "cible" de cette enquête est la population dite en milieu protégé par opposition au milieu ordinaire. L'enquête pour être rigoureusement crédible doit porter sur un effectif de 300 personnes, notamment dans trois des différents C.A.T de la région lyonnaise dans lesquels travaillent les membres du groupe "SIGNES".

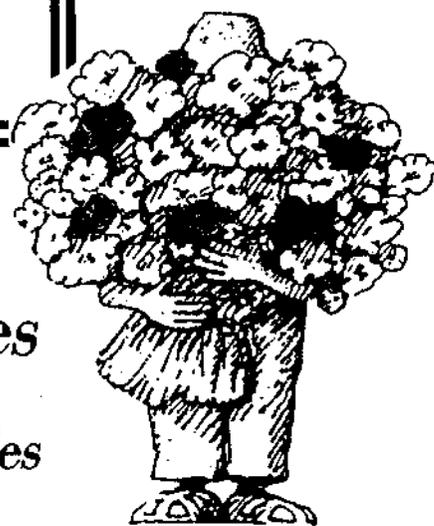
Pour la mener à bien, j'ai expressément besoin d'une collaboration active avec les techniciens des C.A.T, non seulement pour l'échantillonnage des ouvriers, mais aussi pour leur nécessaire intervention ponctuelle d'enquêteurs.

La démonstration chiffrée de mes hypothèses doit se réaliser par l'élaboration d'un questionnaire en direction des deux populations concernées (ouvriers et éducateurs) et son croisement avec une série d'entretiens de techniciens des C.A.T.

.../...



*Association
Groupe Signes
Pratiques culturelles
pour Tous.*



Lyon.

CENTRE DE CREATION

FORMATION PROFESSIONNELLE

C.C.F.P. GROUPE SIGNES LYON

«Des droits de la différence aux droits de la Ressemblance».

- **THEATRE** «PAROLE et LANGAGE du CORPS»
ADULTES : le mercredi de 19 h 30 à 21 h 30
le jeudi de 20 h à 22 h
le lundi de 20 h à 22 h
ENFANTS et ADOLESCENTS : le mercredi après-midi de 14 h à 15 h 30
ANIMATEURS :
Philippe ROUSSEAU
Nelly ECUER
Véronique CHATARD
Annie PUGET

- **MUSIQUE** «MUSIQUE VOIX PERCUSSIONS»
ADULTES : le lundi de 19 h 30 à 21 h 30
ENFANTS et ADOLESCENTS : le mercredi après-midi de 14 h à 15 h 30
ANIMATEURS :
Alain GOUDARD
Danièle MACQUARD
Robert RESSICAUD

- **PEINTURE** «L'EMPREINTE ET LA TRACE»
ADULTES : le jeudi de 19 h 30 à 21 h 30
ENFANTS et ADOLESCENTS : le mercredi après-midi de 14 h à 15 h 30
ANIMATEURS :
Anne LEGUAY
Christian LUREAU
Geraude D'ESPALUNGUE

- **LES ATELIERS GROUPE «SIGNES»**
fonctionnent aussi sous forme de mini-stages ou en week-end.
(Horaires et dates à déterminer selon les demandes).
LE GROUPE «SIGNES» c'est aussi :
 - UNE COMPAGNIE THEÂTRALE.
 - DES PRODUCTIONS CULTURELLES : VIDÉOGRAPHIE.
 - UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE ITINERANTE
 - UN CENTRE DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES PRATIQUES CULTURELLES.COORDINATION
GENERALE :
Christine MOLINA

Productions Culturelles du Groupe «SIGNES»

Spectacle Théâtre

PRESQU'ILX

(Le roman d'un escargot raconté par sa coquille)

Comment appeler un tel spectacle où sont alliés la musique, la poésie, la norme et la marge, le théâtre et la danse ?

Un maelström de Signes en tous genres où se cotoient des comédiens dits handicapés mentaux avec ceux dont on ne le dit pas, dans un bricolage de l'incurable pour les uns, et dans une tentative d'approfondissement de la ressemblance pour les autres.

Assurément c'est avant tout une histoire à colorier des nuits blanches.

Une œuvre qui comme les choses les plus simples est de celles qui vous mordent le cœur.

Après «L'ARDOISE DE SILENCE», premier spectacle du Groupe Signes où seul le corps s'exprimait, «PRESQU'ILX»

donne libre cours à toutes les ressources du langage pour convoquer le public au banquet narratif.

Débauche imaginaire, mise en scène par Claude CHALAGUIER, dans des scènes d'intimité baroque où l'humour et la révolte silencieuse d'un peuple baillonné éclatent sous les projecteurs dans les décors de Jean-Louis PIVETEAU et sur une musique de Philippe ROUSSEAU.

DEUX

CREATIONS DISPONIBLES

1988 - 1989

Ainsi qu'une Exposition Photos itinérante

Crédit photographique :

Claude Chalaguié - Maryse Giordano

Benoît Guillemont - André Pougheon



Membres du Groupe

BELZ Jean - BULLIOT Eric - CHALAGUIER Claude
CHATARD Véronique - CORDIER Franck
COUSTON Guy - DECROIX Christian
DUCROIZET Marcel - DUCROIZET Philippe
ECUER Nelly - FONTANEL Eliane
GISOLME Gisèle - GONTARD Nathalie
LACROIX Marie-Hélène - MOLINA Christine
PEYSSON Yves - PIVETEAU Jean-Louis
QUENTIN Michel - ROUSSEAU Philippe
VERDU Jean-Luc

Film Vidéo

UNE ARDOISE DE SILENCE

1987 U-Matic 3/4 de pouce, couleur PAL VHS Couleur

Réalisation : Daniel DENIS
Eric FERRIER

Prix spécial du jury Psychiatrie hors frontières Nice 1987

Scénario :

Claude CHALAGUIER

Daniel DENIS

Eric FERRIER

Textes et dialogues :

Claude CHALAGUIER

Musique originale :

Jacques ROMAN

Avec :

Houria AOUDIA

Gil FISSEAU

Arlett PICARD

et les comédiens du Groupe SIGNES

Moyens techniques : Service Audiovisuel du Centre de Formation du C.R.E.A.I. Rhône-Alpes

Production : Groupe SIGNES

En studio, une réalisatrice est en train de monter son film sur le «Groupe SIGNES», association visant l'insertion socio-culturelle des handicapés mentaux.

Les images tournées lui parlent de sa rencontre avec ces personnes différentes, dites psychotiques, trisomiques, débiles.

Elle s'affronte à la complexité de la création d'une œuvre, cherche comment transmettre aux spectateurs le sens de ce qu'elle entrevoit. Lorsque tout à coup, sur la bande vidéo, véritable palimpseste, surgissent d'anciennes images, traces qui lui parlent de Vincent, le comédien de son dernier film, et de leur rupture amoureuse.

Dans cette rencontre du passé et du présent, les notions de différence, et de ressemblance s'imbriquent, l'interrogent.

Pour elle, comme pour le public «l'effort pour rendre l'autre fou» est repéré et dénoncé. «L'ARDOISE DE SILENCE» nous confirme «que la marge nourrit la norme et la transforme».



Groupe Signes

Pratiques Culturelles pour Tous

Président : Claude CHALAGUIER
Coordination Générale : Christine MOLINA

PARCOURS

LYON : Automne 1982 : F.I.C. handicaps et culture.
Lancement d'un atelier Théâtre par Claude Chalaguier avec des ouvriers des C.A.T. de l'ADAPEI Rhône-Alpes

VILLEURBANNE : Juin 1983 : Première de l'**Ardoise de Silence** au Centre Culturel. Création de l'Association Groupe Signes.

VENISSIEUX : Automne 1984 : Exposition Photos et Performances sur le Thème de la Paix au Centre Culturel Boris Vian.

LYON : Automne 1985 : Installation dans le 8^e arrondissement au sein de la Maison des Associations. Création du C.C.F.P et lancement des actions de Formation.

FEYZIN : Automne 1986 : Tournage du Film «une Ardoise de Silence» au Centre Culturel Léonard de Vinci. Prix Spécial du Festival Psychiatrie Hors Frontières Nice 1987.

LYON : Été 1987 : Premières Rencontres du GRAPH Rhône-Alpes.

FIGEAC : Juillet 1987 : Premier Festival National des Artistes Handicapés.

PARIS : Décembre 1987. Présentation de «Presqu'île» à la Conciergerie Congrès de L'UNIOPSS.

FEYZIN : Décembre 1987, clôture du colloque, sur la loi de 1975 pour les Handicapés. Performance de Théâtre Dansé au Centre Culturel Léonard de Vinci.

*Groupe
SIGNES*
*Maison
des Associations*
101 bd
des États Unis
69008 LYON
Téléphone :
78.51.62.69
74.67.06.01

*Le Groupe
SIGNES*
est subventionné par :
- *Le Ministère de la
culture et de la
communication
DRAC Rhône-Alpes*
- *Le Conseil Régional
Rhône-Alpes*
- *Le Fonds d'Action
Sociale*
- *Le Ministère de la
Jeunesse et des Sports*
- *La Fondation
de France.*

LE FONCTIONNEMENT DU QUESTIONNAIRE :

Il se présente sous la forme de 15 planches, chacune composée de trois dessins : A - B - C -

La passation est individuelle et la consigne parlée est la suivante :

- "Choisissez le dessin que vous aimez le plus !"
- "Choisissez le dessin que vous aimez le moins !"

Il y a nécessité pour le technicien qui fait passer le questionnaire d'alterner la formulation du questionnement, afin d'éviter l'automatisme, le conditionnement des réponses.

CHRONOLOGIE :

Première phase en Avril - Mai 1985 :

- Double passation du questionnaire en direction des ouvriers et des techniciens des C.A.T

Deuxième phase en Juin - Juillet 1985 :

- Confrontation des éléments de réponses quantitatifs contenus dans les questionnaires des ouvriers avec ceux des techniciens des C.A.T, puis croisement enfin de l'ensemble des réponses des deux populations avec les entretiens qualitatifs recueillis d'une manière plus générale.

GRILLE COLLECTIVE :

RECAPITULATIF D'EXPLOITATION COMPTABLE DES 15-PLANCHES

FICHE N° :

C.A.T. : _____

Tél. : _____

Etablissement mixte :

oui

non

EFFECTIF : Ouvriers :

Techniciens :

Date de la passation : _____

Qualification du technicien responsable de la passation :

Remarques :

GRILLE INDIVIDUELLE :
RECAPITULATIF D'EXPLOITATION COMPTABLE DES 15 PLANCHES

FICHE N° :

C.A.T. : _____ Effectif : H F

1 - Identité de l'ouvrier(e)

- 1.1 - Nationalité F E
- 1.2 - Sexe M F
- 1.3 - Age 15-20 ans 20-30 ans 30-50 ans
- 1.4 - Situation de famille M C V D

2 - Origine socio-professionnelle des parents

- 2.1 - Paysan
- 2.2 - Ouvrier
- 2.3 - Artisan
- 2.4 - Chef d'entreprise
- 2.5 - Profession libérale
- 2.6 - Fonctionnaire
- 2.7 - Cadre
- 2.8 - Sans Profession

3 - Période avant d'être au C.A.T.

- 3.1 - I.M.P. - I.M.Pro
- 3.2 - Hôpital Psychiatrique
- 3.3 - Autres

4 - Exercice du travail

- 4.1 - Depuis combien de temps - 1 an de 1 à 5
- 4.2 - Durée sur le poste présent de 5 à 10 10 à 30
- 4.3 - - 1 an de 2 à 5 de 5 à 10 10 à 30
- Souhait d'en changer OUI NON

GRILLE INDIVIDUELLE :
RECAPITULATIF D'EXPLOITATION COMPTABLE DES 15 PLANCHES

FICHE N° :

C.A.T. : ----- Effectif : H F

1 - Identité du technicien

- 1.1 - Nationalité F E
- 1.2 - Sexe H F
- 1.3 - Age 20-25 ans 25-30 ans 30-50 ans
- 1.4 - Situation de famille M C V D C C

2 - Formation professionnelle de base

- 2.1 - Fer
- 2.2 - Bois
- 2.3 - Bâtiment
- 2.4 - Mécanique
- 2.5 - Electricité
- 2.6 - Cuirs et peaux
- 2.7 - Autres

3 - Qualification socio-éducative

- 3.1 - Educateur Spécialisé
- 3.2 - Educateur Technique Spécialisé
- 3.3 - Directeur
- 3.4 - Autres

4 - Exercice dans la fonction

- 4.1 - Depuis combien de temps - 1 an 1 à 5 ans
 de 5 à 10 ans 10 à 30

5 - Souhait d'une formation

- 5-1 - Formation spécialisée
- 5-2 - Perfectionnement
- 5-3 - Reconversion
- 5-4 - Autres

Guide d'entretiens repérage des thèmes à aborder	LIBELLE DES THEMES	CIBLE Chef de service Educateur Tech. Educateur Sp. Autre ... ①	Durée globale 30 MN
1) Historique du CAT et objectifs poursuivis :	* Y-a-t-il une insatisfaction majeure en CAT ? Laquelle ?		3 MN
2) * Le rapport au travail de l'handicapé mental : * Les aspirations de l'handicapé mental face au travail :	<ul style="list-style-type: none"> * Ont-ils dans le travail une satisfaction majeure ? * Ont-ils une insatisfaction majeure ? * A votre avis le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance sociale de l'handicapé mental ? * Le travail est-il répétitif ? Epanouissant ? Déprimant ? Créatif ? * Pour vous un autre rapport au temps et à l'espace est-il signifiant chez le travailleur handicapé mental ? * Partagez-vous dans le travail, l'identique condition de l'handicapé mental ? Autrement dit, vous sentez vous colonisé au même titre que l'handicapé mental ? * Cela vous semble t-il non fondé ? Vous même vous sentez vous créateur de formes ? * Dans le rapport au travail de l'handicapé mental relevez vous l'existence d'un espace éducatif ou de communication où vous apprenez de lui ? 		10 MN

<p>3) * L'Handicapé mental et la parole :</p> <p>* L'Être d'avant le langage :</p>	<p>* A votre avis quels sont les mots qui sont le plus utilisés dans le discours des "techniciens" des équipes éducatives, s'adressant pendant le temps de travail aux ouvriers :</p> <p>a) Mots de dénomination des handicapés ? b) Mots de qualification du travail des handicapés mentaux ?</p> <p>* Relevez vous chez l'handicapé mental une autre parole ? une autre façon d'être au monde par la mobilisation d'une mémoire instinctuelle, une mémoire pour "attendre" dirait F. DELIGNY, différente de la mémoire pour apprendre ?</p>	<p>10 MN</p>
<p>4)</p> <p>L'Handicapé mental qui est-il ?</p>	<p>* L'Handicapé mental à votre avis est-il proche de la nature ? Est-ce que l'eau, le feu, la terre et l'air ont une importance pour lui ?</p> <p>* Avez vous remarqué des gestes, des postures particulières chez l'handicapé mental ? des gestes répétitifs ? originaux ? un rythme lent ? spécifique ? voire une geste fossile ?</p> <p>* Possède-t-il un sixième sens ?</p> <p>* Son devenir, quel désir avez vous sur leur devenir ?</p> <p>* A votre avis qu'elle est sa place dans la société en 1985 ?</p> <p>* Avez vous repéré des attitudes ? un comportement archaïque et ce qu'on pourrait appeler une autre gestique inscrite dans l'histoire de l'espèce humaine ?</p>	<p>4 MN</p>
<p>5)</p> <p>L'Institution C.A.T</p>	<p>* Est-elle porteuse d'un projet pédagogique ?</p> <p>* Dépasse t-elle les idées reçues ?</p>	<p>3 MN</p>

* ① Rayer les mentions inutiles

ENTRETIEN N°1 - le 25.02.1985

1. HISTORIQUE DU C.A.T., ET OBJECTIFS POURSUIVIS :

- Depuis combien d'années le C.A.T existe-t-il ?
- Il s'est ouvert en 1978 il a donc sept ans.
- A votre avis y a-t-il une insatisfaction majeure en C.A.T et si oui laquelle ?
- L'insatisfaction majeure, c'est l'incompréhension de beaucoup de collègues d'IMPRO et des divers milieux éducatifs, qui ne saisissent pas bien le "pourquoi" des C.A.T, leur utilité, et qui nous font passer pour des industriels, des gens qui exploitent les handicapés qui sont dans les C.A.T.
- Y-a-t-il une satisfaction majeure en C.A.T laquelle ?
- Satisfaction majeure pour nous, et je parle là au nom de toute l'équipe, c'est de voir l'évolution extrêmement importante des handicapés dont on a la charge, et de voir également leur épanouissement.

2. LE RAPPORT AU TRAVAIL DE L'HANDICAPE MENTAL

LES ASPIRATIONS DE L'HANDICAPE MENTAL FACE AU TRAVAIL :

- La personne handicapée mentale a-t-elle dans le travail une satisfaction majeure ?
- Satisfaction majeure à travers le travail bien fait, et de voir les industriels qui sont contents du travail fait dans le C.A.T, et même les félicitations qu'ils peuvent donner puisque c'est souvent mieux fait que par leurs ouvriers. Alors satisfaction aussi d'être comme tout le monde, de partir en fin de mois avec une feuille de paie comme papa, ou les frères et soeurs ou les oncles.
- Est-ce qu'ils ont, en tant qu'ouvriers, une insatisfaction majeure ?

- Insatisfaction majeure, oui, quand il n'y a pas de boulot, parce que là ils en souffrent, ils tournent en rond. Autrement, je ne vois pas tellement d'insatisfaction, à partir du moment où on leur offre un certain nombre d'activités en plus du travail.
- A votre avis le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance sociale de l'handicapé mental ?
- Bien entendu puisque dans notre société, pour avoir une reconnaissance il faut travailler, d'ailleurs, on le voit bien actuellement avec les chômeurs qui sont dans une situation dramatique, parce qu'ils n'ont pas de travail, donc ils se trouvent au banc de la société. Je pense que le travail est la reconnaissance en soi-même d'un statut d'une personne comme tout le monde.
- Pour vous, un autre rapport au temps et à l'espace est-il signifiant chez le travailleur handicapé mental ?
.....
- Dans le travail avec l'handicapé mental, est-ce que vous avez l'impression de partager sa condition d'handicapé mental ?
- Honnêtement, je ne me suis même pas posé la question.
- Ca voudrait dire : est-ce que par exemple, dans le travail, on pourrait considérer que l'handicapé mental se sent colonisé ? Et du même coup est-ce que vous, vous vous sentez colonisé dans le travail avec lui ?
- Absolument pas ! Pourquoi cette réponse ? Parce que les éducateurs travaillent avec les handicapés, ils font la même chose qu'eux. Ils sont là, les aident, leur apprennent, ils apprennent même ensemble eux-mêmes, les niveaux un peu plus hauts apprennent aux niveaux un peu plus bas, je pense que c'est tout un ensemble, il n'y a pas de colonisation par le travail. On est là pour travailler, et on travaille sans se poser trop de questions.
- Est-ce que vous même vous vous sentez créateurs de formes dans le travail ?

- Oui, bien sûr, à partir du moment où on commence à faire des travaux, c'est la recherche actuelle au niveau du C.A.T, dans le marquage à chaud où on va essayer d'avoir une production personnalisée. Donc automatiquement il y a évolution aussi bien pour les ouvriers qui sentent que les éducateurs (je dis bien les éducateurs et non moniteurs d'atelier) les éducateurs eux-mêmes étant satisfaits du travail, les handicapés derrière, sont satisfaits également.
- Dans le rapport au travail de l'handicapé mental, relevez-vous l'existence d'un "espace éducatif ou de communication" où vous apprenez de l'handicapé mental ?
- Il est difficile de répondre ... Où on peut apprendre, par eux, c'est quand on se rend compte qu'ils sont capables d'apprendre à un autre, certains gestes, que nous, on n'est pas foutu de leur apprendre. Ils arrivent donc mieux à travers leur propre personnalité à apprendre à quelqu'un de plus handicapé, le travail. On se rend compte aussi qu'ils acceptent très facilement des gens plus handicapés qu'eux, sauf si le personnel d'encadrement rejette le plus handicapé.
Je pense avoir répondu à votre question.

3. L'HANDICAPE MENTAL ET LA PAROLE

L'ETRE D'AVANT LE LANGAGE

- A votre avis quels sont les mots qui sont le plus utilisés dans le discours des "techniciens" des équipes éducatives, s'adressant pendant le temps de travail aux ouvriers ?
- On les appelle tout simplement par leur prénom.

A l'extérieur, on parle en général des "ouvriers du C.A.T". C'est vrai qu'on a tendance à une certaine époque à dire quand on en parlait "les enfants", "les jeunes", parce que bien sûr, étant donné qu'ils sont handicapés, on a toujours eu cette tendance à les voir comme des enfants de 2, 3, 4 ans du fait de leur capacité mentale. Mais c'est vrai que là, il y a quand même une évolution au niveau du C.A.T, où de plus en plus, quand on parle d'eux, on dit "les ouvriers du C.A.T".

- Quels sont les mots de qualification du travail des handicapés mentaux ?
- On ne parle pas de cadence. On parle tout simplement de travail. Il y a un travail à faire, on essaie de le mettre à la portée des ouvriers, chacun fonctionne, disons chacun produit, puisqu'il faut bien parler de production, en fonction de ses possibilités. Puisqu'on parle de "quantité" les ouvriers travaillent eux-mêmes, sentent s'il faut aller plus ou moins vite. Si le travail est pressant, ils voient les éducateurs, le chef de production qui viennent, qui mettent la main à la patte, et donc eux, ils donnent un grand coup de collier. Mais quand ils savent que le travail est moins urgent, ça se ralentit.
- Relevez-vous chez l'handicapé mental une autre parole, une autre façon d'être au monde par la mobilisation d'une mémoire instinctuelle, une "mémoire pour attendre", dirait F. DELIGNY, différente de la mémoire pour apprendre ?
- Oui, je pense. On peut parler peut-être de sixième sens, je ne sais pas. Mais c'est vrai que dans beaucoup de cas, on se rend compte qu'ils sentent sans qu'on l'ait transmis devant eux, qu'il y a un évènement qui se prépare, qu'il soit heureux ou malheureux, mais ils le sentent.
- Son devenir : Quel désir avez-vous sur eux.
- L'avenir c'est la grosse, grosse question, car on se rend compte, quand même, qu'arrivés à un certain âge (par exemple au C.A.T on a 3 ou 4 ouvriers qui arrivent à une cinquantaine d'années, entre 45 et 50 ans) on se rend compte qu'ils se dégradent beaucoup plus vite que les gens dits normaux. Alors là, c'est la grosse question. Quel sera leur avenir ? Etant donné qu'actuellement, au niveau gouvernemental, que le gouvernement soit de gauche ou de droite, le problème n'est pas là, au niveau de la conjoncture économique on va demander de plus en plus aux C.A.T à produire de plus en plus. Ce qui se comprend, pour qu'ils reviennent le moins cher possible à l'état.

Alors le devenir de ces gens qui vont regresser nous pose de grosses questions.

Est-ce qu'on pourra les maintenir dans les C.A.T, où ils pourront faire un travail à la carte, est-ce qu'ils iront dans des maisons de retraite spéciales ou des maisons de retraite normales, à quel âge ?

Alors là je n'ai pas de réponse appropriée pour l'instant.

C'est une recherche qui est faite au niveau de beaucoup de collègues pour le devenir des ouvriers en C.A.T

- A votre avis quelle est la place de l'handicapé mental dans la société en 1985 ?
- C'est au moins la chose vers laquelle on tend au niveau des C.A.T C'est qu'à travers les travaux qui peuvent être faits dans les C.A.T, ne serait-ce qu'au niveau des industriels qui nous donnent le travail et qui sont contents des prestations fournies, il y a déjà une meilleure connaissance des handicapés, une crainte qui n'existe plus. D'ailleurs, les industriels qui viennent dans le C.A.T, viennent serrer les mains des ouvriers qui sont autour sans aucun problème. Ne serait-ce qu'à travers ça, ils ont au moins une reconnaissance en tant que travailleurs de plein droit, même s'ils ne sont pas capables de fournir autant que d'autres au niveau cadence. Je peux rajouter qu'on parle beaucoup d'insertion actuellement. Ben ... l'insertion, on a un collègue qui a dit l'autre jour à la D.A.S.S. qu'il vaut mieux être le meilleur dans un C.A.T, que d'être le dernier dans une usine normale.
- Avez-vous repéré des attitudes, un comportement archaïque, voire un geste "fossile" et ce que l'on pourrait appeler une autre gestique inscrite dans l'histoire de l'espèce humaine ?
- Heu ... j'aurais beaucoup de mal à répondre là, parce que c'est vrai, dans la majorité des cas, on voit des gestes bien à eux, qu'ils répètent constamment, une sorte de maniérisme. Mais je peux difficilement en parler parce que je n'y ai pas prêté une attention importante.

4. L'INSTITUTION C.A.T

- L'institution est-elle porteuse d'un projet pédagogique ?
- Bien... le projet pédagogique, je vous dirais que heu... c'est d'essayer de les approcher le plus près possible... Non, c'est que le C.A.T puisse essayer de se subvenir au maximum à lui-même, pour coûter le moins cher possible à tout le monde, puisqu'on vit avec des impôts, de manière à ce que l'handicapé ne soit plus vécu, ou ne risque pas d'être vécu, du fait de la montée du chômage etc... comme vraiment le gars qui coûte cher à la société.

- L'institution C.A.T dépasse t-elle les idées reçues ?

- Oui, maintenant l'image, je dirais encore une fois, vis à vis des industriels ou vis à vis des collègues avec qui nous travaillons maintenant, les I.M.E des gens de foyers, c'est vrai que le C.A.T a quand même une image où ce n'est plus le mouvoir comme on pouvait dire à une époque.

C'est bien une institution, où les gens viennent pour travailler, et où en plus, parce qu'ils sont demandeurs, ils sont demandeurs pour essayer d'apprendre à écrire, à compter, et donc à travers les activités qu'on met à côté du travail (et pendant les heures de travail d'ailleurs) c'est vrai qu'on tend vers une meilleure évolution, et une meilleure autonomie de nos handicapés.

**

*

ENTRETIEN N°2 - le 4.03.1985

1. HISTORIQUE DU C.A.T ET OBJECTIFS POURSUIVIS :

- Ce C.A.T est assez récent puisqu'il a ouvert ses portes en 1981. Donc il y aura 4 ans bientôt.

C'est un C.A.T qui est public. Le personnel dépend du ministère de la Santé. Dans ce C.A.T nous avons pris des gens qui étaient dans un hospice à Saint-Etienne et qui s'appelaient "La Charité", et qui maintenant a pris la dénomination d'hôpital gériatrique. C'étaient des gens qui étaient susceptibles de travailler. Plutôt que de les laisser dans un hospice, ils ont la possibilité de venir travailler dans ce C.A.T et de gagner leur vie.

Je travaille dans ce C.A.T depuis deux ans et demi.

- Y-a-t-il une insatisfaction majeure en C.A.T ? Laquelle ?

- Non, pas d'insatisfaction majeure, mais une petite insatisfaction au niveau d'un apprentissage qui pourrait se faire (mais disons que c'est spécifique à tous les C.A.T). L'apprentissage d'un métier est assez limité puisque nous avons des impératifs de production, et qu'on est obligé de produire.

On ne peut pas toujours avoir une méthode bien pédagogique comme on le voudrait.

- Y-a-t-il une satisfaction majeure en C.A.T ? Laquelle ?

- Satisfaction, oui. C'est de voir l'évolution de ces gens qui deviennent de plus en plus autonomes. Il faut dire que nous avons des niveaux qui sont assez bons dans ce C.A.T, donc les résultats commencent à se faire sentir. Il y a déjà des gens qui ont pris des appartements à l'extérieur, il y en a un qui a passé son permis de conduire, qui a acheté sa voiture. C'est un changement de vie.

2. LE RAPPORT AU TRAVAIL DE L'HANDICAPE MENTAL :

LES ASPIRATIONS DE L'HANDICAPE MENTAL FACE AU TRAVAIL :

- Ont-ils dans le travail une insatisfaction majeure ?
- Non, je crois qu'au contraire, pour la plupart, ils sont vraiment contents de venir travailler. Pour eux, c'est une satisfaction de venir travailler. Ils voient bien leur changement de mode de vie. C'est assez facile d'en parler vu que c'est sur une petite période, alors on peut voir que déjà ils sont contents d'aller boire un petit coup au café le soir, plutôt que d'être toujours dans une institution où ils ne pourraient pas sortir.
- Ont-ils dans le travail une satisfaction majeure ?
- Oui, satisfaction majeure.
- A votre avis, le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance sociale de l'handicapé mental ?
- Je crois, tout à fait. Le C.A.T se trouve dans un petit village à côté de Saint-Etienne, et on voit bien dans les rapports qui existent entre les villageois et ces personnes qui venaient. Ils les prenaient au début pour des marginaux. Et maintenant, quand même, on voit qu'il y a des liens qui se créent et chacun en retire des bénéfices de part et d'autre.
- Le travail est-il répétitif, épanouissant, déprimant, créatif ?
- Disons que le projet de la maison est d'avoir des travaux non répétitifs justement, le plus possible. Mais il faut tenir compte du contexte industriel. C'est pas toujours évident d'avoir des travaux bien diversifiés. Pour l'instant on a la chance, dans l'atelier où je suis, d'avoir des travaux qui ne durent pas longtemps, une ou deux journées, puis on recommence. On fait des petits montages mécaniques qui ne sont jamais les mêmes. Mais je crois qu'il faut bien diversifier les niveaux. Les gens d'un assez bon niveau préfèrent bien sûr avoir des travaux qui ne soient pas répétitifs, sur lesquels ils peuvent apprendre quelque chose, et qui ne soient pas monotones, alors que j'ai dans l'atelier des gens handicapés assez profonds qui, eux, préfèrent avoir un petit travail qui ne leur pose pas de problème, qu'ils maîtrisent bien. Ils n'aiment pas tellement le changement.

- Pour vous, un autre rapport au temps et à l'espace est-il signifiant chez le travailleur handicapé mental ?
- Dans une moyenne, nous on considère, pour des calculs de rentabilité, qu'un handicapé fournit le tiers de la production d'une personne normale. Mais ce n'est pas vérifiable dans le concret, vu qu'il y a des personnes qui commencent à être près de la réalité de la production, alors qu'il y a des personnes qui en sont bien loin.
- Partagez-vous dans le travail l'identique condition de l'handicapé mental ? Autrement dit, vous sentez-vous colonisé au même titre que lui ?
- ... Non, je ne pense pas ...
- Cela vous semble-t-il infondé ?
- Oui, c'est infondé ...
- Vous-même vous sentez vous créateur de formes ?
- Oui, je crois. C'est tout à fait possible. D'ailleurs, les éducateurs techniques influencent la modalité du travail, la direction du travail qu'ils veulent faire effectuer, en fonction de leur équipe aussi. On essaie d'avoir une application concrète dans le travail, en rapport des difficultés de chacun. Bien sûr, ce n'est pas toujours évident. C'est ce qu'il faudrait...
- Dans le rapport au travail de l'handicapé mental, relevez-vous l'existence d'un "espace éducatif ou de communication", où vous apprenez de lui ?
- A ce niveau là, eux n'ont pas d'a priori sur le travail pour la plupart, vu qu'ils n'ont jamais travaillé. Alors je ne pense pas qu'ils puissent nous renvoyer des choses comme ça, vu qu'ils n'ont pas de stéréotypes par rapport à ça. Donc, nous on leur propose quelque chose. Mais ils ne renvoient pas quelque chose d'autre.

3. L'HANDICAPE MENTAL ET LA PAROLE

L'ETRE D'AVANT LE LANGAGE :

- A votre avis quels sont les mots qui sont le plus utilisés dans le discours des "techniciens" des équipes éducatives, s'adressant pendant le temps de travail aux ouvriers ?
- Au sein de l'atelier c'est "allez les gars", c'est sur ce mode là. Quand je parle à un individu, c'est par son prénom. Alors qu'en réunion par exemple on parle soit des ouvriers, soit des pensionnaires pour ceux qui sont pensionnaires.
- Quels sont les mots de qualification du travail des handicapés mentaux ?
- C'est la production, le travail.
- Relevez-vous chez l'handicapé mental une autre parole, une autre façon d'être au monde par la mobilisation d'une mémoire instinctuelle, une mémoire pour "attendre" dirait F. DELIGNY, différente de la mémoire pour apprendre ?
- J'ai certains psychotiques dans l'atelier qui ont des façons de se comporter tout à fait étranges. Etranges parce qu'ils ont des réactions que nous, on pourrait qualifier d'inappropriées, des difficultés à maîtriser leur calme, à avoir une certaine patience. On travaille 7H. Il faut avoir de la patience quand on est sur un petit montage. Pour un psychotique c'est dur. C'est là, qu'il faut que l'intérêt du travail dépasse ces problèmes. Quand on leur donne un travail à la mesure de leur capacité, et dans lequel ils peuvent apprendre quelque chose, ça se passe bien. Mais quand le travail devient répétitif, alors là, avec ces gens là, on a vraiment des problèmes.
Certains ont des rituels. Un exemple flagrant : on a des caisses dans lesquelles on prend des pièces à faire, puis après un petit montage, on les met dans une deuxième caisse, et il y a une troisième caisse dans laquelle il y a des pièces qui sont mauvaises. Ils ont déjà beaucoup de difficultés à sélectionner les pièces bonnes des mauvaises. Mais alors, nous avons un ouvrier qui a un comportement très flagrant. Au bout d'un moment, il se lève et se met à mélanger toutes les caisses.

Et on lui dit "mais arrête, qu'est-ce que tu fais ?", c'est plus fort que lui il continue. Je pense qu'il panique, je ne sais pas pourquoi exactement il fait ça. Il y a certains comportements qui posent question.

4. L'HANDICAPE MENTAL, QUI EST-IL ?

- Son devenir, quel désir avez-vous sur eux ?
- Pour certains, notre objectif c'est de les réinsérer dans la vie dite normale. On y est partiellement arrivés avec l'équipe d'internat, qui les a insérés dans des appartements où ils sont plus ou moins autonomes, avec un service de suite. Et nous, on aimerait évidemment pour certains, arriver à les insérer en usine. Mais disons que le problème est la réticence des patrons vis à vis de ces gens là, et aussi les difficultés à trouver du travail qu'on connaît.
- A votre avis quelle est sa place dans la société en 1985 ?
- Ils sont perçus, de moins en moins, mais je pense encore, comme des marginaux.
- Avez-vous repéré des attitudes, un comportement archaïque, voire une geste fossile et ce que l'on pourrait appeler une autre gestique inscrite dans l'histoire de l'espèce humaine ?
- Non ... J'ai jamais remarqué... Peut-être une régression... C'est surtout au niveau verbal. Par exemple une sexualité qui est gérée par un stade anal souvent, chez certains débiles profonds, qui font appel à des rituels de ce stade. Des histoires de caca. C'est comme ça qu'ils gèrent leur sexualité. Quand par exemple il y a une stagiaire qui entre dans l'atelier, il y a un petit mongolien qui parle "caca". Pour lui c'est cette association de rencontre d'une femme. Il le manifeste en la montrant du doigt.

5. L'INSTITUTION C.A.T

- Est-elle porteuse d'un projet pédagogique ?
- Oui, bien sûr. Le projet pédagogique est avant tout d'apporter assez d'éléments technologiques, mais surtout, par le biais du travail réinsérer ces gens dans le monde ordinaire. C'est bien ça un Centre d'Aide par le travail.

Le travail ne doit rester qu'un moyen de réinsertion.

- Dépasse-t-elle les idées reçues ?

- Oui, ça il n'y a pas de problème !

**
*

ENTRETIEN N° 3 -

1. HISTORIQUE DU C.A.T ET OBJECTIFS POURSUIVIS :

- L'historique du C.A.T

- Date d'ouverture : le 16.01.1978, avec un effectif de 23 pour un agrément de 72 qui rapidement a été atteint dans les semaines qui ont suivi.

- Y-a-t-il une satisfaction majeure en C.A.T, laquelle ?

- Satisfaction majeure : la structure s'est bien installée, par rapport aux difficultés que tout le monde connaît plus ou moins au départ. Mais pour ce C.A.T précisément, l'année 1977 a été particulièrement difficile pour l'installation au point de vue des charges de travail, bien qu'à l'époque nous ayons eu moins de contrainte au regard de la production. Il y a encore des choses à confirmer, mais disons que la structure a bien fonctionné, et me semble à présent remplir sa mission, son contrat qui découle des termes de la loi de 1975, des décrets d'application de 1978, qui concernent la prise en charge éducative, et la mise au travail des ouvriers.

- Y-a-t-il une insatisfaction majeure en C.A.T laquelle ?

- Insatisfaction majeure ... On la ressent d'autant plus actuellement par les difficultés qui sont communes à tous. On a certainement davantage de difficultés à remplir la mission dans le sens de la prise en charge de l'éducatif purement, on n'a pas le temps d'écouter les gens. En gros ça se résume toujours à un problème de temps, si j'analyse les demandes qui me sont faites par tous.

Etre à l'écoute des gens, c'est certainement ce qui pose le plus de difficultés.

2. LE RAPPORT AU TRAVAIL DE L'HANDICAPE MENTAL

LES ASPIRATIONS DE L'HANDICAPE MENTAL FACE AU TRAVAIL

- Ont-ils dans le travail une satisfaction majeure ?

- Outre le pôle familial, d'avoir créé un pôle professionnel qui fait là un équilibre, plus ou moins, une dualité d'activité, c'est assez fondamental. Le C.A.T remplit sa mission lorsque l'on constate l'importance que tous les gens attachent à leur venue au C.A.T, à leur poste de travail, à ce statut de travailleur qui est verbalisé par ceux qui peuvent en avoir les moyens, mais qui se traduit aussi par une attitude de comportement de ponctualité dans leur fréquentation de la part de ceux qui eux ne peuvent le verbaliser, mais qui l'expriment parfois d'une manière bien plus claire. C'est ce qui peut être observé maintenant, c'est l'installation de ce pôle professionnel.
- Ont-ils une insatisfaction majeure ?
- Dire que tout est parfaitement huilé, que tout le monde baigne dans la satisfaction, certainement pas. Mais là j'aurais du mal à dégager un point précis. Là, ce serait plus morcelé, plus diffus, je ne pourrais pas donner une nomenclature simple.
- A votre avis, le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance sociale de l'handicapé mental ?
- Oui, il est capital. Ça recoupe ce que j'ai dit tout à l'heure : l'importance du statut de travailleur. Oui, affirmatif.
- Le travail est-il répétitif, épanouissant, déprimant, créatif ?
- Il faut être nuancé. Le travail répétitif qui pour nous a une consonnance dévalorisante (je ne veux pas faire l'apologie de quoi que ce soit) mais il peut être sécurisant et parfaitement adapté. Dans notre population, c'est évident, il y a des gens qui sont parfaitement rassurés par ce travail. Ils l'exécutent dans des termes qui forcément dament le pion à beaucoup de personnes qui exécutent un tel travail dans une entreprise extérieure, parce qu'ils y attachent une constance, un intérêt, une attention soutenue. Ce qui est caractéristique de beaucoup de gens en C.A.T, impliqués dans un travail répétitif. Il y a là une appréciation du travail qu'ils fournissent, il y a l'aspect sécurisant de la répétition, et la certitude de l'accomplissement 5/5 du mouvement, du geste, et de la prestation. Je ne veux pas dire qu'il faille s'en tenir là, mais disons que c'est quand même un type de travail qui, à certains égards permet à des gens de participer à une certaine activité, alors qu'autrement, le type d'activité qui demande de l'initiative, des changements dans les gestes ou les attitudes de travail, ils auraient du mal à s'en sortir.

Alors sur les travaux, moi, pour parler de ma paroisse, hé bien ce n'est pas tout parfait. Mais de la même manière que je cherche d'autres trajectoires pour des gens pour lesquels l'indication C.A.T n'est pas absolue, de la même manière, d'un point de vue interne, moi je n'hésite pas à faire proposer d'autres travaux d'un type qu'on qualifierait alors volontiers de plus valorisant, à les faire changer d'atelier pour voir s'ils ne peuvent s'adapter à d'autres travaux. Alors dans l'ensemble, bon, les travaux ils sont ce qu'ils sont, sans parler du côté plus ou moins rémunérateur, mais enfin... dans la mesure où ils permettent aux gens d'y participer d'une manière active et positive ... Ça, ils y sont sensibles.

Il y a des travaux répétitifs, oui.

Créatifs ... Alors sur le plan créatif, ceci pourrait être retenu par des projets d'une production propre. C'est bien ... Il faudrait tendre vers ça.

On pourrait éliminer le type de travail déprimant.

Mais bon, il existe des travaux répétitifs, j'ai insisté sur ceux-ci pour bien faire comprendre leur finalité.

- Pour vous, un autre rapport au temps et à l'espace est-il signifiant chez l'handicapé mental ?

- On a des fois d'autres créneaux ...

On ne donne pas à certains types d'activités le temps que ça mériterait.

Je reconnais quand même que c'est sur le facteur purement travail, que ces données là nous apparaissent. C'est à partir de là qu'on les évalue. C'est bien vrai.

- Partagez-vous dans le travail l'identique condition de l'handicapé mental autrement dit, vous sentez-vous colonisé au même titre que lui ?

- Je veux bien atténuer le terme. Mais il faut bien reconnaître qu'ils (les éducateurs) sont soumis à de très très fortes contraintes. Très fortes ça je le sais, et plus particulièrement peut-être actuellement. Ils participent avec les mêmes, et peut-être davantage en ce sens, que d'une manière générale, ils sont là pour encadrer l'atelier, avec la responsabilité que cela suppose, avec les mêmes moments de tension si on peut dire, encore que ça ne soit pas mesurable comme ça.

Mais une tension plus importante chez beaucoup d'ouvriers parce qu'ils mesurent les conséquences d'une journée qui s'est mal passée. Les ouvriers aussi le ressentent. Je ne veux pas dire qu'ils sont absolument insensibles à ça, mais le moniteur ne manquera pas de faire le bilan et d'en tirer les conséquences avec toutes les données dont lui dispose, à savoir le projet de la journée, les conséquences qui peuvent découler d'une journée qui ne s'est pas passée suivant le plan de travail. Là, c'est sûr, que les moniteurs ont encore d'autres facteurs plus contraignants.

- Cela vous paraît-il fondé ?

- Oui, tout à fait.

- Dans le rapport au travail de l'handicapé mental relevez-vous l'existence d'un espace éducatif ou de communication, où vous apprenez de lui ?

- Sûrement. Oui tout à fait. Ça tient à l'existence même du contact qu'il y a entre l'encadrement et les ouvriers. Oui on apprend. C'est sûr que l'observation qu'on peut faire de certains comportements au travail, de la manière d'aborder la journée ou ailleurs dans d'autres activités, il est sûr qu'on peut trouver dans certains types de comportement de véritables leçons de volonté, ça on l'a vu. Quand on connaît ces gens, on peut apprécier encore mieux. On peut trouver des leçons de volonté, on peut trouver des leçons de constance, des leçons de conscience professionnelle. C'est quelque chose qui me vient souvent à l'idée. Et on pourrait encore citer tout un tas d'autres choses. Oui on apprend beaucoup. Sûrement.

3. L'HANDICAPÉ MENTAL ET LA PAROLE

L'ÊTRE D'AVANT LE LANGAGE

- A votre avis quels sont les mots qui sont le plus utilisés dans le discours des techniciens des équipes éducatives ?

- On les appelle "les jeunes, les ouvriers", le nom le prénom, "les gars", ça arrive aussi. Disons, voilà les terminologies qui sont employées à peu près à part égale. Parfois précédées (ça on connaît bien dans notre profession) de l'adjectif possessif "mes gars".

- Quels sont les mots de qualification du travail des ouvriers handicapés mentaux ?
 - On parle de production. La productivité, on ne l'exprime pas comme ça. On parle de boulot.
 - Relevez-vous chez l'handicapé mental une autre parole, une autre façon d'être au monde par la mobilisation d'une mémoire instinctuelle une "mémoire pour attendre" dirait F. DELIGNY, différente de la mémoire pour apprendre ?
 - On parlait tout à l'heure de quelqu'un (un ouvrier du C.A.T). Voilà quelqu'un qui vit à l'intérieur du C.A.T qui s'est composé un chemin parallèle. Il arrive à la limite à faire son atelier à lui, ce que je trouve à certains égards sympa.
- Oui, c'est vrai, on a des gens qui, je veux pas dire, vivent coupés, ça ne suppose pas une abstraction de ce qui existe autour de l'établissement, de l'environnement, de l'encadrement, mais c'est vrai qu'il y a des gens qui existent avec un comportement tout à fait à eux, spécifique, très personnel, et qui passe bien dans l'ensemble, et qui ne sont pas nécessairement pour ça coupés du reste de la collectivité.
- Il y en a qui sont caractéristiques par leurs mimiques, leurs gestes. Quand j'arrive à l'atelier, il y a des gens très expansifs et qui se manifestent. Autrement dit, si je ne voyais qu'une silhouette très diffuse dont je ne puisse distinguer le visage, je verrais par des gestes, simplement qu'on me montre un peu le bras, ou l'ensemble de la silhouette du corps, je dirais qui a cette mimique là.
- Autrement dit, il y a une gestique, une gestuelle qui est personnalisée.
Il y a une sorte de mémoire gestuelle.
 - Tout à fait. Je reconnaitrais à coup sûr le geste timide, ou alors le brassement d'air qui peut révéler (là, on est dans un tout autre domaine) ou le plaisir, et pas que le plaisir (je dis ça parce que ça m'arrange), mais ça peut être aussi des fois de l'agacement. Il y a là un comportement gestuel qui est bien caractéristique pour pas mal.

4. L'HANDICAPE MENTAL, QUI EST-IL ?

- Son devenir, quel désir avez-vous sur eux ?

- Je ferais des nuances ... Un désir évidemment qui nous vient, parce qu'il est très gratifiant pour nous, mais aussi pour les gens concernés, c'est par exemple l'intégration. C'est sûr que c'est une visée extrêmement intéressante. On l'a tous, heureusement d'ailleurs. On ne l'aurait pas il faudrait quand même s'inquiéter. Donc on pense à l'intégration d'une manière discrète parce qu'on sait que c'est une perspective qui ne peut s'appliquer comme ça d'une manière standard, uniforme à tous. Alors pour un certain nombre de gens, je pense à cette perspective, et puis pour d'autres, disons que ça fait partie de la mission et du contrat du C.A.T, on pense à une évolution, on pense à une ouverture (je sais bien qu'on nous reproche, à juste titre d'être des unitaires, c'est fermé, on vit un petit peu dans notre petit périmètre).

On pense pour ceux pour qui une intégration ne peut être envisagée à l'acquisition de pas mal d'éléments qui pourraient leur donner un certain confort de vie : l'acquisition de l'autonomie, dans le cadre de la formation on cherche à leur faire acquérir des données de vie, d'autonomie qui vont leur donner du confort.

- A votre avis, quelle est sa place dans la société en 1985 ?

- Il y a une observation qui confirmerait l'affirmation : l'handicapé mental a sa place dans notre société en 1985, parce que voilà des gens qui participent d'une manière importante à une activité économique. Ils y participent avec qualité (tout à l'heure je faisais allusion à des qualités qu'on pourrait observer, je ne dis pas que les autres entreprises ne les ont pas, mais je dis que chez nous ça serait plus perceptible, et plus observable à beaucoup de moments : des qualités de conscience professionnelle, de souci de la qualité de la prestation, puis de la ponctualité). D'ailleurs je dois dire que moi ça me fait plaisir de dire ça parce que c'est quand même une réalité, les C.A.T ont cette réputation.

Donc les gens qui sont à la base de ça, moi j'estime qu'ils ont un rôle à jouer d'autant plus qu'ils démontrent encore qu'on peut, disons accomplir un travail dans ces conditions là. Moi je serais tout à fait affirmatif. Cette participation à l'activité économique, elle est quand même très, très importante et puis elle n'est pas négligeable.

5. L'INSTITUTION C.A.T

- Est-elle porteuse d'un projet pédagogique ?

- Oui, l'institution C.A.T est porteuse d'un projet pédagogique, parce que ça fait partie du contrat du C.A.T. La loi l'a prévu. C'est une bonne institution (la loi). Oui, le C.A.T est porteur d'un projet pédagogique. Alors je sais bien que quand on l'élabore en fin d'exercice pour le prochain, c'est sur un plan administratif. En fait le projet pédagogique, il doit être continu, bien coordonné. Pour l'exercice suivant on pense toujours à mieux, à plus, à faire autre chose de toujours mieux adapté. Alors je sais bien que généralement on est en dessous des prévisions dans les réalisations. Bon, mais il faut avoir le projet au départ.

- L'institution C.A.T dépasse-t-elle les idées reçues ?

- Comprenant par idées reçues, une perception plutôt périmée du C.A.T. Moi je crois que le C.A.T dépasse les idées reçues dans le sens où nous ne sommes pas des petits trucs très fermés, où on maintient les gens dans un paternalisme, où on travaille dans une atmosphère tendue, confinée avec un souci de la production, et pourquoi pas de la productivité qui domine tout... et je pourrais continuer comme ça, où disons les C.A.T exécutent des prestations avec des aménagements tels que "Tout le monde rêverait de pouvoir donner des prestations aux C.A.T, tout ça c'est faux. On a fait des erreurs, sûrement, et des prévisions un peu erronées, mais je crois qu'à l'heure actuelle le C.A.T est une entité qui sur un plan social a conscience de la responsabilité, avec tous ces gens là qui sont donc confiés à la maison, et le contrat qui existe.

Deuxièmement, sur le plan du travail, le C.A.T propose une prestation sans doute, mais avec le respect de tout le monde qui va y participer, pour que cette prestation soit rémunérée dans des termes qui sont absolument les termes du marché.

ENTRETIEN N°4 -

1. HISTORIQUE DU C.A.T ET OBJECTIFS POURSUIVIS :

- Le C.A.T remonte à 1971. J'y travaille depuis 1981.
- Y-a-t-il une insatisfaction majeure en C.A.T, laquelle ?
- Ce qui ne me satisfait pas c'est qu'à l'heure actuelle on est poussé à avoir une production qui est au détriment des ouvriers. Du fait qu'il n'y a pas suffisamment d'éducateurs on ne peut pas leur apporter tout ce qui leur manque, sans parler du geste répétitif, mais au contraire essayer de leur faire faire des progrès en vue d'une réinsertion. Malheureusement pour tous, ils resteront avec les moyens qu'ils ont.
- Y-a-t-il un satisfaction majeure en C.A.T laquelle ?
- C'est d'avoir servi à quelque chose, pas comme dans l'industrie, être "le presse-citron, quand on a plus de jus ... on nous dit "passez là bas". Alors que là quand je fais quelque chose j'ai l'impression d'avoir servi quelqu'un, d'avoir servi à quelque chose.

2. LE RAPPORT AU TRAVAIL DE L'HANDICAPE MENTAL ? LES ASPIRATIONS DE L'HANDICAPE FACE AU TRAVAIL ?

- Ont-ils dans le travail une satisfaction majeure ?
- Tout dépend de la personne. C'est comme chez nous, les gens normaux, il y en a qui voient le travail comme rémunérateur, d'autres qui le prennent comme occupationnel, chez eux, chez nous c'est pareil. Il y en a qui travaillent dans l'espoir de sortir par la grande porte du C.A.T pour être comme soi-disant tout le monde puis en réalité c'est faux, parce que ces gens dits normaux que nous sommes ne les accueilleront jamais. Pourquoi ?, pour des questions financières, parce qu'ils n'ont pas une production égale à tout le monde.
Pour eux la satisfaction majeure c'est de montrer qu'ils sont capables de faire quelque chose.

- Ont-ils une insatisfaction majeure ?
- L'insatisfaction, ils en ont, parce que bien souvent on leur dit qu'ils n'en ont pas assez fait. Alors ils ne sont pas contents. Ça ne leur plaît pas. Il y en a qui comprennent facilement qu'on les exploite : "oh ! j'ai fait tout ça !", en réalité ils n'ont rien fait, mais ils veulent nous faire comprendre qu'ils ont fait "tout ça" et qu'en fait ils en ont suffisamment fait, que nous on aurait pas voulu le faire.
- A votre avis, le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance sociale de l'handicapé mental ?
- Moi je pense, pour la plupart, même les bas niveaux.
- Le travail est-il répétitif, épanouissant, déprimant, créatif ?
- Pour certains il est valorisant, pour d'autres il est frustrant dans le fait qu'entre deux ouvriers dont un avec un Q.I assez élevé, ils ont le même salaire. Ce qu'il y a c'est qu'on demande autant à l'un qu'à l'autre, seulement il y en a un qui ne fait rien, et le plus haut niveau s'aperçoit très vite qu'il en fait trois fois plus que son copain, et qu'à la sortie il a la même paie. On ne va pas lui mettre une médaille à la fin de la journée. On lui dit " au revoir, à demain" puis c'est tout. Pour certains c'est déprimant.
- Pour vous un autre rapport au temps et à l'espace est-il signifiant chez l'handicapé mental ?
- Il y en a 95% qui ne s'en rendent pas compte, qui ne font pas la différence. Il y en a 5% c'est le contraire, ils vont me dire : "moi j'en fait trois fois plus qu'à l'usine", chose qui est vraie.
Je pense que c'est le fait même de leur maladie. Ils travaillent comme une machine-outil. On en a trois ou quatre qui ne savent pas juger quand ils en ont trop fait, on quand ils en ont fait suffisamment, ils ne savent pas dire : "on va faire une pause d'½ d'heure parce qu'on a bien travaillé. Si le travail commence à 9H., à 9H. ils baissent la tête et ils ne la relèvent qu'à midi quand ça sonne. Ce n'est pas tous.

- Partagez-vous dans le travail l'identique condition de l'handicapé mental, autrement dit vous sentez-vous colonisé au même titre que lui ?
- Non.
- C'est infondé.
- Vous-même vous sentez-vous créateur de formes ?
- J'essaie oui, en demandant régulièrement s'il n'y a pas moyen d'avoir des travaux qui soient moins répétitifs, des travaux nouveaux pour essayer de leur montrer d'autres choses qu'ils peuvent faire que ce qu'ils font actuellement.
- Dans le rapport au travail de l'handicapé mental relevez-vous l'existence d'un "espace éducatif ou de communication" où vous apprenez de lui ?
- J'apprends pas mal de lui. Toutes ses réactions, ses expressions, son comportement qu'il a du matin jusqu'au soir, qui est versatile. En deux heures de temps si il a une contrariété à midi par exemple, l'après-midi ça ne va plus du tout. Il faut adopter un autre comportement, il faut plus lui parler sur le même ton, sinon c'est une catastrophe. Ou il casse tout ...
Depuis que je suis rentré au G.A.T, ils ont modifié mon comportement. Je ne travaille plus avec le même état d'esprit. Premièrement ils ont besoin de nous, ces gens. La plupart ont besoin de nous.

3. L'HANDICAPÉ MENTAL ET LA PAROLE

L'ETRE D'AVANT LE LANGAGE

- A votre avis quels sont les mots qui sont le plus utilisés dans le discours des techniciens des équipes éducatives ?
- Moi, en ce qui me concerne, quand je les cite, je les appelle par leur prénom, et quand je parle d'eux je les appelle les ouvriers. J'ai fait un sondage auprès de mes collègues, c'est soit les pensionnaires, mot que je n'aime pas bien, soit les gars, soit les filles.
- Quels sont les mots de qualification du travail des handicapés mentaux ?
-

- Relevez-vous chez l'handicapé mental une autre parole, une autre façon d'être au monde par la mobilisation d'une mémoire instinctuelle, une mémoire "attendre" comme dirait DELIGNY, différente d'une mémoire pour apprendre ?
-
- Avez-vous repéré des attitudes, un comportement archaïque, voire une geste fossile, et ce que l'on pourrait appeler une autre gestique inscrite dans l'histoire de l'espèce humaine ?
- Oui il y a des gestes, peut-être bien. Mais les mots tels que "on en a marre on en a jamais fait assez ..." ...

4. LE DEVENIR DE L'HANDICAPE MENTAL

L'HANDICAPE MENTAL QUI EST-IL ?

- Son devoir, quel désir avez-vous sur eux ?
- Compte tenu de ce qu'on nous demande, avec le progrès qu'il y a en technique, leur avenir est mal parti. Déjà les gens normaux ont de la peine à se servir des ordinateurs, faut faire des stages ... Du travail manuel il y en aura de moins en moins du fait de la mécanisation. Nous, on a déjà du mal à en trouver, donc ces gens qui ont des difficultés, qui sont démunis soit physiquement soit mentalement je pense que systématiquement, l'industrie, notre monde contemporain va les mettre en voie de garage. Donc si on n'est pas là pour les défendre, si ce n'est que les parents qui supposent que c'est des gens qui doivent être considérés à part entière ... Faut pas rêver, il leur manque quelque chose. Certains arriveront à faire des progrès mais ...
- A votre avis quelle est la place de l'handicapé mental dans la société en 1985 ?

- Moi je trouve qu'il devrait avoir sa place comme tout le monde, qu'on devrait essayer de lui donner un poste dans la vie qui corresponde à son handicap, et qui passe inaperçu parmi les autres. Seulement là qu'est-ce qu'on fait ? On les rassemble dans une sorte de bergerie. On dit tiens, ils sont là de côté il y a des gens qui sont là payés pour s'occuper d'eux, puis point final. Ca c'est pas normal à mon avis.
- Est-ce que le C.A.T est porteur d'un projet pédagogique ?
- Bien sûr tous les établissements en ont un. Bien sûr qu'il en a un, je ne le connais pas par coeur, mais il en a un.
- Le C.A.T dépasse-t-il les idées reçues ?
- Oui, ne serait-ce que par le budget de l'Etat qui est de plus en plus resserré. On est tenu à devenir une entreprise, une industrie, on est encouragé pour ça. J'y suis favorable oui et non. Si on devient comme l'industrie, à ce moment là il faudra enlever le mot C.A.T qui nous met une affiche sur la tête qu'on ne devrait pas avoir, et puis bien dire : oui, cet ouvrier peut bien travailler dans l'industrie on le met dans l'industrie, on le considère à part entière comme les autres.



ENTRETIEN N°5 -

1. HISTORIQUE DU C.A.T ET OBJECTIFS POURSUIVIS

- Il a commencé en 1968-69 à BOURG-EN-BRESSE. Il n'était pas dans le bâtiment où il existe actuellement. Il a été seulement construit en 1972.
- Y-a-t-il une insatisfaction majeure en C.A.T laquelle ?
- Pour moi personnellement, je pense qu'on est trop près de la réalité du travail ... Non ce n'est pas une réalité justement, c'est qu'on est loin de la réalité du travail à mon avis, et que souvent on parle de réinsertion. Pour moi la réinsertion en C.A.T ça devient utopique, et ça c'est dramatique parce qu'on est à côté de la plaque.
- Y-a-t-il une satisfaction majeure en C.A.T laquelle ?
- Oui, c'est sûr. Par un certain épanouissement des gens. C'est vrai que d'un autre côté, les jeunes on essaie de les considérer comme des adultes, puisque ce sont des adultes. On essaie de les considérer comme tels en leur donnant des responsabilités en essayant de les préparer du mieux possible à une vie communautaire, mais avec le décalage du travail parce qu'on travaille en sous-traitance, et que le travail à mon avis n'est pas adapté par rapport à la réalité.

2. LE RAPPORT AU TRAVAIL DE L'HANDICAPE MENTAL

LES ASPIRATIONS DE L'HANDICAPE MENTAL FACE AU TRAVAIL

- A-t-il dans le travail une satisfaction majeure ?
- Je crois qu'ils en ont une, infime, je dirais entre guillemets, parce que je crois que leur satisfaction c'est d'être reconnu comme travailleur, donc égal de nous, avec un décalage. Moi éducateur technique je leur apprends quelque chose, mais j'essaie de les mettre au même niveau que moi en leur disant "vous êtes des collègues de travail, on fait le travail ensemble avec la différence que c'est moi qui essaie de vous apprendre ce que je sais".

-Ont-ils dans le travail une insatisfaction majeure ?

- Leur insatisfaction majeure c'est de vivre une vie communautaire avec toutes les contraintes que cela implique. Parce que une vie communautaire ça implique pas de relation avec une copine, pas de relations sexuelles, pas de relations familiales. C'est une vie collective qui pose de grosses contraintes.
- A votre avis, le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance sociale de l'handicapé mental ?
- Besoin, c'est le mot qui me gêne. "Besoin" ça a pour moi une signification spécifique. Pour moi ça me gêne un peu. Mais c'est vrai qu'ils ont besoin quand même d'être reconnus à travers le statut de travailleur comme une personne à part entière parce que bien souvent à l'extérieur du C.A.T, dans les familles ou autres, ils sont considérés comme des gens plus ou moins malades, marginaux en raison de leur maladie, de leur infirmité... Et je pense, le fait d'être reconnu comme travailleur, ça veut dire aussi, comme pour la plupart des gens, puisque le travail est le point commun de la plupart des gens.
- Le travail en C.A.T est-il répétitif, épanouissant, déprimant, créatif ?
- Alors je pense qu'il y a deux problèmes. Le premier c'est que le travail est plus ou moins répétitif pour une simple et bonne raison c'est que l'acquis des jeunes débiles est difficile. Bien souvent on n'a pas d'acquis. Donc il faut revenir sur ce qu'on a vu, sur ce qu'on a fait constamment. Donc à partir de là la progression est vachement plus difficile.
- Pour vous un autre rapport au temps et à l'espace est-il significatif chez l'handicapé mental ?
- Je ne pense pas qu'il ait un rythme plus lent, le débile mental. Il y a certaines personnes qui ont des rythmes plus lents tels que les épileptiques. Mais le débile mental, non. Ce qu'il est le plus lent c'est à comprendre. Mais je pense qu'une fois qu'il a compris ce que l'on veut lui demander il est à même de faire le même travail qu'un autre.

- Partagez-vous dans le travail l'identique condition de l'handicapé mental, autrement dit vous sentez-vous colonisé au même titre que lui ?
- Colonisé ! Oh là là le grand mot. Je ne pense pas. Ce que je voudrais c'est leur faire ressentir que je suis comme eux alors que ce n'est pas vraiment vrai, et qu'ils le sentent bien, et ils me disent "toi tu es normal, moi je suis handicapé". et moi ce que je voudrais leur faire comprendre c'est que l'handicap, il est physique, il n'est pas dans le gestuel du métier d'une part et surtout qu'il n'est pas dans l'affectivité. Ce n'est pas parce que toi tu es handicapé et moi un adulte normal qu'on a pas une amitié vraie, qu'on ne sente pas ce décalage. La plupart du temps ils sentent bien plus la pitié que le vrai affectif.
- Dans le rapport au travail de l'handicapé mental relevez-vous l'existence d'un espace éducatif ou de communication où vous apprenez de lui ?
- J'ai l'impression d'avoir beaucoup plus appris (eux qui m'ont appris) que moi je ne leur ai appris. Le contact avec un homme quelqu'il soit, physique, mental ou autre, je pense qu'il y a une certaine richesse à contacter ces gens là qui est peu commune. Ça c'est garanti. Je pense qu'ils vous apportent beaucoup plus que nous ne pourrions jamais leur apporter. Je pense qu'ils ont un coeur immense et qu'ils sont toujours prêts à accepter les gens alors qu'ils ont des problèmes. Alors que nous, les gens normaux, 9 fois sur 10 dès qu'on a un petit problème, il n'y a plus que les petits problèmes qui comptent.

3. L'HANDICAPE MENTAL ET LA PAROLE

L'ETRE D'AVANT LE LANGAGE

- A votre avis quels sont les mots les plus utilisés dans le discours des techniciens des équipes éducatives s'adressant pendant le temps de travail aux ouvriers ?

- Chez nous ça a été défini. C'est bien clair. On les appelle par leur prénom pour éviter de dire "vous tous" que ça soit trop commun. On a essayé de donner un ordre individualisé pour leur faire sentir que ce n'était pas à n'importe qui qu'on s'adressait mais à lui personnellement. Ce sera Pierre, ce sera Jacques, ce sera lui et pas un autre.
On a voulu éviter dans l'équipe éducative de donner des ordres à la cantonade qui s'adressent à tout le monde parce qu'ils font tellement partie d'une masse qu'on a envie qu'ils se sentent personnalisés.
- Quels sont les mots de dénomination du travail des handicapés mentaux ?
- Avant de répondre je voudrais te poser une question. Tu poses cette question, mais à quel niveau ? Est-ce que quand je donne un ordre ou un travail à faire à un débile, ou quand on parle entre nous dans l'équipe éducative ?
- Quand vous en parlez dans l'équipe éducative
- Nous parlons rendement avec le jeune, on essaie de leur faire comprendre qu'il y a un certain rendement qu'on est obligé de tenir et que tel travail doit être fini tel jour. Là, même quand on leur parle comme ça, les jeunes se sentent concernés. Nous de notre côté, l'équipe éducative parle de production. C'est obligatoire dans les C.A.T On est quand même des entreprises, entre guillemets, de sous traitance. Donc production, ce terme existe bien sûr. Et c'est le regret de nous, équipe éducative. On se reproche de parler souvent de production et de parler bien moins d'éducatif alors que ça devrait être l'inverse.
- Relevez-vous chez l'handicapé mental une autre parole, une autre façon d'être au monde par la mobilisation d'une mémoire instinctuelle, une mémoire pour "attendre" comme dirait F. DELIGNY différente de la mémoire pour apprendre ?
- Oui et non, pour moi c'est une personne qui est un peu déconcertante. Tu as l'impression que rien ne la touche, et quand tu essaies d'être disponible et de l'écouter, tu t'aperçois (et c'est là où c'est vachement intéressant, et la plupart des enfants le font ce truc) tu t'aperçois qu'ils connaissent beaucoup plus de choses et sont concernés. On voit rarement comme ils sont concernés, et ils le sont bien plus qu'on ne le dit pas.
Il existe des gestes particuliers chez certains qui sont un peu craintifs. Dès que tu élèves la voix tu en as qui vont se recroqueviller. Une sorte de renfermement. Un sixième sens, c'est difficile à dire, je ne peux pas répondre à cette question.

4. L'HANDICAPE MENTAL QUI EST-IL ?

- Son devenir, quel désir avez-vous sur eux ?
- Moi pour eux je n'ai pas beaucoup de désir. C'est marrant que tu me poses cette question, parce que moi c'est l'inverse, moi mon désir il est pour les éducateurs. Qu'ils essaient d'être seulement la moitié de ce que sont les handicapés, et moi je te jure que ça irait cent fois mieux. Parce que je trouve que l'handicapé mental est cent fois plus ouvert et à l'écoute des autres que nous, nous ne le sommes pas. Et c'est le malheur un petit peu. Et moi je dis, si j'ai un voeu à faire c'est pas pour les handicapés, c'est pour les éducateurs, pour qu'ils deviennent un peu comme eux, plus à l'écoute des autres de façon à ce qu'il y ait bien moins de problème. Ce serait beaucoup plus sain. Parce qu'à la limite sur les 176 jeunes qu'on a, on a très peu de problèmes des problèmes de phénomènes de groupe. Donc ce qui prouve qu'ils sont très à l'écoute des uns des autres. Bon il y a des petits problèmes passagers, c'est vrai. Mais nous équipe éducative, on a autant de problèmes et on est bien moins nombreux.
- A votre avis quelle est sa place dans la société en 1985 ?
- Alors moi je le vois plutôt sombre. C'est dramatique. C'est le dilemme que se posent tous les éducateurs qui sont concernés par le métier, parce que la réinsertion ça paraît utopique. Parce que le chômage, l'industrialisation des usines a fait que tous les postes qui étaient plus ou moins récupérés par nos jeunes, le sont à présent par des machines. Et le chômage naturellement. Tous nos jeunes se retrouvent sans poste. Et quand bien même on voudrait en faire sortir quelques uns on n'a pas cette possibilité parce que on voudrait qu'ils aient du travail tout de suite. La place de l'handicapé mental en 1985, elle est très noire.
- Avez-vous repéré des attitudes, un comportement archaïque, voire une geste fossile et ce qu'on pourrait appeler une autre gestique inscrite dans l'histoire humaine ?
- Question non posée.

5. L'INSTITUTION C.A.T

- L'Institution est-elle porteuse d'un projet pédagogique ?
- Un projet pédagogique, il n'y en a jamais eu. Il n'existe pas écrit noir sur blanc. Mais il y en a un malgré tout qui est celui de l'ADAPEI qui est plus moral. En gros c'est de recevoir des jeunes et de les considérer comme des adultes, en premier. Par les voyages, par le travail, par la communication on essaie d'être le plus communiquant possible avec les jeunes.
- L'Institution C.A.T dépasse t-elle les idées reçues ?
- Oui, malgré qu'on ne puisse être satisfait de ce qu'on fait. Moi j'estime, avec le travail qu'on fait, on n'a pas le droit d'être satisfait parce qu'on est à côté de la plaque. Moi je pense qu'on doit toujours essayer d'avancer avec ces jeunes. Moi je pense quand même que là on dépasse un peu l'idée de ce que se font les gens du C.A.T moi je crois. On essaie d'être pour les jeunes, un élément de conduite, un élément d'accompagnement si on ne peut pas être plus.

**
*

ENTRETIEN N°6 du 22.04.85

1. HISTORIQUE DU C.A.T ET OBJECTIFS POURSUIVIS

- Le C.A.T avait d'abord une vocation qui était autre que les handicapés mentaux. C'était pour des prisonniers repentants. Lorsqu'ils avaient purgé leur peine de prison ils venaient ici dans un but de réinsertion. C'est un C.A.T depuis une vingtaine d'années environ.
- Y-at-il une insatisfaction majeure en C.A.T laquelle ?
- Non je ne pense pas, je n'en vois pas.
- Y-a-t-il une satisfaction majeure en C.A.T laquelle ?
- Oui, je pense du moment que tout le monde s'y retrouve. Les gars s'y retrouvent. C'est quand même une satisfaction.

2. LE RAPPORT AU TRAVAIL DE L'HANDICAPE MENTAL

LES ASPIRATIONS DE L'HANDICAPE MENTAL FACE AU TRAVAIL

- Ont-ils dans le travail une satisfaction majeure ?
- Oui, je pense. Ils voient le travail d'une autre façon. Pour nous le travail à la limite c'est une obligation. Mais je pense que pour les 3/4 c'est pas une obligation, le travail. Pour eux le travail c'est une forme de loisir. Ce qui prime pour eux c'est la quantité de travail effectué, même pour certains c'est la qualité.
- Ont-ils une insatisfaction majeure ?
- Certains. On a pas mal de débiles profonds. Dans les bons niveaux, l'insatisfaction c'est qu'ils sont toujours en C.A.T et ils voudraient bien être sur l'extérieur. On a quand même 9 jeunes qui sont chez Majorette. Alors ça fait bien des jaloux quand même. Il y a quelques envieux.
- A votre avis le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance de l'handicapé mental
- Oui, parce que finalement pour eux c'est une façon de s'exprimer.

- Le travail est-il répétitif, épanouissant, déprimant, créatif ?
- Pour certains niveaux, que le travail soit répétitif c'est rassurant pour eux, parce que dès qu'ils arrivent à dominer ce travail répétitif, finalement ils sont contents de le faire. Pour d'autres, il y en a qui se lassent vite d'un travail répétitif. Donc, il faut sans cesse leur offrir autre chose, leur faire une rotation.
- Pour vous un autre rapport au temps et à l'espace est-il signifiant chez l'handicapé mental ?
- Le temps pour eux n'importe pas. Ils savent quand il faut commencer le travail le matin, ils savent quand il faut l'arrêter. Mais j'en ai pas mal qui ne veulent pas que je referme l'atelier, ils se replongent dans le travail! C'est une nécessité. Si je ferme l'atelier, pour eux ça y est, il y en a qui sont bouleversés pour l'après-midi.
- Partagez-vous dans le travail l'identique condition de l'handicapé mental, autrement dit vous sentez-vous colonisé au même titre que lui ?
- Non.
- L'handicapé mental est-il heureux de l'industrialisation ?
- Oui.
- Vous sentez-vous créateur de formes ?

Question non posée.

- Dans le rapport au travail de l'handicapé mental relevez-vous l'existence d'un espace éducatif ou de communication où vous apprenez de lui ?
- Oui, moi j'apprends des choses d'eux. Mais eux bien sûr en apprennent pas mal de moi. Surtout que là je suis dans un atelier fer. On fait tout ce qui est le travail du fer. Je leur apprend surtout beaucoup de dextérité.

3. L'HANDICAPÉ MENTAL ET LA PAROLE

L'ÊTRE D'AVANT LE LANGAGE

- A votre avis quels sont les mots qui sont les plus utilisés dans le discours des techniciens des équipes éducatives s'adressant pendant le temps de travail aux ouvriers ?
- Dans le travail je les appelle comme un ouvrier normal, par leur prénom.

- Quels sont les mots de qualification du travail
- On dirait plutôt productif que bricolage. Malgré tout je tiens quand même à souligner que j'essaie de ne pas trop automatiser. Sinon après c'est des robots. On est là pour leur apprendre à travailler, on est pas là pour leur apprendre à taper sur des boutons.
- Relevez-vous chez l'handicapé mental une autre parole, une autre façon d'être au monde par la mobilisation d'une mémoire instinctuelle, une mémoire pour attendre comme dirait F. DELIGNY, différente de la mémoire pour apprendre ?
Est-il proche de la nature ?
- Oui bien sûr, on est quand même un C.A.T proche de la nature. C'est souvent que de temps en temps il y en a qui veulent décompresser un peu. Ils vont faire un petit tour, un petit tour d'un quart d'heure. Ils sont souvent dans la nature.
Chez certains il y a un éternel balancement, dans des situations d'attente d'un nouveau travail. Souvent en période d'attente.

4. L'HANDICAPE MENTAL QUI EST-IL ?

- Quelle est sa place dans la société en 1985 ?
- Il a une place comme un autre. Il faut rééduquer la société.
- Son devenir, quel désir avez-vous sur lui ?
- Mon objectif c'est quand même qu'ils se sentent bien à leur place au sein de l'atelier. Si il se sent bien, ça passe, il produit, ça découle tout de là.

5. L'INSTITUTION C.A.T

- Est-elle porteuse d'un projet pédagogique ?
- Oui, bien sûr. C'est toujours un petit peu ambitieux, mais il le faut sinon il n'y aurait pas de projet.
- Dépasse t-elle les idées reçues ?
- Oui. bien sûr.

ENTRETIEN N°7 du 28.04.1985

1. HISTORIQUE DU C.A.T ET OBJECTIFS POURSUIVIS

- Il existe depuis 74 ou 76.
- Y-a-t-il une insatisfaction majeure en C.A.T laquelle ?
- Je ne pense pas qu'il ait quelque chose d'insatisfaisant. Mais il y a certainement des choses qui ne vont pas très bien. Partout ce n'est jamais parfait. Insatisfaisant, je ne vois pas. On a un phénomène de groupe qui se forme. Alors on a trouvé des solutions à ça. C'est à dire que le C.A.T grandit. On était 40, 50, 65, et on va passer à 75 personnes. Donc ça ne correspond plus à l'implantation de l'atelier. Alors on va cloisonner les groupes à cause du bruit, et de la vision. Alors ce problème d'insatisfaction. Je n'en vois pas d'autres.
- Y-a-t-il une satisfaction majeure en C.A.T laquelle ?
- C'est difficile. Je pense quand on arrive à trouver du travail, à les occuper à les intéresser, il y a une satisfaction. Jusqu'à présent on a du travail.

2. LE RAPPORT AU TRAVAIL DE L'HANDICAPE MENTAL

LES ASPIRATIONS DE L'HANDICAPE MENTAL FACE AU TRAVAIL

- Ont-ils dans le travail une satisfaction majeure ?
- Certains, parce qu'ils ont conscience qu'ils viennent pour travailler. Mais ça dépend aussi du niveau. Il y en a que le travail n'intéresse absolument pas.
- Ont-ils une insatisfaction majeure ?
- On a toujours des gens qui ne sont jamais bien là où ils sont. Mais une insatisfaction bien spécifique ... ou ils ne savent pas l'exprimer. Il y en a peut-être mais ils ne savent pas le dire.
- A votre avis le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance sociale de l'handicapé mental ?
- Moi je pense, c'est un besoin de se sentir comme tout le monde. Et comme le travail c'est la plus grande partie de la vie, je pense qu'ils ont ce besoin. Peut-être pas tous. Ca dépend des handicaps.

- Le travail est-il répétitif, épanouissant, déprimant, créatif ?
- Créatif, non, répétitif, oui. Epanouissant oui, pour certains, ça dépend à quels postes ils sont. Sur les postes R.V.I c'est un travail épanouissant. Ils savent à quoi ça va servir.
- L'handicapé mental est-il heureux de l'industrialisation du travail ?
- Certains je pense, oui.
- Partagez-vous dans le travail l'identique condition de l'handicapé mental autrement dit vous sentez-vous colonisé au même titre que lui ?
- Non, c'est infondé.
- Vous sentez-vous créateurs de formes ?
- Créateurs, non, parce que on est trop dépendants.
- Dans le rapport au travail de l'handicapé mental relevez-vous l'existence d'un espace éducatif ou de communication où vous apprenez de lui ?
- Oui, la tolérance.

3. L'HANDICAPÉ MENTAL ET LA PAROLE

L'ETRE D'AVANT LE LANGAGE

- A votre avis quels sont les mots les plus utilisés dans le discours des techniciens des équipes éducatives s'adressant pendant le temps de travail aux ouvriers ?
- On les appelle les jeunes. Je ne sais pas si on arrive même à les considérer comme des adultes. Je ne pense pas. D'abord, tout nous amène à les considérer comme des jeunes, les parents, on n'arrive pas à leur faire passer le seuil de l'adulte.
- Quels sont les mots de qualification du travail ?
- C'est tellement varié. On appelle le travail par le nom de l'usine qui le fournit.
- Relevez-vous chez l'handicapé mental une autre parole, une autre façon d'être au monde par la mobilisation d'une mémoire instinctuelle, une mémoire pour "attendre" comme dirait F. DELIGNY, différente de la mémoire pour apprendre ? Est-il proche de la nature ?

- Je pense. Très souvent on va faire des promenades. Certains aiment bien. Il y en a qui sont attirés par le feu d'une façon vraiment pas intéressante. Ils sont un peu pyromanes. On en a deux qui sont très attirés par le feu, et qui ont mis le feu dans un tas de cartons qui est stocké. Pour un, on pense qu'il est attiré par le feu parce qu'il aime bien la propreté. Pour l'autre c'est plus lointain, c'était au moment de la construction du C.A.T.

4. L'HANDICAPE MENTAL QUI EST-IL ?

- Son devenir, quel désir avez-vous sur eux ? Quelle est sa place dans la société en 85.
- Je n'en sais trop rien. Je n'en vois pas beaucoup.
- Avez-vous repéré des attitudes, un comportement archaïque, voire une geste fossile et ce que l'on pourrait appeler une autre gestique inscrite dans l'histoire de l'espèce humaine ?
- Oui, des postures après le repas. Ils viennent se mettre contre le radiateur, toujours au même endroit, toujours dans la même position. Ils ont tous un petit quelque chose des habitudes. Ou alors ils viennent se mettre à côté de nous pendant la pause café. C'est toujours les mêmes d'ailleurs.

5. L'INSTITUTION C.A.T

- Est-elle porteuse d'un projet pédagogique ?
- Pas vraiment. On travaille au jour le jour. Non, je ne pense pas.
- Est-ce qu'elle dépasse les idées reçues ?
- Oui, c'est quand même assez ouvert. On change souvent d'orientation. Les projets pédagogiques ont souvent changé. Mais en ce moment il y a des problèmes au niveau de l'association. On ne sait pas quelle direction prendre. Ce qui fait qu'il n'y a pas de projet en ce moment.

ENTRETIEN N°8 DU 2.06.1985

1. HISTORIQUE DU C.A.T ET OBJECTIFS POURSUIVIS

- Sa création date de fin 1977. Disons que l'effectif a commencé avec 20 éléments. Et puis ça s'est agrandi petit à petit. Moi je ne suis rentré qu'en 1978.

- Y-a-t-il au C.A.T une insatisfaction majeure, laquelle ?

- C'est toujours difficile de répondre au nom des autres. En mon nom personnel, oui je pense. Moi, je suis un peu, même pas mal insatisfait par rapport à ce que j'attendais d'un travail d'éducateur technique en C.A.T. Elle devient progressive. Si, au départ, avec la loi d'orientation de 1975, qui était généreuse, et nous laissait une certaine perspective de travail éducatif, cela ne s'est pas révélé au fur et à mesure des années puisque le C.A.T est entré dans un temps de production très fort qui a limité nos actions éducatives jusqu'à pratiquement les supprimer. Ce qui reste actuellement ce sont des contacts ponctuels, mais quand à dire qu'il y ait un temps ouvert ou plus centré sur l'éducatif, au C.A.T, il n'existe pas en ce moment.

- Y-a-t-il une satisfaction majeure en C.A.T laquelle ?

- Question délicate. J'ai pas de réponse. Majeure, non je ne crois pas. Personnellement je n'arriverai à être satisfait dans le travail parce qu'il y a toujours un petit plus qui manque, on n'arrive pas à aller jusqu'au bout. Même quand on entreprend quelque chose où on a l'impression que ça marche bien, il y a quelque chose qui passe, il y a une action qui est en train de se faire, puis tout à coup, il y a un facteur qui intervient qui fait que l'action se brise. Etre satisfait, non je ne crois pas. Pour être satisfait entièrement il faudrait qu'on soit encore plus ouvert sur la ville, il faudrait que le C.A.T éclate, et à la limite qu'il n'existe plus. Ça c'est l'utopie.

2. LE RAPPORT AU TRAVAIL DE L'HANDICAPÉ MENTAL

LES ASPIRATIONS DE L'HANDICAPÉ MENTAL FACE AU TRAVAIL

- Ont-ils dans le travail une satisfaction majeure ?

- Le but premier du C.A.T c'est d'amener des gens qui ont vécu dans différentes institutions dans l'institution C.A.T mais avec une approche différente de ce qu'on entend du travail. Ça pourrait être une ouverture sociale grâce au travail, étant donné que le travail est un sacré support pour avancer avec des gens qui ont été toujours rejetés, diminués. C'est souvent qu'il y a des garçons qui me disent : "on me disait toujours t'es pas capable, t'es le roi des cons". C'est un mot qu'ils connaissent par coeur. Ils savent même l'écrire pour la plupart. Donc à ce niveau le C.A.T c'est un peu une certaine reconnaissance sociale, une valeur reconnue.
- Ont-ils une insatisfaction majeure ?
- Beaucoup ont montré du doigt un manque d'écoute, peut être pas, mais une distanciation des éducateurs et eux. Ils ont toujours l'impression qu'ils sont encore en dehors. En dehors du milieu normal, du circuit normal. Il y a toujours une petite idée de rejet quelque part qu'ils vivent constamment. Quand ils parlent du dedans et du dehors, ça veut tout de même bien dire quelque chose.
- A votre avis le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance sociale de l'handicapé mental ?
- Capital, disons que je dirais que c'est un des moyens pour être reconnu. Mais pour être reconnu dans son travail, il faut avoir les moyens intellectuels de pouvoir en parler, de pouvoir s'exprimer. Pour quelqu'un de très handicapé, est-ce que le travail va lui suffire, je n'en suis pas sûr, je n'en suis même pas du tout convaincu. Le travail c'est un médiateur pour autre chose.
- A votre avis le travail est-il répétitif, épanouissant, déprimant créatif ?
- Répétitif, oui. La plupart du temps il est répétitif parce que les gens qui nous donnent du travail nous donnent de grosses quantités, donc il est répétitif. Epanouissant, oui pour certains c'est une ouverture, quelque chose qu'ils ne connaissaient pas, c'est quelque chose qu'ils arrivent à maîtriser, donc ils grandissent quelque part. Culturellement c'est aussi sûrement important parce qu'ils entrent dans un monde de travailleurs qui au départ ne leur était peut-être pas accessible.

- L'handicapé mental est-il heureux dans l'industrialisation ?
- Je sais pas. De quelle industrialisation on peut parler ? Au niveau de notre atelier je ne veux même pas employer le mot industrialisation, c'est encore un travail-bricolage. Il y a des temps très faibles au niveau de la production. Les gens peuvent prendre le temps. Il y a un respect du rythme des gens.
- Partagez-vous dans le travail l'identique condition de l'handicapé mental, autrement dit vous sentez-vous colonisé au même titre que lui ?
- Colonisé, oui si on peut dire, c'est un petit peu ça. Dans la mesure où l'on vit 8 heures avec eux. On est partie prenante de ce qu'on fait. On peut dire que nous aussi on est parfois laissé pour compte par rapport aux autres.
- Donc cela vous semble fondé
- Vous-même vous sentez-vous créateur de formes ?
- Oui, mais je pense que ça vient surtout de nous. Parce que c'est facile de se laisser enfermer dans un système routinier. On peut créer. Nous on a créé. Il y a des créations qui ne sont pas centrées sur le travail mais sur une certaine autonomie des gens par rapport à la cité. Moi, mon intérêt dans mon travail d'éducateur c'est de permettre aux gens de vivre avec les autres. Qu'ils vivent ensemble dans le C.A.T c'est une chose. Il y a une certaine idée de socialisation dans le C.A.T, mais elle est imparfaite et pour qu'elle soit correcte et bien assimilée il faut qu'il y ait des gens qui n'aient rien à voir avec la profession, des non spécialistes qui interviennent ou qu'on aille voir ces gens, et qu'il y ait des communications différentes.
- Dans le rapport au travail de l'handicapé mental relevez-vous l'existence d'un espace éducatif ou de communication où vous apprenez de lui ?
- Oui. Dans l'atelier. Dans des travaux à deux ou trois, les gens sont inter-dépendants. Il y a une vie collective, donc les gens doivent tenir compte des autres.

3. L'HANDICAPÉ MENTAL ET LA PAROLE

L'ÊTRE D'AVANT LE LANGAGE

- A votre avis quels sont les mots qui sont le plus utilisés dans le discours des techniciens des équipes éducatives ?
- Moi, le mot handicapé, c'est un mot qui ne me gêne pas mais que je n'aime pas. Quand je parle avec des gens qui ne connaissent pas la profession des gens avec qui je travaille je dis que ce sont des personnes adultes handicapées. Il y a un mot de LAINE qui disait que l'adjectif "handicapé" c'est un mot qui peut tuer. On les nomme par leur prénom. Ensuite notre contact dans l'atelier c'est un échange, ils me tutoient, je les tutoie. Ils m'appellent par mon prénom. Les nouveaux souvent je ne sais pas pourquoi m'appellent chef, et tout de suite j'essaie de leur dire "chef" non. Il est possible que parfois j'ai un acte de chef, mais c'est normal puisque je suis responsable de l'atelier, donc j'ai des exigences dans mon atelier. Mais à part ça je m'appelle Yves, et toi tu t'appelles André, Alain ou Paul.
- Quels sont les mots de qualification du travail des handicapés mentaux ?
- C'est varié suivant l'individu. J'ai des exigences diverses. Avec des gens qui ont beaucoup de possibilités, beaucoup de moyens là, franchement je serais exigeant avec eux parce que je pense qu'au niveau travail on peut avancer. Il y a un support formidable et on peut avancer techniquement et sur la relation. Avec les autres par contre qui arrivent au C.A.T et qui n'ont pas décidé de ce choix, qui n'ont pas décidé de travailler, c'est une suite de circonstances qu'ils subissent, je leur laisse le temps d'arriver. Le droit d'arriver. Un gars comme Michel, moi je lui ai permis pendant trois ans d'arriver. Il en est juste qu'à l'entrée. Il est pratiquement présent 5 heures par jour.
- L'handicapé mental est-il proche de la nature ?
- Oui, pas tous. Mais ceux qui sont très handicapés on arrive à les voir vivre. exemple il y a un brûlot derrière, c'est souvent eux qui portent les cartons Ça me serait difficile d'expliquer ce qu'ils ressentent, il n'y a qu'eux qui pourraient le dire. Mais je les vois épanouis, rieurs, prenant du plaisir à jouer avec un élément comme le feu, ou avec l'eau. En été, il y a quelques années on faisait un nettoyage dans l'atelier au mois de Juillet.

On mettait en route les lances à incendie et là il fallait voir le plaisir. Tout le monde était heureux de baigner, de patauger dans l'eau.

- Relevez-vous chez l'handicapé mental une autre parole, une autre façon d'être au monde par la mobilisation d'une mémoire instinctuelle, une mémoire pour "attendre" comme dirait F. DELIGNY, différente de la mémoire pour apprendre ?
- Oui. On a des garçons et des filles trisomiques qui ont des postures différentes des autres. Ils arrivent à fléchir leurs jambes et les mettre directement sous leurs fesses. Moi il faudrait que je fasse du Yoga pour faire ça. Des gars comme Michel qui a un geste répété de la main, qui claque des doigts, qui saute en l'air. Il y a un nouveau qui se balance aussi. C'est des attitudes qui se réfèrent à des types particuliers de maladie. Sinon je dirai que la structure institution, si elle a parfois des avantages, elle a aussi des inconvénients, c'est de rassembler des gens qui ont tous des problèmes mentaux. Et pour qu'ils se reconnaissent entre eux, ils accentuent leur handicap. Il y a une surenchère de l'handicap qui est fausse, qui n'est pas du tout justifié, mais qui leur permet d'être reconnu ne serait-ce que sur un plan comique, d'être repéré.

4. L'HANDICAPE MENTAL QUI EST-IL ?

- Son devenir, quel désir avez-vous sur eux ?
- J'ai un désir utopique, c'est qu'ils arrivent à être différents de ce qu'ils étaient quand ils sont rentrés. J'ai pas envie de les voir s'enfoncer dans la débilité. Je serais plutôt au sens figuré et entre guillemets partisan du "coup de pied dans le cul". J'ai envie de provoquer et de pousser les gens. J'ai pas envie qu'ils s'enferment. C'est l'attitude que j'ai couramment.
- A votre avis quelle sera sa place dans la société en 1985 ?
- Moi je serais optimiste si je sentais des gens qui aient envie, notamment les administrateurs des grosses associations comme l'ADAPEI d'ouvrir leurs centres dans le sens de la société, c'est à dire ne pas faire des gens des automates mais leur permettre d'accéder à différents niveaux dans la société ne serait-ce que sur les loisirs, les appartements, sur des droits légitimes qui sont par exemple la sexualité.

On leur reconnaît une sexualité mais ils n'ont aucun endroit pour l'exprimer. Ça c'est quand même grave. C'est là dessus que je me bats. Mais j'étais un petit peu seul pour ce projet, ce sont toujours des actes de solitaire. Il n'y a pas de projet de l'institution derrière.

5. L'INSTITUTION C.A.T

- Est-elle porteuse d'un projet pédagogique ?

- Non. Je m'engage encore une fois. Je dirais que dans ce C.A.T, il n'y a pas de projet pédagogique. Il n'y a pas de projet collectif, ni de projet individuel. Et c'est là où le bat blesse.

- Dépasse-t-elle les idées reçues ?

- Oui, sur certains points. Qu'est-ce que c'est une idée reçue en 1985 ? l'idée reçue elle est encore modifiée par rapport à hier.

Moi je dirai qu'en 78, 79, 80 on était porteur. d'espoir dans le C.A.T, on a avancé vraiment unanimement et très volontairement pour faire vivre ce centre et que les gens y vivent dedans et y vivent bien, et puissent grandir. C'était notre expression "qu'ils puissent grandir". Maintenant on est en train de les rapetisser.

Pourquoi, parce qu'on a l'impression d'avoir perdu une certaine autorité reconnue de la part de l'institution de l'ADAPEI.

**
*

ENTRETIEN N°9 DU 3.06.85

1. HISTORIQUE DU C.A.T ET OBJECTIFS POURSUIVIS

- On a commencé avec deux ateliers au milieu de l'IMPRO. On a du démarrer en 1979.

- Y-a-t-il une insatisfaction majeure au C.A.T laquelle ?
- C'est peut-être les bas niveaux qui nous ennuient le plus. Ils sont là et on ne peut pas s'en occuper comme on devrait parce qu'on a pas de boulot pour eux, parce qu'ils ne sont même pas capables de faire le moindre petit boulot aussi simple soit-il. Si bien qu'ils sont là et puis c'est tout. ça c'est notre gros morceau.

- Y-a-t-il une satisfaction majeure, laquelle ?
- Oui, parce que je pense que les ouvriers et les ouvrières savent maintenant que c'est l'endroit où ils travaillent, et c'est leur usine. ça, ça me semble important. En IMPRO ou en IME, ils venaient mais ils ne savaient pas trop si c'était une école. Là ils savent que c'est leur usine.

2. LE RAPPORT AU TRAVAIL DE L'HANDICAPÉ MENTAL

LES ASPIRATIONS DE L'HANDICAPÉ MENTAL FACE AU TRAVAIL

- A votre avis le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance sociale de l'handicapé mental ?
- Je pense que oui. Il suffit de voir leurs réactions quand un patron vient ici, puis dit "on est content, le travail que vous faites il est sérieux, ça vient dans le délai, il y a la qualité". Ils sont contents, ils en sont fiers. Sans parler de la paie qu'ils touchent à la fin du mois. Il n'y a qu'à regarder quand il n'y a pas de boulot, c'est la catastrophe parce que toutes les trentes secondes "mais qu'est-ce que je fais, et demain qu'est-ce qu'on va faire ? Ils sont très inquiets quand ils n'ont plus de travail.

- Ont-ils dans le travail une satisfaction majeure ?
- ça rejoint un peu ce que j'ai dit. Je pense que quelques uns ont un travail de qualité (par exemple l'échantillonnage). Ils savent maintenant que ce nuancier ou ce catalogue représente la maison et que ce nuancier et ce catalogue vont partir quelque fois même à l'étranger. Donc ils en sont conscients, et ça c'est très important et ils s'accrochent.

- Ont-ils une insatisfaction majeure ?
- L'insatisfaction qu'ils ont, je ne sais pas. Quelquefois il y en a qui disent "on voudrait bien travailler à l'extérieur," mais ça ne dure pas longtemps. Ils ne sont pas passionnés pour travailler à l'extérieur.
- Le travail est-il répétitif, épanouissant, déprimant, créatif ?
- Il y a des gars et des filles qui veulent changer. D'autres, si on les change c'est foutu, ils n'ont pas envie de changer. Ils sont bien dans leur petit train-train, donc, ça c'est à nous de voir un peu. C'est notre boulot de voir qu'ils ne s'endorment pas sur leur boulot.
- Pour vous un autre rapport au temps et à l'espace est-il signifiant chez l'handicapé mental ?
- Question non posée.
- Partagez-vous dans le travail l'identique condition de l'handicapé mental, autrement dit vous sentez-vous colonisé au même titre que lui ?
- Non, je ne pense pas. Nous on a une chance extraordinaire, c'est que nous faisons pratiquement jamais la même chose.
- Donc cela vous semble infondé.
- Vous sentez-vous créateurs de formes ?
- créer, je sais pas si on crée. Mais enfin si. Les garçons et les filles qui travaillent sur l'échantillonnage ont maintenant le goût du joli, le goût du bien rangé, le goût du soin, le goût de l'harmonie. Ça se remarque sur un plan vestimentaire. Il y a des filles qui ont bien changé. Ça c'est très net.
- Relevez-vous dans le rapport au travail de l'handicapé mental l'existence d'un espace éducatif ou de communication ?
- Absolument oui. Par exemple on demande un boulot, on a prévu de le faire comme ça et comme ça, ça fonctionne bien. Et puis de temps en temps on a un garçon ou une fille qui ne font plus comme on leur avait dit. Ils ont modifié le mode opératoire parce qu'ils ont trouvé une combine. Ils sont capables de réagir et puis de se dire "il m'a fait faire ça, je ne suis pas à l'aise, il ne l'a pas vu et moi je le fais".

- L'handicapé mental est-il heureux dans l'industrialisation ?
- Honnêtement chez nous, il n'y a pas d'industrialisation. C'est plutôt artisanal.

3. L'HANDICAPÉ MENTAL ET LA PAROLE

L'ETRE D'AVANT LE LANGAGE

- A votre avis quels sont les mots les plus utilisés dans le discours des techniciens des équipes éducatives s'adressant pendant le temps de travail aux ouvriers .
- On les appelle par leur prénom. De temps en temps on dit "les gones".
- Quels sont les mots de qualification du travail ?
- On emploie pas de mots particuliers.
- L'handicapé mental est-il proche de la nature ?
- Au niveau des ouvriers et des ouvrières qu'on a je ne peux pas dire, parce qu'on parle très peu en définitive.
- A-t-il des gestes, des postures particulières ?
- Non, enfin peut-être. Je pense à une fille qui s'arrête quand elle arrive au bout du couloir. Elle enjambe quelque chose, je ne sais pas quoi, puis elle continue. Ou elle revient en arrière quand elle n'est pas passée du bon pied. Ou elle va se laver les mains puis elle se les relave. Plein de trucs comme ça.
- L'handicapé mental a-t-il un sixième sens ?
- Non ...

4. L'HANDICAPÉ MENTAL QUI EST-IL ?

- Son devenir, quel désir avez-vous sur eux ?
- Personnellement je n'en n'ai pas, et j'en ai beaucoup à la fois. Moi ce qui m'intéresse c'est d'abord qu'ils se sentent à l'aise ici, et qu'ils progressent. Et au fil des années on voit quand même des progrès. Je suis étonné de voir des gens venant d'IMPRO qui bricolent pendant un an puis qui se mettent au travail.

- A votre avis quelle est sa place en 1985 ?
- Le C.A.T est ce qu'il est, il a au moins le mérite d'exister. S'il n'y avait pas de C.A.T il n'y aurait rien d'autre.
Au démarrage on pensait que le C.A.T n'était pas une finalité, ce n'était simplement qu'un passage. Mais faut pas rêver. Il y en a 1/100 qui va arriver à partir mais les autres ils y sont pour la vie.

5. L'INSTITUTION C.A.T

- Est-elle porteuse d'un projet pédagogique ?
- Ben, je sais pas si c'est vraiment un projet pédagogique. Chaque responsable d'atelier a 11 gars. C'est une chance extraordinaire parce qu'avec 11, il est capable d'analyser ce qui se passe et de se dire un tel fait toujours le même boulot, il faudrait que je le passe au-dessus...
- Dépasse t'elle les idées reçues ?
- Oui, dans le sens où on est considéré presque comme des partenaires économiques à part entière. Les employeurs téléphonent, nous mettent en concurrence avec d'autres donc on fait des prix qui tiennent la route.

**
*

ENTRETIEN N°10 du 13.06.1985

1. HISTORIQUE ET OBJECTIFS POURSUIVIS

- Le C.A.T a été créé en 1975. Quand à l'historique, je suis mal placée pour vous en parler. Je le connais bien depuis le 1er Janvier 1983. Alors là je peux vous en parler aisément. Au préalable je m'abstiendrai. En 1983, il y a eu de grosses perturbations, de gros aménagements. Il devait y avoir une extension, qui était prévue, et nous devions en prendre possession rapidement. Et puis ça ne s'est pas fait. C'était le fameux "Monod". Et puis il s'est trouvé que dans un autre C.A.T il y avait quelques lacunes au niveau sécurité, et puis surtout au niveau fonctionnel dans l'emploi des bureaux. Donc, j'avais l'intention de faire des aménagements pour que ce soit plus agréable. Puis des expertises ont été faites et il a fallu partir de là. Donc ça nous a obligé à des modifications considérables parce qu'on ne savait pas où aller. Il a fallu trouver une solution d'attente, ce qui a été très difficile. On a déménagé dans un local qui nous servait pour le stockage, et puis du vieux "poudrette" on a essayé de constituer le nouveau "poudrette". Donc cela a provoqué beaucoup de perturbations parce que les gens ont changé de lieux, c'est perturbant pour les ouvriers handicapés. En même temps il a fallu s'adapter à des éducateurs nouveaux, puisque l'extension est intervenue, ce qui a amené du personnel nouveau en nombre important. Des ouvriers handicapés aussi. Et puis autre phénomène, qui n'est pas sans importance non plus c'est l'arrivée de chef d'atelier, et ça a été un élément capital, puisque personne ne savait ce qu'était un chef d'atelier, et n'imaginait pouvoir travailler avec un chef d'atelier, voyant cette personne un petit chef qui donne des ordres et pas plus. Donc il a fallu faire un cheminement à ce sujet et ce n'est pas simple. Et c'est d'ailleurs même encore, pas tout à fait accepté. Il y a des reminiscences qui quelquefois apparaissent. Mais je crois qu'avec le temps on se rendra compte qu'il y a des aspects positifs dans le fait d'avoir un chef d'atelier, ne serait-ce que pour sérier les tâches, et puis chacun ayant une fonction déterminée, en fonction de ses capacités, peut apporter quelque chose de plus constructif.

-Y-a-t-il au C.A.T une insatisfaction majeure, laquelle ?

- Je dirais qu'il y en a plusieurs. La plus importante c'est l'acceptation de modifications d'objectifs de travail. C'est celle-ci qui est primordiale, ne serait ce que dans la conception même du travail. Dans l'idée qu'un C.A.T ça se gère, et que la gestion doit être honnête, droite et juste. Ce qui n'enlève rien à l'aspect humain qu'on peut avoir en C.A.T, de même que la prise en charge qui doit exister par rapport à nos gens. Et l'un n'empêche pas l'autre. L'exigence n'empêche pas que l'on soit soucieux des gens, de leur devenir, ni qu'on essaie de faire quelque chose avec eux. Le tout étant, c'est que les tâches doivent être réparties. Chacun a une fonction, chacun a une responsabilité, et chacun à notre niveau, nous avons des responsabilités différentes, et c'est ce qu'il faut que les gens comprennent bien. C'est peut-être une des différences qui existe depuis que je suis arrivée. Au préalable tout le monde faisait tout et décidait de tout. Et à la sortie quand il fallait prendre une décision, ses responsabilités pour savoir qui avait fait ceci, il n'y avait plus personne. Or je demande autre chose maintenant. Je demande que chacun reste à sa place et que chacun soit pleinement responsable de ses actes. Donc chacun doit savoir ce qu'il fait, il a un travail déterminé, et il doit rendre compte de son travail en fonction de. Et on essaie de faire un système de responsabilités en cascades. Il faut qu'elle descende au niveau des ouvriers. Et je crois qu'il faut responsabiliser les gens même les ouvriers handicapés, et je crois que cet apprentissage est à faire. Alors bien sûr ça nécessite des exigences et ces exigences il faut qu'elles soient exploitées.

- Y-a-t-il une satisfaction majeure en C.A.T laquelle ?

- Je pense que, en contre-partie de ce que je viens de dire, même si ça dérange et même si ça gêne, il y a l'élément stabilisant de ça et l'élément sécurité. C'est à dire qu'il y a des points de repère de ça et que ces points de repère peuvent désangoisser à certains niveaux. Et je crois que pour les ouvriers handicapés c'est très important qu'ils aient des repères, comme pour les éducateurs, je dirais.

2. LE RAPPORT AU TRAVAIL DE L'HANDICAPE MENTAL

LES ASPIRATIONS DE L'HANDICAPE MENTAL FACE AU TRAVAIL

- Ont-ils dans le travail une satisfaction majeure ?

- Moi je pense que la satisfaction qu'ils peuvent avoir et qu'il faut leur faire découvrir et apprécier c'est que ce travail qu'ils font n'est pas un travail gratuit. Que ce travail correspond pour eux à une prise en charge, et qu'ils font face à leur propre devenir, qu'ils se prennent en charge eux-mêmes et que ça correspond, au même titre que n'importe lequel d'entre nous qui travaille, au besoin de s'héberger, de se nourrir de se vêtir. Bien sûr, chacun à son échelle, selon ses possibilités, mais c'est un élément important. Sortir de l'assistanat. Par exemple on vient d'instaurer quelque chose que j'avais mis en place dans l'ancien C.A.T, c'est qu'au niveau des rémunérations chaque mois, je donne une partie en espèces. C'est la partie qui correspond au travail effectué en C.A.T. La notion de l'argent n'existe pas dans la majorité des cas chez nos ouvriers, mais ce n'est pas ça qui est visé. Ce qui est visé dans cette démarche, c'est de voir que le travail produit quelque chose, et que ce produit leur permet de faire quelque chose, et peut-être de s'ouvrir à d'autres dimensions, qui peuvent être celles de leurs loisirs ou celles de leurs vacances, ou celles de choses dont ils ont envie, ou de développer des activités qu'ils peuvent faire. C'est ça qui est visé. C'est le fait aussi qu'ils peuvent prendre des décisions, qu'ils se sentent responsables de leurs décisions. C'est aussi leur permettre de leur créer des envies, c'est créer des besoins chez eux, pas seulement des besoins matériels, mais des besoins intellectuels, une demande plus forte. Et je crois que c'est par des choses concrètes et petites qu'on y arrivera. Alors, c'est sûr, ça gêne un peu. On prend des risques parce qu'il y a des pertes d'argent, ça nécessite une attention plus précise de notre part, mais je crois que cela est vraiment important par rapport à la démarche que l'on veut avoir. Il faut que le C.A.T soit plus vrai. Je veux dire que ce que l'on fait en C.A.T, il faut que cela corresponde à une réalité. Il ne faut pas faire du semblant. Si on travaille, il vaut mieux travailler 1 heure, mais que ça soit du vrai travail. Si on veut que les gens puissent s'en sortir, et même s'ils ne s'en sortent pas. Je dirais même qu'à l'intérieur du C.A.T, il faut qu'il y ait un projet pour chaque ouvrier. Ce projet, il peut être ce qu'il veut, que ça soit une sortie ou pas une sortie.

Mais il faut qu'on ait des objectifs précis pour chacun d'eux. Sinon on évoluera pas et le C.A.T deviendra un mouroir, et ça, il n'en est pas question. Donc il faut avoir des projets, même ambitieux, et je crois qu'au delà de ce qu'on peut imaginer, parce que l'on constate que les ouvriers progressent dans le travail, ils acquièrent un certain savoir-faire, et ce savoir-faire leur permet une maturité aussi et ça fait boule de neige. Et ça avance, et dans ce sens là, je crois qu'il faut progresser, avancer, avancer, et en ayant notion que l'aspect de la réalité, on le prend à l'extérieur. ça veut dire que le C.A.T doit être ouvert, ça veut dire qu'on ait des contacts à l'extérieur, ça veut dire qu'il faut faire sortir nos gens il faut qu'ils aient des possibilités de revenir. Il faut travailler beaucoup pour qu'il y ait davantage de souplesse que ce qui existe à l'heure actuelle. Par exemple je suis d'accord, et nous le faisons, pour qu'il y ait des équipes qui aillent travailler à l'extérieur avec un éducateur, et il y en a qui font des stages dans des entreprises normales, sans éducateurs, et on fait des relais. On crée des situations de travail à l'extérieur, de manière à ce que si un gars va à l'extérieur, il ne soit pas déphasé par rapport à la réalité, sinon on les mène à l'échec, et ça on n'a pas le droit de créer des situations d'échec. Il faut leur donner tous les moyens pour affronter l'extérieur. Alors ce n'est pas chose facile. On aura des échecs. On en a eu on en aura encore. Mais c'est en recommençant continuellement qu'on y arrivera. L'année dernière on a commencé nos formations et l'an dernier, on a fait une formation de caristes. Et on a mis des gens en situation de caristes. Je crois qu'il faut leur donner le vrai. Je dirai qu'il faut être authentique. Il faut pas se donner des satisfactions, il faut ouvrir les yeux parce qu'on est très vite pris dans une routine en C.A.T si on ne fait pas attention. On croit que l'on fait des merveilles alors qu'on est déjà loin de la réalité. Mais il y a d'énormes possibilités, on se rend compte tous les jours qu'on peut aller beaucoup plus loin. Je disais qu'on travaillait à l'extérieur, simplement pour ajouter que le comportement des gens est différent qu'à l'extérieur, et que non seulement ce comportement est différent, mais que le comportement des éducateurs aussi est différent, et leur attitude vis à vis des ouvriers est différente. J'ai des éducateurs qui m'ont dit "hé bien on ne peut pas leur dire les mêmes choses quand ils sont à l'extérieur que quand ils sont dedans. Et puis on a moins envie de les couvrir. On a moins envie de les assister. Donc il y a des potentialités, elles existent à nous de savoir les exploiter."

- Ont-ils une insatisfaction majeure ?

- Là c'est très difficile et simple à la fois. C'est surtout complexe parce que d'une façon générale, ils sont très influençables, et je crois que l'environnement et l'entourage induisent quelquefois les réponses. Il n'y a pas toujours de recul de l'équipe d'encadrement pour certaines décisions et cela influe sur les ouvriers. Je crois qu'il faudrait beaucoup pour ne pas tout mélanger. On a tendance à vouloir mélanger toutes les idées. De faire un mélange formidable alors qu'au contraire les choses sont à sérier. On ne peut pas tout faire. On n'est pas capable de tout faire. On a un certain savoir-faire, on est là pour faire une chose c'est à dire le travail. Il y a d'autres choses très importantes, d'autres choses très intéressantes, le travail est un moyen; ce n'est pas une fin en soi. Le travail doit nous servir à éduquer, mais on ne doit pas éduquer pour travailler, ce qui ne veut pas dire qu'on ne travaillera pas avec une productivité. Mais qui dit productivité ne veut pas dire forcément production à 100%, robotisation, rentabilité. Une productivité peut être ennoblissante dans la mesure où elle est faite dans des conditions où les gens progressent évoluent. Il ne s'agit pas de faire n'importe quoi. Il faut permettre aux gens de faire des choses plus difficiles, plus intéressantes. Si on fait des choses plus intéressantes on sera certainement amenés à encore intensifier donc à se former et on avancera comme cela. Je crois que c'est une réalité, au même titre que nous, on veut avoir des projets pour soi. Je crois qu'il faut les avoir et susciter l'intérêt et le désir chez l'autre qui est l'handicapé.

- A votre avis le travail est-il capital dans le besoin de reconnaissance sociale de l'handicapé mental ?

- Dans notre société actuelle, c'est un élément de reconnaissance. Et quelqu'un qui n'a pas de travail est quelqu'un de paumé parce qu'il n'a plus de références. Or l'handicapé, moi j'ai toujours été frappée dans l'expérience que j'ai eue précédemment lorsqu'on a eu une reconversion d'établissement, qu'on est passé d'IMP, IMPRO à une structure C.A.T j'avais des gens en IMPRO qui sont passés de l'un à l'autre. J'ai été frappée, mais vraiment, d'une façon intense du changement de comportement des jeunes. Parce qu'ils travaillaient, ils étaient comme tout le monde. Ils n'avaient plus cette étiquette.

Certes c'est une entreprise un petit peu différente, mais ils se reconnaissent dans le fait qu'ils faisaient partie, comme tout un chacun, d'un monde en marche où ils participaient à l'élaboration de quelque chose. Et je crois que c'est ça l'intérêt du C.A.T, c'est que les ouvriers handicapés se reconnaissent et semblent perdre cette étiquette qu'on leur met dans ce système linéaire dans lequel on les met. Ils y entrent à 5 ans et ils en ressortent à 20, et puis tout continue et rien ne se passe. Ils n'ont pas de choix, ils n'ont rien du tout. Et l'idéal c'est qu'il faut avancer. C'est pas prêt, c'est pas mûr, mais il faudrait que les ouvriers handicapés puissent choisir leur lieu de travail, leur C.A.T. en fonction du travail puissent dire "j'en ai assez de travailler là, je voudrais faire autre chose à tel endroit on fait tel type de travail, moi ça m'intéresse, j'aimerais apprendre". Je voudrais qu'on change, qu'on assouplisse ça. Ça serait normal, au même titre que nous on choisit. ils ont des moyens de choisir. Il faut qu'on leur donne les moyens de choisir. Ils n'ont pas le choix, eux, pour le moment. On les met d'un côté, on les met de l'autre, on décide pour eux alors qu'ils ont des envies, qu'ils savent les exprimer. Et il faut aussi que les équipes éducatives se mettent au diapason de ça. Parce qu'on parle toujours pour les handicapés mais je me demande si, de temps en temps, on ne parle pas pour soi plutôt que pour eux.

- Le travail est-il répétitif, épanouissant, déprimant, créatif ?

- On peut dire que jusqu'à présent il est répétitif. Et à ce sujet, je pense qu'il faut évoluer de l'intérieur de nos boutiques, en ce sens qu'il faut créer l'émulation. J'ai des gens qui sont restés 7 ans à faire le même travail dans le même atelier. Pendant 7 ans ils ont fait le même travail sans changer. Il s'agit pas de faire du changement pour le plaisir de changer, de remuer. C'est pas ça. Mais il faut permettre aux gens d'évoluer dans ce qu'ils font. Donc mettre en place des formations pour qu'ils fassent des acquisitions diverses, qu'ils puissent apprendre d'autres choses dont ils sont capables, mais dont ils ignorent pour le moment qu'ils peuvent le faire. Puis il y a aussi le problème du travail que l'on trouve. A nous de trouver des travaux intéressants et qui leur permettent d'évoluer, qui soient progressifs, qui suscitent de l'intérêt.

Et puis à l'intérieur de nos boutiques, il y a des systèmes à trouver. Actuellement on essaie d'un atelier à un autre de faire des stages : c'est à dire pour apprendre un autre travail, pour faire autre chose, pour qu'on devienne un peu plus eclectique, tout en permettant et en améliorant un savoir-faire.

Jusqu'à présent on faisait des "quenous" (ce sont des isolateurs pour bateau). Or ce travail a été pris et c'était toujours un éducateur qui le faisait soi-disant que c'était impossible à faire. C'est vrai que c'est un travail qui nécessite beaucoup d'attention parce que si ça craque sur un bateau les gens peuvent se tuer. Mais il y a des vérifications, et personnellement j'étais absolument sûre qu'on y arriverait avec les jeunes. Et bien on commence à y arriver. Et je dis que c'est des choses comme ça où on fait confiance ou on ne fait pas confiance. A nous de nous assurer, de nous entourer de toutes les garanties, de faire attention, vérifier. Mais on est là pour ça grand diable !

- Pour vous un autre rapport au temps et à l'espace est-il signifiant chez l'handicapé mental ?

- Oui, c'est signifiant. Nous avons une psychomotricienne qui a commencé à faire les bilans de chacun. C'est comme cela du reste qu'on a pu faire notre stage de cariste. Parce qu'il y avait une forte demande. Pour certains ils savaient ce que cela voulait dire, pour d'autres, ils ne savaient pas. Mais tous n'étaient pas aptes à le faire. Et pour confirmer ce que je vous ai dit, il ne s'agissait pas d'envoyer un gars en stage en étant sûr qu'il raterait parce qu'il aurait des difficultés de manoeuvre. Il y a quand même des déficiences qui ne sont pas de son fait, mais qu'il faut combler et qui dépassent le fait de l'apprentissage et qui est quelque chose de plus profond. Donc on a fait des correctifs comme ça. La psychomotricienne n'a pas assez de temps de vacation. Au même titre il y aurait besoin d'une orthophoniste. Parce que le moyen d'expression est aussi important. Arriver à se débrouiller seul, dans le temps et dans l'espace, il faut aussi dans la mesure où on essaie de faire évoluer des gens, il faut dans l'extérieur qu'ils se comportent de la même façon que dans le travail. Il serait tout à fait anormal et dangereux qu'on les fasse progresser sur le plan travail si sur le plan social, psychologique on ne faisait pas la même démarche, et si l'évolution avait une différence. Il y aura toujours une différence si vous voulez. Mais il faut tendre à ce que ces évolutions soient sensiblement au même niveau, sinon ça serait la robotisation. Et il faut que les gens puissent évoluer dans leur être intérieur comme dans le travail. Ça c'est absolument important. Et c'est pour ça que la formation qu'on met en place est d'ordre professionnel. Mais elle est de l'ordre de la personne aussi. Ça me paraît vital.

- Dans le rapport au travail de l'handicapé mental relevez-vous l'existence d'un espace éducatif ou de communication où vous apprenez de lui ?
- Je crois que nous sommes une école quotidienne de ce que l'handicapé nous renvoie. D'abord quand il nous renvoie ses angoisses et ses interrogations, je pense que ce n'est pas sans atteindre les uns ou les autres à certains niveaux, donc quelles sont les réponses qui sont données ? Ça c'est à chacun. Je pense que c'est interrogateur et interrogatif. Si l'on veut jouer le jeu, on ne peut pas fermer les yeux. Ça veut dire qu'il faut nous même à notre niveau, réfléchir, creuser approfondir.

3. L'HANDICAPÉ MENTAL ET LA PAROLE

L'ETRE D'AVANT LE LANGAGE

- A votre avis quels sont les mots les plus utilisés dans le discours des techniciens des équipes éducatives ?
- Pour parler du travail, je crois qu'il faut employer les termes justes, employés dans le courant. Au même titre avec un handicapé. Moi j'emploie les mots que j'emploie avec n'importe qui. Pas de différence.
Pour nommer les handicapés, moi je dis les ouvriers, ou les gars et les filles. J'ai différents termes, mais ce sont les ouvriers handicapés certes, ou les travailleurs handicapés. Mais les ouvriers est le terme qui revient le plus fréquemment.
- L'handicapé mental est-il proche de la nature ?
- Il est proche de ce qui est simple et de ce qui est du bon sens à mon avis. Et je crois que c'est en cela que l'école est la plus forte. La justesse quelquefois le sentiment de justice et le bon sens. Ce sont les choses qui m'ont toujours le plus frappée.
- A-t-il de l'intérêt pour les éléments, l'eau, la terre... ?
- Je n'ai pas relevé bien particulièrement. Je ne peux pas vous répondre. Mais à travers le travail, dans la matière qu'ils touchent, je crois qu'ils saisissent peut-être mieux les choses que nous, nous les saisissons. Ça se traduit par l'amour avec lequel ils font leur boulot. Quand on les observe, et qu'on observe les éducateurs, la façon de prendre l'objet est différente. Et c'est en ça que je dis qu'il y a peut-être un contact qui s'établit d'une façon différente. Il y a des matières vivantes. Si on travaille le bois ou le

fer, le fer est aussi une matière vivante et de la façon dont on voit certaines personnes prendre, saisir l'objet le toucher, on voit si elles vivent avec l'objet ou pas. Et je crois que le travail est quelque chose de revalorisant pour eux indépendamment de l'argent qu'il peut rapporter mais simplement parce qu'ils est significatif qu'ils sont capables de quelque chose et ce fait là leur permet d'avoir plein de réactions de sensibilité.

- Avez-vous observé des gestes, des postures, des attitudes particuliers ?
- Oui, il peut y avoir toujours des postures. Elles sont parfois très maladroites mais on pourrait dire, qu'en étant très maladroites, ils font des choses extraordinaires. Justement parce qu'ils ont des situations tordues, on essaie de rectifier, ou on essaie l'ergonomie. Cette question que vous me posez est une colle parce que je n'y ai pas tellement réfléchi. Mais on pourrait se demander pourquoi il y a des postures aussi tordues que cela, aussi inadéquates, et où ils y arrivent.

4. L'HANDICAPE MENTAL QUI EST-IL ?

- Son devenir, quel désir avez-vous sur eux ?
- Moi ce que j'ai envie, c'est, on a entendu beaucoup de choses, on a parlé d'insertion. Moi, je ne sais pas si en vieillissant, l'insertion, je la mets un petit peu de côté. Moi j'ai envie d'avoir des gens qui soient bien dans leur peau, dont on reconnaît la valeur à l'extérieur, à l'intérieur aussi. Qu'ils soient reconnus pour des gens qui soient capables de dire quelque chose, et que ce qu'ils disent, ça a aussi du poids, ce n'est pas rien, que ce n'est pas nous qui décidons pour eux toujours, qu'ils ont leur mot à dire, qu'ils sont concernés et en tout cas, que ce qu'ils font soit reconnu comme tel. Ce n'est pas du bidon ce qu'ils font. C'est vrai et je crois qu'ils sont capables de beaucoup plus. Alors, il ne s'agit pas de leur demander au-dessus de leur force, au-dessus de leur possibilité, mais de les reconnaître en tant que personne avec ce qu'elle a de richesse, en essayant de repousser leurs limites, en essayant de leur demander plus que ce qu'ils peuvent faire. Exiger d'eux parce que c'est déjà les respecter, c'est déjà les reconnaître. et de les faire accepter à l'extérieur. Mais je ne veux pas dire l'insertion à tout prix, pour l'insertion.

- A votre avis quelle est sa place en 1985 ?

- Il y a un grand chemin à faire. On a parlé beaucoup des handicapés dans le monde parce qu'ils sont l'enjeu de beaucoup de choses. Mais en fait, eux n'en demandent pas tant. Ils demandent qu'ils puissent vivre, et qu'ils puissent vivre avec ce qu'ils ont et ce qu'ils peuvent faire. Disons, on pourrait croire que c'est assez bouché, mais moi je ne désespère pas. Je crois qu'on est dans une phase où on a tout en main pour essayer de faire découvrir autre chose et que cela dépend de nous. Et que dans la mesure où on est sérieux, ce que l'on avance n'est pas farfelu, que ça peut se justifier, que ça peut se contrôler... Moi je ne demande qu'une chose, ça ne me fait rien d'être contrôlée, je suis prête à n'importe quel contrôle, mais c'est reconnaître qu'il y a des gens capables d'autres choses que d'être assistés, que l'assistanat n'est pas le meilleur moyen, ni le plus beau débouché qu'on puisse leur apporter.

- L'handicapé mental a-t-il un sixième sens ?

- Peut-être qu'il en a plus que 6 ... Je crois qu'il est perceptible à plein de choses et il ressent des trucs invraisemblables avec une finesse qui dépasse ce qu'on peut comprendre. En tout cas, ce que j'ai pu observer, c'est qu'ils comprennent toujours ce qu'il se passe au niveau d'un encadrement. Ils savent très bien manipuler, créer des clivages, ou faire confronter les gens, sans que ceux-ci ne s'en rendent compte. J'en ai pour preuve encore hier à une synthèse, et ça c'est extraordinaire. Alors il y a peut-être de la maladie mentale là dedans qui vient interférer, et qui permet ce genre de choses. Bien sûr on peut s'arrêter au débile moyen, débile profond, dire qu'il ne comprend rien, qu'il ne sait pas s'exprimer, mais même ceux qui ne parlent pas, je crois qu'ils saisissent très bien ce qui se passe.

5. L'INSTITUTION C.A.T

- Est-elle porteuse d'un projet pédagogique ?

- Nous, nous avons un projet institutionnel. Il faut qu'il y ait reconnaissance de l'adulte même s'il n'a pas l'âge mental de l'adulte. Ce sont des adultes, il n'y a rien à faire. Les gens qui ont 40 ans chez nous, ce n'est pas pensable de pouvoir les considérer comme des gosses de 5 ans. Ils ont des vies d'homme, ils ont des instincts d'homme, des aspirations d'homme. Et il y a des pulsions, des désirs on ne peut pas en faire fi. ça compte, ça joue et ça joue d'autant

plus chez nous, c'est qu'à l'extérieur c'est coincé pas mal, donc ça se répercute chez nous. C'est très important parce que ça conditionne aussi la façon de ce qu'on peut imaginer pour eux, de ce que l'on veut pour eux. Et ça m'en vient à dire aussi, pourquoi cet assistanat toujours, c'est parce qu'on considère qu'ils ont 5, 8 ans. C'est le coup classique d'une mère qui vous dira, sa fille a trente ans, ma fille joue encore à la poupée, pas de problème de sexualité, pas de problème d'enfant. C'est complètement faux. Il y a des attitudes au contraire qui sont significatives de plein de choses. Donc il faut ouvrir, et c'est ça un des aspects aussi qui va de pair avec l'évolution de la personne qu'il faut aussi mettre en route chez nous. Alors c'est tout à fait délicat. Et je crois que le C.A.T doit être ouvert. Il ne peut pas s'occuper du loisir des jeunes etc... mais par contre ce qu'il doit faire absolument c'est donner à tous nos gars et toutes nos filles la possibilité de trouver à l'extérieur des moyens de réponses. Et on doit les aider absolument à faire le transfuge entre les C.A.T, et d'autres interrogateurs, d'autres interrogations qui pourront leur apporter des réponses. Sérieux les choses pour que les gens puissent se retrouver là où ils sont, qu'ils ne mélangent pas tout parce que c'est important pour les handicapés. Mais il faut absolument qu'on leur donne des moyens d'ouverture partout. Par exemple ce soir on a eu une réunion de parents. J'ai fait venir des gens de l'action familiale, des gens de la tutelle, des gens de vacances, de loisirs ... des centres sociaux, du quartier ... il faut qu'on puisse s'ouvrir pour qu'il y ait des moyens, il faut absolument ouvrir, ouvrir, ouvrir ... C'est vital, vital, vital. Le progrès il est fait de ça, de la communication, non seulement de la communication, mais simplement de voir ce qui peut se passer autour et ça peut être des éléments déclenchants, et des éléments qui impulsent des envies.

- Dépasse-t-elle les idées reçues ?

- J'en suis profondément convaincue. Et j'ai beaucoup de mal à faire passer toutes ces idées parce que ça nous oblige à sortir de nous mêmes, et ça c'est ce qu'il y a de plus difficile. On peut tourner, ronronner très bien en C.A.T faire ses 8 heures tranquilles, personnellement ça ne m'intéresse pas. Mais c'est pas aisé d'emmener toute une équipe. Faire passer des idées, il faut y aller doucement. Je sais pas si je vais y arriver, il faudrait y arriver.

D'abord justifier, poser des actes et voir ensemble comment ça évolue tout ça. D'abord bien gérer, il faut être crédible, il faut qu'on soit pas des rigolos vis à vis de l'extérieur, et pour ne pas être des rigolos, il faut que nous menions les choses sérieusement. C'est pour ça qu'au niveau du travail il faut faire des études sérieuses, faire des plans. Il faut savoir de quoi on parle. Il faut faire des prix de revient qui correspondent à la réalité des choses. Il ne faut pas faire du travail sous-payé. C'est pas parce que ce sont des handicapés qu'il faut qu'ils se vendent. On a pas à vendre du handicapé. On a à travailler. Notre travail, il vaut celui des autres. Donc il faut une gestion solide, qu'on ait un langage commun, et quand je parle de gestion, qu'on sache de quoi on parle. Ce que j'essaie de faire c'est déjà d'apporter ce sérieux, d'évoluer, et d'amener les gens à prendre des décisions ensemble. C'est pas facile. Je dis toujours "on décide ensemble", on décide qu'au niveau des réunions. Si on veut pas décider, hé bien ma foi je prendrai les décisions, je suis là pour ça. Mais avant ça il y a tout un passage. Il faut que les gens se sentent responsables quand ils s'engagent. Ce n'est pas facile. On vient de faire une réunion sur tout le programme des rémunérations. Il a fallu prendre des décisions. On a fait un travail de rémunération en repartant à 0. C'est-à-dire qu'on a chronométré chaque travail que nous faisons par des gens dits normaux et on a créé des catégories. Comme il y avait des catégories très anciennes qui ne correspondaient plus à la réalité du travail qu'ils faisaient on a du faire des réajustements. On a pas baissé les gens. On a pas le droit. On a créé des passerelles. On a fait une deuxième étape. Et maintenant on a pris des décisions de renversements parce qu'il y a des textes qui le disent (70% à reverser) le but c'est de reverser des rémunérations décentes. Pas de pitié, pas d'aumône. On travaille, donc il faut des reversements décents. Alors il y a des décisions à entériner. Il faut le bon vouloir des gens. C'est sûr quand on bouge les choses, quand on interroge c'est pas facile. Mais enfin, on est là pour ça. Ma responsabilité elle fait partie de ma fonction et même si je suis incomprise, je travaillerai dans ce sens là.

Le Président

Paris, le 9 décembre 1987

Monsieur Claude CHALAGUIER

Groupe Signes
Maison des Associations
218, avenue Paul Santy
69008 LYON

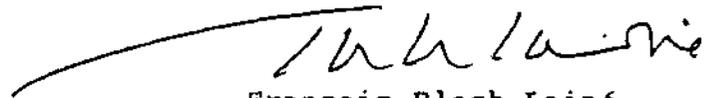
Cher Monsieur,

Si la soirée du 40ème anniversaire a été une réussite, et les échos que nous en avons le confirme, il est légitime de vous associer, ainsi que toute votre équipe, au succès de cette manifestation.

Je vous remercie pour la qualité de l'animation artistique de cette soirée. Dans des conditions difficiles, tenant à la salle et au style de la soirée, vous avez su nous intéresser, nous émouvoir et toucher notre sensibilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

et de mes sentiments les meilleurs



François Bloch-Lainé

le 5 mai 88

à Claude CHALAGUIER .

Te vois remercie de votre carte
du 27 mars et des textes
 joints.

Il ne faudra pas le dire aux
participants à ces deux journées,
mais c'est tout juste si, dans
mon for intérieur - si tant est
m' un tel forage existe -, je
suis - mes me content d'être
hors d'usage tant je crains
ces assemblées où la jacasse
s'en donne à cœur joie.

Tout reclus me je suis, il me
semble avoir trouvé un mot
dont ON ne saurait pas ce qu'il
heurte unless dire, un mot

Journe - tant en quelque sorte ?

En lisant ces jours-ci un livre de J. CONRAD me je ne connaissais pas, j'ai découvert, à la dernière page un nom dénommé Jean-Pierre VERNIER qui fait son J. CONRAD ce me vous avez fait son moi, un commentaire qui aide à lire, a parlé d'images dans le sens où j'entends ce mot :

— Et, son approche ce tout inaccessible, il a façonné le langage qui brise les conventions du discours réaliste pour tenter l'impossible : offrir à son lecteur non point des idées, des opinions ou des tableaux, mais des images. Et ce désir d'enfoncer des

images surgies des profondeurs³
d'un être déchiré et peut-être
ce qui, à des yeux, justifiait
l'existence humaine. C'était
en tout cas sa raison d'être,
à lui, écrivain.

Il y aurait sans doute dans ce que
cache un mot comme image de
qui déstabiliser le langage
néanmoins d'institutions — qui sont,
comme vous le savez, mes moulins
à vent — .

Amities et merci encore ; une
démarche qui ne serait que ce qu'elle
est ne serait pas grand'chose si
elle ne suscitait pas des partitions
lointaines.

de la main

Lys 25.05.1988.

A Fernand Deligny.

Yves pour la femme que
je vous ai envoyée nocente en
m'écritant.

Je suis très touché par
ce que vous me dites à propos
de Joseph Conrad et de l'écriture
de J.P. VERRIER qui aide à le
lire à partir d'images.

Pour moi, le mot image
c'est d'abord l'homme qui
refuse et la sévérité qu'il
porte aux traces mnésiques qu'elle
lui laisse.

Image imagée, image se
rève, image suffisée ou image
forcée de réalité, elles sont

d'abord et surtout comme
pour vous un héritage mental.

En fond, nous ne le répétons
jamais assez, il faut être très rigoureux
pour les traces qu'elles nous
laissent, et ne pas hésiter à
être les négligents de la mémoire
lourde par des formulations éblouissantes...

longs déliés par les mots,
dans l'écriture pour donner à
lire, c'est ce que j'ai tenté
pour vous, parfois avec peine mais
aussi avec jouissance. C'est peut-être
si vous admettez l'idée, en ordre de
convivence parmi ceux qui me
révèlent, un exemplaire de
"Fernand Segony 50 Ans d'Asile."

Je me doute pas que vous
en voyez déjà la possession,
frère aux bons vents de Dominique
Antoine Directeur Littéraire
Chez Privat, mais personnellement
Je suis heureux de vous faire
ce cadeau.

En me désignant de
l'honneur de l'impressionner
vous vous rendez les 8 et
9 juin au C. F. E de Lyon.

Espero, Je vous amuse de
mon amitié "de partisan
certain".

Vanduy

mai 88

à Claude CHALAGUIER

Dans vos adresses, les mêmes
courriers me cette lettre, des cartes
d'ontom retrouvées tout à l'heure.

Je n'ai rien trié, rien choisi.

Elle m'arrive de brades - comme
dans l'écrivain à propos de "Now
et l'Innocent - me ces cartes
sont - pour ainsi dire - front de
Génie.

C'est donc le respect me je leur
font. T'espère qu'elles arriveront
en temps utile.

Mes sentiments les meilleurs.

Shirley

à Claude CHALAGUIER

ce petit mot - ce petit texte -
toute légèreté mêlée peu les
cartes postées hier.

Te me suis aperçu, ces temps derniers,
que ce mot d'image, ON l'utilise
très bracher le tron, car le
langage a un tron; le tron,
c'est ce mot d'image, et preuve
en est la manière dont les
philosophes les plus probes
utilisent ce mot là qui veut
tout dire, ce tron, comme me
de la habitude, j'en vient de dire : rien.

Amitiés

Deligny

Il y a ces cartes faites sur
le moment - il y a dix ans -
et il y a les cartes de
maintenant; les mêmes, à
ceci près qu'elles sont pensées
de maintenant, si bien que
par un de ces tours de passe-
passe dont le langage est
continu, maintenant apparaît
comme étant le lien d'où
les cartes sont venues.

Il s'agissait d'esquiver
le langage qui, visiblement,
était déconcerté.

ILS étaient artistes et, de par
leurs attitudes et manières d'être,
nous étions tout soudain
dépourvus

de ce qui était formé nous LE
mode de relation.

Alors les CARTES au lieu
des mots et des phrases ; au
lieu de, comme on dit — bien
qu'il ne s'agisse pas de lien à
proprement parler —

Et voilà que les CARTES, image
traçée des trajets, révélaient
des aspects de cet autre chose
au détriment de quoi le
langage s'institue, cet autre
chose sans quoi le langage ne
serait pas.

et voilà tout.

Est-ce à dire que, pour moi,
cette tranquillité m'a laissé
jamais ?

Elle était ce vers quoi je
m'acheminais depuis l'école
de la rue de la Brèche - ou
Loupes où je me suis retrouvé
instituteur en 1936.

Ceci dit, de l'asile, j'en venais.
T'avais vécu déjà des mois
et des mois d'asile, attiré et
attiré de mon plein gré.

Ce qui m'est arrivé après, c'est
de me retrouver capitaine de
radeau.

Et encore a-t-il fallu, à chaque
fois, tricolor le radeau
nous-mêmes.

ce de l'ami - ci
de maintenant

le 26 mai

à Claude CHALAGNIER

Je reçois votre envoi du 25 de ce
mois et vous en remercie.
Je suis ravi de ne pas manquer part
aux journées organisées à l'occasion
de mes 50 ans d'asile.

Y venir est impossible pour deux
raisons :

- le trajet et le fait que je n'ai l'impression
d'être certain de tenir le coup
hors de mon existence continue
- le fait que je viens les assemblées
de plus de trois semaines - et
cette année a terminé, de plus
longtemps, à la substitution -.

Alas, l'image dont vous me parlez avec
enthousiasme.

Vous me dites tout ce que peut dire
le langage.

Ceci dit, reste l'image proprement

dite, c'est à dire ce qui, d'image,
ne se laisse pas dire.

Le langage est tout un monde : I/ de
travaux m' I M A G E ne soit pas
de ce monde là.

Vous me manifestez une telle estime
que j'en profite sans vous précéder
ou j'en suis.

Merci encore d'être parmi ceux sans
lesquels j'ai tenté de dire.

Deligny

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES

=====

AVANT-PROPOS P.1

INTRODUCTION P.5

PREMIERE PARTIE : RECHERCHE DE MISE EN FORME DU SENS

INTRODUCTION P.9

I PRESENTATION DE LA RECHERCHE P.11

- A) - Objet principal de la recherche P.11
L'handicapé MENTAL : être quelqu'un en étant différent de quelqu'un d'autre.
- B) - Objet secondaire de la recherche P.12
Travail et handicap mental de 1982 à 1985 dans trois C.A.T. de la région Lyonnaise.
- C) - Globalité de la recherche P.14
L'équipe éducative et la crise identitaire des C.A.T.
- D) - Spécificité de la recherche P.15
Pour une alternative au travail répétitif

II ORIGINE ET PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE P.16

A) Le champ éducationnel et ses 4 grands axes P.17

PRESENTATION DES HYPOTHESES P.18

- a) Hypothèse principale : La geste fossile mémoire des origines ...P.18
- b) Hypothèse secondaire : L'effet rétention P.21

III METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE P.25

1 - Présentation de la méthodologie adoptée P.25

2 - Moyens méthodologiques mis en oeuvre P.25

2.1 Matériaux nécessaires et leur traitement P.25

- a) - matériaux observés
- b) - matériaux archivés
- c) - matériaux construits
- d) - matériaux bibliographiques

3 - <u>Espace géo-historique de la recherche</u>	P.27
4 - <u>Typologie</u>	P.28
5 - <u>Les entretiens</u>	P.29
6 - <u>Le questionnaire</u>	P.30
IV <u>L'HANDICAP MENTAL</u> :	P.30
- <u>Immuabilité ou éduabilité ?</u>	
A) AXES 1 et 2 : <u>Finalités et représentation du sujet</u>	P.31
- Le concept d'handicap mental	
B) AXES 3 et 4 : <u>Les contenus et les procédures mises en oeuvre</u>	P.51
- Le travail : Un acte de naissance Le concept de travail et la définition du C.A.T	
C) <u>FINALITES ET ANTHROPOLOGIE</u>	P.65
- <u>La ressemblance : la renfermetude</u> <u>"La longue renfermerie de l'homme"</u>	
<u>CONCLUSION de la première partie</u>	P.72
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	P.74
<u>DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE</u>	P.80
<u>INTRODUCTION</u>	
I <u>ANALYSE DES RESULTATS DES ENTRETIENS DES TECHNICIENS</u>	P.81
A) - <u>Présentation du corpus constitué et de son ordonnancement au service de la thèse</u>	P.81

- 1) - Introduction aux tableaux d'analyse des entretiens et clefs de lecture P.84
- 2) - Tableau récapitulatif des techniciens interrogésP.85
- 3) - Guide d'entretien en direction des techniciens des CATP.86
- 4) - Analyse des entretiens (tableaux) P.88
- 5) - Caractéristiques relevées d'après les entretiens..... P.91
- 6) - Décryptage des entretiens sous forme d'index P.113
- 7) - Caractéristiques relevées d'après l'index P.114
- 8) - Synthèse des apports des entretiens et des indexP.120

II ANALYSE DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES OUVRIERS HANDICAPES MENTAUX ET DES TECHNICIENS DES C.A.T

- A) - Présentation du questionnaire P.124
 - 1) - Elaboration et fabrication du protocole du questionnaire ..P.125
 - 2) - Fonctionnement du questionnaire - Hypothèse et vérification P.127
 - 3) - Présentation des planches P.129

III ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE ET LEUR CROISEMENT AVEC LE CONTENU DES ENTRETIENS P.138

- A) Profil de la population enquêtée et ses dominantes caractéristiques :
 - 1 - Les travailleurs handicapés mentaux des 3 C.A.T. retenus dans la Région Rhône - Alpes P.138
 - 2 - Les techniciens et éducateurs techniques spécialisés retenus dans les 3 C.A.T. de la Région Rhône - Alpes P.145
- B) Les axes des dominantes et des spécificités : P.151
La résurgence de "la geste fossile" et l'exploitation des résultats
 - 1) L'axe des dominantes : P.153

1.1 - Les dominantes à sensibilité technologique	P.153
1.2 - Les dominantes à sensibilité écologique	P.153
1.3 - Les dominantes à sensibilité de fermeture, d'allergie au travail	P.158
2) <u>L'axe des spécificités et la résurgence de la geste fossile ...</u>	P.158
2.1 - Les quatre éléments	P.158
2.2 - Les formes	P.159
C) <u>Les conditions de travail et la mobilité professionnelle</u>	P.159
D) <u>Les loisirs et l'espace de communication</u>	P.165
E) <u>Synthèse des éléments de réponses recueillis</u>	P.165
F) <u>"Ces gens-là" : Perception, finalités et moyens</u>	P.167
<u>CONCLUSION de la deuxième partie</u>	P.173
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	P.178
<u>TROISIEME PARTIE :</u>	P.182

TRAVAIL CULTURE ET HANDICAP

INTRODUCTION :

La re-crédation de l'homme et l'axiologie poétique P.182

A) - Un autre rapport au travail par l'approche de la
mobilité professionnelle P.184

a) L'Oiseau mouche un C.A.T original à LILLE

b) La mobilité professionnelle des handicapés mentaux

B) - Un autre rapport au travail par l'axiologie poétique P.198

a) La création du groupe Signes à LYON : démarche créative et lutte contre la ségrégation provoquée par l'handicap mental

C) - Les apports spécifiques du C.A.T. de l'Oiseau mouche et du groupe Signes P.212

CONCLUSION de la troisième partie P.214

BIBLIOGRAPHIE P.224

QUATRIEME PARTIE : P.227

DES ACQUIS REALISES AUX ACQUIS A OBTENIR

I - Tableau comparatif des conclusions antithétiques P.229

A) Les conditions requises pour ce type de RENOVATION P.235

a) - L'instauration d'un espace de transitivité pour inscrire un entraînement à la mobilité

B) Finalités et moyens requis pour une telle rénovation

Le Groupe Signes un espace de transition : P.241

a) - Le projet : Ouverture du Centre Création Formation Professionnelle
du Groupe SIGNES à LYON P.241

- a-1 - La dimension événementielle
- a-2 - Nécessité de la modification du fonctionnement du groupe
SIGNES
- a-3 - La question du financement
- a-4 - Les fondements du projet
- a-5 - Les finalités

b) - Le dispositif : P.245

- b-1 - Education : Les ateliers d'expression et de création
- b-2 - Formation : Les ateliers de création formation
- b-3 - Production : Les ateliers de création productions publiques
du Groupe SIGNES

C) LE PLAN DE FINANCEMENT POUR UNE TELLE RENOVATION P.251

- c-1 - Education : Atelier création expression
- c-2 - Formation : Atelier création formation
- c-3 - Atelier : Productions publiques

D) ORGANIGRAMME A METTRE EN PLACE POUR UNE TELLE RENOVATION P.254

- Annexes

E) BILAN SYNTHESE PERSPECTIVES - CCFP GROUPE SIGNES P.256

- a) Les objectifs socio-culturels
- b) Les objectifs économiques
- c) Les objectifs institutionnels
- d) Les objectifs politiques
- e) Où en est le projet ?
- f) Les facteurs favorables
- g) Les freins

CONCLUSION de la quatrième partie

Du côté de l'étrangété	P.265
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	P.272
<u>CONCLUSION GENERALE</u> :.....	P.277

- Pour en finir avec la mise à mal des différences et des ressemblances, toujours d'actualité dans nos sociétés.

<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	P.290
<u>GLOSSAIRE</u>	P.295
<u>ANNEXES</u>	P.305
<u>TABLE DES MATIERES</u>	P.385

Une geste fossile, mémoire des origines existe chez tout homme. De cet ailleurs de l'espèce humaine, dans cet espace de transitivité, en marge de la norme, vont se jouer des transformations dialectiques entre le travailleur social et le sujet dit handicapé mental.

Le repérage dans le champ de l'axiologie poétique, de ce que nous pourrions appeler la renfermetude, vient conforter les droits de la différence. Il suscite une réflexion sur les droits de la ressemblance, nous entraîne du côté de l'étrangeté, et par là interrogé les sciences de l'éducation à l'égard de toute personne, tout individu.

L'essentiel des enjeux de la présente thèse démontre que, l'handicapé mental n'est pas saisissable totalement sur les plans typiques; atypiques et utopiques.

Ce constat réinterroge son éducatibilité et nécessite d'en clarifier les finalités.

Réflexion à élargir à l'ensemble de la société pour en finir avec la mise à mal des différences et des ressemblances toujours d'actualité.

CONCEPTS CLES : Handicap mental - Axiologie poétique - geste fossile -
- Renfermetude - Espace de transitivité.